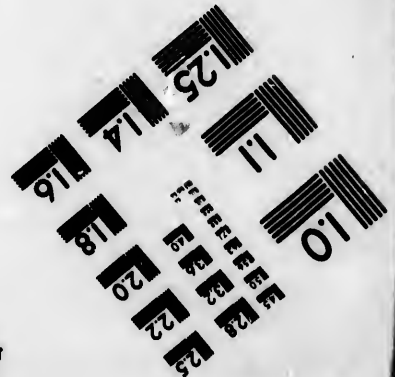
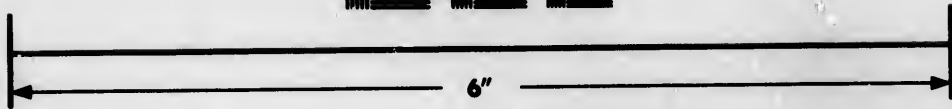
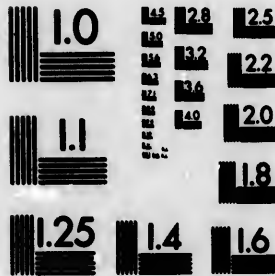


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

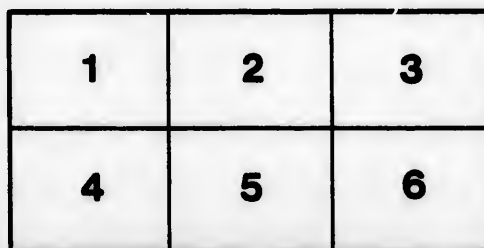
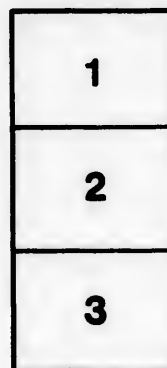
Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

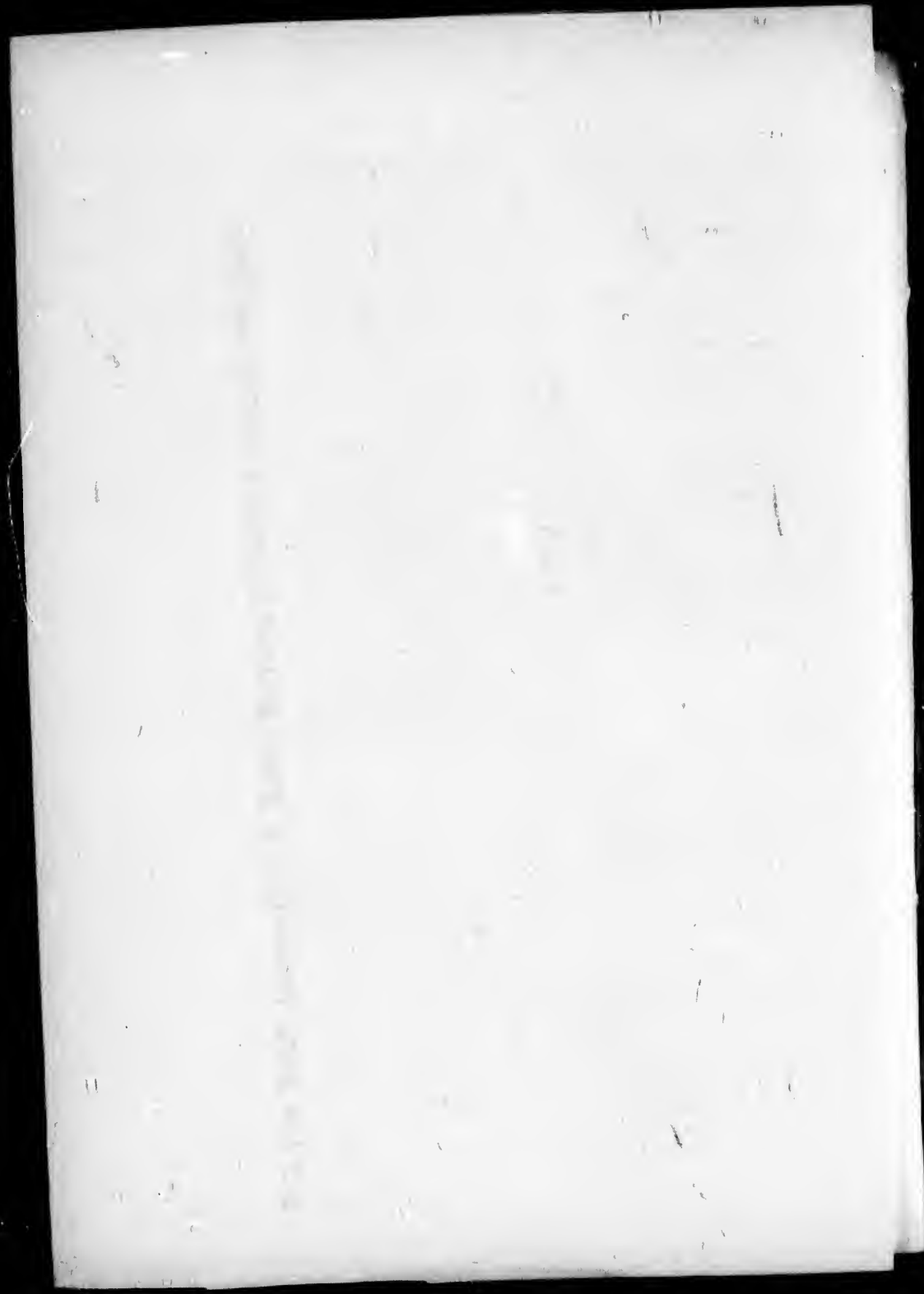
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
image

rrata
to

elure,
h à

32X



LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

TOME TRENTE-HUITIÈME.

ÉDI

PA

COLLA

AU

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, n° 5, A PARIS.

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

COLLATIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS,
ET ENRICHIES DE NOUVELLES NOTES.

MÉMOIRES DE LA CHINE.



Imprimerie de Béthune.

A PARIS,
AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 5,
PRÈS SAINT-SULPICE;
ET CHEZ CAUME FRÈRES,
RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE, N° 5.

1852.

LETTERS

CONTAINING THE CORRESPONDENCE

OF THE REV. JOHN WYLLIE

WITH THE REV. JOHN WYLLIE

AND THE REV. JOHN WYLLIE

OF THE REV. JOHN WYLLIE



BY JOHN WYLLIE

AND THE REV. JOHN WYLLIE

OF THE REV. JOHN WYLLIE

OF THE REV. JOHN WYLLIE

1811

É

Du R

Je

lettr

les o

l'écr

curi

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

LETTRE

Du P. Dolliers, missionnaire de la Compagnie de
Jésus, à Madame...

A Pekin, le 8 octobre 1769.

MADAME,

Je doute que vous ayez reçu ma dernière
lettre. J'y entrais dans d'assez longs détails sur
les objets de notre zèle, et je m'étois proposé en
l'écrivant de satisfaire amplement votre pieuse
curiosité. Les reproches que vous me faites sur

XXXVIII.

mon silence; le peu de connoissance que vous paroissez avoir de l'état actuel de notre sainte religion dans le pays d'où je vous écris; l'empressement avec lequel vous me demandez d'en être instruite: tout cela me fait croire, Madame, que ma relation n'est point parvenue jusqu'à vous. N'attendez cependant pas que je vous informe de sitôt de la situation de nos affaires. Plusieurs raisons m'en empêchent. La première est le défaut de temps. Comme je commence à parler la langue chinoise avec un peu d'aisance (personne ne sait combien je l'achète cher), on vient de me charger des conférences, des méditations et des sermons qui doivent se prêcher pendant la retraite que nous comptons donner après la Conception. D'ailleurs je relève à peine de trois maladies mortelles qui m'ont mené successivement jusqu'aux portes du tombeau, et ma santé en est tellement affoiblie, que je ne pourrois, sans imprudence, faire ce que vous exigez de moi. Enfin, si vous voulez que je vous en dise une autre raison, c'est que je n'ai guère à présent que des choses affligeantes à vous écrire. Je pourrois bien cependant vous montrer quelques héros qui durant la persécution, qui n'est que suspendue, se sont comportés d'une manière très honorable à la religion, dans un

pays
que l
consta
la cou
leur f
mellen
ou mo
trouvé
dans l
de plu
tribuna

Rien
Chinoi
passées
venir
on les
doctrin
et sur
s'empê
la doct
chrétien
les pro
pour l
chose c
de leur
avoient
» de fai
» nous

pays où elle prend si peu : je vous dirai même que les infidèles ont été plus frappés de la constance de ce petit nombre, que satisfaits de la coupable facilité des autres à renoncer à leur foi ; ce n'est pas que ceux-ci aient formellement apostasié ; mais ils ont fléchi plus ou moins, selon les circonstances où ils se sont trouvés. A tout prendre, la religion a gagné dans l'esprit des infidèles, malgré la défection de plusieurs, qui, au sortir des prisons et des tribunaux, sont venus demander pénitence.

Rien ne décele mieux le génie bizarre des Chinois que la manière dont les choses se sont passées pendant cette persécution. On faisoit venir les chrétiens devant les tribunaux ; là, on les interrogeoit sur leur culte, sur leur doctrine, sur leurs usages et leurs cérémonies ; et sur leurs réponses, les juges ne pouvoient s'empêcher d'approuver et de louer le culte, la doctrine, les usages et les cérémonies des chrétiens. Cependant ils ont employé la ruse, les promesses, les menaces, les tortures même, pour les obliger à dire au moins quelque chose qui, sans être une abjuration formelle de leur religion, pût donner à croire qu'ils avoient changé, « sauf à vous, leur disoit-on, » de faire demain comme à votre ordinaire ; » nous ne nous embarrassons ni de vos pen-

» sées ni de vos cœurs ; croyez ce que vous
 » voudrez, pensez comme il vous plaira,
 » nous le trouvons bon ; mais nous voulons en-
 » tendre un mot de votre bouche : *je m'ob-*
 » *serverai, je prendrai garde à moi, je vivrai*
 » *mieux que je n'ai fait*, ou telle autre expres-
 » sion semblable. La plupart rapportant ces ex-
 » pressions aux défauts qu'ils croyoient avoir à
 se reprocher devant Dieu, et n'examinant
 point assez le sens que se proposoient les
 juges, ont d'abord donné dans le piège ; à la
 vérité quelques-uns se sont aperçus de l'équi-
 voque et de la subtilité des infidèles : ils ont
 même paru en avoir horreur, tant qu'on s'en
 est tenu vis-à-vis d'eux aux simples menaces ;
 mais lorsqu'on est venu à leur parler de sup-
 plices, alors ces expressions qu'ils avoient re-
 jetées comme des signes évidents d'apostasie,
 ont commencé à leur paroître tolérables ; en-
 suite ils les ont trouvées justes ; enfin ils les
 ont admises, les uns plus tôt, les autres plus
 tard ; ceux-ci par eux-mêmes, ceux-là par l'or-
 gane de leurs amis ou de leurs parents. Ces
 derniers ont été le plus grand nombre, et si
 nous en devons croire les personnes les mieux
 instruites, c'est presque sans leur participa-
 tion, et en quelque façon contre leur volonté,
 que leurs parents infidèles leur ont rendu ce

préter
 toute
 valab
 ont te
 leur
 en fa
 moins
 cherch
 quelq
 ment
 peut-
 ruse
 nomb
 part
 pour
 gées,
 confes
 ni de
 effray
 par d
 fiches
 chréti
 qu'ell
 recon
 qu'ell
 rend
 crific
 leur

prétendu bon office ; et cependant cette forme, toute artificieuse qu'elle étoit, a passé pour valable aux yeux des juges. Quant à ceux qui ont tenu ferme à la vue des tourments qu'on leur préparoit, comme on vouloit moins en faire des martyrs que des apostats, du moins en apparence, les juges eux-mêmes ont cherché, parmi leurs parents ou leurs amis, quelqu'un qui voulût répondre d'eux, seulement pour la forme, dans l'espérance que peut-être ils changeroient dans la suite. Cette ruse leur a réussi en partie ; ils ont trouvé un grand nombre de cautions. Les femmes qui n'ont eu part à la persécution, qu'autant que le zèle pour la fidélité de leurs enfants les y a engagées, sont les seules à qui l'on permette de confesser librement leur foi, sans entreprendre ni de les tenter par des promesses, ni de les effrayer par des menaces, ni de les éprouver par des supplices. Tout cela a fini par des affiches qui défendent de professer la religion chrétienne, sans autres raisons que celle-ci : qu'elle est étrangère dans l'empire ; qu'elle ne reconnoît point les esprits ou dieux du pays ; qu'elle est contraire à Foé et au culte qui se rend à ses images ; qu'elle n'offre point de sacrifices aux ancêtres, et qu'elle ne brûle en leur honneur ni odeurs ni monnaie de papier.

Je ne vous donne, Madame, que le précis de cette défense; mais elle est conçue de manière à nous laisser douter si c'est un reproche qu'on fait aux chrétiens ou un éloge qu'on leur donne, ou un trait de satire contre les superstitions ridicules qui règnent dans l'empire, et dont les athées de cœur plus que de conviction, qui sont en assez grand nombre, ne sont nullement partisans.

Quoi qu'il en soit, outre l'affliction que nous ont causée et l'infidélité de ceux qui ont molli devant les juges, et l'état pitoyable dans lequel nous avons vu revenir les braves confesseurs de Jésus-Christ, nous en avons eu une autre qui ne nous a pas été moins sensible, c'est qu'on n'a jamais voulu nous entendre, ni nous envelopper dans la proscription; je ne dis pas comme chrétiens seulement, parce que nous sommes étrangers, et qu'on ne veut pas nous gêner sur notre religion, mais comme pères et docteurs des chrétiens du pays. J'avois cru d'abord que le Seigneur m'auroit accordé cette grâce, après laquelle je soupire; je comptois pouvoir répandre mon sang en témoignage de ma religion. Mais le Ciel, qui veut m'éprouver encore, me réserve pour d'autres travaux.

J'oubliois une circonstance remarquable,

c'est qu'il
avoit fait
plusieurs
différents
la discorde
nombre
crimes
on n'avait
les chrétiens
auteurs
intimidés
roient
dame,
l'équité
tant d'h
drois b
tiens, s
quent s
et les
ces pré
teurs.

Je vo
superst
étonna
dent n
nieuses
à une
allez e

c'est qu'avant qu'on entreprit les fidèles, on avoit fait les recherches les plus rigoureuses de plusieurs bandits idolâtres qui souffloient dans différentes provinces de l'empire le feu de la discorde et de la sédition, et qu'un grand nombre avoient été mis à mort pour des crimes dont ils avoient été convaincus. Comme on n'avoit alors aucun sujet de plainte contre les chrétiens, on les accusa d'être les premiers auteurs de cette révolte, et l'on crut pouvoir les intimider par la vue des tourmens qu'enduroient les vrais coupables. Je vous laisse, Madame, à chercher dans tout cela la sagesse et l'équité dont nos philosophes de France font tant d'honneur à la nation chinoise. Je plaindrois bien sincèrement le plus borné des chrétiens, s'il n'étoit pas plus sage et plus conséquent sur ce qui regarde la Divinité, l'homme et les rapports de l'homme avec Dieu, que ces prétendus sages et leurs aveugles admirateurs.

Je vous parlois tout-à-l'heure de Foé et des superstitions qui règnent à la Chine. Il est bien étonnant que nos philosophes, qui prétendent n'admirer que le vrai ou les erreurs ingénieuses, prodignent si facilement leurs éloges à une nation si grossière dans son culte. Vous allez en juger.

La Chine a eu deux imposteurs fameux, dont les noms sont encore en vénération dans tout l'empire. Le premier s'appeloit *Lao-Kium*. On raconte qu'il naquit auprès de la ville de Lin-pao, vers la fin de la dynastie des *Tcheou*. Son père, qui étoit un simple paysan, étoit obligé, pour subsister, de servir en qualité de manœuvre. A l'âge de soixante-dix ans, il lui prit envie de se marier : il épousa une paysanne, et vécut long-temps avec elle sans en avoir d'enfants ; enfin elle conçut, elle mit au monde un enfant qui avoit les cheveux et les sourcils tout blancs. Comme cette femme ignoroit le nom de la famille de son époux, elle donna à son fils le nom de *Prunier*, arbre sous lequel il étoit né, et parce qu'il avoit de fort longues oreilles, elle l'appela *Licul*, qui, en chinois, signifie *Prunier-l'oreille*. Quand cet enfant fut parvenu à l'âge de vingt ans, un empereur de la dynastie des *Tcheou*, qui avoit ouï parler de sa naissance merveilleuse, le prit pour son bibliothécaire. Mais *Lao-kium* (c'étoit son propre nom), ayant lu dans l'avenir que la famille de son bienfaiteur alloit tomber en décadence, monta sur un bœuf noir, et se retira dans la vallée sombre, où il mourut au bout de quelque temps, après avoir mis par écrit les dogmes qu'il avoit prêchés.

Un des grands principes de ce rêveur, est qu'on doit s'efforcer de ressembler au néant, et que les moyens d'y parvenir sont de rechercher, autant qu'il est en nous, l'état parfait d'inaction, de penser le moins qu'il est possible, de fuir toutes les affaires de quelque nature qu'elles soient, et enfin de vivre dans cette stupide indolence qui approche le plus du néant. Il prétendoit que le vide étoit le principe de toutes choses; qu'il y avoit une foule de génies et d'esprits tutélaires, qui tenoient la chaîne des événements humains; qu'ils présidoient à la marche des révolutions, et que par conséquent on ne devoit se mêler de rien. Et, pour engager ses disciples à croire à sa doctrine, cet imposteur leur avoit promis de les rendre immortels comme lui : car il leur avoit persuadé qu'il ne mourroit jamais. Qui croiroit que ces erreurs pitoyables trouvent encore en Chine des partisans zélés et des sectateurs en grand nombre? Tel est l'aveuglement des hommes; la doctrine la plus révoltante, dès là qu'elle est extraordinaire, a souvent plus d'empire sur leur esprit que les vérités les plus lumineuses.

Foé ne jouit pas d'une moindre considération parmi les Chinois. L'histoire de ce faux prophète, qui devoit ce semble les désabuser,

ne fait, au contraire, qu'augmente l'estime et le respect qu'ils ont pour lui. On raconte qu'il étoit fils du souverain d'une contrée de l'Inde, et que, quand sa mère le conçut, elle rêva qu'elle avaloit un éléphant, présage de la taille énorme de l'enfant qu'elle devoit mettre au monde. L'opinion commune est qu'il étoit en effet si gros, que, pour lui procurer la naissance, il fallut ouvrir le ventre de sa mère, qui mourut dans cette opération. A peine Foé eut-il vu le jour, qu'au lieu de pleurer comme les autres enfants, il fit sept pas, leva une main vers le ciel, baissa l'autre vers la terre, et s'écria d'un ton de voix redoutable : *Je suis celui qu'on doit honorer au ciel et sur la terre.* Parvenu à l'âge de dix-neuf ans, il se retira dans une solitude pour y vaquer à l'étude de la philosophie, et l'on assure qu'après s'y être fait un grand nombre de disciples, il fut-tout à-coup changé en divinité. Dans le fond, c'étoit un homme corrompu, qui n'avoit pris le parti de s'éloigner de ses semblables, que pour dérober à leurs yeux les infâmes débauches auxquelles il s'abandonnoit. Il n'est pas étonnant qu'il ait eu pendant sa vie, et qu'il ait encore après sa mort de si zélés sectateurs. Je ne sache pas que cet imposteur ait rien laissé par écrit; les bonzes, qui s'en disent inspirés,

sont le
pas mo
Ces pr
sycose
ceux d
réduis
vache
ou d'u
a soin
des m
on n'a
transu
qu'on
ou mo
assassi
rat pe
mônes
ame p
cure t
Les
surde
leurs
n'est
pour
tirés
des g
qui le
mais

sont les dépositaires de sa doctrine, qui n'est pas moins insensée que celle de *Prunier-l'oreille*. Ces prêtres du démon ont établi la métempsychose; ils imposent des peines après la mort à ceux qui ont commis des crimes, et ces peines se réduisent à passer successivement du corps d'une vache ou d'une brebis, dans celui d'un serpent ou d'un cheval de poste, etc. Mais, dès qu'on a soin de leur faire l'aumône, de leur bâtir des monastères, et d'enrichir leurs temples, on n'a plus rien à craindre; on est sûr d'une transmutation honorable et avantageuse, selon qu'on s'est distingué pendant la vie par plus ou moins de largesses en leur faveur. Ainsi un assassin, un incendiaire, le plus grand scélérat peut effacer tous ces crimes par des aumônes faites aux bonzes, et mériter que son ame passe un jour dans un corps qui lui procure toutes sortes de plaisirs et d'honneurs.

Les bonzes, en établissant la doctrine absurde de leur maître, n'ont eu en vue que leurs intérêts. Ils sont si avides de l'or, qu'il n'est point de personnages qu'ils ne fassent pour en amasser. Comme ils sont presque tous tirés de la lie du peuple, ils affectent auprès des grands une complaisance et une douceur qui leur donnent entrée dans les plus grandes maisons. Ils tranquilisent les ames timides

que trouble l'incertitude du sort qu'elles auront après le trépas ; et , pour les mieux rassurer, ils leur promettent, moyennant de bons présents, l'amitié constante et la protection de Foé. Quant aux femmes, ils leur donnent ordinairement l'image de ce dieu et leur enjoignent de la porter suspendue à leur cou, comme un gage assuré de prospérité pendant cette vie et de félicité dans l'autre. Ce n'est pas encore là le seul moyen qu'ils emploient pour se faire admirer du peuple ; de temps en temps ils se donnent en spectacle par des pénitences extraordinaires, qu'ils font payer fort chèrement à leurs spectateurs. On en voit quelques-uns qui s'attachent au cou de grosses chaînes et les traînent dans les rues, allant de porte en porte demander l'aumône, et assurant toujours qu'on ne peut effacer ses péchés sans la leur faire souvent. D'autres se frappent la tête contre les pierres, ou se déchirent le corps à coups de fouets. J'en ai vu qui, à force de jeûnes et d'abstinences, paroissent si décharnés, qu'on les eût pris pour des spectres ambulants. Mais tout cela n'est qu'ostentation et vanité : le plus sordide intérêt en est le mobile. Il n'y a guère que le petit peuple qui se laisse fasciner les yeux par ces hypocrites farceurs. Les lettrés, qui n'ignorent point leur fourberie, ont pour

eux
des n
de le
pour
pire
qu'il
com
entre
des
Mais
crip
beau
et q
par
étab
tion
et su
ont
ridi
au
pro
auc
inst
sim
un
gic
les

eux un souverain mépris. On a vu cependant des mandarins et des princes se laisser prévenir de leurs erreurs; l'empereur *Cao-tsong* même, pour s'y livrer entièrement, abandonna l'empire à son fils; et, de protecteur des bonzes qu'il étoit, il devint leur ami, ensuite leur compagnon, et enfin leur esclave. Je pourrois entrer dans de bien plus longs détails au sujet des deux sectes dont je viens de vous parler. Mais vous pourrez consulter là dessus la description du P. Duhalde, qui fait mention de beaucoup d'autres systèmes aussi extravagants, et qui ont grand cours à la Chine. Tels sont, par exemple, ceux que les philosophes ont établis sur l'origine du monde, sur la formation des astres, sur la naissance de l'homme, et sur quantité d'autres objets dont les Chinois ont les connoissances les plus fausses, les plus ridicules, et en même temps les plus contraires au développement des sciences abstraites et profondes, pour lesquelles ils semblent n'avoir aucun génie. Voilà cependant ce peuple si instruit, si sage, si éclairé, si philosophe.

Notre sainte religion, qui me paroît aussi simple que sublime, ne pourra jamais, sans une grâce particulière du ciel, devenir la religion dominante du pays. La bonne opinion que les Chinois ont d'eux-mêmes, la persuasion où

ils sont que rien n'égale la pénétration de leur esprit, les chimères dont ils sont infatués, l'attachement extraordinaire qu'ils ont pour tout ce qui peut flatter leurs penchants, enfin l'adresse surprenante des bonzes à tromper ce pauvre peuple, sont des obstacles trop puissants pour que nous osions espérer de les surmonter sans un miracle de la Providence.

Le frère Attiret, que vous devez connoître par les *Lettres édifiantes*, vient de mourir de la même maladie dont je relève. J'aurois beaucoup de choses à vous écrire de son zèle, de ses travaux et de sa tendre piété; mais je me contenterai de vous dire qu'il est mort comme il a vécu, c'est-à-dire en prédestiné. C'est une grande perte pour nous. Nous en pleurons une plus grande encore, celle du P. Roy, mon co-novice, et sans contredit, l'un des plus saints missionnaires que j'aie connus. On le regrettera long-temps, et la douleur que nous a causée sa mort ne finira qu'avec nous.

Je me recommande à vos saintes prières, etc.

L'A
révéré
Josep
notre
minis
pouv
plice
mena
l'emp
sa fe
fit l'
nat,
géro
de S
avo
con
qui

LETTRE

Du P. Benoist, missionnaire, au P. du Gad.

De Pekin, le 26 août 1770.

MON RÉVÉREND PÈRE,

L'ANNÉE dernière, j'ai rendu compte à votre révérence de la générosité avec laquelle *Ma Joseph*, mandarin de police, avoit confessé notre sainte religion devant les tribunaux, les ministres d'état et les grands de l'empire, sans pouvoir être ébranlé par la crainte des supplices, de l'exil et de la mort même dont il étoit menacé. Ses réponses, promulguées dans tout l'empire, étoient une preuve sans réplique de sa fermeté. Malheureusement la grâce que lui fit l'Empereur de l'élever encore au mandarinat, quoique d'un degré inférieur à celui qu'il géroit avant d'être cité en justice; l'édit même de Sa Majesté, qui disoit le rétablir parce qu'il avoit renoncé à la religion chrétienne: tout concouroit à ternir la gloire qu'il s'étoit acquise auparavant, et à faire croire qu'il avoit

enfin molli, et fait ou promis quelque chose qui pût servir de prétexte pour dire qu'à l'extérieur au moins il avoit donné des marques de foiblesse dans la confession de la religion chrétienne. J'avois tâché de rassurer votre révérence, en lui mandant que Ma Joseph avoit toujours réclamé contre ce que le premier ministre et les autres juges avoient dit pour le tirer d'affaire, et qu'il avoit constamment protesté qu'il seroit chrétien jusqu'à la mort. Si, malgré tout ce que j'ai marqué à votre révérence, elle a encore quelque inquiétude au sujet de Ma Joseph, la généreuse profession de foi qu'il vient de faire, dissipera certainement ses soupçons; mais, avant que d'entrer dans le détail de ce qui s'est passé cette année, je crois devoir vous donner un précis de ce qui s'est passé l'année dernière.

Outre que la famille de Ma Joseph est une des plus anciennes et des plus illustres de la Tartarie, elle fournit à l'empire un nombre considérable de mandarins de différents grades. Le mérite personnel de Ma Joseph ne pouvoit manquer de lui procurer quelque emploi important. Après avoir, suivant l'usage, commencé par exercer quelques petits mandarinats, il fut placé dans le tribunal du gouverneur de Pekin, et y fut bientôt élevé au mandarinat de

Cheou
la pol
parten
fermo
noise.
trict,
de gro
qu'il
les pr
mand
cela,
des p
tumes
remu
par li
Josep
une g
de le
douc
un m
firen
méta
trav
fut p
et la
fure
pei
Jos

Cheou-Pei, dont l'emploi consiste à veiller sur la police du district qui lui est confié. Le département qui fut assigné à Ma Joseph, renfermoit ce qu'on appelle à Pekin *la ville chinoise*. Dans les différens quartiers de ce district, il y a toutes sortes d'artisans, quantité de gros et riches marchands, pourvus de tout ce qu'il y a de plus précieux à la Chine, et dont les présents auroient pu enrichir dans peu un mandarin moins intègre que Ma Joseph. Outre cela, il y avoit quantité de mahométans venus des pays conquis, et très peu au fait des coutumes de la Chine; c'étoient d'ailleurs des génies remuans, séditieux et difficiles à contenter et par là même difficiles à contenir. Cependant Ma Joseph, dans le district duquel s'étoient établis une grande partie de ces étrangers, vint à bout de les gagner par ses bonnes manières et la douceur de son caractère. Ayant été promu à un mandarinat plus élevé, l'accueil que lui firent les artisans, les marchands, les mahométans, et tout le peuple, dans les rues qu'il traversa pour aller à son nouveau tribunal, fut pour lui un éloge bien flatteur; les regrets et la douleur que son départ leur causa ne furent adoucis que par l'espérance que le *choupei* auroit pour eux tous les égards que Ma Joseph avoit eus lui-même.

Il y avoit déjà deux ou trois ans que Ma Joseph occupoit son nouveau poste, lorsqu'à l'occasion d'une persécution excitée contre notre sainte religion, vers la fin de 1768, il fut obligé, par son propre collègue, à aller se dénoncer comme chrétien. Il le fit, mais d'une manière bien différente de celle à laquelle on s'attendoit. Il protesta qu'il étoit chrétien et qu'il le seroit jusqu'à la mort. En effet, la perte de son mandarinat, les chaînes dont il fut chargé, les supplices, l'exil et la mort même dont il fut menacé: rien ne fut capable d'ébranler sa constance. Le comte premier ministre l'aimoit et l'estimoit singulièrement. Il étoit avec d'autres ministres d'état, à la tête de ses juges, dont la plupart, quoique fort attachés au culte de l'empire, n'ignoroient cependant pas que notre religion n'enseigne rien de mauvais ni de dangereux pour le gouvernement. Ils accusèrent d'abord de fourberie et de mauvaise foi celui qui avoit suscité cette affaire; ils lui firent même dire peu de temps après, qu'il eût à se démettre de son mandarinat: mais Ma Joseph étant une fois entre leurs mains, il s'agissoit de porter la sentence, de le condamner ou de l'absoudre. Malheureusement les mieux disposés de ses juges n'étoient dirigés que par une politique mondaine semblable à celle qui dirigea

Pilate
tamin
déclar
exclu
gions
recon
Josep
fût, l
cour
» disc
» vou
» ven
» lem
» mai
» pro
» par
» sor
» dem
» Si v
» dan
» ser
» pur
seph
étoie
tique
per l
senti
fois

Pilate. D'un côté, Ma Joseph se disant constamment chrétien, ils ne vouloient pas, en le déclarant absous, donner atteinte aux lois qui excluent le christianisme du nombre des religions permises dans l'empire. D'un autre côté, reconnoissant le mérite et l'innocence de Ma Joseph, ils vouloient, à quelque prix que ce fût, le soustraire aux punitions qu'il avoit encourues selon les lois. « L'ordre de l'Empereur, » disoient les juges à Ma Joseph, est que vous » vous conformiez aux lois. Ces lois prescri- » vent des cérémonies de religion que non-seu- » lement vous n'avez pas observées jusqu'ici, » mais encore que vous avez condamnées en » professant la religion chrétienne, prohibée » par ces mêmes lois. Promettez donc que dé- » sormais vous vous y conformerez; on ne vous » demande que ce seul aveu : *Je me corrigerai.* » Si vous le faites, l'Empereur vous rétablira » dans vos dignités. Si vous le refusez, vous » serez censé avoir désobéi à l'Empereur, et » puni comme rebelle à ses volontés. » Ma Joseph, dont les sentiments en matière de religion étoient bien opposés à ceux que dictent la politique et l'intérêt, n'avoit garde de laisser échapper la moindre parole qui parût démentir les sentiments de son cœur. Il protesta plusieurs fois qu'il étoit plein de soumission et de respect

pour tous les ordres de Sa Majesté, et qu'il étoit prêt à le signer de son sang; mais que ni les promesses, ni les menaces, ni même la crainte de la mort, ne seroient jamais capables de lui faire violer, même en apparence, la foi que lui et toute sa famille avoient vouée au Dieu des chrétiens, qui est également le Dieu des Tartares et de l'univers; que la fidélité qu'il témoignoit à son Dieu, ne pouvoit passer pour une désobéissance; qu'elle étoit au contraire une preuve de la soumission et du respect qu'il avoit pour les ordres du prince; puisqu'en désobéissant à l'Empereur il désobéissoit à Dieu même, dont les rois sont les images et les lieutenants sur la terre. Tel est le précis des réponses de Ma Joseph. Les juges mêmes et tous les assistants ne purent s'empêcher d'en admirer la prudence et la fermeté.

De concert avec eux, le comte premier ministre vouloit, à quelque prix que ce fût, absoudre l'accusé; l'Empereur lui-même le souhaitoit. Quoique Sa Majesté, dans les réponses aux placets qui lui avoient été présentés, eût laissé entrevoir que si Ma Joseph ne renonçoit formellement à la religion chrétienne, il seroit traduit au tribunal des crimes pour y être jugé selon les lois, néanmoins le mécontentement qu'il témoignoit à ceux qui lui présentoient

alors
soit
de p
mém
su d
l'Eu
ner
por
dan
trib
form
fon
roit
mes
tou
pou
au
seu
pre
de
pri
de
ro
» s
Jo
» c
jo
da

alors des accusations contre les chrétiens, faisoit bien voir que Sa Majesté n'approuvoit pas de pareils procédés. Ma Joseph m'a assuré lui-même que, quand il fut sorti de prison, il avoit su de bonne source que pendant sa détention l'Empereur avoit fait dire aux juges de terminer promptement son affaire, et de ne point la porter au criminel. Cependant ce prince ayant, dans sa réponse aux placets présentés par les tribunaux, ordonné à Ma Joseph de se conformer aux lois, les juges auroient voulu être fondés en apparence à pouvoir dire qu'il obéiroit. Voilà pourquoi ils employèrent les promesses, les menaces, les sollicitations, les détours, en un mot tous les moyens imaginables pour en tirer quelque parole ou quelque écrit au moins équivoque. Mais cet illustre confesseur, voyant bien qu'on avoit envie de le surprendre, ne voulut jamais signer les formules de renonciation, pas même celles où l'on avoit pris la précaution de ne pas parler directement de la religion chrétienne. A toutes les interrogations qu'on lui fit « s'il se corrigerait, s'il » seroit fidèle et obéissant à Sa Majesté, » Ma Joseph en répondant « qu'il se corrigerait, » qu'il seroit fidèle à Sa Majesté, » avoit toujours soin d'ajouter qu'il professeroit cependant la religion chrétienne jusqu'à la mort.

Ainsi le comte premier ministre, pour couper court à tout, se fit le répondant de Ma Joseph ; celui-ci eut beau réclamer, le comte premier ministre, faisant semblant de ne pas entendre, lui fit ôter ses chaînes, et fit son rapport à l'Empereur, qui ordonna que Ma Joseph fût derech et élevé au mandarinat de *cheou-peï*, inférieur d'un degré à celui dont il avoit été dégradé. En installant Ma Joseph dans sa nouvelle dignité de *cheou-peï*, le comte lui dit d'un ton badin : « Je suis votre répondant auprès de l'Empereur ; j'espère que vous ne me démentirez pas, et que dans peu on vous élèvera à un grade plus important. » Ma Joseph répondit que, quelqu'emploi qu'on lui donnât, il tâcheroit d'en remplir les devoirs, mais qu'il y professeroit la religion chrétienne, et qu'il étoit disposé à plutôt mourir que de l'abandonner.

Les placets qui furent présentés à l'Empereur pour lui rendre compte des examens qui avoient été faits au sujet de Ma Joseph, furent aussitôt, suivant l'usage, promulgués dans les bannières. Les chrétiens bénissoient Dieu de l'héroïque fermeté avec laquelle il s'étoit comporté ; et les infidèles ne savoient ce qu'ils devoient le plus admirer, ou de la constance du confesseur, ou des délais du prince à le dévouer à la mort. Parut ensuite un ordre

de l'É
près a
enfin
lui par
pei.

L'us
les ba
promu
ces or
suppo
tasie e
conve
fait m
avoit
rendu
ble fer
point
présen
rendu
qui re
charm
cusé,
l'emp
et les
ment
apost
tasié
Qu

de l'Empereur qui portoit en substance, qu'après avoir résisté long-temps, Ma Joseph avoit enfin obéi, et qu'en conséquence Sa Majesté lui pardonnoit et lui donnoit le grade de *cheou-peï*.

L'usage est que, lorsqu'on promulgue dans les bannières les ordres de l'Empereur, on y promulgue aussi les placets d'après lesquels ces ordres ont été donnés. Quant à l'ordre qui suppose l'apostasie de Ma Joseph, si cette apostasie eût été réelle, il auroit été d'autant plus convenable de publier le placet où il en étoit fait mention, que dans toutes les bannières on avoit promulgué ceux dans lesquels il étoit rendu compte à l'Empereur de son inébranlable fermeté, mais l'ordre en question n'avoit point été donné en conséquence d'aucun placet présenté par écrit; le premier ministre avoit rendu compte de vive voix à Sa Majesté de ce qui regardoit Ma Joseph, et l'Empereur fut charmé de trouver l'occasion de sauver l'accusé, sans paroître donner atteinte aux lois de l'empire. C'est ce que virent bien les chrétiens, et les infidèles mêmes, qui disoient ouvertement que ce n'étoit point Ma Joseph qui avoit apostasié, mais que le comte ministre avoit apostasié pour lui.

Quelque innocent que fût Ma Joseph de

cette prétendue apostasie contre laquelle il avoit tant de fois réclamé en présence des juges, et en particulier du comte premier ministre, l'imputation en étoit néanmoins bien fâcheuse pour l'honneur de notre sainte religion. Les circonstances qui servoient à constater l'innocence du confesseur, n'ayant été ni promulguées ni insérées dans les actes publics, devoient bientôt s'oublier; au lieu que les pièces où on le disoit apostat, étoient un monument dont les chrétiens lâches et timides auroient pu abuser, et qui auroit donné aux ennemis de notre religion un motif de lui disputer la gloire d'avoir eu dans Ma Joseph un généreux confesseur de Jésus-Christ.

Ma Joseph sentoit bien ces conséquences. Quoique depuis son rétablissement il continuât d'aller dans nos églises, et de faire une profession publique de la religion chrétienne, néanmoins son mandarinat l'inquiétoit, et lui étoit tellement à charge, qu'il avoit plusieurs fois pensé à s'en défaire pour vivre en simple particulier; mais quelques missionnaires l'en avoient constamment détourné, en lui disant que, puisqu'on le lui avoit donné malgré la résolution où il étoit d'être toujours chrétien, il devoit le conserver; et que s'il le quittoit, il donneroit par là occasion de soupçonner

qu'il en
assauts
seil, M
tiré sa

Cepe
seph au
lui don
trict d'
à deux
après il
qu'il av
dans la
des tro
mahom
avoit su
du dev
faire re
si char
avoit fa
dès qu'
nal du
été obli
il recon
gouver
sence le
seph; n
différen

On

qu'il craignoit d'avoir dans la suite de nouveaux assauts à soutenir. Quoi qu'il en soit de ce conseil, Ma Joseph le suivit, et le bon Dieu en a tiré sa gloire.

Cependant l'Empereur ayant élevé Ma Joseph au grade de *cheou-peï*, le comte ministre lui donna sur le champ cet emploi dans le district d'une maison de plaisance de Sa Majesté, à deux ou trois lieues d'ici: mais peu de jours après il le rappela pour lui rendre le poste qu'il avoit occupé quelques années auparavant dans la ville chinoise de Peking, afin de pacifier des troubles qui étoient survenus parmi les mahométans de ce district. Ma Joseph, qui avoit su autrefois les contenir dans les bornes du devoir, vint à bout, par la douceur, de les faire rentrer dans l'ordre; et le comte en fut si charmé, qu'il lui réitéra la promesse qu'il lui avoit faite de l'élever à un grade supérieur, dès qu'il y auroit une place vacante au tribunal du gouverneur. Sur ces entrefaites, ayant été obligé de partir pour la guerre d'Yun-nan, il recommanda au *Guefou*⁴, son fils, qui étoit gouverneur de Peking, d'exécuter en son absence les promesses qu'il avoit faites à Ma Joseph; mais les dispositions du fils étoient bien différentes de celles du père.

⁴ On appelle *guefou* les gendres de l'Empereur.

Le comte ministre est d'une humeur enjouée et d'un caractère aimable. Depuis vingt-six ans qu'il est à la tête du ministère, il a toujours su se conserver les bonnes grâces de l'Empereur, l'affection des peuples dont il est l'idole, l'estime des grands dont il est le modèle et l'admiration : consommé dans les affaires, il voit tout d'un coup-d'œil ; génie vaste et profond, il embrasse tout, il anime tout, il vient à bout de tout. Comme il connoît mieux que personne les inclinations du maître, il sait aussi mieux que personne la manière dont on doit lui proposer les affaires pour en espérer la réussite ; et comme il réunit à une bonté d'ame peu commune, beaucoup de générosité et de noblesse de sentiments, il a toujours soin de les proposer sous les jours les plus avantageux. Son fils, au contraire, est d'un caractère sombre, inflexible et violent : c'est un jeune homme sans expérience, qui a plus d'ambition que de lumières, plus de fermeté que de talents. Il est toujours pour la rigueur de la loi, et jamais il n'épargne personne. Son père, avant de partir pour la guerre d'Yun-nan, alla se jeter un jour aux pieds de l'Empereur, pour lui demander en grâce de modérer les faveurs qu'il accordoit à son fils, qui étoit, disoit-il, encore trop jeune pour en user avec assez de discrétion ; mais

l'Empereur
de son g
chement
souriant

» t'accus

» même

» quille,

» le feu

» viend

Quant

ne pouv

plier sou

prise lon

de l'Emp

gion chr

respectu

et endur

mort ! D

sents, m

du *guef*

troublér

main, M

du dern

son père

tenu de

bli dans

de se dé

les repr

l'Empereur, qui croyoit que l'excessive rigueur de son gendre venoit d'un trop grand attachement à son service, répondit au père en souriant : « Tu crains apparemment qu'il ne t'accuse aussi, ou bien qu'il ne se fasse à lui-même de fâcheuses affaires ; mais sois tranquille, j'aurai soin de réprimer son ardeur ; le feu de l'âge se rallentira , et l'expérience viendra enfin au secours de la raison. »

Quant à l'affaire de Ma Joseph , le *guefou* ne pouvoit l'oublier. Accoutumé à voir tout plier sous ses volontés , quelle dut être sa surprise lorsqu'ayant dit à l'accusé que l'ordre de l'Empereur étoit qu'il renonçât à la religion chrétienne , celui-ci lui répondit avec une respectueuse fermeté, qu'il n'en feroit rien , et endureroit plutôt les tourments , l'exil et la mort ! Des mandarins infidèles, qui étoient présents, m'ont raconté qu'à ce discours le visage du *guefou* s'alluma de colère, que ses yeux se troublèrent, et que s'il eût eu le pouvoir en main, Ma Joseph auroit été sur le champ puni du dernier supplice ; mais le comte ministre, son père s'étant saisi de l'affaire, et ayant obtenu de l'Empereur que Ma Joseph fût rétabli dans son mandarinat, le *guefou* fut obligé de se désister de ses poursuites, se réservant à les reprendre quand dans la suite il en trou-

veroit l'occasion. En effet, aussitôt après le départ du comte, la place que Ma Joseph avoit occupée au tribunal du gouverneur, étant venue à vaquer, le *guefou*, sans avoir égard aux ordres de son père, donna cette dignité à un autre, et ne cessa depuis de persécuter notre illustre confesseur qui, au lieu de se plaindre d'une injustice si révoltante, remercia le Seigneur des humiliations qu'il lui envoyoit.

A quelque temps de là, le comte ministre, dont la santé s'affoiblissoit tous les jours, étant revenu d'Yun-nan, tomba dans un tel affaïssement, qu'il fut forcé d'interrompre toutes ses occupations : cependant, ayant appris la désobéissance de son fils, il lui en fit des reproches sanglants. Celui-ci, piqué au vif, jura dès lors la perte de Ma Joseph, et lui suscita une nouvelle affaire, par laquelle il vint à bout de son dessein.

Le dimanche de l'octave de l'Ascension, de cette année 1770, et le troisième de la cinquième lune chinoise, après une revue de soldats, Ma Joseph ayant présenté au *guefou* les billets de ceux qui devoient être promus ou changés d'emploi, celui-ci nommant Ma Joseph par son nom, lui dit : Apparemment, *tching-te*, que vous n'allez plus aux églises. Ma Joseph, qui ne s'attendoit pas à cette question, ré-

pond
quelq
qui e
ayant
encor
l'étoit
l'anné
écrit
tienne
réplic
vous
gion
la mo
guefo
avoie
rin tr
oui, j
en fai
même
exam
soir r
dema
prier
sionn
mière
seroie
Le
tre e

pondit, dans la première surprise, qu'il y avoit quelques églises qu'il ne fréquentoit pas, ce qui est effectivement vrai ; mais le *guefou* ayant insisté, et lui ayant demandé s'il étoit encore chrétien, il répondit avec fermeté qu'il l'étoit. Quoi ! reprit le gouverneur, après que l'année précédente tu as assuré l'Empereur par écrit que tu avois abandonné la religion chrétienne, tu la professes encore ! Je ne suis point, répliqua Ma Joseph, l'auteur de l'écrit dont vous me parlez, jamais je n'ai quitté la religion chrétienne, et je la professerai jusqu'à la mort. Cette fermeté piqua d'autant plus le *guefou*, qu'un grand nombre de mandarins en avoient été témoins. Quoi ! dit-il, un mandarin tromper ainsi l'Empereur et lui désobéir ! oui, je vais faire examiner cette affaire pour en faire ensuite le rapport à Sa Majesté ; et en même temps il nomma deux mandarins pour examiner la conduite de Ma Joseph. Dès le soir même je sus ce qui s'étoit passé ; et le lendemain, dès le matin, Ma Joseph m'envoya prier de le recommander aux prières des missionnaires, afin que Dieu lui accordât les lumières, la force et les autres secours qui lui seroient nécessaires.

Le mardi suivant, 29 mai, le comte ministre essuya une nouvelle crise qui fit craindre

pour sa vie. L'Empereur n'en fut pas plutôt instruit, qu'il lui envoya le *guesou*, son fils, pour l'assister. Celui-ci, qui vouloit perdre Ma, fit quelques difficultés; mais enfin il fallut obéir, et il partit pour Yuen-ming-yuen, où étoit son père. L'Empereur donna par *interim* la charge de gouverneur au *Ing-Ta-Jin*, chez qui on transféra tout de suite les sceaux. Cet incident nous fit espérer que l'affaire de Ma Joseph s'assoupiroit et n'iroit pas plus loin; mais le lendemain le comte ministre s'étant trouvé mieux, l'Empereur donna ordre à son fils de reprendre l'emploi de gouverneur; il voulut même que les sceaux du gouvernement fussent portés à Hay-Tien, ce qu'on n'avoit jamais vu auparavant; et afin de ne point gêner le *guesou*, à qui la qualité de gouverneur ne permettoit point de coucher hors de Peking, l'Empereur nomma le *ing-ta-jin* pour y tenir sa place. Quoique le *guesou* eût repris le soin des affaires, néanmoins, comme pendant quelques jours on ne parla plus de rien, nous continuâmes d'être dans la persuasion que l'affaire de Ma Joseph n'auroit pas de suite.

Quoique ce mandarin n'ignorât pas qu'il y avoit des gens chargés d'éclairer ses démarches, il fréquentoit à son ordinaire les églises autant que son emploi pouvoit le lui permettre. Le 5

juin, se
il sorti
entend
voyés
lège de
jour-là
le port
ne com
mais, d
de man
montoit
qu'effe
qu'un m
sus les
sont co
qu'ils v
ligion e
deman
l'église.
répond
Joseph
Les deu
toient s
au trib
Joseph
loit sou
ôté de
qu'il h

juin, seconde fête de la Pentecôte, à peine fut-il sorti de l'église du collège où il étoit allé entendre la messe, que deux mandarins, envoyés par le *guesou*, allèrent à la porte du collège demander si Ma Joseph étoit venu ce jour-là à l'église. Celui qui remplaçoit alors le portier, répondit tout naturellement qu'il ne connoissoit pas celui dont on lui parloit; mais, comme on le lui désigna par son degré de mandarinat, par sa figure, par la mule qu'il montoit et les domestiques qui le suivoient, il dit qu'effectivement il étoit venu et qu'il n'y avoit qu'un moment qu'il s'en étoit retourné. Là-dessus les deux mandarins demandent à entrer et sont conduits chez le catéchiste, à qui ils disent qu'ils viennent pour se faire instruire de la religion chrétienne, et dans la conversation ils demandent si Ma Joseph est venu le matin à l'église. Le catéchiste, qui ne soupçonnoit rien, répondit que ce jour-là il n'avoit pas vu Ma Joseph, mais qu'il y venoit habituellement. Les deux mandarins ayant su ce qu'ils souhaitoient savoir, allèrent du collège directement au tribunal, c'est-à-dire à la maison de Ma Joseph, où ils apprirent de lui-même qu'il alloit souvent à l'église pour prier; qu'il avoit ôté de chez lui les tablettes de ses ancêtres; qu'il honoroit les images des chrétiens; qu'il

plutôt
on fils,
re Ma,
fallut
en, où
erim la
hez qui
et inci-
Joseph
le len-
mieux,
rendre
ne que
ortés à
aupar-
gue-
ermet-
Empe-
place.
les af-
elques
conti-
affaire
qu'il y
rches,
autant
Le 5

y invitoit de temps en temps les Européens , et que tout récemment encore le P. Bernard y étoit allé pour donner la communion à toute sa famille. Ma Joseph ayant avoué naturellement tous ces différens points , les deux mandarins lui dirent qu'ils alloient sur-le-champ en faire le rapport au *guefou*, qui étoit dans la résolution d'en informer l'Empereur. Cependant les Européens espéroient que, dans les circonstances présentes, le gouverneur ralentiroit ses poursuites. La maladie du comte ministre, son père, le mécontentement que l'Empereur avoit fait paroître l'année dernière, lorsqu'on lui présenta des accusations contre les chrétiens, l'embaras actuel des affaires de l'Yun-nan, la réputation de mandarin habile et intègre dont jouissoit Ma Joseph, les services que son fils unique avoit rendus à l'état pour la défense duquel il étoit mort les armes à la main : toutes ces raisons, jointes à beaucoup d'autres, leur paroissoient suffisantes pour rassurer les chrétiens; mais le dimanche suivant, 10 juin, le procès fut fait à Ma Joseph, et la sentence promptement exécutée. Voici ce qu'un de ses cousins-germains m'a dit de la manière dont le *guefou* avoit obtenu l'arrêt de condamnation.

Le 9 de juin, le *guefou* dit de vive voix à

l'Emp
nière
avoit
qu'en
nonce
core
ravan
y prie
les tal
subst
ligion
Euro
mille,
Après
précis
le gen
au m
avoit
s'acqu
soit p
Le gu
cune
tranq
tinua
n'est
Pou-
hoa, i
ver c

l'Empereur que *Tching-Te*, à qui l'année dernière Sa Majesté avoit fait grâce, et qu'elle avoit même rétabli dans sa dignité en conséquence de la promesse qu'il avoit faite de renoncer à la religion chrétienne, professoit encore cette religion aussi publiquement qu'auparavant; qu'il alloit assidument aux églises pour y prier; que dans sa maison on ne voyoit plus les tablettes de ses ancêtres, et qu'il leur avoit substitué les images et autres marques de la religion chrétienne, et qu'enfin il invitoit les Européens chez lui, pour y faire, avec sa famille, les exercices de cette même religion. Après cet exposé, dont je ne donne que le précis, il supplioit Sa Majesté de déterminer le genre de punition qu'on devoit faire subir au mandarin. L'Empereur s'informa s'il n'y avoit rien autre chose contre *Tching-Te*; s'il s'acquittoit bien de son emploi; s'il ne se laissoit pas corrompre par argent ou par présents. Le *guefou* répondit qu'il n'avoit là-dessus aucune plainte contre *Tching-Te*. Laisse-le donc tranquille, dit l'Empereur au *guefou*; en continuant de professer la religion chrétienne, il n'est pas proprement rebelle à mes ordres; *Pou-ko-che-Pou-chun-tchi*, *pou-ting-ngo-ty-hoa*, il a seulement manqué d'exactitude à observer ce que je lui avois dit; pourquoi donner à

une bagatelle l'importance d'une grande affaire?

Le *guefou* n'insista pas davantage, mais il fit préparer un placet, que le lendemain matin 10 juin, dimanche de la Trinité, il présenta lui-même à l'Empereur, en lui disant que c'étoit bien malgré lui qu'il revenoit à la charge au sujet de *Tching-Te*; mais que, s'il n'accusoit pas juridiquement ce mandarin, il seroit sûrement accusé lui-même par d'autres magistrats, de manquer aux obligations de sa charge; qu'il avoit déjà souvent entendu les plaintes que faisoient plusieurs de ces magistrats, sur la désobéissance de *Tching-Te*, qui, après avoir si solennellement promis l'année dernière, de quitter la religion chrétienne, avoit encore l'audace de la professer aussi ouvertement qu'auparavant; que ces mêmes magistrats, indignés de voir l'autorité de l'Empereur ainsi lésée par une désobéissance aussi formelle, ne manqueroient point de porter l'affaire aux tribunaux, qui ne pourroient s'empêcher de juger *Tching-Te* suivant la rigueur des lois; qu'il prioit Sa Majesté de prévenir par son jugement celui des magistrats; et qu'enfin si, pour satisfaire sa clémence, elle vouloit lui faire grâce de la vie, il la prioit, pour venger l'honneur du trône et les lois violées, d'envoyer *Tching-Te* en exil.

S'i
ques
Josep
créat
par la
ses b
pereu
des tr
la se
» m'a
» pub
» que
» riter
» lois
» tôt
» grâc
» qui
» pou
» et e
» escl
» ce p
matin
de cet
Le
tin, c
messe
à huit
tribun

S'il est vrai qu'il y eût effectivement quelques magistrats qui voulussent agir contre Ma Joseph , ce ne pouvoient être que quelques créatures du *guesou* , qui voyoient bien que par là ils lui feroient leur cour , et gagneroient ses bonnes grâces. Quoi qu'il en soit , l'Empereur , qui s'attendoit à recevoir les requêtes des tribunaux , accepta le placet , et prononça la sentence dont voici l'abrégé : « Tching-Te » m'ayant trompé en continuant de professer » publiquement la religion chrétienne , à laquelle il m'avoit promis de renoncer , mériteroit d'être puni suivant la rigueur des lois ; mais , comme ce mandarin a péché plutôt par simplicité que par malice , je lui fais grâce de la vie. Qu'il soit traduit aux grands qui sont à la tête du tribunal de la guerre , pour être battu de soixante coups de bâton , et ensuite envoyé à *Ily* , où il sera donné en esclavage à quelques-uns des seigneurs de ce pays. » Cette sentence fut prononcée le matin du dimanche de la Trinité , 10 juin de cette année 1770.

Le lendemain 11 juin , à cinq heures du matin , comme je venois de célébrer la sainte messe , un chrétien vint me dire que la veille , à huit heures du soir , un commissionnaire du tribunal du gouverneur étoit venu chez lui ,

pour le charger de m'avertir que Ma Joseph avoit été saisi dans son propre tribunal et enchaîné, pour être envoyé en esclavage à Ily, après avoir été battu de soixante coups de pantse. Aussitôt j'envoyai chez Ma Joseph et ailleurs, pour savoir au juste comment la chose se termineroit; mais, vers les huit heures du matin, le commissionnaire du tribunal du gouverneur vint me dire, qu'en conséquence de la sentence portée contre Ma Joseph, ce mandarin avoit été saisi et conduit à Yuen-ming-yuen, ce qui étoit contre l'ordre de l'Empereur, puisque l'intention de ce prince étoit que le prétendu coupable fût traduit au tribunal de la guerre. Le commissionnaire ajouta qu'on avoit fait conduire avec lui les différents instruments de supplices qui servent à tourmenter les criminels lorsqu'on les applique à la question. Cet appareil menaçant nous fit craindre que Ma Joseph ne fût pas le seul à qui on en voulût, et que ce ne fût-là que comme le prélude d'une persécution générale. Mais, grâces à Dieu, à midi, Ma Joseph étoit déjà de retour à Pekin, et tout étoit fini. Ce généreux confesseur a été la seule victime, ou plutôt le seul qui ait eu occasion de triompher, et qui ait réellement triomphé de la manière la plus glorieuse et la plus consolante

pour
qui s'
ses frè
person
enfin
ocula
Ma
ming-
l'éte,
soixan
le con
après
tien o
geroit
chréti
le gu
pantse
quest
les m
et, ap
sans c
lée,
assez
l'anne
» née
» qui
» écr
» fro

pour notre sainte religion. Voici le détail de ce qui s'est passé à son occasion ; je le tiens de ses frères, de ses parents, de ses amis, des personnes que j'avois chargées de m'instruire, enfin des infidèles mêmes qui ont été témoins oculaires.

Ma Joseph étant arrivé enchaîné à Yuen-ming-yuen , où l'Empereur et sa cour passent l'été, fut conduit en présence du *guesou*, qui, de soixante coups de pantse auxquels la sentence le condamnoit, lui en fit d'abord donner trente, après quoi il lui demanda *s'il étoit encore chrétien ou non*. Ma Joseph répondit qu'il ne changeroit point, et qu'il professeroit la religion chrétienne jusqu'à la mort. Sur cette réponse, le *guesou* lui fit encore donner dix coups de pantse ; ensuite il fit à Ma Joseph les mêmes questions qu'auparavant ; et celui-ci lui fit aussi les mêmes réponses ; on continua de frapper ; et, après que les soixante coups furent donnés, sans que la constance du confesseur fût ébranlée, le *guesou* s'étant fait apporter un cahier assez épais qui contenoit l'interrogatoire de l'année précédente, il dit à Ma Joseph : « L'année dernière tu as promis à l'Empereur que tu quitterois la religion chrétienne ; tes réponses écrites dans ce cahier en font foi : de quel front as-tu donc osé tromper ainsi l'Empe-

» reur ? » Ma Joseph répondit modestement à ce reproche : « Guefou , permettez-moi de » vous dire que mes réponses de l'année dernière ne peuvent remplir un si gros cahier : » s'il y est écrit que je promets d'abandonner la » religion chrétienne, c'est par une main » étrangère, et non par la mienne. Je n'ai ja- » mais ni dit, ni écrit, que je voulois renoncer » à la foi que j'ai embrassée. » Le *guefou* n'avoit garde de continuer un pareil interrogatoire, qui auroit évidemment démontré sa fourberie. D'ailleurs, comme il avoit lui-même fait exécuter la sentence portée contre Ma Joseph, et qu'il ne lui étoit plus libre de le faire souffrir davantage, il ordonna qu'on le conduisit au lieu de son exil.

Ma Joseph fut aussitôt mené à Peking pour être présenté au *ping-pou* ou tribunal de la guerre, qui est chargé de toutes les expéditions concernant les exilés et les voyages qui se font par autorité publique. Quoique ses meurtrissures lui causassent de très vives douleurs, la joie qu'il avoit d'avoir souffert pour une si bonne cause éclatoit sur son visage, et sembloit animer toutes ses paroles. Les mandarins du *ping-pou*, bien loin de le traiter en criminel, eurent pour lui toutes les considérations que la nature inspire envers un innocent

persé
les d
mille
tit le
roien
de la
dans
épous
et de
festin.
sur so
toit a
lorsqu
devant
recom
ses pe
mérito
soient
elles v
à quel
en son
vemen
noient
» disoi
» dre c
» toire
» je l'a
» l'avie

persécuté. Ils voulurent qu'il allât chez lui faire les derniers adieux à son épouse et à sa famille, et lui dirent qu'il suffisoit qu'il partit le lendemain, afin que, quand ils reverroient le *guesou*, ils pussent lui rendre compte de la procédure. Ma Joseph se transporta donc dans sa maison, où se trouvoient alors son épouse, sa bru, et la plupart de ses parents et de ses amis qui lui avoient fait préparer un festin. Aussitôt qu'il parut, chacun le félicita sur son bonheur. Son épouse surtout souhaitoit ardemment de partager son sort; car, lorsque Ma Joseph fut saisi pour être conduit devant le *guesou*, elle lui avoit instamment recommandé de dire que sa femme, sa bru et ses petites-filles étoient chrétiennes, et qu'elles méritoient le même sort que lui. Toutes lui faisoient de tendres reproches sur son oubli: elles vouloient aller au *ping-pou* pour obtenir, à quelque prix que ce fût, de pouvoir le suivre en son exil. Mais Ma Joseph leur représenta vivement qu'en agissant de la sorte, elles prévenoient la volonté de Dieu. « La volonté de Dieu, » disoit-il, est que je parte, puisque c'est l'ordre de l'Empereur. Si, dans mon interrogatoire, j'eusse eu occasion de parler de vous, » je l'aurois certainement fait comme vous me » l'aviez demandé; mais Dieu ne l'a pas voulu:

» contentez-vous d'adorer ses desseins ; si vous
 » obtenez de me suivre , vous ferez votre vo-
 » lonté et non la sienne. Souvenez-vous donc
 » que nous n'aurons, vous et moi, de consolation
 » qu'en nous soumettant à ses décrets. » Son
 épouse se rendit à ces raisons, et se consola dans
 l'espérance de le revoir dans le ciel. Mais, tandis
 que sa famille et ses amis se livroient aux trans-
 ports de joie que leur inspiroit la généreuse
 constance du confesseur, celui-ci fit réflexion
 que si le *guesou* venoit à savoir ce qui se passoit
 chez eux , il étoit à craindre que les officiers
 de justice , entre les mains desquels il avoit été
 remis, ne fussent rigoureusement punis ; en
 conséquence , il prit le parti d'aller ce jour-là
 même coucher hors de la ville. Ses parents et
 ses amis ayant approuvé son dessein , envoyè-
 rent aussitôt préparer une auberge à quelque
 distance de Pekin , pour y aller eux-mêmes
 passer la nuit avec Ma Joseph. Les officiers
 de justice , à qui il avoit été consigné , étoient
 ses inférieurs et comme lui officiers de police
 et du tribunal du gouverneur. Lorsque Ma Jo-
 seph entra chez lui , on voulut lui ôter ses
 chaînes ; quand il se disposa à en sortir , au-
 cun d'eux ne voulut les lui remettre. Ma Joseph
 eut beau insister sur la rigueur de la loi à la-
 quelle il vouloit obéir, et sur le danger qu'ils

cour
 dégu
 les o
 pris
 com
 pas
 com
 en o
 sure
 humi
 rent
 donn
 » dit
 » ron
 » je
 » c'es
 » pro
 Lors
 perso
 se les
 là dés
 que le
 digni
 darin
 porte
 tranc
 le Di
 je les

couroient eux-mêmes s'il paroissoit en public dégagé de ses fers : tous répondirent que les chaînes n'étoient que pour s'assurer d'un prisonnier ; mais que, connoissant sa probité comme ils la connoissoient, ils ne croyoient pas devoir s'en servir pour lui. Cependant, comme il insista encore en disant que la loi en ordonnoit l'usage, non seulement pour s'assurer des prisonniers, mais encore pour leur humiliation, qui est leur châtiment, ils le prièrent de consentir au moins à ce qu'on lui en donnât de plus légères. « A la bonne heure, » dit Ma Joseph, des chaînes plus légères seront toujours des chaînes, et en les portant » je serai toujours dans les termes de la loi ; » c'est le Dieu que je sers et la religion que je » professe, qui veulent que j'obéisse à cette loi. » Lorsqu'on lui eut apporté les chaînes, comme personne ne vouloit les lui mettre, il les prit et se les mit lui-même au cou, en disant : Ce sera là désormais mon *sou-tchou* (espèce de chapelet que les mandarins portent au cou en signe de leur dignité) : hier encore je portois celui de mandarin ; mais, pendant près de trente ans que je l'ai porté, je n'ai jamais été ni si content, ni si tranquille que je le suis avec mes fers ; c'est le Dieu que j'adore, et pour la défense duquel je les porte, qui me donne cette consolation.

Outre les esclaves ordinaires que la plupart des familles tartares ont à leur service, les lois veulent qu'elles aient encore, et surtout les familles de mandarins, des esclaves qui, par leur condition, ne puissent quitter leur maître sans se rendre coupables d'un crime capital. Ma Joseph avoit des familles esclaves qu'il avoit rendues chrétiennes; et, comme la sentence portée contre lui ne regardoit uniquement que sa personne, et qu'il n'y avoit aucune confiscation de ce qui lui appartenoit, il auroit eu droit d'emmener au moins une partie de ses esclaves pour le servir dans son lieu d'exil, quoique lui-même y dût être en esclavage. C'est une chose ordinaire ici, de voir des esclaves servis par d'autres esclaves, qui quelquefois sont plus riches que les maîtres dont ils dépendent; mais Ma Joseph étoit bien éloigné d'en user ainsi avec les siens. Dès qu'il fut condamné et qu'il fut arrivé au *ping-pou* pour être de là envoyé en exil, son premier soin fut de donner la liberté à ses esclaves, et pour prévenir les difficultés qu'on auroit pu leur faire dans la suite, il fit un écrit qu'il signa et qu'il fit agréer par le tribunal qui l'avoit condamné. Par cet écrit, il les déclaroit libres et maîtres de disposer d'eux-mêmes. Le confesseur ne perdit rien à ce trait de générosité; car

ses ge
auroie
ne le p
tuellen
pouvo
Quelq
la reli
dèrent
volont
que ce
ne l'en
de ses
recom
lorsqu

Ily,
éloign
chère
parer
dans u
un vra
un spe
tants
aller d
de la
juridic
aimé
et des
celui

ses gens, qui l'aimoient comme leur père, auroient tous voulu le suivre; mais Ma Joseph ne le permit qu'à un seul qui le suivoit habituellement, et qui n'étant point encore marié, pouvoit s'expatrier sans aucun inconvénient. Quelques-uns des soldats qu'il avoit gagnés à la religion, quelques infidèles même demandèrent à le suivre: le tribunal l'auroit accordé volontiers. Ma Joseph s'y opposa, en disant que celui qu'il avoit choisi lui suffisoit, et qu'il ne l'emmenoit que pour le rendre dépositaire de ses dernières volontés, et le charger de le recommander aux prières des missionnaires lorsque Dieu auroit disposé de ses jours.

Ily, terme de l'exil de Ma Joseph, étant éloigné de Peking de quatorze cents lieues, sa chère épouse avoit eu soin de lui faire préparer une charrette. Ma Joseph y monta comme dans un char de triomphe. Ce fut effectivement un vrai triomphe pour lui et en même temps un spectacle bien attendrissant pour les habitants des différentes rues qu'il traversa, pour aller de la maison où il logeoit jusqu'aux portes de la ville. Tous ces quartiers étoient de la juridiction de Ma Joseph, qui y étoit respecté, aimé et, pour ainsi dire, adoré des marchands et des artisans. Quelle fut leur surprise, lorsque celui qu'ils voyoient tous les jours et qu'ils

avoient encore vu la veille parcourir leurs rues orné des marques de sa dignité , et escorté de soldats pour lui faire honneur , ils le virent passer chargé de chaînes , et accompagné de ces mêmes soldats qui le conduisoient en esclavage ! Tous accoururent en foule , baignés de leurs larmes , et remplissant l'air de leurs cris et de leurs gémissements. « Pourquoi donc , » disoient les uns , nous enlève-t-on notre bon » mandarin ? Quelle faute a-t-il faite ? On l'accuse d'être chrétien ; mais si tous les chrétiens lui ressemblent , il seroit à souhaiter » que tous les mandarins le fussent. Si le » fou vouloit sévir contre quelqu'un , pourquoi » a-t-il choisi celui-ci ? n'en connoît-il point » d'autres qui méritent plus justement sa colère ? » On n'entendoit que des éloges de son intégrité , de son affabilité , du talent qu'il avoit de gagner les cœurs , de terminer les différens et de faire régner le bon ordre. Quelques-uns se mettoient à genoux et lui faisoient leurs derniers adieux ; les uns lui présentoient des rafraichissemens , les autres lui offroient , dans toute la sincérité de leur cœur , de quoi lui rendre la vie plus douce dans son lieu d'exil : mais Ma Joseph n'avoit garde d'emporter d'eux autre chose que leurs regrets. Les soldats qui conduisoient le confesseur étant pénétrés des

mém
pouv
laisse
depu
au be
cette
occa
il ét
rece
pres
rains
nant
qui
plus
ceux
bien
l'en
cont
de
chos
sanc
pre
avo
lair
de
der
tirá
mu

mêmes sentiments que cette multitude, ne pouvoient se déterminer à la faire retirer pour laisser le passage libre: mais Ma Joseph, qui depuis plusieurs années veilloit à la police et au bon ordre de ces quartiers, fit bientôt cesser cette émeute qui ne s'étoit élevée qu'à son occasion. En témoignant au peuple combien il étoit sensible aux marques d'amitié qu'il en recevoit, il lui dit que la religion chrétienne prescrivant une obéissance entière aux souverains et à ceux qui les représentent, et ordonnant de ne point vouloir de mal à ceux même, qui nous en font, on ne pouvoit lui faire une plus grande peine que d'accuser d'injustice ceux qui avoient contribué à son sort; que, bien loin de s'en affliger, on devoit au contraire l'en féliciter, puisque lui-même en étoit très-content et qu'il le regardoit comme le comble de son bonheur. Il ajouta plusieurs autres choses pour marquer au peuple sa reconnoissance, et finit par lui représenter que ces preuves d'attachement dont il l'honoroit, avoient quelque apparence d'émeute populaire, et pouvoient par là même occasionner de nouveaux troubles; il demanda donc, pour dernière marque d'amitié, que chacun se retirât chez soi. Après bien des instances cette multitude se rendit, mais en pleurant sur le

sort du grand homme qu'elle perdoit ; mais à peine le mandarin eut-il fait cent pas , que dans le quartier suivant recommença la même scène, et ainsi de quartier en quartier, jusqu'à ce que Ma Joseph, après tant de retardements, sortit enfin de la ville et se rendit à l'auberge qui lui avoit été préparée à quelque distance de là.

Il y trouva grand nombre de parents et d'amis et en particulier sa chère épouse, qui l'y attendoient. Comme les plaies dont il étoit couvert lui causoient de très vives douleurs, on s'efforça de les adoucir, et toute la nuit se passa à féliciter Ma Joseph sur son bonheur. Ses parents, ses amis mêmes lui promirent de le suivre dans peu, s'ils en trouvoient l'occasion. Le lendemain matin, 12 juin, suivant qu'on étoit convenu, un prêtre chinois vint entendre sa confession et lui donna la communion; après quoi, muni de ce saint viatique, Ma Joseph congédia tous ceux qui l'avoient accompagné, et se mit en chemin pour se rendre au lieu de son exil. Son épouse auroit bien souhaité l'accompagner pendant quelques journées; mais Ma Joseph ne le voulut pas permettre, et elle fut obligée de revenir à Pekin avec tous ceux qui l'avoient suivie. Quoique pendant le peu de temps qu'elle eut pour faire les préparatifs du voyage de son époux, elle eût songé

à le po
adouci
elle fut
certain
froids
d'épro
elle av
affaire
d'avoit
selon
de très
de par
lui fait
délipé
seroit
à Dieu
autres
partie
envoy
les do
tendit
qui se
l'eut
repro
de ce
voulu
porta
» il,

à le pourvoir de ce qu'elle pensoit devoir lui adoucir un peu ses souffrances, néanmoins elle fit réflexion qu'elle auroit dû lui donner certains habits pour le prémunir contre les froids rigoureux qu'il ne pouvoit manquer d'éprouver dans son lieu d'exil. D'ailleurs, elle avoit oublié de le consulter sur certaines affaires de famille sur lesquelles elle désiroit d'avoir son avis. Mais, comme elle savoit que, selon l'usage, son époux ne devoit faire que de très petites journées, elle conçut le dessein de partir le lendemain pour aller le joindre et lui faire encore ses derniers adieux. Après avoir délibéré quelque temps si cette démarche ne seroit pas trop humaine et ne déplairoit pas à Dieu, sa tendresse l'emporta enfin sur les autres considérations, et le 13 au matin étant partie avec un de ses parents, après nous avoir envoyé un domestique pour nous communiquer les doutes qu'elle avoit eus et dont elle n'attendit point la décision, elle atteignit son époux qui se reposoit au pied d'un arbre. Celui-ci ne l'eut pas plus tôt aperçue, qu'il lui fit de tendres reproches sur ce qu'elle paroissoit avoir si peu de confiance en la divine Providence; il ne voulut point accepter les habits qu'elle lui portoit. « Les gens du pays où je vais, lui dit-il, trouvent bien le moyen de se garantir du

» froid qu'ils y éprouvent; je me ferai à leur
 » manière. » En même temps il remit à son
 épouse une montre qu'il avoit, et une petite
 provision de tabac, de thériaque, et de diffé-
 rens remèdes qu'on lui avoit faite sans qu'il
 s'en aperçut, et ne se réserva que ce qui lui
 étoit absolument nécessaire pour panser ses
 plaies actuelles. Il se reposa du reste sur les
 soins paternels du Dieu qu'il avoit confessé.
 Une seule chose l'inquiétoit, c'étoit la crainte
 que beaucoup d'autres chrétiens ne fussent
 persécutés à son occasion; mais, comme on
 l'assura que tout étoit tranquille, il se pros-
 terna pour en remercier le Seigneur, et, après
 avoir exhorté son épouse à prendre soin de sa
 bru actuellement veuve, à veiller à ce que ses
 petites-filles fussent bien instruites de leur
 religion et dans la suite mariées à des chrétiens
 vertueux et exemplaires, il la congédia en lui
 disant qu'il ne convenoit pas qu'elle l'accom-
 pagnât davantage, vu que, malgré la liberté
 qu'on lui laissoit, il comptoit aller passer la
 nuit en prison, parce qu'il vouloit, autant
 qu'il le pourroit, observer toutes les lois pres-
 crites pour les criminels qu'on mène en escla-
 vage. Il n'avoit plus d'espérance de revoir ses
 parents, à moins que quelqu'un d'eux ne fût
 envoyé au lieu de son exil; mais deux jours

après
 nomm
 d'Yun
 qui av
 des me
 dont l
 Voici
 de son

Ma
 accom
 ce ne p
 prison
 le disti
 pas, la
 lui fire
 seph².
 les sou
 connu
 courut
 « O m
 » dans
 » cions
 conter
 » est l

¹ L'
 homme
² En
 de s'ap

après il rencontra un de ses cousins-germains nommé *Ma Jobe*, qui revenoit de la guerre d'Yun-nan à la tête d'une troupe de soldats qui avoient échappé au carnage ¹. Du nombre des morts, étoit le fils unique de *Ma Joseph*, dont *Ma Jobe* rapportoit les tristes restes. Voici ce que ce dernier m'a raconté lui-même de son entrevue avec le confesseur.

Ma Jobe ayant aperçu de loin une charrette accompagnée de soldats, comprit bien que ce ne pouvoit être que la charrette de quelque prisonnier de conséquence. Il ne put d'abord le distinguer. Mais, après avoir avancé quelques pas, la taille, l'air et le maintien du prisonnier lui firent soupçonner que c'étoit son frère *Joseph* ². A mesure que la charrette approchoit, les soupçons augmentoient ; enfin *Ma Jobe* reconnut le prisonnier ; il descendit aussitôt et courut à lui en s'écriant les larmes aux yeux : « O mon cher frère, qui a pu vous réduire » dans ce triste état où je vous vois ? — Remercions le bon Dieu », dit *Ma Joseph* d'un air content et tranquille, « je suis chrétien ; tel » est le crime dont on m'accuse ; je n'ai pas

¹ L'Empereur a perdu plus de quarante mille hommes dans cette guerre.

² En Chine les cousins-germains sont dans l'usage de s'appeler frères.

» voulu renoncer à ma religion, voilà pour-
» quoi je suis exilé » : il lui raconta ensuite
tout ce qui s'étoit passé. A ce récit, Ma Jobe,
transporté de joie, eut bientôt essuyé ses larmes,
et s'écria plusieurs fois, *ta-hi!* (Mon cher
frère, je vous félicite). Comme les soldats qui
conduisent un prisonnier en exil, se relèvent
à chaque poste par où il passe, ceux qui étoient
alors chargés de Ma Joseph et qui n'avoient
point été témoins de ce qui s'étoit passé les
jours précédents, furent, ainsi que les sol-
dats tartares à la tête desquels étoit Ma Jobe,
étrangement surpris de voir un exilé con-
tent de porter ses chaînes, et leur firent son
frère le féliciter à ce sujet avec tant d'empres-
sement et d'ardeur. Mais leur surprise dut bien
plus augmenter, lorsque Ma Joseph racontant
en détail tout ce qui s'étoit passé dans son af-
faire, Ma Jobe lui fit de tendres reproches de
ce qu'il l'avoit oublié et ne lui avoit pas
procuré le même bonheur. « Ne suis-je pas
» votre frère, lui disoit-il, et, puisqu'on vous
» exile parce que vous êtes chrétien, ne deviez-
» vous pas dire que vous aviez un frère chré-
» tien comme vous, et qui par conséquent de-
» voit subir le même sort »? Ma Joseph l'as-
sura que dans cette dernière affaire en consé-
quence de laquelle il venoit d'être exilé, on

lui ave
n'avoit
mille;
avoit
soit de
soit de
sa fam
avoit e
Dieu n
sent on
Jobe lu
Provid
manque
suivre.
blables
admirat
se sépar
trente d
frère de
souveni
disant q
es prié
frère, il
le ramas
» vous
» que n
» pour
» veux

lui avoit fait trop peu d'interrogations, et qu'il n'avoit pas eu l'occasion de parler de sa famille; mais que, dans les interrogatoires qu'il avoit subis l'année dernière aux tribunaux, soit des ministres d'état, soit du gouverneur, soit des crimes, il avoit dit plusieurs fois que sa famille étoit chrétienne, mais qu'on n'y avoit eu aucun égard; que la volonté du bon Dieu n'avoit pas été que d'autres que lui fussent compris dans sa disgrâce. Sur quoi Ma Jobe lui dit, que, si dans la suite la divine Providence en faisoit naître l'occasion, il ne manqueroit pas d'en profiter pour pouvoir le suivre. Après quelques autres entretiens semblables, que les assistants entendoient avec admiration, les deux troupes se disposèrent à se séparer. Ma Jobe, tirant alors un rouleau de trente onces d'argent qui lui restoit, pria son frère de l'accepter comme une marque de son souvenir. Ma Joseph refusa cette somme en disant qu'il n'avoit besoin que du secours de ses prières, et, malgré les instances de son frère, il jeta l'argent au milieu du chemin. Jobe le ramassant, dit à Joseph : « Quoi, mon frère, vous ne voulez donc pas que je vous suive et que nous nous revoyons dans le ciel ! C'est pour cela même, lui dit Joseph, que je ne veux point de votre argent qui mettroit peut-

» être quelque obstacle à ce que nous y arri-
 » vions. Mais, lui dit Jobe, ce peu d'argent
 » que je vous offre, je vous l'offre comme un
 » gage des efforts que je me propose de faire
 » pour partager votre bonheur; un gage de
 » résolution à défendre notre sainte religion au
 » péril de notre liberté et même de notre
 » vie. A ce titre, répliqua le confesseur, je re-
 » çois votre argent : n'oubliez pas votre pro-
 » messe, et tâchons l'un et l'autre de nous re-
 » voir dans le ciel. » Ce furent-là les derniers
 adieux de ces deux respectables frères.

Je vous ai dit que Ma Jobe rapportoit les
 restes du fils unique de Ma Joseph, qui étoit
 mort à la guerre. L'usage est parmi les Tar-
 tares qu'on rapporte le cadavre de ceux qui
 restent sur le champ de bataille, ou bien si
 cela ne se peut, quelque chose qui leur appar-
 tenoit et dont ils se servoient lorsqu'ils ont
 péri, comme la tresse de leurs cheveux, l'an-
 neau dont ils se servoient pour tirer de l'arc;
 ou, en cas qu'on ne puisse rien avoir du mort,
 on met son nom par écrit dans une espèce de
 cercueil qui se porte à la famille aux frais de la
 bannière, laquelle même fournit un homme
 pour l'accompagner. La famille ayant reçu ce
 cercueil, que le cadavre y soit ou non, fait les
 obsèques avec les mêmes cérémonies que si le

cadav
 d'arg
 la ve
 se pa
 n'avo
 n'y a
 billet
 Il au
 vrir e
 qu'il
 respe
 On d
 pria
 l'inhu
 Ce
 ans q
 chism
 Andre
 de la
 rendo
 assein
 tartar
 cices
 quoit
 ligion
 de su
 son a
 dans

cadavre y étoit. L'Empereur fournit une somme d'argent déterminée pour le convoi, et fait à la veuve une pension en riz et en argent, qui se paye exactement tous les mois. Comme on n'avoit pu rien avoir du fils de Ma Joseph, il n'y avoit précisément dans le cercueil qu'un billet sur lequel le nom du défunt étoit écrit. Il auroit été inutile au confesseur de faire ouvrir ce cercueil, même de le voir; mais, lorsqu'il fut porté à la famille, on le reçut avec respect et on lui rendit les devoirs accoutumés. On distribua des aumônes considérables; on pria Dieu pour le repos de son ame, et on l'inhuma selon l'usage.

Ce fils se nommoit *André*. Il y a vingt-cinq ans que, comme j'étois chargé de faire le catéchisme aux enfants du district de notre église, André, quoique sa maison fût fort éloignée de la nôtre et même hors de notre district, se rendoit néanmoins exactement à toutes les assemblées, sans que les études de la langue tartare, de la littérature chinoise et des exercices militaires auxquelles son père l'appliquoit, l'empêchassent de s'instruire de sa religion. C'étoit aussi l'intention de son père et de sa mère, qui avoient encore plus à cœur son avancement dans la vertu que son progrès dans les sciences du pays. Comme dans ce

temps-là je fus appelé à la maison de plaisance où Sa Majesté passe l'été, pour y faire construire différentes machines hydrauliques, et que je ne venois à Pekin que très-rarement, ce ne fut que cinq ou six ans après que je commençai à connoître le mérite du jeune André. Un jour, quelques-uns des mandarins avec qui mon emploi m'obligeoit de passer une partie de la journée, faisoient l'éloge d'un jeune tartare qu'ils disoient parler et écrire en cette langue avec beaucoup de délicatesse et de facilité : ce qui est d'autant plus à remarquer, que les Tartares qui sont actuellement à la Chine ne parlent dans leur jeunesse que la langue chinoise, et que ce ne sont guère que ceux qui veulent s'avancer dans les emplois, qui, dans la suite, font une étude sérieuse de la langue de leur pays. Ils ajoutoient qu'il étoit chrétien, et qu'ils l'avoient vu parler de la religion chrétienne d'une manière engageante et persuasive. Quoiqu'ils me disent que ce jeune homme étoit de la famille des Ma, néanmoins, comme ils ne me le désignoient que par son nom tartare, que je ne connoissois André que par son nom de baptême, et que d'ailleurs je savois qu'il étoit encore fort jeune, j'avois peine à croire ce qu'on m'en racontoit. Quelques jours après

je me
B. Des
pour s.
dit que
geoit q
mérito
entend
Dieu u
des plu
noncer
à conno
cédoit
instruit
hydrau
Pekin,
Ma And
même d
Dès c
placé d
former
cupatio
il l'emp
sa religi
les chré
devoir,
lités. C
revenus
disposit

je me rendis à Pekin; je m'adressai au feu P. Desrobert, alors supérieur de notre maison, pour savoir ce qui en étoit. Ce père me répondit que, suivant tout ce que je lui disois, il jugeoit qu'on avoit eu en vue Ma André, qui méritoit effectivement l'éloge que j'en avois entendu; que ce jeune homme, ayant reçu de Dieu un esprit solide et droit, une mémoire des plus heureuses et un talent admirable de s'énoncer avec grâce, s'étoit tellement appliqué à connoître notre sainte religion, qu'il ne le cédoit à aucun de nos catéchistes les mieux instruits. Lorsque dans la suite, mes ouvrages hydrauliques étant finis, je vins demeurer à Pekin, j'examinai de si près la conduite de Ma André, que je me convainquis par moi-même de la vérité de ce qu'on m'en avoit dit.

Dès qu'André eut atteint l'âge requis, il fut placé dans un tribunal pour y travailler et s'y former aux affaires. Tout le temps que ses occupations au tribunal lui laissoient de libre, il l'employoit à s'instruire de plus en plus de sa religion, à exhorter les fidèles, à instruire les chrétiens ignorants, ou à les ramener à leur devoir, et à aider les pauvres de ses libéralités. Comme sa famille étoit à son aise, les revenus de son emploi qu'on lui laissoit à sa disposition, bien loin de les employer à des

divertissements qu'on permet et qu'on approuve même dans les personnes de son âge, il ne s'en servoit que pour de bonnes œuvres. Il avoit acheté près de notre église une maison pour y retirer les pauvres chrétiens qui n'ont ni feu ni lieu, et à qui leurs infirmités ne permettent pas d'aller eux-mêmes demander l'aumône. Souvent je l'ai vu y entretenir plusieurs qu'il trouvoit moyen de pourvoir de la nourriture corporelle, et à qui il procuroit abondamment la nourriture spirituelle, allant souvent lui-même les instruire, les consoler, les exhorter et les disposer à recevoir avec fruit les sacrements de l'Eglise, qu'il avoit soin de leur faire administrer.

Comme dans notre église nous avons un endroit destiné à loger les chrétiens du dehors, nous y en avons presque toujours quelques-uns, soit des environs, soit des différentes provinces de l'empire, et dans certaines grandes fêtes de l'année, il arrive que le nombre de ces chrétiens étrangers monte souvent à près de deux cents. Nous ne leur permettons de loger chez nous qu'afin d'être plus à portée de pourvoir à leur nourriture spirituelle; et, comme il arrive de temps en temps que quelques-uns d'entr'eux ont passé plusieurs années sans rencontrer de missionnaires, nous avons alors

plusieurs
de leurs
culier d
aux déco
les disp
ments.
André,
téchiste
cette bo
s'en acc
force du
fares de
de sortir
lui, et
dérober
pour n
ment il
ture, q
d'une li
soin de
pour sa
la nuit
qui ne
quoi il
nos ch
qu'une
quelqu
toit. N

plusieurs catéchistes occupés à les instruire de leurs obligations de chrétiens, et en particulier de la soumission entière qu'ils doivent aux décrets émanés de la cour de Rome, et à les disposer à s'approcher avec fruit des sacrements. Charmé du talent et du zèle de Ma André, je l'avois engagé à venir, avec les catéchistes de notre église, partager le mérite de cette bonne œuvre; et par la manière dont il s'en acquitta, il fit bien voir ce que peut la force du zèle uni à l'amour de Dieu. Si les affaires de son tribunal ne lui permettoient pas de sortir, il prioit quelqu'un d'y suppléer pour lui, et venoit dans les moments qu'il pouvoit dérober à l'exercice de son emploi. Alors, pour ne pas nous être à charge, non-seulement il renvoyoit ses domestiques et sa monture, quoique sa maison fût éloignée de plus d'une lieue de la nôtre, mais il avoit encore soin de se faire acheter le peu qui suffisoit pour sa nourriture, et passoit une partie de la nuit à instruire et à exhorter les chrétiens, qui ne pouvoient se lasser de l'entendre. Après quoi il prenoit quelques heures de repos parmi nos chrétiens étrangers, n'ayant d'autre lit qu'une natte pendant l'été, et pendant l'hiver quelques mauvaises couvertures qu'il empruntoit. Nous l'aurions affligé si nous lui eussions

procuré les commodités ordinaires de la vie; car il étoit de caractère à ne pouvoir souffrir qu'on eût pour lui les moindres égards et qu'on parût l'estimer plus que les autres. Il portoit encore plus loin la modestie: il vouloit que tout le monde lui fut préféré, et se regardoit comme le serviteur des chrétiens, tandis qu'il en étoit le père et l'appui.

André étoit un des préfets de la musique qui se fait dans notre église. Comme il possédoit éminemment la théorie et la pratique de cet art, il avoit noté quelques prières qui manquoient à celles que nous avons déjà. Toutes les semaines, et en particulier quelque temps avant les grandes fêtes, il avoit certains jours déterminés pour assembler les musiciens, qu'il exerçoit à faire chacun leur partie, non-seulement suivant les règles de l'art, mais encore avec la décence et le respect dû au souverain Maître qu'ils avoient intention d'honorer. Quoique les Chinois en général aient tous du goût et des dispositions pour la musique, cependant comme la plupart de nos chrétiens ne peuvent avoir tous les secours dont ils ont besoin pour se former dans cet art, le feu P. Desrobert avoit choisi autrefois une trentaine de jeunes gens qu'il avoit réunis sous le titre de *Congrégation de la Musique*, et qu'il ras-

semble
malgre
dant d
espéra
gréga
été un
progrè
jugé di
infirmi
ner son
à justifi
son tale
temps d
rent d'a
gréga
de sujet
André r
pations
à l'instr
j'ai dit,
bunal o
qui lui
malades
dans la
pauvres
Jésus-C
siperent
à être

sembloit ordinairement l'après-midi sous un maître habile qui leur a donné des leçons pendant deux ans avec un succès qui a passé nos espérances. Telle est l'origine de notre congrégation de la musique. Ma André, qui avoit été un de nos principaux élèves, fit tant de progrès dans l'art, que bientôt après il fut jugé digne de remplacer son maître, que ses infirmités et sa vieillesse obligèrent d'abandonner son emploi. Son successeur ne tarda pas à justifier la haute idée qu'on avoit conçue de son talent. En effet, il forma en très peu de temps d'excellents musiciens, qui en formèrent d'autres à leur tour; de sorte que la congrégation se trouva insensiblement composée de sujets instruits. On craignoit que le jeune André ne succombât sous le poids des occupations: car, outre les soins infinis qu'il donnoit à l'instruction de ses élèves, il exerçoit, comme j'ai dit, une charge d'officier et pénible au tribunal où il avoit été admis, et les moments qui lui restoient, il les consacroit à visiter les malades, à raffermir les chrétiens chancelants dans la croyance du vrai Dieu, à soulager les pauvres et à gagner les infidèles à la loi de Jésus-Christ; mais bientôt nos craintes se dissipèrent, et la Providence, qui destinoit André à être un jour l'instrument de ses adorables

dessins, ne permit point que la multiplicité et l'étendue de ses emplois altérassent en rien sa santé pendant tout le temps que nous le possédâmes. Mais, tandis que nous nous applaudissions des succès prodigieux de notre jeune apôtre, nous eûmes la douleur de nous le voir enlever par l'Empereur.

Vers le milieu de 1768, on tira des bannières, des troupes pour l'Yun-nan, qui étoit alors le théâtre de la guerre, et Ma André fut nommé pour avoir part à cette expédition, quoiqu'il fût fils unique et qu'il n'eût point encore d'enfant mâle : c'étoient deux raisons bien suffisantes pour le dispenser d'un voyage si long, et qu'on prévoyoit bien devoir lui être dangereux. Ses amis et tous ceux qui s'intéressoient pour lui, firent les plus grands efforts pour l'engager à profiter des offres qu'on lui faisoit de rester : mais son père et lui n'avoient garde d'apporter aucune excuse quand il s'agissoit du service du prince. Dès que l'ordre du départ lui fut signifié, il se disposa sur le champ à l'exécuter. Son premier soin fut de faire chez nous une retraite, après laquelle il pourvut à la continuation des bonnes œuvres qu'il avoit commencées, et employa en aumônes le reste de l'argent qu'il possédoit. Pour ce qui regardoit les préparatifs de son

voyag
de sa
de son
l'exem
quelle
voulut
talent
on lui
occup
autres
reur, c
des gé
mée, e
qu'on
dre à la
Ces
lui fais
Des ch
conté
quelqu
fêtes,
faisoit
leurs
les occ
veur p
Et, gr
peine
témoir

voyage, il en laissa le soin à sa famille. Le chef de sa troupe étoit son parent et l'intime ami de son père : il vouloit lui donner sa table et l'exempter de quelques petites corvées auxquelles il devoit s'attendre; mais André ne voulut aucune distinction. Comme il avoit du talent pour composer en chinois et en tartare, on lui donna un emploi parmi ceux qui sont occupés à faire les placets, les relations et les autres écrits qui doivent être envoyés à l'Empereur, ce qui l'obligeoit à être toujours à la suite des généraux et des premiers officiers de l'armée, et à préparer les dépêches des courriers, qu'on fait partir presque tous les jours pour rendre à la cour un compte exact de ce qui se passe.

Ces occupations au service de son prince ne lui faisoient pas négliger ses devoirs de piété. Des chrétiens revenus de l'armée nous ont raconté que lorsqu'André pouvoit en rassembler quelques-uns, principalement aux jours de fêtes, il récitoit des prières avec eux et leur faisoit ensuite un discours où il leur rappeloit leurs obligations, les précautionnoit contre les occasions de péché, et ranimoit leur ferveur par les exhortations les plus touchantes. Et, grâces à Dieu, ce que nous aurions eu peine à croire si nous-mêmes n'en avions été témoins, c'est que la plupart de ces chrétiens

revenus de l'armée ont eu le bonheur de se conserver dans une innocence également exemplaire.

— Les lettres que Ma André écrivoit de l'armée nous étoient communiquées par son père. Mais, comme la cour est attentive à faire publier dans les gazettes tout ce qu'elle veut qu'on sache de ce qui se passe pendant la guerre, André avoit la prudence de n'en pas parler dans ses lettres particulières, qui ne respiroient que la piété, l'amour de Dieu et le désir de faire des prosélytes à la religion. Il exhortoit ses parents à ne pas se ralentir dans le service du Seigneur, à continuer leurs bonnes œuvres ordinaires, et leur recommançoit en particulier la dévotion à la Sainte-Vierge, qu'il nommoit toujours sa bonne mère. Les plus intéressantes de ses lettres ont été celles qu'il écrivit au sujet de la persécution que son père avoit soufferte pour notre sainte religion. On la lui cacha pendant quelques jours : mais, comme il étoit du nombre de ceux entre les mains de qui passaient les nouvelles qui venoient de la cour, on ne pouvoit la lui dérober long-temps. Lorsqu'il vit les réponses héroïques que son père avoit faites au tribunal des ministres et à celui du gouverneur, il fut au comble de sa joie. Il regrettoit seulement

de n'
ticiper
en co
chant
minée
heur
tout a
le dési
trouve
dit qu
d'être
préven
et dan
souffri
même
pour p
cette d
et à la
présen
merve
plaisir
quelles
tous ta
de l'i
sur l'a
contin
Anc
officie

de n'avoir pas été à Pekin pour pouvoir participer à la gloire que son père s'étoit acquise en confessant si généreusement la foi. Ne sachant pas encore comment l'affaire s'étoit terminée, il espéroit que son père auroit le bonheur de répandre son sang pour la religion, ou tout au moins qu'il seroit envoyé en exil. Dans le désir d'obtenir lui-même cette grâce, il alla trouver les officiers dont il dépendoit, et leur dit qu'en conséquence de l'affaire qui venoit d'être suscitée à son père, il croyoit devoir les prévenir que lui-même étoit aussi chrétien, et dans la résolution de tout perdre et de tout souffrir plutôt que d'abandonner sa religion, même à l'extérieur. André saisit cette occasion pour parler de Jésus-Christ à ces officiers avec cette douce éloquence qui lui étoit naturelle, et à laquelle le zèle dont les circonstances présentes l'animoient, donnoit une force merveilleuse. Les officiers l'écoutèrent avec plaisir, lui faisant différentes questions, auxquelles André ayant satisfait, ils lui dirent que, tous tant qu'ils étoient, ils étoient incapables de l'inquiéter; qu'il pouvoit être tranquille sur l'article de sa religion, et qu'il n'avoit qu'à continuer à être exact au service de l'Empereur.

André, non content de s'être dénoncé aux officiers immédiats, alla se dénoncer au comte

Alikouen, général de l'armée. Ce seigneur, qui avoit été autrefois *tsong-tou* de Canton, s'étoit déjà distingué dans la guerre que l'empire avoit eue avec les Eleuthes. Les troupes en étant revenues victorieuses, Alikouen, qui avoit eu beaucoup de part à la victoire, avoit depuis son retour été constamment à la cour dans des emplois de confiance. Tour-à-tour, ministre d'état, chef de plusieurs grands tribunaux et gouverneur de Peking, il exerçoit encore cette dernière charge, lorsqu'au commencement de 1768 il partit pour se rendre dans l'Yun-nan, où il devoit commander les troupes qui y avoient été envoyées pour en chasser une armée de brigands qui s'en étoit presque emparée.

Alikouen, qui connoissoit le père de Ma André, dont il étoit parent, n'avoit plus contre la religion chrétienne les préventions odieuses qui, au commencement de son élévation au grade de gouverneur de Peking, en avoient fait un violent persécuteur. André ayant exposé à ce général le sujet qui l'amenoit, et ayant répondu aux différentes questions qu'il lui fit, ce seigneur lui dit qu'il admiroit depuis longtemps les grandes qualités de son père; que, dans la persécution qu'il venoit d'essuyer, il s'étoit montré en héros déterminé à tout per-

dre, plus
sa religion
fermeté
server d
il auroit
conform
qu'il arr
respecta
religion
ces amis
de cette
renonc
litesse et
père aur
changer
parloit a
plaisir, r
avoit fai
niâtreté,
une oblig
chrétiens
ceux qui
de dire o
fût oppo
tiroit po
seul Dieu
vers, c'
acte exte

dre, plutôt que de renoncer en apparence à sa religion; que cependant il avoit poussé la fermeté trop loin; que, se contentant de conserver dans le cœur la religion qu'il professoit, il auroit dû se prêter aux circonstances et se conformer à l'extérieur aux lois de l'empire; qu'il arrivoit tous les jours que des personnes respectables se trouvant avec des amis d'une religion différente de la leur, accompagnoient ces amis et faisoient avec eux les cérémonies de cette religion, sans cependant y croire ni renoncer à la leur, mais uniquement par politesse et par complaisance pour eux; que son père auroit pu agir de même sans pour cela changer de croyance. André, à qui le général parloit avec bonté, et qui l'écoutoit avec plaisir, répondit que la fermeté que son père avoit fait paroître n'étoit point en lui opiniâtreté, mais que c'étoit pour tout chrétien une obligation indispensable; que la religion chrétienne exigeoit une si grande droiture de ceux qui la professent, que c'étoit un crime de dire ou de faire la moindre chose qui lui fût opposée, quand même le cœur n'y consentiroit point; que le Dieu des chrétiens étant le seul Dieu du ciel, de la terre et de tout l'univers, c'étoit l'offenser que de faire quelque acte extérieur par lequel on parût en recon-

notre d'autres ; qu'un chrétien devoit honorer son souverain , ses mandarins et tous ceux qui étoient au-dessus de lui , parce qu'ils tiennent la place de Dieu ; mais qu'il ne pouvoit honorer d'autres divinités. . . Le général , après s'être ainsi entretenu assez long-temps avec André , lui dit qu'à l'égard de son père il pouvoit être tranquille ; que son affaire étoit finie , et que l'Empereur l'avoit rétabli dans le mandarinat , d'un degré , il est vrai , inférieur à celui qu'il avoit auparavant ; mais que , comme l'Empereur l'aimoit et connoissoit son mérite , il ne tarderoit pas à l'élever à d'autres dignités.

André fut très surpris d'apprendre que son père , en sortant du tribunal des crimes , avoit été de nouveau promu au mandarinat. Quoique le général ne dit point que Ma Joseph eût fait aucun acte de renonciation , et qu'au contraire il eût toujours traité d'opiniâtreté la constance de Ma Joseph à ne vouloir ni dire la moindre parole équivoque ni même y consentir , cependant le fils ne pouvoit accorder la fermeté de son père avec son rétablissement dans le mandarinat. Il lui écrivit aussitôt une lettre , dans laquelle il le félicite de sa généreuse résistance. Il lui témoigne combien il auroit souhaité comparoitre devant les tribunaux avec lui , et participer au bonheur qu'il

avoit e
lui dé
de ses
pour t
avoir e
confess
à son p
encore
attribu
foibles
avanta
ne lui
pendan
les mis
duite.
cisseme
une co
que To
ment d
la relig
yeux ,
manda
écrit fu
bien lo
le mon
rentré
la plus
chagri

avoit eu de confesser notre sainte religion. Il lui détaille les démarches qu'il a faites auprès de ses officiers et même du général de l'armée, pour tâcher d'obtenir cette faveur; et, après avoir exposé ses sentiments sur le bonheur de confesser Jésus-Christ, il avoue ingénument à son père qu'il a appris avec peine qu'il avoit encore été élevé au mandarinat; qu'il n'osoit attribuer son élévation à quelques marques de foiblesse; mais qu'il auroit peut-être été plus avantageux pour la religion que l'Empereur ne lui eût point accordé ce bienfait; que cependant il soumettoit son jugement à celui que les missionnaires auroient porté de sa conduite. Il attendoit à ce sujet quelques éclaircissements, lorsqu'il lui tomba entre les mains une copie de l'ordre de l'Empereur, portant que *Tching-te*, après avoir persisté opiniâtrément devant différents tribunaux à confesser la religion chrétienne, avoit enfin ouvert les yeux, et qu'en conséquence on lui donnoit le mandarinat de *Cheou-Pei*. La lecture de cet écrit fut un coup de foudre pour André, qui, bien loin d'écouter les compliments que tout le monde lui faisoit sur ce que son père étoit rentré en grâce, se livroit aux sentiments de la plus vive douleur. Accablé du poids de son chagrin, il écrivit promptement à son père

dans des termes respectueux, mais bien capables de l'engager à réparer sa faute, s'il en avoit à se reprocher. Il lui dit qu'à la lecture qu'il avoit faite de l'ordre par lequel l'Empereur le rétablissoit dans son mandarinat, ordre qui supposoit qu'il avoit enfin renoncé à sa religion, il avoit été consterné et prêt à tomber en défaillance; que néanmoins revenant de son abattement, et faisant réflexion à la conduite édifiante qu'il avoit toujours vu tenir à son père, aux exhortations touchantes qu'il lui avoit si souvent entendu faire à ses parents d'être prêts à tout perdre, même la vie, plutôt que de trahir la foi qu'ils avoient vouée au Dieu du ciel, il avoit soupçonné que ce qu'on publioit de son père ne pouvoit être vrai; qu'il espéroit sur cette affaire recevoir de lui-même des éclaircissements favorables; que, quoiqu'il fût persuadé de la persévérance de son père à confesser Jésus-Christ, il lui sembloit qu'il auroit été plus glorieux pour lui, s'il n'eût pas été rétabli dans le mandarinat; et que, s'il osoit lui donner un conseil, ce seroit de renoncer entièrement à son emploi, pour ôter aux fidèles et aux idolâtres tout prétexte de pouvoir dire que cette dignité étoit le prix de son infidélité envers Dieu.

André ne tarda pas à être informé des cir-

constan
soit par
de ses a
pagnère
avoit en
pour te
des uns
père n'
toujour
tianisme
apostasi
tions les
de le co
ce fut
premier
juges.
comte,
gnore
père.
bunau
rien p
et mo
de n
forma
par sa
répon
ple.
son pé

constances qui pouvoient justifier son père, soit par les lettres qu'il reçut de ses parents et de ses amis, soit par les troupes qui accompagnèrent le comte ministre, que l'Empereur avoit envoyé en qualité de plénipotentiaire pour terminer les affaires de l'Yun-nan. Il sut des uns et des autres que la constance de son père n'avoit point été ébranlée; qu'il avoit toujours été ferme dans la profession du christianisme, et que ce qu'on avoit dit de son apostasie, on l'avoit dit malgré ses réclamations les plus authentiques; mais ce qui acheva de le convaincre de l'innocence de son père, ce fut le témoignage que lui rendit le comte premier ministre, qui avoit été à la tête des juges. Dès qu'André parut en présence du comte, ce seigneur lui dit en riant: « Tu n'ignores pas apparemment la conduite de ton père. C'est un opiniâtre: les grands des tribunaux des crimes et du gouverneur n'ont rien pu gagner sur lui. Mon fils (le guefou) et moi, nous avons fait tout ce qui dépendoit de nous pour l'engager à plier et à se conformer aux lois; mais il nous a déconcertés par sa constance, et j'ai été obligé d'être son répondant; ne suis pas son pernicieux exemple. » André répondit au comte que, puisque son père avoit été traité en criminel parce

qu'il étoit chrétien , il croyoit devoir l'avertir qu'il l'étoit aussi , et qu'on pouvoit faire de lui ce qu'on jugeroit à propos. Le comte lui répliqua : « Ne te trouble point, ici personne » ne t'inquiétera. Tu n'as qu'à me suivre, et si » tu es fidèle au service de ton prince, j'aurai » soin de t'avancer. Cesse de t'alarmer sur le » sort de ton père ; c'est un homme dont l'Em- » pereur fait cas, et je ne négligerai rien pour » l'obliger. » A ces mots, André, transporté de joie, écrivit à son père pour le féliciter; mais, comme la promulgation de l'ordre de l'Empereur qui supposoit une renonciation, ne pouvoit manquer de causer du scandale, soit parmi les néophytes, soit parmi les infidèles qui ne seroient point instruits du fond de l'affaire, il exhortoit encore Ma Joseph à se démettre de son mandarinat.

Par les dernières lettres qu'il avoit reçues, André avoit appris que, le soir même que son père sortit de prison et fut rétabli dans le mandarinat, son épouse étoit accouchée d'un fils. Mais ce fils tant désiré ne vécut pas longtemps. Ma Joseph, un mois avant son exil, eut la douleur de voir expirer ce petit-fils entre ses bras, et peu de jours après il apprit la mort d'André, son fils unique : c'est ainsi que le Seigneur prépara Ma Joseph au grand sacrifice

qu'il de
profita
voyer s
se reco
nos cor
sa mort
à la su
dans le

L'Y
métaux
d'étain
prodigi
des va
ont fait
séjour
de Mic
guerre
de mor
par des
obligé
porter
avoir
contre
et durs
travers
deux
Alikou
comte

qu'il devoit bientôt exiger de lui. Pour André, profitant de l'occasion qui se présentoit d'envoyer sa lettre à son père, il nous écrivit pour se recommander à nos prières et à celles de nos congréganistes, comme s'il eût pressenti sa mort prochaine. Après quoi il partit aussitôt à la suite du premier ministre, pour entrer dans les terres du pays ennemi.

L'Yun-nan est rempli de mines de différents métaux; on n'exploite que celles de cuivre et d'étain, dont l'Empereur tire tous les ans une prodigieuse quantité. De ces mines, s'exhalent des vapeurs sulfureuses et pestilentielles qui ont fait périr beaucoup de monde pendant le séjour que les troupes y ont fait. Le royaume de Mien-fei, dans lequel on alloit faire la guerre, est séparé de l'Yun-nan par des chaînes de montagnes qui ne laissent de passage que par des défilés sinueux et si étroits, qu'on est obligé d'employer des porte-faix pour transporter toutes les provisions de l'armée. Après avoir traversé ces défilés, le pays qu'on rencontre est rempli de marais, semés de ces gros et durs roseaux qu'on nomme bambous. Pour traverser ce pays, l'armée s'étoit divisée en deux corps: l'un alloit par terre conduit par Alikouen; l'autre, par eau sous les ordres du comte ministre, qui avoit eu soin de faire

construire dans le pays ennemi même un nombre de barques suffisant pour transporter les troupes. Mais les pluies furent si abondantes pendant plus d'un mois, que dans les deux corps d'armée les arcs, les carquois, les selles même des chevaux furent hors d'état de servir; et les maladies que l'humidité jointe aux vapeurs pestilentielles des mines occasionnèrent, firent périr un quart de l'armée.

Après une marche longue et pénible, les deux corps s'étant enfin réunis, on se prépara à aller faire le siège de Lao-koan-tan, forteresse peu éloignée d'Ava, capitale du pays. Les déserts qu'il falloit traverser pour se rendre à Lao-koan-tan, ne présentent que des rochers escarpés, des marais et des fondrières de sable. Quand les troupes y furent engagées, la disette se mit dans l'armée, et fit périr une quantité prodigieuse d'hommes et de chevaux. André en avoit déjà perdu deux qu'on avoit remplacés : il perdit encore le dernier. Mais, comme il étoit un des secrétaires au comte ministre, dont il ne pouvoit s'écarter à cause de son emploi, le chef de la troupe, qui l'aimoit comme son fils, lui procura une nouvelle monture. Il ne la garda pas long-temps; voyant son domestique accablé et hors d'état d'avancer, il l'obligea de la

prendre

Cepe
min ne
cher en
comme
pour le
épuisé
rencont
ayant a
son don
ches, e
étant d
lui; qu
rendre
veroit l
et en a
que le
Cepenc
qu'il ap
étoit en
vant, e
débarr
percé c
Sans fa
pas la
à lui,
fonçan
rurent
y

prendre pour lui, et voulut le suivre à pied.

Cependant la difficulté et les périls du chemin ne permettoient pas aux troupes de marcher en ordre. Chacun tâchoit de se rendre comme il pouvoit au lieu qui avoit été assigné pour le rendez-vous. La fatigue eut bientôt épuisé André. Le chef de sa troupe l'ayant rencontré à pied qui se traînoit avec peine, et ayant appris son excès de charité à l'égard de son domestique, il lui en fit de très vifs reproches, et lui dit que plusieurs des secrétaires étant déjà péris, on avoit un besoin essentiel de lui; qu'il devoit faire tous ses efforts pour se rendre au lieu du rendez-vous; qu'il y trouveroit les choses nécessaires pour se rétablir; et en attendant il lui fit donner les secours que le temps et le lieu pouvoient lui fournir. Cependant André s'avançoit en rampant, lorsqu'il aperçut son cher néophyte, dont le cheval étoit enfoncé dans une fondrière de sable mouvant, et qui faisoit des efforts inutiles pour se débarrasser. A ce spectacle, André, le cœur percé de douleur, voulut tenter de le délivrer. Sans faire attention que son entreprise n'avoit pas la moindre apparence de réussite, il court à lui, se précipite dans la fondrière, où enfonçant peu à peu l'un et l'autre, ils disparurent en un moment. Telle a été la fin de Ma

André, que toute notre chrétienté de Pekin, et en particulier notre église, regretteront long-temps. Je reviens actuellement aux suites de l'affaire de Ma Joseph.

Ce fut le 10 juin, jour de la Sainte-Trinité, que Ma Joseph fut saisi chez lui sur le soir. Le 11, il fut interrogé et battu, et partit pour l'exil. Le 12, dans toutes les bannières, on promulgua le placet que le *guesou* avoit présenté à l'Empereur contre Ma Joseph, et l'ordre que l'Empereur avoit donné que celui-ci fût dégradé de son mandarinat, retranché du nombre des tartares, battu de soixante coups de bâton, et envoyé à Ily pour y être esclave, parce qu'il persistoit opiniâtrément à professer la religion chrétienne. C'étoit là une réparation bien authentique de l'affront qui lui avoit été fait douze mois auparavant, lorsqu'on publia faussement qu'il avoit enfin quitté la religion chrétienne. Dès le jour même, nous eûmes une copie du placet et de la sentence. Nous craignîmes alors qu'on ne se servît de cette occasion pour remuer contre les autres mandarins chrétiens, qui attendoient avec beaucoup de résignation ce que la divine Providence régleroit touchant leur sort. Dans ces circonstances, nos mandarins se comportèrent d'une manière bien glorieuse pour la religion

et bien
lendema
étoit la
ici dan
digeux
conditio
l'encein
plusieur
ordres
avec tar
étoit ch
qu'on le
courait
pour les
chrétien
comme
quelque
rage, n
comme
le jour
matin à
munion
au serm
et autre
jusque
rins in
dresser
mais le

et bien consolante pour nous. Le 13 juin, lendemain de la publication de cette sentence, étoit la veille de la Fête-Dieu, qui se célèbre ici dans notre église avec un concours prodigieux de chrétiens de tout âge et de toute condition. Comme notre église est située dans l'enceinte extérieure du palais, nous y avons plusieurs mandarins tartares de différents ordres qui, voyant qu'on traitoit Ma Joseph avec tant de sévérité, uniquement parce qu'il étoit chrétien, avoient lieu de soupçonner qu'on les persécutoit aussi. Le bruit même couroit que les ordres étoient déjà donnés pour les recherches; mais ces raisons que des chrétiens moins fervents auroient pu regarder comme des motifs légitimes de s'absenter quelque temps, pour se mettre à l'abri de l'orage, ne les arrêterent point: ils assistèrent comme à l'ordinaire aux premières vêpres, et, le jour même de la fête, ils se rendirent dès le matin à l'église, pour y recevoir la sainte communion. Ils se trouvèrent également à la prière, au sermon, à la grand'messe, à la procession et autres cérémonies de la fête, qui durèrent jusque après midi. Le lendemain, des mandarins inférieurs voulurent les inquiéter; ils dressèrent même une dénonciation en forme, mais leurs démarches n'eurent aucun succès.

Je vous ai dit, dans ma dernière lettre, qu'un jeune eunuque du palais avoit eu la foiblesse de signer un écrit apostatique; qu'il en avoit sur-le-champ témoigné le plus vif regret et avoit réparé sa faute avec beaucoup d'édification. Dès que la sentence contre Ma Joseph eut été promulguée dans les bannières, ce jeune eunuque fut appelé par ses chefs, qui lui dirent que, malgré les promesses que, l'année précédente, il avoit données par écrit d'abandonner la religion chrétienne, il ne laissoit pas de la professer encore; qu'il savoit bien ce qui venoit d'arriver à *Tching-te*; qu'il falloit qu'il renonçât entièrement à sa profession de foi, ou bien qu'ils le dénonceroient à l'Empereur. L'eunuque répondit qu'il étoit vrai que, l'année précédente, conséquemment aux menaces et aux sollicitations qu'on lui avoit faites, il avoit eu la foiblesse de signer un écrit, mais qu'il leur avouoit ingénument qu'en cela il les avoit trompés, parce que, dans le cœur, il étoit résolu à ne jamais quitter la religion; qu'effectivement, malgré son écrit, il s'étoit constamment acquitté de ses devoirs de chrétien; qu'il étoit si repentant d'avoir signé cet écrit, qu'il ne pouvoit se consoler de sa faute, et que lui, avec toute sa famille, en avoient souvent demandé pardon au Dieu du

ciel; qu'il souffroit de son péché, et qu'il étoit véritablement repentant.

L'eunuque fut authentiquement reçu par les chefs de la religion dans le temple, et pendant ce point de temps, il se conduisit sagement et on faisoit beaucoup de bien et qu'au lieu de l'empereur d'aujourd'hui, il donnoit de bons conseils et réflexions, et persistoit à dénoncer sévèrement les autres comme de se tenir devant le tribunal de la situation, les accusations convenables de leur remuement,

ciel ; qu'actuellement il étoit déterminé à tout souffrir plutôt que de renoncer au christianisme, qu'il regardoit comme la seule religion véritable et la seule digne du Créateur de l'univers.

L'eunuque ne pouvoit réparer sa faute plus authentiquement. Indignés de son discours, les chefs éclatèrent contre lui en menaces, dans le dessein de l'épouvanter ; mais, se rappelant ensuite que l'Empereur n'approuvoit point de pareils débats, ils s'adoucirent insensiblement et dirent au jeune chrétien que comme on faisoit des prières pour obtenir de la pluie, et qu'alors c'étoit l'usage de tempérer la rigueur des lois envers les coupables, ils lui donnoient encore quelques jours pour faire ses réflexions ; et que si, au bout de ce temps, il persistoit encore dans son opiniâtreté, ils le dénonceroient à l'Empereur, qui le puniroit sévèrement. L'intention de ces mandarins, comme on l'a vu par la suite, étoit seulement de se tenir prêts à répondre en cas que les tribunaux vissent à leur demander compte de la situation des choses, et afin qu'on ne pût pas les accuser de n'avoir pas fait les recherches convenables sur la croyance de ceux qui sont de leur dépendance ; mais personne n'ayant remué, on a cessé d'inquiéter l'eunuque qui,

après avoir eu la consolation de réparer publiquement sa foiblesse, a continué à s'acquitter de ses exercices de religion avec autant de liberté qu'au paravant.

J'espère, mon révérend père, que cette relation vous consolera des détails peu favorables de celle que je vous envoyai l'année dernière. A la vérité, nous vîmes alors plusieurs chrétiens se signaler par leur constance et leur fermeté, mais ce ne fut pas le grand nombre; il y en eut quantité qui signèrent des formules au moins équivoques, et par là même apostatiques. Grâce au Dieu des miséricordes, cette année, les chrétiens se sont glorieusement comportés, et Ma Joseph sera, dans la suite, un exemple frappant à citer, pour encourager les fidèles dans les temps de persécution.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L'AN
confesser
Tching-t
gation du
la mouss
lettre da
ce que,
n'avoit p
sus une
toutes l
soler et
accompa
tien non
en qualit
de parti
à bien n
porter
chrétien
partit a

LETTRE

Sur la mort de *Ma Joseph*.

MONSIEUR,

L'AN passé, le Seigneur appela à lui le brave confesseur de Jésus - Christ, *Ma Joseph* ou *Tching-te*, ancien assistant de notre congrégation du Saint-Sacrement. Après le départ de la mousson de 1775, j'avois reçu de lui une lettre dans laquelle il me disoit ses peines, de ce que, depuis cinq ans qu'il étoit en exil, il n'avoit pu se confesser. Je lui avois fait là-dessus une longue lettre où je tâchois de réunir toutes les considérations capables de le consoler et de le fortifier. La lettre pour *Ma* étoit accompagnée d'une autre lettre pour un chrétien nommé *Lao Matthias*, qu'il avoit adopté en qualité de petit-fils, et à qui il avoit ordonné de partir de Pekin pour l'aller joindre, l'aider à bien mourir, recueillir ses cendres, les rapporter et les réunir dans la sépulture de nos chrétiens à celles de sa famille. Le jeune homme partit avec un domestique, aussi chrétien, à

la suite d'un mandarin à qui on l'avoit recommandé. Ma lettre les devança de quelques mois. Le confesseur de Jésus-Christ étoit déjà malade : ils arrivèrent à Ily le 24 juillet 1776. Ma, alité depuis long-temps, n'avoit, pour le servir, qu'un enfant mongal, qui pouvoit à peine lui donner à boire. A la vue de Matthias, le cher malade leva les mains et les yeux au ciel, et sa reconnoissance (car les ames vraiment pieuses en sont aisément pénétrées) lui donnoit des forces. Il se mit à genoux sur son lit, adora le Seigneur et rendit les plus vives actions de grâces au Dieu de toute bonté, de ce qu'il avoit daigné exaucer ses vœux. « C'est » en effet, disoit-il, un bienfait au-dessus de » ce que je pouvois attendre, de me voir venir » de plus de mille lieues et à point nommé, le » secours que je demandois. »

La charité ne se cherche pas elle-même. Le premier usage que le confesseur de Jésus-Christ fit de ces secours fut de pourvoir au soulagement d'un chrétien nommé *Léon Pé*, qui, depuis peu, avoit été pour la religion relégué à Ily, et donné pour esclave à un Mongal qui le traitoit fort durement. Ma Joseph savoit ce que Léon Pé souffroit, et étoit lui-même désolé de ne pouvoir y remédier. A l'aide de Matthias il entreprit cette bonne œuvre, et Dieu

lui acco
obtint
qu'il po
celni-ci
le patric
tout cela
ce qu'un
pour un
est sur
confessi
conduis
Eh! qui
joie, la
Quelles
l'un et l
sainte et
Depuis
tout le
libre; c
et du j
Joseph
sentime
voir au
tion fid
que j'a
pincea
testée
deux a

lui accorda la satisfaction de la voir réussir. Il obtint pour Léon une situation aussi douce qu'il pouvoit l'espérer dans son exil. Dès que celui-ci eut recouvré cette espèce de liberté, le patriotisme, les anciennes liaisons, plus que tout cela, la reconnoissance, bien plus encore, ce qu'un confesseur de Jésus-Christ doit sentir pour un autre confesseur de Jésus-Christ qui est sur le point d'aller recevoir le prix de sa confession : tous ces motifs réunis, dis-je, conduisirent d'abord Léon Pé chez Ma Joseph. Eh ! qui pourroit vous peindre la tendresse, la joie, la consolation de cette première entrevue ! Quelles vives actions de grâces ils rendirent l'un et l'autre à l'auteur de tout bien et à notre sainte et puissante protectrice la sainte Vierge ! Depuis lors, Pé donna à soigner son libérateur tout le temps que ses devoirs lui laissoient libre ; c'est à lui que nous sommes redevables et du journal de la dernière maladie de Ma Joseph, et du récit de quelques-uns des beaux sentiments que cette grande ame laissa apercevoir aux approches de la mort. Voici la traduction fidèle et simple de ce que dit le journal que j'ai sous les yeux, tel qu'il est sorti du pinceau de Léon Pé, et dont la vérité est attestée par Matthias et son domestique, tous deux aussi témoins oculaires.

• Lorsque après ma délivrance, dit Léon Pé, nous fûmes tous réunis auprès du confesseur de Jésus-Christ, il nous dit : Vous devez savoir, et pour vous faire mieux connoître que c'est aux prières de mes chers confrères les congréganistes du Saint-Sacrement de Pekin, que je suis redevable de toutes les grâces singulières que Dieu m'a faites par l'intercession de la très sainte Vierge, je dois vous dire que c'est un mercredi qu'est arrivée dans ma famille la lettre par laquelle je mandois Matthias, mon petit-fils; que c'est aussi un mercredi qu'il est arrivé ici. O mon Dieu! c'est donc au moment où je me trouve alité et sans secours, que vous m'envoyez quelqu'un pour m'aider, pour avoir soin de moi, pour me faire produire, dans mes derniers moments, les sentiments que je vous dois; enfin lorsque j'aurai cessé de vivre dans cette terre infidèle, pour recueillir et conserver mes saintes images, mes livres et autres meubles de religion! N'est-ce pas là un bienfait spécial de la divine bonté et une marque bien sensible de la protection de la sainte Mère de notre divin Sauveur? Avant votre arrivée, je gémissois, j'étois inconsolable, non pas de ce que le peu d'effets que j'ai ici restât à l'abandon après ma mort : car je vous avoue que tout cela et le reste ne

m'est r
sur ce
cun se
du ter
droien
exposé
Voilà,
que vo
tesse s
tion. J
confrè
intérie
que le
» Pe
tentio
credi
long-
creme
église
lorsq
mort
il fut
les p
mois
tous
culiè
join
cons

m'est rien et ne m'occupe point du tout , mais sur ce que je deviendrois moi-même sans aucun secours sensible , à ce passage formidable du temps à l'éternité , et sur ce que deviendroient les objets de mon culte que je laissois exposés à la profanation des mains infidèles. Voilà , dis-je , ce qui m'affligoit. Mais, depuis que vous êtes arrivés, ma douleur et ma tristesse se sont changées en joie et en consolation. Je dois tout cela aux prières de mes chers confrères, et j'espère, je suis même persuadé intérieurement que ce sera aussi un mercredi que le Seigneur m'appellera à lui.

» Pour comprendre ce que signifie cette attention du confesseur de Jésus-Christ au mercredi, il faut savoir que Ma Joseph étoit depuis long-temps des deux associations du saint sacrement et du sacré cœur, établies dans notre église de Pekin. Il étoit même des assistants, lorsque j'en fus chargé en 1767, après la mort du P. de la Charme; et lorsqu'en 1769 il fut envoyé en exil, je lui promis qu'outre les prières des assemblées générales de chaque mois, nous en ferions pour lui en commun tous les mercredis dans les assemblées particulières des quatre classes, et je l'invitai à se joindre à nous d'intention. Ses lettres m'ont constamment assuré qu'il étoit fidèle à cette

pratique, et qu'il y avoit une grande confiance. Telle est la raison de la dévotion particulière que Ma Joseph avoit au mercredi. »

Léon Pé continue ainsi son journal.

« Après nous avoir fait cette déclaration, le confesseur de Jésus-Christ donna les images et les livres à Matthias, en lui disant : Ce sera vous qui serez chargé de tout ; pour moi , renonçant désormais aux soins domestiques , je ne veux plus m'occuper que de celui de mon ame et de l'éternité. Seulement que , pendant le jour , il y ait toujours à portée de moi un des deux domestiques , et qu'ils se succèdent tour à tour pour me rendre les services qu'exige l'état de foiblesse où je suis réduit. Ces arrangements une fois pris , il commença vraiment , dès-lors , à ne plus penser qu'à l'éternité. De temps en temps , il se faisoit lire dans le livre des quatre fins de l'homme , ou dans ceux qui traitent de la purification du cœur et de l'acquisition des vertus. Les dimanches , c'étoit l'évangile du jour avec les points de méditation qui en sont tirés ; les autres jours , c'étoit surtout la vie du saint du jour , et les méditations qui sont à la suite dans l'année sainte. Sur ce que quelquefois on lui proposoit d'user d'un peu plus de recherche , soit dans la nourriture , soit dans ses habits , il fit défense de

lui jamais
au cont
de se m
péchés.
dans se
des cho
ces par
» m'app
» La
paroiss
volutio
que te
santé. L
état de
sir de l
sa chan
terroin
fut pen
m'écriv
m'anno
ques ,
dont j'
n'est
de sou
lui-mê
ses pé
sentim
revien

lui jamais proposer rien de pareil, et ordonna, au contraire, qu'on l'avertit sans cesse du soin de se mortifier et de satisfaire à Dieu pour ses péchés. Nous remarquâmes au surplus que dans ses conversations, qui étoient toujours des choses de Dieu, il nous répétoit souvent ces paroles: « J'espère et je crois que Dieu » m'appellera à lui un mercredi. »

» La joie que lui avoit causée notre arrivée paroissoit avoir fait sur lui une heureuse révolution, qui nous donna lieu, pendant quelque temps, d'espérer de le voir revenir en santé. Il étoit beaucoup mieux. Il fut même en état de se lever, et nous avions déjà eu le plaisir de le voir aller et venir, et sortir même de sa chambre sans le secours d'un bâton. (J'interromps un moment pour remarquer que ce fut pendant ces jours de convalescence qu'il m'écrivit une courte lettre dans laquelle il m'annonçoit sa maladie commencée vers Pâques, et me remercioit de ma dernière lettre dont j'ai parlé plus haut. Le reste du billet n'est que l'expression de ses sentiments de soumission, d'abandon, de défiance de lui-même, du désir de mourir et d'expié ses péchés par sa mort, et de tous les autres sentiments qui caractérisent les saints). Je reviens au journal. Après l'octave de l'As-

somption, le mal reprit le dessus; son estomac, rejetant toute nourriture solide, ne supporta plus que le lait et l'eau de riz. Parmi les remèdes que nous tâchions d'apporter au mal, nous employâmes le *gin-seng* à petites doses pour le fortifier. Tout fut inutile. Dès le 13 septembre, il ne gardoit plus, ni la nourriture, ni les remèdes. Il en vint bientôt jusqu'à ne pouvoir plus recevoir que quelques cuillerées d'eau. Il continua ainsi jusqu'au 22, qu'il commença à rejeter le peu d'eau qu'on lui faisoit avaler. Sentant alors sa fin approcher, il se fit apporter et placer son crucifix à portée de sa vue affoiblie par la violence du mal. Ses yeux ne pouvoient s'éloigner de cet objet, et les sentiments qu'il lui inspiroit lui faisoient répandre sans cesse des larmes qui achevoient d'épuiser et de purifier la victime.

» Pour nous conformer à ses désirs et aux ordres qu'il nous en avoit donnés, nous l'avertissions de temps en temps d'écarter loin de son esprit toutes pensées de sa maison et de sa famille, et nous lui suggérions ces courtes affections qu'il nous avoit lui-même dictées :

« Jésus, fils de Dieu, sauvez-moi et pardonnez-moi mes péchés. Marie, mère de miséricorde, priez pour moi. Mon saint Ange Gardien, saint Joseph, mon saint patron, intercédez

» pour
 » nez-m
 » forcés
 » tation
 » La
 huit jo
 même.
 vint de
 avoient
 Digne d
 à l'exen
 venir d
 que pou
 solenne
 rare hu
 offensé
 de tout
 accord

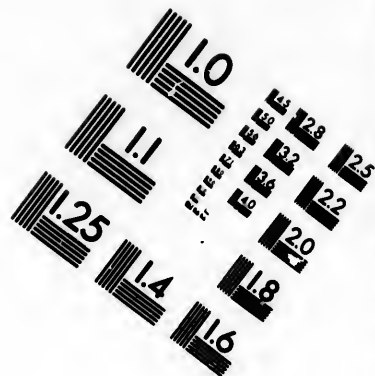
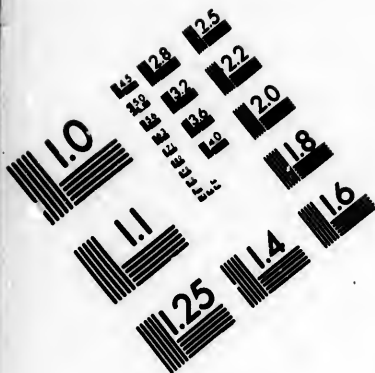
» Le
 Michel
 que no
 tâmes
 la jour
 mence
 de lui
 et sa f
 de por
 de lelu

» pour moi auprès du trône de Dieu : obtenez-moi une augmentation de grâces et de forces : défendez-moi des dangers et des tentations de la dernière heure. »

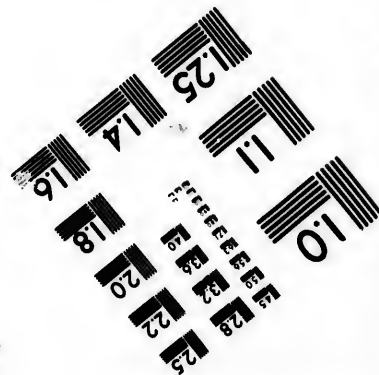
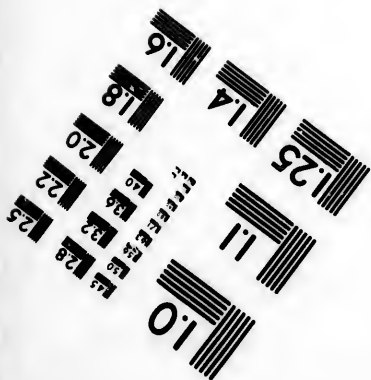
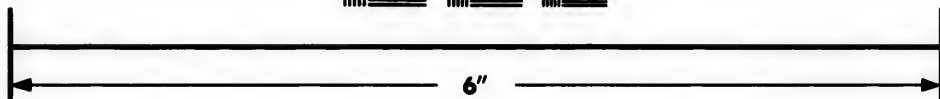
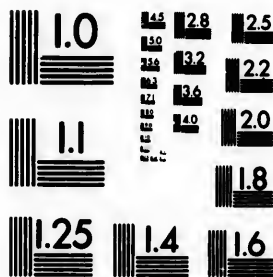
» La situation du cher malade varia pendant huit jours, et son occupation fut toujours la même. Ce fut pendant ces jours-là qu'il se souvint de quelques marques d'inimitié que lui avoient données quelques personnes infidèles. Digne confesseur de Jésus-Christ, il voulut, à l'exemple de notre divin modèle, ne se souvenir des injures reçues et déjà pardonnées, que pour en ratifier le pardon, le rendre plus solennel et y joindre encore l'exemple d'une rare humilité. Il fit venir ceux qui l'avoient offensé, les assura qu'il leur avoit pardonné de tout son cœur. Ensuite il les conjura de lui accorder aussi le pardon de ses fautes.

» Le dimanche 29 septembre, jour de saint Michel, le mal augmenta tout-à-coup, au point que nous crûmes qu'il alloit passer. Nous récitâmes les prières des agonisants. Le lundi 30, la journée fut meilleure, et les crises recommencèrent comme le 29. Le mardi, le malade, de lui-même, nous demanda le cierge béni; et sa foiblesse extrême ne lui permettant plus de porter le crucifix à sa bouche, il nous pria de le lui donner à baiser. Les crises continuèrent





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

13 12.8
14 13.2
15 13.6
16 14.0
17 14.4
18 14.8

19 15.2
20 15.6
21 16.0
22 16.4
23 16.8
24 17.2
25 17.6
26 18.0
27 18.4
28 18.8
29 19.2
30 19.6
31 20.0
32 20.4
33 20.8
34 21.2
35 21.6
36 22.0
37 22.4
38 22.8
39 23.2
40 23.6
41 24.0
42 24.4
43 24.8
44 25.2
45 25.6
46 26.0
47 26.4
48 26.8
49 27.2
50 27.6
51 28.0
52 28.4
53 28.8
54 29.2
55 29.6
56 30.0
57 30.4
58 30.8
59 31.2
60 31.6
61 32.0
62 32.4
63 32.8
64 33.2
65 33.6
66 34.0
67 34.4
68 34.8
69 35.2
70 35.6
71 36.0
72 36.4
73 36.8
74 37.2
75 37.6
76 38.0
77 38.4
78 38.8
79 39.2
80 39.6
81 40.0
82 40.4
83 40.8
84 41.2
85 41.6
86 42.0
87 42.4
88 42.8
89 43.2
90 43.6
91 44.0
92 44.4
93 44.8
94 45.2
95 45.6
96 46.0
97 46.4
98 46.8
99 47.2
100 47.6
101 48.0
102 48.4
103 48.8
104 49.2
105 49.6
106 50.0
107 50.4
108 50.8
109 51.2
110 51.6
111 52.0
112 52.4
113 52.8
114 53.2
115 53.6
116 54.0
117 54.4
118 54.8
119 55.2
120 55.6
121 56.0
122 56.4
123 56.8
124 57.2
125 57.6
126 58.0
127 58.4
128 58.8
129 59.2
130 59.6
131 60.0
132 60.4
133 60.8
134 61.2
135 61.6
136 62.0
137 62.4
138 62.8
139 63.2
140 63.6
141 64.0
142 64.4
143 64.8
144 65.2
145 65.6
146 66.0
147 66.4
148 66.8
149 67.2
150 67.6
151 68.0
152 68.4
153 68.8
154 69.2
155 69.6
156 70.0
157 70.4
158 70.8
159 71.2
160 71.6
161 72.0
162 72.4
163 72.8
164 73.2
165 73.6
166 74.0
167 74.4
168 74.8
169 75.2
170 75.6
171 76.0
172 76.4
173 76.8
174 77.2
175 77.6
176 78.0
177 78.4
178 78.8
179 79.2
180 79.6
181 80.0
182 80.4
183 80.8
184 81.2
185 81.6
186 82.0
187 82.4
188 82.8
189 83.2
190 83.6
191 84.0
192 84.4
193 84.8
194 85.2
195 85.6
196 86.0
197 86.4
198 86.8
199 87.2
200 87.6
201 88.0
202 88.4
203 88.8
204 89.2
205 89.6
206 90.0
207 90.4
208 90.8
209 91.2
210 91.6
211 92.0
212 92.4
213 92.8
214 93.2
215 93.6
216 94.0
217 94.4
218 94.8
219 95.2
220 95.6
221 96.0
222 96.4
223 96.8
224 97.2
225 97.6
226 98.0
227 98.4
228 98.8
229 99.2
230 99.6
231 100.0
232 100.4
233 100.8
234 101.2
235 101.6
236 102.0
237 102.4
238 102.8
239 103.2
240 103.6
241 104.0
242 104.4
243 104.8
244 105.2
245 105.6
246 106.0
247 106.4
248 106.8
249 107.2
250 107.6
251 108.0
252 108.4
253 108.8
254 109.2
255 109.6
256 110.0
257 110.4
258 110.8
259 111.2
260 111.6
261 112.0
262 112.4
263 112.8
264 113.2
265 113.6
266 114.0
267 114.4
268 114.8
269 115.2
270 115.6
271 116.0
272 116.4
273 116.8
274 117.2
275 117.6
276 118.0
277 118.4
278 118.8
279 119.2
280 119.6
281 120.0
282 120.4
283 120.8
284 121.2
285 121.6
286 122.0
287 122.4
288 122.8
289 123.2
290 123.6
291 124.0
292 124.4
293 124.8
294 125.2
295 125.6
296 126.0
297 126.4
298 126.8
299 127.2
300 127.6
301 128.0
302 128.4
303 128.8
304 129.2
305 129.6
306 130.0
307 130.4
308 130.8
309 131.2
310 131.6
311 132.0
312 132.4
313 132.8
314 133.2
315 133.6
316 134.0
317 134.4
318 134.8
319 135.2
320 135.6
321 136.0
322 136.4
323 136.8
324 137.2
325 137.6
326 138.0
327 138.4
328 138.8
329 139.2
330 139.6
331 140.0
332 140.4
333 140.8
334 141.2
335 141.6
336 142.0
337 142.4
338 142.8
339 143.2
340 143.6
341 144.0
342 144.4
343 144.8
344 145.2
345 145.6
346 146.0
347 146.4
348 146.8
349 147.2
350 147.6
351 148.0
352 148.4
353 148.8
354 149.2
355 149.6
356 150.0
357 150.4
358 150.8
359 151.2
360 151.6
361 152.0
362 152.4
363 152.8
364 153.2
365 153.6
366 154.0
367 154.4
368 154.8
369 155.2
370 155.6
371 156.0
372 156.4
373 156.8
374 157.2
375 157.6
376 158.0
377 158.4
378 158.8
379 159.2
380 159.6
381 160.0
382 160.4
383 160.8
384 161.2
385 161.6
386 162.0
387 162.4
388 162.8
389 163.2
390 163.6
391 164.0
392 164.4
393 164.8
394 165.2
395 165.6
396 166.0
397 166.4
398 166.8
399 167.2
400 167.6
401 168.0
402 168.4
403 168.8
404 169.2
405 169.6
406 170.0
407 170.4
408 170.8
409 171.2
410 171.6
411 172.0
412 172.4
413 172.8
414 173.2
415 173.6
416 174.0
417 174.4
418 174.8
419 175.2
420 175.6
421 176.0
422 176.4
423 176.8
424 177.2
425 177.6
426 178.0
427 178.4
428 178.8
429 179.2
430 179.6
431 180.0
432 180.4
433 180.8
434 181.2
435 181.6
436 182.0
437 182.4
438 182.8
439 183.2
440 183.6
441 184.0
442 184.4
443 184.8
444 185.2
445 185.6
446 186.0
447 186.4
448 186.8
449 187.2
450 187.6
451 188.0
452 188.4
453 188.8
454 189.2
455 189.6
456 190.0
457 190.4
458 190.8
459 191.2
460 191.6
461 192.0
462 192.4
463 192.8
464 193.2
465 193.6
466 194.0
467 194.4
468 194.8
469 195.2
470 195.6
471 196.0
472 196.4
473 196.8
474 197.2
475 197.6
476 198.0
477 198.4
478 198.8
479 199.2
480 199.6
481 200.0
482 200.4
483 200.8
484 201.2
485 201.6
486 202.0
487 202.4
488 202.8
489 203.2
490 203.6
491 204.0
492 204.4
493 204.8
494 205.2
495 205.6
496 206.0
497 206.4
498 206.8
499 207.2
500 207.6
501 208.0
502 208.4
503 208.8
504 209.2
505 209.6
506 210.0
507 210.4
508 210.8
509 211.2
510 211.6
511 212.0
512 212.4
513 212.8
514 213.2
515 213.6
516 214.0
517 214.4
518 214.8
519 215.2
520 215.6
521 216.0
522 216.4
523 216.8
524 217.2
525 217.6
526 218.0
527 218.4
528 218.8
529 219.2
530 219.6
531 220.0
532 220.4
533 220.8
534 221.2
535 221.6
536 222.0
537 222.4
538 222.8
539 223.2
540 223.6
541 224.0
542 224.4
543 224.8
544 225.2
545 225.6
546 226.0
547 226.4
548 226.8
549 227.2
550 227.6
551 228.0
552 228.4
553 228.8
554 229.2
555 229.6
556 230.0
557 230.4
558 230.8
559 231.2
560 231.6
561 232.0
562 232.4
563 232.8
564 233.2
565 233.6
566 234.0
567 234.4
568 234.8
569 235.2
570 235.6
571 236.0
572 236.4
573 236.8
574 237.2
575 237.6
576 238.0
577 238.4
578 238.8
579 239.2
580 239.6
581 240.0
582 240.4
583 240.8
584 241.2
585 241.6
586 242.0
587 242.4
588 242.8
589 243.2
590 243.6
591 244.0
592 244.4
593 244.8
594 245.2
595 245.6
596 246.0
597 246.4
598 246.8
599 247.2
600 247.6
601 248.0
602 248.4
603 248.8
604 249.2
605 249.6
606 250.0
607 250.4
608 250.8
609 251.2
610 251.6
611 252.0
612 252.4
613 252.8
614 253.2
615 253.6
616 254.0
617 254.4
618 254.8
619 255.2
620 255.6
621 256.0
622 256.4
623 256.8
624 257.2
625 257.6
626 258.0
627 258.4
628 258.8
629 259.2
630 259.6
631 260.0
632 260.4
633 260.8
634 261.2
635 261.6
636 262.0
637 262.4
638 262.8
639 263.2
640 263.6
641 264.0
642 264.4
643 264.8
644 265.2
645 265.6
646 266.0
647 266.4
648 266.8
649 267.2
650 267.6
651 268.0
652 268.4
653 268.8
654 269.2
655 269.6
656 270.0
657 270.4
658 270.8
659 271.2
660 271.6
661 272.0
662 272.4
663 272.8
664 273.2
665 273.6
666 274.0
667 274.4
668 274.8
669 275.2
670 275.6
671 276.0
672 276.4
673 276.8
674 277.2
675 277.6
676 278.0
677 278.4
678 278.8
679 279.2
680 279.6
681 280.0
682 280.4
683 280.8
684 281.2
685 281.6
686 282.0
687 282.4
688 282.8
689 283.2
690 283.6
691 284.0
692 284.4
693 284.8
694 285.2
695 285.6
696 286.0
697 286.4
698 286.8
699 287.2
700 287.6
701 288.0
702 288.4
703 288.8
704 289.2
705 289.6
706 290.0
707 290.4
708 290.8
709 291.2
710 291.6
711 292.0
712 292.4
713 292.8
714 293.2
715 293.6
716 294.0
717 294.4
718 294.8
719 295.2
720 295.6
721 296.0
722 296.4
723 296.8
724 297.2
725 297.6
726 298.0
727 298.4
728 298.8
729 299.2
730 299.6
731 300.0
732 300.4
733 300.8
734 301.2
735 301.6
736 302.0
737 302.4
738 302.8
739 303.2
740 303.6
741 304.0
742 304.4
743 304.8
744 305.2
745 305.6
746 306.0
747 306.4
748 306.8
749 307.2
750 307.6
751 308.0
752 308.4
753 308.8
754 309.2
755 309.6
756 310.0
757 310.4
758 310.8
759 311.2
760 311.6
761 312.0
762 312.4
763 312.8
764 313.2
765 313.6
766 314.0
767 314.4
768 314.8
769 315.2
770 315.6
771 316.0
772 316.4
773 316.8
774 317.2
775 317.6
776 318.0
777 318.4
778 318.8
779 319.2
780 319.6
781 320.0
782 320.4
783 320.8
784 321.2
785 321.6
786 322.0
787 322.4
788 322.8
789 323.2
790 323.6
791 324.0
792 324.4
793 324.8
794 325.2
795 325.6
796 326.0
797 326.4
798 326.8
799 327.2
800 327.6
801 328.0
802 328.4
803 328.8
804 329.2
805 329.6
806 330.0
807 330.4
808 330.8
809 331.2
810 331.6
811 332.0
812 332.4
813 332.8
814 333.2
815 333.6
816 334.0
817 334.4
818 334.8
819 335.2
820 335.6
821 336.0
822 336.4
823 336.8
824 337.2
825 337.6
826 338.0
827 338.4
828 338.8
829 339.2
830 339.6
831 340.0
832 340.4
833 340.8
834 341.2
835 341.6
836 342.0
837 342.4
838 342.8
839 343.2
840 343.6
841 344.0
842 344.4
843 344.8
844 345.2
845 345.6
846 346.0
847 346.4
848 346.8
849 347.2
850 347.6
851 348.0
852 348.4
853 348.8
854 349.2
855 349.6
856 350.0
857 350.4
858 350.8
859 351.2
860 351.6
861 352.0
862 352.4
863 352.8
864 353.2
865 353.6
866 354.0
867 354.4
868 354.8
869 355.2
870 355.6
871 356.0
872 356.4
873 356.8
874 357.2
875 357.6
876 358.0
877 358.4
878 358.8
879 359.2
880 359.6
881 360.0
882 360.4
883 360.8
884 361.2
885 361.6
886 362.0
887 362.4
888 362.8
889 363.2
890 363.6
891 364.0
892 364.4
893 364.8
894 365.2
895 365.6
896 366.0
897 366.4
898 366.8
899 367.2
900 367.6
901 368.0
902 368.4
903 368.8
904 369.2
905 369.6
906 370.0
907 370.4
908 370.8
909 371.2
910 371.6
911 372.0
912 372.4
913 372.8
914 373.2
915 373.6
916 374.0
917 374.4
918 374.8
919 375.2
920 375.6
921 376.0
922 376.4
923 376.8
924 377.2
925 377.6
926 378.0
927 378.4
928 378.8
929 379.2
930 379.6
931 380.0
932 380.4
933 380.8
934 381.2
935 381.6
936 382.0
937 382.4
938 382.8
939 383.2
940 383.6
941 384.0
942 384.4
943 384.8
944 385.2
945 385.6
946 386.0
947 386.4
948 386.8
949 387.2
950 387.6
951 388.0
952 388.4
953 388.8
954 389.2
955 389.6
956 390.0
957 390.4
958 390.8
959 391.2
960 391.6
961 392.0
962 392.4
963 392.8
964 393.2
965 393.6
966 394.0
967 394.4
968 394.8
969 395.2
970 395.6
971 396.0
972 396.4
973 396.8
974 397.2
975 397.6
976 398.0
977 398.4
978 398.8
979 399.2
980 399.6
981 400.0
982 400.4
983 400.8
984 401.2
985 401.6
986 402.0
987 402.4
988 402.8
989 403.2
990 403.6
991 404.0
992 404.4
993 404.8
994 405.2
995 405.6
996 406.0
997 406.4
998 406.8
999 407.2
1000 407.6

jusqu'après minuit. Alors Matthias, le voyant un peu mieux, alla prendre du repos. Léon Pé resta auprès du malade pour lui suggérer différentes courtes prières qu'il termina vers le jour par les litanies de saint Joseph. Au lever de l'aurore, le malade voulut que Léon allât se reposer, et Matthias vint le remplacer et continuer à lui suggérer de bons sentiments. Le confesseur de Jésus-Christ, ramassant alors un peu de forces, se jeta au cou de Matthias, et l'embrassa avec cette démonstration de tendresse que lui inspiroit sa reconnoissance pour toutes les peines que ce jeune homme avoit souffertes en venant le joindre de si loin, et le servir avec tant d'affection dans une si longue maladie.

» A l'effort qu'il venoit de faire succéda une plus grande foiblesse qui l'avertit qu'il touchoit à sa fin. J'ai fait, dit-il à Matthias, mes prières avec Léon Pé: j'ai besoin à présent de prendre du repos. Il fut tranquille en effet jusque vers huit heures, où il survint un redoublement critique. Léon Pé averti, s'approcha du malade, et lui cria de moment à autre: « Jésus, ayez pitié de moi; Marie, priez pour moi, etc. » Pendant ce temps-là, j'avois, dit Matthias, les yeux fixés sur le visage du cher malade, et j'y voyois peinte, de la manière la plus vive, l'expression même de la douleur,

de la
dans
laissé
likia
la fè
la pr
à laq
broie
voix
prien
fini l
s'écr
nous
les m
cède
nonc
petit
d'esp
la sé
prit
à ne
mois
Jésu
certi
ce q
form
de l
A

de la contrition et d'une confiance amoureuse dans la bonté de Dieu. La crise passée, nous laissâmes près du malade son petit esclave *Talikia* pour chasser les mouches. Comme c'étoit la fête de l'Ange gardien, patron particulier de la première classe de la congrégation, et l'heure à laquelle les congréganistes assemblés la célébroient à Pekin, nous nous mêmes à faire à voix basse, dans la chambre du malade, les prières propres de la fête. A peine avions-nous fini les litanies de l'Ange gardien, que *Talikia* s'écria : Venez vite, mon maître va mal. Nous nous approchâmes en lui suggérant de nouveau les mêmes sentiments que dans les crises précédentes. Le cher malade ne pouvoit plus prononcer ; mais il nous faisoit entendre, par un petit mouvement de tête, qu'il nous suivoit d'esprit et de cœur. Ce fut ainsi que la paix et la sérénité peintes sur le visage, il rendit l'esprit à son Créateur, le mercredi 2 octobre 1776, à neuf heures du matin, après sept ans quatre mois et quelques jours d'exil pour la foi de Jésus-Christ ; et nous, Léon Pé et Matthias Lao, certifions, comme témoins oculaires, que tout ce que nous avons écrit dans ce journal est conforme à la vérité. Fait à *Ily*, le 20 de la 8^e lune de la quarante-unième année de Kien-Long. »

Après la mort et les obsèques, on pensa à

faire brûler son corps, comme il l'avoit lui-même ordonné, et comme il se pratique dans plusieurs endroits de la Chine. On s'aperçut bien qu'il s'agissoit d'emporter les cendres du défunt; et, soit que la loi le défende pour ceux qui meurent dans un exil perpétuel, soit qu'on ajoutât à la sévérité de la loi par haine particulière contre le christianisme, il fallut acheter bien cher la permission, tant de brûler le corps que d'en emporter les cendres. Enfin, Matthias et son domestique, chargés de ce respectable dépôt, partirent d'Ily au milieu de l'hiver, et n'arrivèrent ici que le dimanche, dans l'octave de l'Ascension, l'année 1777, le jour même que j'en étois parti pour aller à quinze lieues d'ici au midi, visiter la nouvelle mission de Pat-chrou. Dès le lendemain, la famille de l'illustre mort m'en fit porter la nouvelle, tandis que sans bruit et sans concours, pour ne point occasionner de recherches, ils allèrent déposer les cendres du confesseur de Jésus-Christ avec celles de son père, de sa mère et de son fils, dans une de nos sépultures communes, à l'occident de la ville. Ce ne fut que cent jours après cette déposition que j'allai dire la messe et faire l'absoute dans la chapelle de la sépulture, toute sa famille s'y étant assemblée pour cela. Un mois après les

cère
dis
avec
sept
sept
l'an
de l
ses
ses
nier
mais
Jésu

Du r

V
tions

cérémonies accoutumées, qui furent faites tandis que je célébrois la fête des saints Anges avec mes congréganistes (parmi lesquels il y a sept frères, cousins ou neveux de *Ma Joseph*), le P. Bourgeois alla, pour le bout de l'an, dire la messe dans la chapelle domestique de la veuve, où elle communia avec sa bru, ses filles, petites-filles et quelques autres de ses plus proches parentes. Tels furent les derniers devoirs que nous rendîmes sans pompe, mais avec vénération, à l'illustre confesseur de Jésus-Christ, *Ma Joseph* ou *Tching-te*.

LETTRE

Du révérend P. Cibot, missionnaire, au révérend P. D....

A Pékin; le 3 novembre 1771.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Vous n'ignorez pas sans doute les persécutions que nous avons eu à essayer, ces années

dernières, de la part des idolâtres. Vous ne sauriez croire jusqu'à quel point on nous a noircis dans l'esprit des infidèles. Nous aurions tous été renvoyés sans une protection spéciale de l'Empereur, qui, connoissant mieux que personne la fausseté des accusations dont on nous charge ici, met toute sa gloire à nous défendre et à nous conserver dans ses états. Dieu, qui tient dans ses mains le cœur des rois, l'a tellement disposé en notre faveur, que nous avons beaucoup à nous louer des bontés dont il nous honore. C'est un prince qui voit tout par lui-même; plein de droiture et d'équité, il ne souffre pas qu'on commette la moindre injustice. Doux et accessible, il écoute avec plaisir l'innocent qui se justifie; mais, prompt et sévère, il humilie et punit l'oppresser. Il ne paroît pas que l'adulation ait beaucoup d'empire sur son esprit; il a des courtisans comme tous les princes de la terre; mais sa modestie et son rare mérite le mettent au-dessus de leurs louanges intéressées et de leur fade encens. Ce seroit ici le lieu de vous rapporter une infinité de traits qui annoncent dans ce monarque l'ame la plus noble et la plus éclairée: je laisse à un de nos pères, qui travaille à son histoire, le soin de les transmettre à la postérité.

V
les
que
hon
infé
que
der
à no
l'aff
occ
l'Eu
l'en
moi
avec
rope
sent
pou
men
le p
n'est
et de
que
éten
avoi
des
Cast
ple,
l'av

Vous savez qu'on a commencé par attaquer les missionnaires du tribunal des mathématiques. L'Empereur, qui les estime et qui les honore de son amitié, n'en a pas plutôt été informé, qu'il a défendu de les inquiéter, sous quelque prétexte que ce fût. Vous me demanderez les raisons qui peuvent engager ce prince à nous protéger si puissamment; ies voici. Outre l'affection singulière que l'auguste famille qui occupe le trône nous a toujours accordée, l'Empereur tient à nous, 1° par l'habitude de l'enfance. Son grand-père Cang-hi, qui l'aimoit éperdument, vouloit toujours l'avoir avec lui, lorsqu'il daignoit admettre les Européens à sa cour, ou en recevoir des présents. 2° Son gouverneur étoit plein de respect pour notre sainte religion, et il a si heureusement réussi à lui en inspirer une juste idée, que le premier ouvrage que Sa Majesté a publié, n'est, pour ainsi dire, qu'un tissu de maximes et de principes qui supposent dans ce monarque la connoissance la plus vraie et la plus étendue de la religion naturelle. 3° Comme il avoit un goût particulier pour la peinture, dès qu'il fut sur le trône, il s'attacha au frère Castiglione, dont il aimoit à se dire le disciple, et passa peu de jours de son deuil, sans l'avoir auprès de lui plusieurs heures. 4° Les

Européens ont beaucoup plus fait pour lui, et sous son règne, qu'ils n'avoient fait sous Cang-hi, son grand-père; la raison en est que ce prince étant jeune encore, chacun s'est efforcé dans la suite de justifier la haute idée qu'on avoit conçue de ses belles qualités.

5° Ce prince a reconnu qu'il avoit été trompé par nos accusateurs; que Neoi-kong, son premier ministre, nous avoit calomniés; qu'on avoit persécuté et mis à mort plusieurs missionnaires injustement, et qu'enfin, on étoit résolu à nous perdre, à quelque prix que ce fût. Cependant, comme s'il eût ajouté foi aux discours injurieux qu'on tenoit contre nous, il a fait examiner notre conduite; et, après s'être bien assuré de notre innocence, il nous a fait dire que nous n'avions plus rien à craindre; et, en effet, il est actuellement si prévenu en notre faveur, que les clameurs de nos ennemis de Pekin, de Macao et de Canton, n'ont plus aucun pouvoir à la cour. Mais voici qui vous étonnera: Croiriez-vous que nous craignons l'amitié de l'Empereur? Ce prince loue trop les Européens; il dit hautement, et à tout le monde, que ce sont les seuls qui entendent l'astronomie et la peinture, et que les Chinois *sont des enfants auprès d'eux*. Vous sentez combien cette préférence doit offenser une na-

tion
tout
née
fit u
accu
péen
d'au
le te
d'ajo
nous
dent
tém
point
ne v
ans r
des
les
reurs
doux
des m
devo
nos e
huitiè
penda
souve
Il me
son a
thé,

tion orgueilleuse, qui regarde comme barbare tout ce qui n'est point né dans son sein. L'année dernière, le tribunal des mathématiques fit une faute considérable; l'Empereur n'en accusa que les Chinois, disant que les Européens en étoient incapables. J'aurois beaucoup d'autres choses semblables à vous marquer, si le temps me le permettoit; je me contenterai d'ajouter que l'Empereur est plus attentif à nous obliger, que nos ennemis ne sont ardens à nous nuire. Mais qui sait si tous ces témoignages d'attachement ne nous préparent point des afflictions pour la suite? L'Empereur ne vivra pas toujours; ce prince a soixante ans révolus, et commence à sentir les atteintes des infirmités de la vieillesse. Il est vrai que les *Ago* (on appelle ainsi les fils des empereurs) sont des princes fort équitables et fort doux, et nous en recevons de temps en temps des marques d'estime et de bonté qui semblent devoir nous rassurer contre les manœuvres de nos ennemis. L'Empereur a huit enfants. Le huitième, se trouvant en pénitence à Hai-tien, pendant que la cour étoit à la capitale, venoit souvent voir nos ouvrages et causer avec nous. Il me fit une fois l'honneur de m'appeler dans son appartement, où il voulut que je prisse du thé, et m'accabla de caresses. Les Tartares

sont naturellement affables, et aucun prince de l'Europe ne traiteroit des étrangers comme on nous traite ici. Le frère de l'Empereur, qui aimoit le frère Attiret, venoit très fréquemment à notre petite maison de Hai-tien pour le voir peindre; c'est cependant celui des princes du sang qui passe pour le moins prodigue d'égards et de démonstrations d'amitié. Un jour ayant renvoyé ses gens, il entra seul dans ma chambre: une image du Sauveur que j'avois à mon oratoire fut long-temps le sujet de notre entretien. Mais hélas! que les grands sont éloignés du royaume du ciel! après lui avoir exposé les preuves sur lesquelles est fondée notre sainte religion, il m'avoua qu'elle lui paroissoit belle et sublime; puis, changeant tout-à-coup de discours, il me jeta sur d'autres matières, comme l'astronomie et la peinture, dont il a une connoissance très étendue, et finit par m'assurer de son sincère attachement. Nous voyons aussi quelquefois un cousin germain de l'Empereur, qui a une estime singulière pour les Français; il est aimable, sait beaucoup, parle avec grâce, et nous comble tous d'amitié; mais il souffre difficilement qu'on traite de la religion devant lui. Ce n'est pas qu'il soit attaché aux superstitions de son pays, car il méprise souverainement et les

idol
per
a bi
pas
de la
tolé
cepe
malg
nous
que
le ca
honn
Pe
a dur
leque
traire
on d
ni de
grand
voulu
préte
une p
Un
alla,
à un
et de
lui, s
avoir

idoles et leurs ministres; mais la crainte de perdre des emplois, ou d'exposer des familles, a bien du pouvoir sur des cœurs qui ne sont pas absolument détachés des biens périssables de la terre. Quoique la religion catholique soit tolérée dans l'empire, les chrétiens ne laissent cependant pas d'y avoir beaucoup à souffrir, malgré la protection que l'Empereur daigne nous accorder; et il arrive presque toujours que ceux qui se convertissent se trouvent dans le cas de perdre, ou leurs emplois, ou leur honneur, ou leur fortune.

Pendant la persécution de cette année, qui a duré près de six mois, il a paru un édit par lequel est condamnée la religion comme contraire aux lois de l'empire, et en même temps on déclare qu'elle ne renferme rien de faux ni de mauvais. L'Empereur, les ministres, les grands en sont si convaincus, qu'ils n'ont voulu condamner personne à mort; on ne prétendoit qu'intimider les chrétiens: en voici une preuve frappante.

Un jeune néophyte que je connois beaucoup, alla, dans le fort de la persécution, se présenter à un mandarin, ennemi juré du christianisme, et demanda instamment qu'on le fît mourir, lui, sa femme et son fils, qui pouvoit alors avoir un an. Il fut renvoyé comme un insensé,

et on lui dit en le congédiant, qu'on n'avoit aucun ordre de faire mourir les chrétiens. Cependant l'arrêt de proscription étoit affiché dans tous les carrefours de la ville; nos néophytes venoient à l'église à l'ordinaire, et l'on feignoit de n'en être pas instruit. Ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est que ceux qui avoient eu le malheur d'apostasier étant mis publiquement en pénitence, on affectoit de l'ignorer. Un mandarin s'étant dénoncé lui-même, l'Empereur se contenta d'envoyer chercher trois de ses ministres pour l'engager à renoncer à sa religion. On employa les promesses, les caresses et les menaces; tout fut inutile. Il protesta constamment qu'il étoit chrétien, et qu'il obéiroit à l'Empereur dans tout ce qui ne seroit pas contraire à sa conscience. Voyant donc qu'on ne pouvoit le faire gauchir, on le renvoya. On sait qu'il continue à venir à l'église, et on ne fait pas semblant de s'en apercevoir. La persécution finit par une assemblée générale des officiers de la police, qui fut convoquée par le gouverneur de la ville, et où il fut décidé qu'on n'avoit aucun reproche à faire aux chrétiens, et qu'on cesseroit les poursuites. Vous allez dire que ces faits que je vous garantis vrais, et dont j'ai été le témoin, vous font trembler sur le sort

d'un
le d
pour
à con
temp
affair
que c
leurs
foi. P
phyte
reçut
de fo
des r
postu
euren
un e
tomb
mais,
bout.
l'air.
sur d
que n
à vo
cruau
paysa
eux q
effort
faire

d'une nation qui voit la lumière et lui tourne le dos. J'en dis autant que vous, et j'ajoute, pour expliquer bien des traits qu'on a peine à comprendre dans l'histoire de l'Eglise, qu'au temps même où la cour traitoit cette grande affaire, elle fermoit les yeux sur les cruautés que quelques chefs de bannières exerçoient sur leurs gens, pour les forcer à renoncer à leur foi. Parmi ces malheureux, il y avoit un néophyte âgé d'environ vingt-quatre ans, qui reçut en un jour plus de quatre cents coups de fouet; ensuite on le fit mettre à genoux sur des morceaux de porcelaine, et dans cette posture deux hommes vigoureux et robustes eurent ordre de le tenir constamment pendant un espace de temps si considérable, qu'il tomba enfin épuisé et presque sans mouvement: mais, grâces à Dieu, il est resté fidèle jusqu'au bout. D'autres ont été suspendus les pieds en l'air. Quelques-uns ont été couchés tout nus sur des quartiers de glace; plusieurs sont presque morts sous les coups de bâton. J'épargne à votre sensibilité le récit douloureux des cruautés inouïes qu'on a fait endurer aux paysans des environs de Pekin; c'est contre eux que les persécuteurs ont réuni tous leurs efforts; il n'y avoit cependant aucun ordre de faire mourir; aussi, lorsqu'on faisoit sortir les

chrétiens de leurs cachots, on avoit grand soin d'exiger des billets de vie et de santé de ceux à qui on les remettoit : car s'il en fût mort quelqu'un dans les prisons, le mandarin qui en étoit chargé auroit été cassé et puni sur-le-champ.

Ici, mon révérend père, il me semble que vous me demandez si, au milieu de tant de sujets de douleur, nous n'avons rien qui nous console. Oui, le Seigneur, en nous frappant d'une main, essuie nos pleurs de l'autre. Voici quelque chose qui vous édifiera. Une dame respectable par son âge et par sa vertu vient d'acheter une maison dans le voisinage de Pekin, et se propose d'en faire une communauté de femmes et de filles dévotes : elle a déjà chez elle une jeune personne qui s'est consacrée à Dieu par le vœu de chasteté. Nous espérons que dans peu elle aura des compagnes dignes d'elle et de la sainte maison qu'elle habite. L'illustre fondatrice de cette communauté naissante y a fait bâtir une petite chapelle, qu'elle a ornée fort proprement. Nous y disons la messe tous les jours, et nous y exerçons les autres fonctions de notre ministère avec une paix et une tranquillité qui feroient croire volontiers que nous sommes dans le pays le plus catholique du monde.

jeu
vie
mè
de
ver
j'ig
pag
vell
pro
prin
pou
Cett
dep
qu'e
qui
et el
tenc
J
inté
raco
sacr
avec

Vous n'avez pas oublié que je baptisai un jeune prince il y a cinq ans ; deux de ses frères viennent d'obtenir la même grâce ; leur père même semble vouloir s'approcher de la lumière de l'évangile. C'est un vieillard qui a toutes les vertus morales des sages de l'antiquité ; mais j'ignore ce qui le retient encore dans le sein du paganisme. Un de nos pères portugais, nouvellement arrivé ici en qualité de médecin, a profité de ce titre pour voir l'épouse d'un prince, laquelle étoit à l'article de la mort, et pour lui administrer les derniers sacrements. Cette princesse étoit enfermée dans son palais depuis son mariage, et n'avoit pu recevoir qu'une fois la sainte communion. Son époux qui l'aimoit et la respectoit a consenti à tout, et elle est morte dans les sentiments de la plus tendre piété.

J'omets quantité d'autres traits plus ou moins intéressants, qu'il seroit trop long de vous raconter, pour me recommander à vos saints sacrifices, et vous assurer du profond respect avec lequel je suis, etc.

LETTRE

Du révérend P. Cibot, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Monsieur....

A Pekin, le 11 juin....

MONSIEUR,

Je voudrois bien que mes affaires me permissent de répondre à tous les articles de la lettre dont vous m'avez honoré; mais nous sommes ici à la veille d'une grande fête, dont les apprêts nous coûtent beaucoup de soins et de travail; c'est la fête du sacré cœur de Jésus, qui, comme vous savez, est établie à Pekin depuis plusieurs années. Permettez que je me borne à vous entretenir aujourd'hui de cette solennité, dont le récit vous édifiera. Mais, avant d'entrer dans aucun détail, je crois devoir vous dire un mot du local et de ceux qui contribuent à la fête.

Le lieu où elle se célèbre est la chapelle de la congrégation du saint sacrement. Cette chapelle est à la droite de l'avant-cour du parterre,

environnée d'une galerie couverte qui est devant notre église. La grande cour est à peu près comme celle des pensionnaires de la Flèche. On en sort par un portique qui fait face au frontispice de l'église, et elle a trois grandes portes sur l'avant-cour où est la congrégation. Comme la congrégation seroit trop petite pour la célébration de la fête, on l'allonge de toute la cour par le moyen d'une grande tente de toile, au milieu de laquelle est un arc de triomphe de vingt ou vingt-quatre pieds. Cet arc de triomphe est couvert de pièces de soie de différentes couleurs, entrelacées en différentes manières, et suspendues en forme de guirlandes et de festons; toute la tente est ornée de banderoles et d'autres ornements chinois. Nos lettrés chrétiens n'ont pas manqué d'y semer des inscriptions à la louange du sacré cœur de Jésus; comme elles sont écrites sur de longues pièces de satin blanc, et enfermées dans des cadres dorés, ou des bordures de soie de diverses couleurs, elles n'ajoutent pas peu à l'éclat et à la magnificence des décorations. Vous aimeriez l'amphithéâtre où se placent les musiciens; il s'avance dans la cour de plusieurs pieds hors de la galerie du corps de logis qui lui sert de fond, et relève fort agréablement le frontispice de la chapelle par

la Compa-

uin....

s me per-
cles de la
mais nous
fête, dont
de soins et
r de Jésus,
e à Pekin
que je me
i de cette
era. Mais,
je crois
t de ceux

apelle de
Cette cha-
parterre,

sa petite balustrade de soie, son tapis, ses vases à fleurs, et les pièces de satin dont il est orné. Tout le pavé de la cour est couvert de nattes fines, de toiles peintes et de tapis rares et précieux, sur lesquels on met de petits carreaux, qui sont les seules chaises des églises chinoises. Les degrés qui mènent à la chapelle sont absolument couverts de tapis, ainsi que le pavé; et, quoique l'église soit petite, sa galerie, ses deux rangs de colonnes, ses murailles mêmes: tout est embelli de manière à plaire aux plus curieux amateurs d'Europe.

La congrégation du sacré cœur, qui est unie avec celle du saint sacrement, est à la tête de toutes les autres; mais la congrégation des musiciens et celle des hommes qui répondent la messe se joignent à elles pour en augmenter la pompe. Vous trouverez dans les *Lettres édifiantes* le beau plan de la congrégation du saint sacrement, dont les fonctions principales consistent à baptiser et à instruire les enfants, à avoir soin des pauvres et des malades, à exciter les âmes tièdes à la dévotion, et les chrétiens scandaleux à la pénitence, et enfin à prêcher aux idolâtres la loi de Jésus-Christ.

La congrégation des musiciens est chargée du chant et de la symphonie des grandes fêtes. Les pères y lèguent leurs places à leurs en-

fan
tal
vel
J'y
ma
né
sub
cha
ren
de
séc
cho
les
pet
gra
nou
mo
gni
sau
tou
la
la
vé
en
l'a
qu
vie
na

fants ; les nouveaux néophytes qui ont du talent y sont admis , et , quoiqu'elle se renouvelle sans cesse , elle se soutient à merveille. J'y connois actuellement trois princes, plusieurs mandarins, et un grand nombre de pauvres néophytes , qui dérobent au travail dont ils subsistent les moments qu'ils emploient à y chanter les louanges de Dieu. Le baptême y rend tout le monde égal. Pour la congrégation de ceux qui servent la messe, elle est composée d'une quarantaine de jeunes néophytes choisis pour nous servir de clercs dans toutes les fonctions ecclésiastiques. Imaginez-vous un petit séminaire. Grâce à la modestie, à la gravité et au zèle de ceux qui le composent , nous sommes en état de faire toutes les cérémonies de l'Église avec la solennité et la dignité que demande le culte divin. Vous ne sauriez croire, Monsieur, avec quelle ardeur toute cette fervente jeunesse étudie et observe la manière dont nous célébrons les fêtes. O que la religion est aimable dans ses joies ! C'est un véritable triomphe dans les familles quand un enfant a été admis pour servir le prêtre à l'autel un jour de cérémonie. La raison en est qu'on ne prend que les mieux instruits. Un vieillard préside à leur instruction ; c'est ordinairement un homme grave et sévère qui ne

leur fait pas grâce de la moindre rubrique, principalement les jours de grandes fêtes, comme celle du sacré cœur de Jésus. Il est inutile d'ajouter que notre église française étant la seule où celle-ci se célèbre, les néophytes de toutes les autres églises y viennent en foule; mais ce que l'Europe aura de la peine à croire, quand les travaux de la campagne le permettent, nous y voyons arriver des néophytes de cinquante et soixante lieues, quelquefois de plus loin. Pour moi, je ne suis pas encore fait à voir, sans verser des larmes, de bons paysans qui font de pareils voyages, en se retranchant un mois d'avance sur leur petite dépense pour avoir de quoi faire celle-là. Les vieillards disent toujours que c'est pour la dernière fois, et l'attrait d'une communion leur fait oublier leur foiblesse. Cette année même, où le démon souffle partout le feu de la persécution, ces bonnes gens sont venus à l'ordinaire, au risque d'être pris et jetés dans les cachots. Je viens à la fête. Vers les deux heures après-midi du jeudi de l'octave du saint sacrement, tout étant préparé et les chrétiens rassemblés, les missionnaires, après avoir fait leur prière dans la chapelle, viennent s'asseoir sous la tente pour entendre la répétition des motets, des cantiques et des différents morceaux

de
cie
pét
bie
que
à l'
réu
les
les
éta
tite
qui
qui
dan
dan
pro
à la
gra
mo
toin
sim
Cha
ché
y fa
dou
vot
aus
dev

de symphonie que la congrégation des musiciens a préparés pour le lendemain. Cette répétition dure plus d'une heure ; elle a coûté bien des jours d'étude. Les missionnaires n'ont que des éloges à donner au zèle des anciens et à l'application des nouveaux. Ces derniers ont réussi cette année au gré de tout le monde, et les anciens, qui sont leurs maîtres, en ont paru les plus enchantés. La répétition de la musique étant finie, les néophytes récitent, avec de petites reprises en chant, les prières chinoises qui leur servent de premières vêpres, mais qui sont souvent beaucoup plus longues. Pendant ce temps-là, tout le monde est à genoux dans le silence le plus respectueux et le plus profond. Les plus petits enfants même, grâce à la bonne éducation qu'ils ont reçue et à la gravité naturelle de leur nation, y sont d'une modestie admirable ; aussi l'exercice préparatoire qui précède la procession est plutôt un simple usage qu'une précaution nécessaire. Chacun a vu d'avance, sur les catalogues affichés, la place qu'il doit tenir et ce qu'il doit y faire. On y voit de petits chantres de dix à douze ans qui ne cèdent en rien pour la dévotion aux plus fervens novices. Tels sont aussi ceux qui sont destinés à jeter des fleurs devant le saint sacrement.

Les néophytes, qui n'ont point d'emplois particuliers, profitent de ce qui reste de temps jusqu'au souper des missionnaires pour se confesser. Les confessions recommencent après la prière du soir qu'on chante à l'église à l'ordinaire, et durent jusqu'à dix heures, parce que les néophytes étrangers demeurent à l'église, et que tous ceux de la ville qui trouvent place dans les salles destinées à cet usage ne s'en retournent pas chez eux. Outre cela, plusieurs passent la nuit sous la tente pour la défendre en cas d'accident, ou pour veiller sur les décorations. Les confessions recommencent à trois heures et demie, et durent toute la matinée. A quatre heures se dit la première grand'messe, avec musique et symphonie. Il y a un motet à l'exposition du très saint sacrement. La symphonie qui est sous la tente remplit les intervalles des messes; celle qui est dans la chapelle a ses temps marqués dans chaque messe; les musiciens sont en surplis et à genoux sur deux lignes, au-dessous de la table de communion. Les messes finies, on chante solennellement les grandes prières; la tente est alors aussi pleine que la chapelle. Après les prières, vient le sermon; puis la troisième grand'messe. J'ai oublié de vous dire qu'on en chantoit une seconde vers les six heu-

res; on ne la commence pas d'abord, afin de donner le temps à tout le monde de se préparer à l'entendre, et aux musiciens celui de prendre une tasse de thé. Ce petit vide est rempli par la grande symphonie de la tente, et par la réception des nouveaux congréganistes. La dernière grand'messe dure une heure et demie, et finit par la bénédiction du saint sacrement, qui est précédée d'une amende honorable, pendant laquelle il y a bien des larmes répandues. On porte ensuite le très saint sacrement en procession, et voici l'ordre qui s'observe dans la marche.

Après la croix, sont quatre petits chantres en longues robes de soie violette et en bonnet de cérémonie; suit la partie des musiciens, qui sont en habits séculiers; vient ensuite la congrégation du sacré cœur, avec les musiciens en surplis, et quatre petits chantres en aube, avec des ceintures de soie de diverses couleurs, des rubans et des crépines d'or. Immédiatement après, sont deux porte-encensoirs, deux portenavettes et deux enfants en aube et en rubans de soie; ceux-ci portent des corbeilles de fleurs et en sèment sans discontinuer devant le saint sacrement. Les turiféraires et les fleuristes se succèdent et se relèvent tour à tour pour encenser ou jeter des fleurs, et ce changement se fait

avec un ordre qui ne varie jamais. Le maître des cérémonies suit en surplis, et il ne fait que présider. Deux des principaux membres de la confrérie tiennent les cordons du dais sous lequel est le très saint sacrement; le prêtre qui le porte est environné de ses acolytes, et suivi des missionnaires, qui tiennent chacun un cierge à la main. J'ai oublié de vous dire que depuis le portique qui sépare l'avant-cour de l'église, il y a des enfants de chaque côté du chemin, tenant à hauteur d'appui de longues pièces de soie de diverses couleurs. Les deux chœurs de musique chantent sans interruption et sans confusion, et leurs reprises sont le signal des évolutions des fleuristes et des turiféraires.

Quand la croix entre dans l'église, les tambours et les autres instruments se font entendre, et continuent jusqu'à ce que le très saint sacrement soit sur l'autel; ce troisième corps de musiciens se trouve au jubé qui est dans le fond de l'église. Le saint sacrement passe au milieu des congréganistes, qui sont à genoux un cierge à la main; le reste des néophytes est derrière eux et remplit l'église: tous ceux qui sont en surplis, et il y en a plus de cinquante, vont se ranger au sanctuaire dans un fort bel ordre. Après les motets, les encensements et les prières, il se

fait
nie
le p
tion
pour
céré
lâtr
cesse
dans
à po
que
cette

U
dant
eu te
a fai
le m
trou
cette
tème
quel
dema
les p
je ne
suffis
qui a
santé
aller

fait un petit silence qui finit par une symphonie et une musique universelle, au moment que le prêtre se tourne pour donner la bénédiction. Si l'on pouvoit avoir l'ame assez dure pour voir sans verser des larmes, une pareille cérémonie dans la ville du monde la plus idolâtre, et où le glaive de la persécution est sans cesse levé sur nos têtes, on ne résisteroit pas dans ce dernier moment, surtout si l'on étoit à portée d'entendre les soupirs et les sanglots que la musique étouffe par son bruit. Je finis cette lettre par un trait qui vous édifiera.

Un bon artisan, qui s'étoit fait instruire pendant un mois pour se préparer au baptême, a eu tout-à-coup un crachement de sang qui lui a fait garder le lit plus de trois semaines. Tout le monde étant infidèle dans sa famille, il s'est trouvé hier sans aucun secours spirituel. Dans cette extrémité, il m'a envoyé demander le baptême, parce que, disoit-il, il n'avoit plus que quelques jours à vivre. Je compte le lui donner demain. Quoiqu'il ne sache pas encore toutes les prières que nous exigeons des néophytes, je ne balancerai point, parce qu'il est d'ailleurs suffisamment instruit. Le médecin qui l'a vu et qui a perdu toute espérance de lui rendre la santé, m'a dit de sa part, que si je ne pouvois aller le trouver, il viendroit me trouver lui-

même, au risque de mourir en chemin. Combien de fois n'ai-je pas craint que les malades qui venoient recevoir l'extrême-onction à l'église par la même raison, ne mourussent entre mes bras ! Oui, j'ai vu des miracles de grâce plus étonnants que la résurrection des morts.

Nous sommes sous le couteau de la persécution ; on a voulu y comprendre les missionnaires, mais la cour s'y est opposée. J'attends le mois de novembre pour vous en donner des nouvelles. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du P. Bourgeois , missionnaire de Pekin.

A Pekin , le 18 septembre 1773.

L'ANNÉE dernière (1772) il s'est élevé dans l'empire plusieurs persécutions. Les missionnaires des missions étrangères en ont essuyé une dans Sut-chuen où ils travaillent avec succès. Le mandarin de ces cantons avoit arrêté quelques chrétiens. Il en donna avis à l'Empereur qui répondit ces mots : « Cela suffit ; je le sais. »

Les
pire,
roi
entr
nom
pes
Mia
Ce v
qu'il
parn
tanc
sage
pren
on s
tiens
d'ex
L'Em
gran
et d
res,
rigo
tout
vers
chré
gna
étoit
la fu
tout

Les choses, suivant la jurisprudence de l'empire, devoient en rester là ; cependant le vice-roi du Sut-chuen, je ne sais par quel motif, entreprit de pousser l'affaire. Ce mandarin, nommé *Koei-Lin*, étoit alors à la tête des troupes qui sont occupées à faire la guerre aux *Miaotze* (sorte de brigands) de ce pays-là. Ce vice-roi écrivit apparemment à l'Empereur qu'il étoit probable qu'il y avoit de ces rebelles parmi les chrétiens, et que, dans les circonstances d'une guerre dangereuse, il étoit de la sagesse de les rechercher sévèrement. C'étoit prendre l'Empereur par l'endroit sensible ; car on se défie toujours ici de la fidélité des chrétiens, et je ne sais pourquoi deux cents ans d'expérience ne rassurent pas à cet égard. L'Empereur donna sur le champ ordre aux grands mandarins des provinces de *Koei-tcheou* et du Sut-chuen de s'assembler sur les frontières, de faire subir aux chrétiens arrêtés le plus rigoureux interrogatoire, et de l'informer de tout exactement. Les mandarins s'assemblèrent vers le mois de mars : ils firent comparoitre les chrétiens chargés de chaînes. On ne leur épargna pas les tortures. Un nommé *Kiang*, qui étoit le catéchiste de ces cantons, avoit pris la fuite : on le cherche encore maintenant dans tout l'empire.

ombien
des qui
l'église
tre mes
ce plus
ts.

persécu-
sionnai-
ttends le
ner des

www

Pekin.

e 1773.

évé dans
mission-
suyé une
c succès.
été quel-
mpereur
e le sais.»

Les mandarins, après environ deux ou trois mois d'examen, firent leur rapport à l'Empereur. Ils convinrent de bonne foi que les chrétiens ne sont point comme ces sociétés que l'esprit de révolte forme si souvent dans l'empire; qu'ils n'amassent point d'argent à mauvaise intention; qu'ils ne cherchent pas à faire un parti; qu'ils prient trois fois le jour, et tous les sept jours plus qu'à l'ordinaire; qu'ils observent des jeûnes pour se mortifier, etc. Après un pareil début, il étoit naturel de s'attendre à des conclusions bien modérées; jamais cependant on n'opina ici plus sévèrement contre les chrétiens. Les mandarins demandent à l'Empereur que la religion chrétienne soit mise désormais au rang des mauvaises sectes de l'empire; que les chrétiens soient arrêtés partout; que, sans autre forme de procès, les chefs soient étranglés, et le simple chrétien, après avoir reçu cent coups de *pant-se*, envoyé en exil à trois cents lieues: qu'arrivé au lieu de son exil, il en reçoive encore trente: que les mandarins subalternes qui n'ont pas recherché avec soin les chrétiens, soient abaissés de deux degrés, et que les voisins qui n'ont pas dénoncé leurs voisins chrétiens, soient condamnés irrévocablement à trente coups de *pant-se*. L'Empereur ayant reçu cette requête, l'envoya sur le champ

au tribunal des crimes selon l'usage. Tandis qu'elle s'examinait, la justice divine poursuivoit déjà le vice-roi du Sut-chuen. Il fut accusé auprès de l'Empereur de n'avoir pas soin des troupes à la tête desquelles il se trouvoit; qu'il les avoit envoyées contre l'ennemi, tandis qu'il étoit dans son palais uniquement occupé à s'amuser et à faire bonne chère. On lui reprochoit surtout qu'un jour ayant appris que ses troupes étoient entourées d'ennemis sans pouvoir avancer ni reculer, il avoit dit : « Laissez-les faire, quand elles auront faim elles reviendront. »

A ces nouvelles, l'Empereur fut transporté de colère : il envoya sur le champ son premier ministre dans le Sut-chuen pour juger Koei-Lin selon la rigueur des lois. On s'attendoit qu'il seroit coupé en morceaux; mais le ministre, ami secret de Koei-Lin, adoucit les choses et ne le trouva pas si coupable. Il ne put néanmoins empêcher qu'il ne fût envoyé en exil à mille lieues, trois semaines après sa requête à l'Empereur pour faire bannir à trois cents lieues les chrétiens du Sut-chuen.

Cependant le tribunal des crimes se disposoit à répondre à l'Empereur : il le fit le 25 août. Il mitigea le dispositif des grands mandarins; il ne mit point la religion chré-

tienne au nombre des mauvaises sectes de l'empire ; il ne fit pas droit non plus à la demande qu'ils avoient faite qu'on punit les mandarins qui n'avoient pas été assez vigilants , et qui dans la suite ne le seroient pas assez à rechercher les chrétiens : il approuva tout le reste , excepté encore qu'il ne décerna point la peine de mort contre le nommé *Kiang* qui avoit disparu. « Quand il sera pris , disent les juges , on l'examinera , puis on le jugera. »

L'Empereur confirma le même jour la sentence du tribunal par ces deux mots courts , mais efficaces : *Y Y* (qu'il soit fait ainsi). Cette affaire fut si secrète que nous n'en sûmes rien que trois ou quatre jours après qu'elle fut finie et que l'arrêt fut parti pour le Sut-chuen. Nous ignorons même encore comment il a été exécuté. Ce qui nous inquiète le plus , c'est qu'il y étoit dit qu'on obligeroit les chrétiens exilés à renoncer à la foi avant leur départ : Dieu veuille qu'ils préfèrent la mort à l'infidélité. Nous ne cessons d'élever nos cœurs à cette intention vers le Dieu fort qui sait faire triompher la foiblesse , même au milieu des tourments les plus rigoureux.

Une chose nous étonne. Nous savons que *M. Glayot*, prêtre des missions étrangères, fut arrêté dans le Sut-chuen , il y a deux ans ,

et q
ne n
de
Nou
occa
l'Em
qui
pas
céd
L
Une
chré
qui
dar
sou
hain
auc
tien
plus
les
dar
de
que
vue
pre
hor
me
ue

et qu'il fut mis en prison. La distance des lieux ne nous a pas permis d'apprendre des nouvelles de ce généreux confesseur de Jésus-Christ. Nous comptions qu'il en seroit parlé dans cette occasion, mais on n'en dit mot. Peut-être que l'Empereur ayant quelques égards pour nous, qui sommes à Peking à son service, ne veut pas qu'on parle d'un Européen dans ces procédures criminelles.

La persécution s'est approchée de nous. Une querelle survenue entre un jeune lettré chrétien et un idolâtre, l'excita à Yut-cheou, qui n'est qu'à vingt-cinq lieues d'ici. Le mandarin du lieu, soit dans l'espérance d'obtenir sous main une grosse somme d'argent, soit par haine pour notre sainte religion, ne garda aucun ménagement. Il fit prendre tous les chrétiens qu'il put découvrir; il les fit battre à plusieurs reprises. Il répétoit souvent, dans les accès de sa fureur, qu'il ne seroit pas mandarin de Yut-cheou, s'il ne venoit point à bout de détruire la religion. Il auroit bien voulu que les grands mandarins entrassent dans ses vues de destruction: il alla les trouver, il les pressa; mais la Providence, qui a le cœur des hommes dans sa main, les disposa favorablement. Ils reçurent froidement le mandarin; ils ne voulurent point porter l'affaire, ni à l'Em-

pereur, ni aux grands tribunaux. Tout ce que put faire le mandarin de Yut-cheou, fut d'impliquer trois ou quatre chrétiens de Suen-hoafou dans la persécution qu'il auroit voulu rendre universelle : il les accusa ; ils furent arrêtés et battus : l'affaire n'alla pas plus loin. C'est ainsi que le mot de persécution retentit tous les jours à nos oreilles ; heureux si celui d'apostasie n'y retentissoit jamais !

Au milieu de ces alarmes continuelles, le Seigneur ne nous laisse pas sans consolation. A soixante lieues de Nant-chang, capitale du Kiang-si, il se forme une nouvelle chrétienté. Le missionnaire y baptise près de cent adultes, toutes les fois qu'il y va. Il me disoit dernièrement qu'il étoit enchanté de la foi et de la ferveur de ces nouveaux chrétiens. Il m'en raconta quelques traits. En voici un que j'entendis avec satisfaction. Une famille nouvellement convertie tomba malade tout-à-coup. De huit personnes dont elle étoit composée, il n'en resta pas une en état de servir les autres. Malheureusement, dans cet endroit ni dans les lieux circonvoisins, il n'y avoit point de chrétiens. Les païens les laissèrent sans secours. Un bonze fameux dans le pays, promit de les guérir tous, pourvu qu'on lui permit de faire ses superstitions et qu'on lui donnât de l'ar-

gent. Le chef de la famille, peu instruit et ne connoissant pas assez le mal qu'il alloit faire, consentit à tout. Le bonze se logea devant la chambre des malades, mit son idole sur une table, et fit pendant quelques jours toutes sortes de superstitions sans aucun effet, si ce n'est que le mal empira. Cette nouvelle se répandit; elle parvint aux chrétiens fervens dont je viens de parler, et qui étoient à vingt ou trente lieues de là. Au récit de ce qui se passoit, il jetèrent de grands cris de douleur. Jeunes et vieux, tous partirent à l'instant pour aller délivrer leurs frères coupables et si dangereusement malades. Voyant le bonze à la porte, ils ne purent s'empêcher de lui témoigner le souverain mépris qu'ils avoient de son idole. Un d'eux la frappa d'une pipe qu'il tenoit à la main. Le bonze frémit, et en se retirant, il fit mille sortilèges sur le chemin par où les chrétiens devoient s'en retourner; cela n'aboutit à rien; mais en arrivant à sa maison, il trouva son fils rendant le dernier soupir. Les chrétiens entrèrent dans la chambre des malades, et le plus ancien, vénérable vieillard, plein de cette foi qui fait les miracles, dit: « Mes frères, » qu'avez-vous fait? Et qu'avons-nous aperçu » à votre porte? Avant tout, frappez-vous la » poitrine, demandez pardon à Dieu, et espé-

» rez tout de sa miséricorde. » En finissant ces paroles, ses yeux tombèrent sur un enfant qui alloit mourir. Il s'avança, et fit sur lui le signe de la croix avec de l'eau bénite. Les autres chrétiens se mirent à genoux pour prier. L'enfant au lieu de guérir, parut plus mal; on s'écria, *il se meurt*, et l'on se mit à pleurer. Le bon vieillard ne perdit point confiance: il reprocha à ses frères leur peu de foi; et, faisant le signe de la croix sur l'enfant une seconde fois, il le guérit sur l'heure. Les autres malades guérèrent aussi, mais plus lentement.

Ce trait de charité m'en rappelle un qui est arrivé sous mes yeux à Peking. Un eunuque avoit une maladie qui l'avoit fait chasser du palais. Ce misérable ne savoit où se retirer, et n'avoit aucune ressource. Deux bonnes veuves chrétiennes le recueillirent, quoiqu'elles eussent bien de la peine à vivre du travail de leurs mains. Jour et nuit elles en prenoient soin, et même elles retranchoient sur leur nourriture afin de pourvoir à ses besoins. Leur intention étoit de le convertir. Après trois mois d'attentions et de soins, elles s'enhardirent à lui dire un mot de la religion. L'eunuque infidèle, comme si le démon se fût emparé de lui, entra en fureur. Il vomit contre ses bienfaitrices les injures les plus atroces, et sortit brusquement,

en menaçant d'aller les accuser d'être chrétiennes. Elles ne répondirent pas un mot, et vécurent dans la crainte pendant plus d'un mois. Alors l'eunuque ayant mangé le peu qui lui restoit, fut encore contraint de recourir à leur charité. Il revint : elles le reçurent avec la même bonté. L'eunuque ne put y résister ; il leur dit : « Il n'y a que la vraie religion qui » puisse vous inspirer les sentiments que je suis » contraint d'admirer en vous depuis si long- » temps. Instruisez-moi ; je sens que je mour- » rai bientôt. Je veux être chrétien , et mourir » comme vous dans la grâce du Seigneur du » ciel. » Elles l'instruisirent, il fut baptisé, et peu de temps après il mourut dans de grands sentiments de piété.

Pendant que je suis en train de vous raconter différents traits édifiants, je vais vous entretenir de ce qui arriva ici à une jeune personne de la famille impériale. Elle s'appeloit *Marie*, et descendoit directement de ces illustres confesseurs de Jésus-Christ qui, sous Yong-tching, moururent pour la foi. Le P. Parennin a donné leur histoire dans les *Lettres édifiantes* de 1724.

Quelque temps avant la fête du saint sacrement, la jeune Marie eut la dévotion de se confesser. Comme elle n'avoit encore que onze

à douze ans, elle vint à l'église (passé cet âge, les personnes du sexe ne sortent plus). Après la confession, le missionnaire lui dit : « Je crois » que par la miséricorde de Dieu vous êtes » bien avec lui; mais vous êtes jeune, ce pays- » ci est plein de dangers pour la vertu; qui » sait si vous vous soutiendrez, et si un jour » vous n'offenserez pas le bon Dieu mortelle- » ment? Je vous avoue que cette pensée me » fait trembler pour vous. »

« Ne craignez pas, reprit la jeune Marie, » j'aimerois mieux mourir que d'offenser Dieu. » Si cela est, ajouta le missionnaire, je vous » conseille de demander à la sainte Vierge, » qu'elle vous obtienne la grâce de mourir » plutôt que d'offenser Dieu mortellement ». A l'instant, cette jeune personne se tournant vers une image de la sainte Vierge, qui étoit à l'oratoire du père, se mit à genoux, fit le *Ko-teou*, c'est-à-dire qu'elle frappa la terre de son front pour honorer la sainte Vierge: elle pria un moment, puis elle dit au missionnaire: « Soyez tranquille, j'espère que la sainte » mère m'exaucera. » Elle sortit bien contente, et le père très édifié.

Quelque jours après, il lui vint une petite enflure à la joue, ce n'étoit rien en apparence: elle demanda à venir à l'église encore une

fois.
pein
pût
sois
de r
craig
canc
malg
lui
moit
lang
cette
pou
avec
plein
Pe
d'un
peu
à ser
» qu
» m'
» co
» re
» l'e
» dis
» sa
» ma
» pe

fois. Quoique je fusse dans le secret, j'avois peine à me persuader que cette espèce de mal pût avoir des suites : je lui dis ce que j'en pensois : elle ne répondit point. A peine fut-elle de retour chez elle, que cette enflure qu'on ne craignoit pas, dégénéra tout-à-coup en un cancer malin, qui en moins de vingt jours, malgré tous les soins qu'on pût y apporter, lui mangea une joue tout entière, un oeil, la moitié du nez, la moitié de la bouche et de la langue. Elle faisoit horreur à voir ; et d'ailleurs cette énorme plaie sentoit si mauvais qu'on ne pouvoit en approcher. Elle soutint cet état avec une constance angélique, et mourut pleine de joie et de consolation.

Peu de temps avant sa mort, sa tante, frappée d'une vertu si extraordinaire dans un âge si peu avancé, eut la pensée de se recommander à ses prières. « Ma fille, lui dit-elle, j'espère » que le bon Dieu vous fera miséricorde ; ne » m'oubliez pas auprès de lui ; priez-le de m'ac- » corder la grâce de le bien servir. Je ferai plus, » reprit aussitôt la jeune fille : si, comme je » l'espère, Dieu me met dans son saint para- » dis, je le conjurerai de vous joindre inces- » samment à moi. Ce n'est pas là ce que je de- » mande, répliqua la tante avec émotion, sans » penser à ce qu'elle disoit ; vous êtes jeune,

» et vous n'avez pas eu beaucoup d'occasions
» d'offenser Dieu; vous pouvez mourir avec
» confiance : mais moi, j'ai vécu long-temps,
» j'ai bien des fautes à expier; ce que je de-
» mande, c'est seulement le temps de faire
» pénitence. » La jeune Marie ne dit plus rien.
Sa tante conçut qu'elle avoit obtenu plus qu'elle
ne vouloit d'abord. Elle commença à mener
une vie toute nouvelle. Quoiqu'elle fut d'un
tempérament fort, elle mourut dans l'année.

Je ne puis vous exprimer, Monsieur, toute
la consolation que ressentent les missionnaires
à la vue des exemples de vertu solide et de
tendre piété que leur offrent souvent les nou-
veaux chrétiens de ces terres étrangères. En
examinant la conduite admirable de la Provi-
dence sur ces nations, les prédicateurs de
l'évangile sentent redoubler leur zèle; ils brû-
lent du desir de reculer les limites de leur
mission, et d'aller au-delà pour y faire con-
noître notre divin Sauveur. Nous sommes sur
le point d'exécuter ce noble dessein et d'établir
bientôt une nouvelle mission dans la Tartarie.
En voici l'occasion.

J'appris, il y a quelques années, qu'une
famille chrétienne de Canton, persécutée par
ses maîtres idolâtres, avoit pris le parti de
passer dans la Tartarie, au-delà de la grande

muraille. Elle avoit si bien caché sa fuite, que depuis vingt ans et plus qu'elle avoit quitté la Chine, on n'avoit jamais pu savoir dans quelle contrée elle s'étoit fixée : on savoit seulement qu'elle s'étoit retirée en Tartarie.

L'état de cette pauvre famille, destituée de tout secours depuis si long-temps, touchoit vivement tous les missionnaires : mais comment l'assister dans ses besoins ? Un Européen ne peut pas passer la grande muraille. Toutes les fois que le missionnaire chinois alloit de ces côtés-là, je lui recommançois de s'informer avec soin si l'on n'auroit pas ouï parler de cette famille abandonnée. Pendant plusieurs années, nos soins et nos sollicitudes furent inutiles. Les chrétiens qui sont le long de la grande muraille, n'en savoient pas plus que nous à cet égard. L'an passé, 1772, le missionnaire désespéroit déjà du succès de ses recherches, et il se dispoit à revenir à Peking, lorsque la Providence qui a ses moments, lui envoya de Gehol un chrétien nommé *Tsien-Siman*. Il apprit de lui que la famille en question s'appeloit *Tchao*, qu'elle s'étoit avancée près de cent lieues dans la Tartarie, qu'elle s'étoit fixée dans un canton de *Ou-la-ha-ta*, qu'elle s'étoit multipliée considérablement, qu'elle adoroit toujours le vrai Dieu, et qu'elle

soupiroit sans cesse après l'arrivée de quelque missionnaires. Le P. Paul Lie-ou écoutoit tout cela avec une joie qui paraissoit sur son visage. Siman s'en aperçut : « Voudriez-vous, » lui dit-il, aller si loin pour une seule famille? » Oui sans doute, dit le missionnaire, oui » j'irai ; mais il me faut un guide. » Alors *Tsien-Siman* se souvint qu'il y avoit à Gehol un chrétien qui s'enfonçoit souvent dans la Tartarie pour y commercer. Il le proposa au père. Il fut arrêté sur-le-champ que ce chrétien iroit à Ou-la-ha-ta donner avis à la famille *Tchao* que le missionnaire étoit arrivé sur les frontières ; que le 1^{er} de la 11^e lune il seroit à Gehol, et que là il attendroit de leurs nouvelles. L'express partit ; le P. Paul continua ses missions. Sur la fin de la 10^e lune il approcha de Gehol, et le jour convenu, il attendoit avec impatience l'express qu'il avoit envoyé. Il arriva à point nommé, conduisant avec lui le frère aîné des *Tchao*. Il venoit au nom de toute la famille inviter le missionnaire. La première entrevue fut touchante. Ce chrétien, qui depuis si long-temps n'avoit point vu de missionnaire, fondit en larmes : il se jetta à ses pieds, lui serra les genoux, lui dit les choses les plus touchantes. On eut bien de la peine à le faire relever. Dès le lendemain, on partit

avec
long
rivière
rien
le pr
A
P. Pa
qui
l'aut
jeune
d'int
tout-
nom
Tcha
de G
seriez
Ou-l
Alors
et be
précè
ainsi
naire
qui l'
lui d
vous
honn
te-ou
m'en

avec joie pour Ou-la-ha-ta. Le chemin étoit long et difficile. Il falloit passer près de trente rivières, et grimper bien des montagnes. Mais rien ne coûte à un missionnaire qui a connu le prix d'une ame.

Après deux ou trois jours de marche, le P. Paul vit de loin un jeune homme bien monté, qui venoit à lui. En passant vis-à-vis l'un de l'autre, ils se fixèrent mutuellement; mais le jeune homme regardoit le père avec un air d'intérêt; cependant il s'éloignoit, lorsque tout-à-coup il tourna bride. Ayant atteint le nommé *Tchao*, il lui demanda: Où allez-vous? Tchao répondit: Nous allons dans le royaume de Gao-nicou. Le jeune homme lui dit: Ne seriez-vous pas de la famille des Tchao de Ou-la-ha-ta? Oui, j'en suis, répondit Tchao. Alors le jeune homme s'approchant plus près et baissant la voix, lui dit: Celui qui vous précède, ne seroit-il pas le père spirituel (c'est ainsi que les chrétiens appellent les missionnaires)? Tchao, qui ne connoissoit pas celui qui l'interrogeoit, ne voulut pas s'avancer; il lui demanda à son tour: Et vous, qui êtes-vous? Je suis chrétien, répondit le jeune homme, mon saint nom c'est *Simon*. Ho-se-te-ouang, qui demeure ici près à Tsi-kia-eul, m'envoie au-devant du père pour le prier de

descendre chez lui. Tchao rassuré lui dit : C'est lui-même. Alors Simon mit pied à terre, s'avança promptement, et se prosterna selon l'usage du pays pour saluer le missionnaire, qui aussitôt lui tendit la main et le releva.

On arriva bientôt chez Ho-se-te-ouang. C'est un vieillard plein de feu. A la vue du missionnaire, il ne se possédoit pas de joie : il alloit, il venoit, il arrangeoit, il dérangoit. Il ne savoit comment témoigner ce qu'il sentoit au fond de son cœur. Le P. Paul appela toute la famille, il lui parla de Dieu. Ces pauvres chrétiens fondoient en larmes en l'écoutant. Après une instruction qui leur parut bien courte, le père les examina. Il trouva en eux de la foi, de la droiture, mais beaucoup d'ignorance. Excepté un fils de Ho-se-te-ouang, les autres ne savoiënt presque rien. Il ne fut pas possible de les admettre aux sacrements, ce qui les toucha beaucoup. Des mesures furent prises pour les mettre en état de les recevoir au retour du père : puis il continua sa route vers Ou-la-ha-ta.

En sortant de Tsi-kia-eul, il y a deux grandes chaînes de montagnes extrêmement élevées et presque à pic. Elles se resserrent insensiblement, et, après cinq ou six lieues, elles aboutissent à la fameuse montagne de *Mao-king-*

ta-
pe
et
join
sib
a l
une
qu
ma
de
si d
Qu
soit
et l
mar
pro
pas
d'u
ima
à la
ces
non
A
sion
a u
com
sain
Au

ta-pa, à laquelle on donn une lieue de hauteur perpendiculaire. *Mao-king-ta-pa* étant en face, et les deux chaînes de montagnes venant se joindre à ses côtés, il paroît d'abord impossible d'aller en avant. Heureusement la nature a laissé une pente entre *Mao-king-ta-pa* et une des montagnes des côtés. C'est par là qu'on peut s'échapper et continuer sa route : mais ce n'est pas sans beaucoup de peines et de dangers. La pente est rapide, et souvent si difficile, qu'on ne sait comment s'en tirer. Quelquefois elle est interrompue tout-à-coup ; soit par un jeu de la nature, soit que les roches et les terres se soient éboulées, le chemin manque, et l'on ne voit à ses pieds que des profondeurs effrayantes. Cependant comme ce passage est absolument nécessaire pour aller d'un royaume à l'autre, les gens du pays ont imaginé des ponts singuliers qui sont accolés à la montagne qui est alors à pic. Il y a un de ces ponts qui est si élevé qu'on lui a donné le nom de *pont du ciel*, en chinois *Tien-Kiao*.

Après plusieurs jours de marche, le missionnaire arriva à *Tai-ping-tchoang*. Là *Tchao* a un assez bel établissement ; mais il n'est pas commode pour y faire les exercices de notre sainte religion, parce qu'il est plein d'idolâtres. Aussi les femmes et les enfants chrétiens étoient-

ils partis pour Gang-pang-Keou, qui est à dix lieues de là. Les hommes qui étoient restés, reçurent le père avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive. Après avoir entendu la sainte messe, ils se rendirent tous à Gang-pang-Keou.

Le bon Tchao envoya son second frère au-devant du missionnaire. Lui-même suivit de près avec ses enfants et ses neveux : les femmes et les filles avoient fait quelques pas hors de la maison. L'entrée du missionnaire fut accompagnée de tant de circonstances attendrissantes qu'il m'a dit lui-même que la consolation qu'il eût alors passoit de beaucoup les peines du voyage. La première chose qu'il fit, fut de leur parler de Dieu. On pleuroit de joie en l'écoutant. On auroit voulu qu'il parlât les jours et les nuits entières. Les idolâtres, amis de la famille des Tchao, vinrent prendre part à leur joie. Ils se joignirent à eux pour écouter le missionnaire : on espère que plusieurs se convertiront. Dieu veuille donner sa bénédiction à cette mission naissante. Les catéchumènes se présentèrent pour être baptisés. En peu de temps on en mit vingt-cinq en état de recevoir le baptême. Les anciens chrétiens passaient le jour et la nuit auprès du missionnaire et de son catéchiste pour apprendre ce qu'il faut savoir

pot
pér
en
mis

I

les

tou

hol

Tch

j'av

céd

de

puis

de I

Pek

www

D

V

miss

de

Maj

pour approcher avec fruit des sacrements de pénitence et d'eucharistie. En huit jours, on en prépara une trentaine ; les autres seront remis à l'année suivante.

Le missionnaire, après avoir rempli toutes les fonctions de son ministère, pensa à son retour. Tchao voulut l'accompagner jusqu'à Gehol. Trois ou quatre mois après, deux des Tchao vinrent à Pekin me remercier de ce que j'avois pensé à eux. Je fus enchanté de ce procédé et de leur reconnoissance. Je leur promis de ne les oublier jamais. En lisant ce récit, puissent les gens de bien s'intéresser auprès de Dieu pour la mission et les missionnaires de Pekin !

LETTRE

Du P. Benoist, missionnaire à Pekin, à M.***

Le 4 novembre 1773.

Vous savez, Monsieur, que les nouveaux missionnaires qui viennent à Pekin par ordre de l'Empereur, doivent être présentés à Sa Majesté peu de temps après leur arrivée : mais

vous ignorez peut-être qu'en même temps qu'il paroissent devant lui, l'usage exige qu'ils lui fassent quelques présents. Deux nouveaux missionnaires étant donc arrivés le 12 janvier de cette année 1773, le P. Méricourt, sous le titre d'horloger, et le frère Pansi en qualité de peintre, notre père supérieur me chargea de tout ce qui regardoit cette présentation. La lettre que j'ai aujourd'hui l'honneur de vous écrire aura pour objet le succès de cette commission assez embarrassante, et dont je me suis acquitté le mieux qu'il m'a été possible. Vous y verrez quelques détails, peu connus en Europe, sur l'intérieur du palais, les mœurs de cette cour, et la manière de vivre d'un si puissant empereur.

Parmi les divers présents que devoient offrir ces nouveaux venus, il y avoit un magnifique télescope de nouvelle invention, que M. Bertin nous avoit envoyé l'année précédente. Ce ministre d'état, dans les circonstances actuelles, où tant de personnes qui paroissent autrefois attachés a nos intérêts semblent rougir d'avoir quelque commerce avec nous, daigne cependant nous ménager les bontés de notre glorieux et bien-aimé monarque. Il y avoit aussi un tableau peint par le frère Pansi, et une machine pneumatique que notre supérieur général (le

P. I
C'et
dest
L
Maje
l'usa
rive
tées
s'il l
gasi
bli.
trav
état
tant
quel
curi
Chin
expl
avoit
mac
N
chin
trib
1^{re} l
de v
doiv
l'En
dan

P. Lefèvre) nous avoit envoyée de Canton. C'étoient là les plus distingués des présents destinés à l'Empereur.

La question étoit de faire en sorte que Sa Majesté pût connoître le prix du télescope et l'usage de la machine pneumatique : car il arrive souvent que des pièces curieuses présentées à l'Empereur, ou sont refusées, ou bien s'il les reçoit, elles sont envoyées dans ses magasins, où elles restent sans usage et dans l'oubli. Quant à la machine pneumatique, j'avois travaillé depuis quelques mois à la mettre en état : j'avois fait en chinois une explication tant de sa théorie que de ses usages, entre lesquels j'en avois choisi une vingtaine des plus curieux, et j'avois fait dessiner à l'encre de la Chine des planches qui les expliquoient. Cette explication, qui formoit un petit volume, devoit être présentée à l'Empereur avant que la machine lui parvint.

Nous étions déjà avancés dans la 12^e lune chinoise : alors les sceaux sont fermés, et les tribunaux sont en vacance jusqu'au 21 de la 1^{re} lune de l'année suivante. Pendant ce temps de vacance, on ne traite que des affaires qui doivent être promptement expédiées : ainsi l'Empereur est moins accablé d'affaires que dans les autres temps de l'année : mais aussi

il est plus occupé à des cérémonies de religion ou à des spectacles dans l'intérieur de son palais. Il falloit donc se presser de présenter les deux nouveaux missionnaires. Je pris langue avec les officiers du palais que ces sortes d'affaires regardent. Ils assignèrent le 18 janvier, 26 de la 12^e lune. Dès la veille de ce jour, je fis porter les présents; et comme le placet de présentation doit entrer dans l'intérieur bien avant le jour, dans la crainte que nous n'y fusions pas à temps, je confiai ce placet, le catalogue des présents et l'explication de la machine pneumatique à ceux qui sont chargés de faire parvenir ces sortes de choses à l'Empereur. J'y avois joint un billet séparé, pour être aussi présenté à Sa Majesté, dans lequel j'avertissois que, quoique le frère Pansi fût au fait des différentes espèces de peintures, son talent particulier étoit pour les portraits.

J'avertissois aussi, par rapport à la machine pneumatique, que, pour en faire usage, il falloit qu'elle fût placée dans un lieu tempéré, et à l'abri du violent froid qu'il faisoit alors.

Le lendemain 18 janvier, le père supérieur avec quelques autres de notre église et moi, nous accompagnâmes les deux nouveaux. Le placet de présentation et les autres étoient déjà entrés. Ici il faut, hiver et été,

être t
avert
senta
l'inté
lorsq
qui l
ceux
reçus
que le
de su
art; e
PP. D
bleau
que le
gerie
que la
Jou-y
ropée
le tem
moi,
jesté,
premi
furent
l'Emp
furent
pour e
L'E
reçu le

être très diligent. Vers les heuf heures, on nous avertit que l'Empereur avoit lu le billet de présentation, et l'on fit entrer les présents dans l'intérieur, afin que Sa Majesté pût les voir lorsqu'elle en auroit le loisir, et choisir ceux qui lui agréeroient. Après midi, on rapporta ceux des présents que l'Empereur n'avoit pas reçus et l'on nous signifia ses ordres; savoir, que les deux nouveaux venus entreroient tout de suite au palais pour y exercer chacun son art; que le frère Pansi partageroit, avec les PP. Damascène et Poirol, l'ouvrage de six tableaux que Sa Majesté leur avoit donné à faire, que le P. de Méricourt travailleroit à l'horlogerie avec les PP. Archange et de Ventavon; que la machine pneumatique seroit portée à *Jou-y-koan* (c'est le lieu où travaillent les Européens artistes), et qu'au printemps, lorsque le temps seroit plus doux, le P. Sighelbare et moi, nous la ferions jouer devant Sa Majesté, et la lui expliquerions. Ce furent là les premiers ordres de l'empereur, dont la plupart furent changés dans la suite. Le présents dont l'Empereur gratifia les nouveaux missionnaires, furent à l'ordinaire six petites pièces de soie pour chacun.

L'Empereur n'avoit pas encore positivement reçu le télescope. Il voulut auparavant savoir

ce que c'étoit et quel en étoit l'usage. Je fus appelé pour l'expliquer, et conduit aux appartemens où étoit alors l'Empereur. Un des eunuques de sa présence étant sorti de la chambre où étoit Sa Majesté, je pointai le télescope sur le faite d'un des toits du palais, le plus éloigné de tous ceux qu'on pouvoit apercevoir. Comme le temps étoit fort clair et sans vapeur sensible, l'eunuque aperçut le faite de ce toit si distinctement et si rapproché, que, tout surpris, il alla aussitôt avertir l'Empereur qui étoit alors à souper, quoiqu'il ne fût que deux heures après midi, l'usage de Sa Majesté étant de souper à cette heure, de dîner à huit heures du matin, et de n'employer à ses repas jamais plus d'un quart d'heure. J'aurai occasion de parler plus amplement de ce qui regarde les repas de l'Empereur.

Tous les eunuques de la présence et les autres officiers ayant été satisfaits du télescope, on apporta une table sous le portail de l'appartement de Sa Majesté, afin que je le disposasse moi-même, et le pointasse à quelque objet. Cela fait, comme l'Empereur avoit déjà fini de souper, les eunuques l'invitèrent à venir l'éprouver. Ce prince sentit bientôt la supériorité de cet instrument sur tous ceux qu'il avoit vus jusqu'alors. Il commit deux eunuques pour

le po
iroit
de la
Et p
outre
nouv
eux
dont
Je fis
ordre
au pa
presc
cond
lieu d
peint
née q
appri
Pansi
tout
eunu
afin
sage.
sur u
plate
à des
des v
objet
surpr

le porter continuellement à sa suite partout où il iroit, et me donna la commission de les instruire de la manière de s'en servir et de le gouverner. Et pour témoigner davantage sa satisfaction, outre les soies dont il avoit déjà gratifié les nouveaux missionnaires, il me fit donner, pour eux et pour moi, trois grandes pièces de soie, dont une seule valoit cinq ou six des précédentes. Je fis les remerciements d'usage, et j'ens ensuite ordre de conduire le lendemain le frère Pansi au palais pour y faire ce que Sa Majesté lui prescrirait. En conséquence, le 19 janvier je conduisis ce peintre au *Ki-siang-kong* (c'est le lieu dans l'intérieur du palais où travaillent les peintres chinois pendant les trois mois de l'année que l'Empereur demeure à Peking). Là, nous apprîmes que l'Empereur vouloit que le frère Pansi fit un portrait. Tandis que j'attendois que tout fût prêt pour commencer ce travail, les eunuques chargés du télescope me l'apportèrent afin que je continuasse à leur en montrer l'usage. Ils me dirent que l'Empereur étoit monté sur une tour, au-dessus de laquelle il y a une plate-forme d'où on avoit pointé le télescope à des objets éloignés, mais qu'y ayant alors des vapeurs, on avoit eu peine à découvrir les objets. Je leur dis qu'il ne falloit pas en être surpris, parce que la lunette, en augmentant

considérablement les objets, augmentoit aussi les vapeurs.

Le lendemain 20 janvier, nous étant rendus de grand matin au palais, on nous mena dans une chambre, à côté de l'appartement où étoit alors l'Empereur. Peu après, on fit venir un page de vingt-sept à vingt-huit ans, dont Sa Majesté vouloit faire faire le portrait. A peine le frère Pansi eut-il crayonné la première esquisse, que l'Empereur se l'étant fait apporter fit dire, en la renvoyant, qu'il reconnoissoit déjà les traits du jeune homme. Cette première ébauche étant finie, à mesure que le frère Pansi y appliquoit les couleurs, Sa Majesté l'envoyoit chercher, et, en la renvoyant, témoignoit toujours un nouveau contentement, et faisoit savoir ses intentions, surtout par rapport aux ombres qu'on veut à la Chine plus claires qu'elles ne se font en Europe, parce qu'on ne les admet qu'autant qu'il faut pour relever les objets.

Cependant l'ouvrage avançoit, et de temps en temps il falloit, par ordre de l'Empereur, le lui apporter : car ici, au moindre signal d'une volonté du prince, s'observe rigoureusement la règle qui prescrit en Europe à la plupart des religieux de quitter tout ouvrage au moindre signal que leur donne l'obéissance. Le frère

Pan
d'un
quie
de t
enco
un l
que
acco
blea
à l'
autr
poin
l'Eu
N
le 26
tres
lesq
sian
ce q
soit,
pers
ne s
qu'o
étion
ques
disti
tant
N

Pansi, qui n'étoit pas accoutumé à travailler d'une manière si interrompue, étoit très inquiet : il craignoit que l'Empereur, en voyant de temps en temps les traits qui n'étoient pas encore finis, ne regardât sa peinture comme un barbouillage. Je le rassurai, en lui disant que cela ne paroitroit point tel à l'Empereur, accoutumé qu'il est à voir les progrès des tableaux qu'il fait faire ; qu'il en agissoit ainsi à l'égard des frères Castiglione, Attiret et autres, dont plusieurs ouvrages ne seroient point désavoués des plus habiles peintres de l'Europe.

Nous revînmes au palais, selon nos ordres, le 26 janvier 1773. Nous y trouvâmes les peintres chinois et les mandarins de peinture, avec lesquels on nous mena tous ensemble au *Ki-siang-kong*. Il faut observer que dans tout ce qui est de l'intérieur du palais, qui que ce soit, fût-il prince du sang, ministre d'état, etc., personne, en un mot, ne peut y pénétrer qu'il ne soit accompagné par des eunuques ; et lorsqu'on est un certain nombre, comme nous étions alors, mandarins, peintres, domestiques, Européens, on les compte tous sans distinction, et un à un, en entrant et en sortant.

Nous nous rendîmes ensuite au même lieu

où le frère Pansi avoit commencé à peindre le jeune page. Il en continuoit le portrait, lorsque l'Empereur, qui étoit de plus en plus content de son habileté, nous envoya dire qu'il falloit surseoir le portrait commencé pour le venir peindre lui-même. Nous entrâmes aussitôt, le frère Pansi et moi, dans l'appartement du monarque, à qui nous fîmes d'abord notre cérémonie, qu'il ne nous permit pas d'achever; mais nous faisant aussitôt relever, il s'informa de l'âge et du pays du frère Pansi, de l'église où il demeroit, etc. Il expliqua ensuite comment il vouloit être peint. En effet, le goût de la Chine veut les portraits en face, et non un peu de biais comme on les fait en Europe. Il faut que les parties semblables des deux côtés du visage paroissent également dans le portrait, et qu'il n'y ait entre elles d'autre différence que celle que forment les ombres, selon l'endroit d'où vient le jour, de sorte que le portrait doit toujours regarder le spectateur; d'où il arrive qu'il est ici plus difficile qu'ailleurs de réussir dans ce genre de peinture.

Cependant l'Empereur ayant fait réflexion que par la multitude de ses occupations il lui seroit difficile de nous retenir en sa présence tout le temps qui seroit nécessaire pour l'exécution de son dessein, il dit que le frère Pansi

n'au
de s
en s
écou
J'en
lui,
que
Pan
met
que
autr
Sa
l'âg
que
et q
ou f
reun
étoi
est
qu'o
reun
visa
n'a
per
de
cet
Sa
au
co

n'auroit qu'à le peindre en particulier sur un de ses anciens portraits, et qu'ensuite il feroit en sa présence les changements que le temps écoulé auroit apportés aux traits de son visage. J'en parlai au frère Pansi, et, de concert avec lui, je dis au premier eunuque de la présence que l'Empereur, en faisant l'honneur au frère Pansi de lui faire faire son portrait, devoit permettre qu'il le peignit tel qu'il est actuellement, que, quelque ressemblant qu'on supposât les autres portraits, ils représentoient les traits de Sa Majesté tels qu'ils étoient alors; mais que l'âge et les circonstances occasionnent toujours quelque changement dans les traits du visage; et que si, en consultant un portrait déjà fait, ou faisant aujourd'hui le portrait de l'Empereur, il ressembleroit à Sa Majesté telle qu'elle étoit dans ce temps-là, mais non pas telle qu'elle est actuellement. Que quelques corrections qu'on fit dans la suite en présence de l'Empereur et en consultant les traits actuels de son visage, malgré ces corrections, le portrait n'auroit pas une certaine perfection qui dépend de l'ébauche primitive, où l'on a eu soin de prévoir les différents traits d'où dépend cette perfection. Je priai l'eunuque de faire à Sa Majesté ces représentations que suggéroit au frère Pansi la crainte de ne pas réussir comme il le désiroit.

L'eunuque s'acquitta parfaitement de la commission, et l'Empereur nous ayant fait entrer, il nous dit que les réflexions qu'on venoit de lui communiquer étoient justes. « Je suis, dit-il, actuellement tout différent de ce que j'étois, lorsque tu es arrivé ici : combien y a-t-il de temps? » Sire, il y a, répondis-je, vingt-huit ans que je suis à Pekin, et vingt-six que j'ai eu l'honneur de parler pour la première fois à Votre Majesté, lorsqu'elle me chargea de la direction des eaux dont elle vouloit décorer ses palais, soit ici, soit à *Yven-ming-yven*, sa maison de plaisance. « Hé bien, » reprit l'Empereur, tu dois te rappeler combien j'étois alors maigre et fluet : et n'est-il pas vrai que si, depuis ce temps-là, tu ne m'avois point vu, tu ne pourrois me reconnoître, vu l'embonpoint où je suis? » C'est, lui dis-je, le fréquent exercice que se donne Votre Majesté et le régime qu'elle observe qui contribuent à cet embonpoint. Ordinairement à mesure qu'on approche de l'âge avancé, on sent ses forces et sa santé diminuer : au contraire, les forces et la santé de Votre Majesté semblent s'accroître avec son âge. C'est un bienfait de Dieu qui veut la conserver à ses peuples... « Quoique je me sente fort et robuste, » reprit l'Empereur, je m'aperçois que mes

» tr
» je
» qu
» in
» ra
» da
» po
L
à pe
et s
à la
roge
la p
trois
les c
une
emp
que
réus
hait
vrag
plain
et q
elle
gero
touj
en p
lorsc

» traits changent d'une année à l'autre, et que
» je suis tout différent de ce que j'étois lors-
» qu'on a fait mes anciens portraits. Ainsi *Pan-*
» *ting-chang* (nom chinois du frère Pansi) a
» raison. Qu'il me peigne donc ici, et se mette
» dans la situation qu'il croira la plus commode
» pour réussir. »

L'Empereur ayant ensuite demandé combien à peu près il faudroit de temps pour le peindre, et s'il pourroit pendant ce temps-là s'occuper à la lecture, à écrire, etc.; après avoir interrogé le frère Pansi, je lui répondis que, pour la première ébauche, on emploieroit deux ou trois heures; qu'après quelques jours, lorsque les couleurs seroient sèches, le peintre poseroit une seconde couche de couleurs, à laquelle il emploieroit plus ou moins de temps, selon que la première ébauche auroit plus ou moins réussi. Au reste, dès que Sa Majesté le souhaiteroit, elle n'auroit qu'à faire cesser l'ouvrage, qu'on reprendroit ensuite quand il lui plairoit, sans que cela portât aucun préjudice et que, tandis qu'on seroit occupé à la peindre, elle pourroit lire, écrire et faire ce qu'elle jugeroit à propos, pourvu que son visage fût toujours dans une telle situation que le peintre en pût découvrir les différents traits, et que lorsque l'ouvrage exigeroit une certaine situa-

tion, on prendroit la liberté d'en avertir Sa Majesté. Ne manque donc pas, me dit l'Empereur, de m'avertir lorsqu'il aura besoin que je change de situation.

L'appartement où étoit alors l'Empereur est dans le goût de presque tous ses autres appartements, ou plutôt dans le goût de tous ceux des personnes de Pekin qui sont un peu à leur aise, n'y ayant de différence que celle qui est du grand au petit, du commun au magnifique.

A cause des tremblements de terre, qui sont ici assez fréquents, les poutres et les toits des édifices chinois ne sont point appuyés sur les murailles, mais sur des colonnes de bois posées sur des bases de pierre; de sorte que souvent le toit d'un bâtiment est fini avant qu'on ait élevé les murailles. De là il arrive que, dans les tremblements de terre, les murailles sont quelquefois renversées, sans que le toit ou même l'intérieur des bâtiments en souffrent. Ces murailles sont ordinairement de briques travaillées en dehors très proprement, quelquefois même ornées de différents dessins en sculpture, et recouvertes en dedans ou d'un enduit, ou de planches dans les appartements qu'on veut coller en papier; et dans d'autres appartements, elles sont recouvertes de menuiserie.

L'appartement de l'Empereur, qui est construit dans ce goût, est composé d'un grand corps de logis, est et ouest dans sa longueur, et dont la face qui regarde le midi est flanquée à ses deux extrémités de deux autres bâtimens parallèles. Ce corps de logis, qui a en dedans à peu près quatre-vingt-dix pieds de long sur vingt-cinq à vingt-six de large, est divisé en trois parties, dont celle du milieu est une salle du trône. Au milieu de chacune des faces de cette salle qui regardent le nord et le sud, est une porte à deux battans de dix pieds de haut. Dans le contour de ces battans, règne un cadre de menuiserie dont le bas, à la hauteur d'environ trois pieds, n'est point évidé. La boiserie qui remplit le reste du cadre est toute à jour, et forme des fleurs, des caractères et différens autres dessins. Elle est unie en dedans de la salle et reconverte de papier pour éclairer la salle; en dehors elle est ornée de sculptures, dorures et vernis de différentes couleurs. Ces deux portes, à moins qu'il ne fasse un grand vent, restent presque toujours ouvertes, parce qu'en hiver on y suspend une couverture piquée de damas ou d'une autre étoffe, et en été, un treillis fait de bambous, fendus et réduits à la grosseur d'un gros fil d'archal. Ces fils de bambous, unis comme

s'ils avoient passé à la filière, sont colorés en vernis et joints en forme de treillis par des fils de soie colorée, qui forment sur ce treillis des dessins agréables à la vue. Il garantit des mouches et autres insectes, et laisse à l'air un libre passage. Ce treillis en été, et la couverture en hiver, se roulent jusqu'au dessus de la porte, quand on veut donner de l'air à la salle. Aux deux côtés de la porte, il y en a encore d'autres qui donnent du jour à la salle et dont les battants n'ont ni couvertures en hiver, ni treillis en été. On les ouvre dans l'occasion, et c'est par ces portes de côté qu'entrent ceux qui ont continuellement affaire à la salle.

Dans toute la longueur de cette salle, il y a en dehors un perron couvert, de quinze pieds de profondeur, formé par deux rangs de colonnes. Les lambris, tant de la salle que du perron, sont ornés de différents ouvrages en sculpture, qui sont partie dorés, partie peints de différentes couleurs et couverts de vernis. Les colonnes sont toujours vernissées en rouge. Des escaliers de pierre règnent dans la longueur des deux perrons élevés de quatre pieds au-dessus du niveau de la cour et de plain-pied avec le pavé de la salle au milieu de laquelle est placé le trône de Sa Majesté, élevé de quelques degrés. Ces trône est accompagné de

dis
do
les
fra
mo
ou
bra
le s
mo
de l
vail
ces
suiv
lant
orne
de c
C
l'En
men
dina
les a
lière
nonc
rain
A
trône
sont
de ce

différents ornements riches et de bon goût, dont la plupart ont été faits en Europe. Entre les ornements qui y étoient alors, ceux qui me frappèrent le plus, étoient deux horloges d'une moyenne grandeur dont les supports, ou d'or ou d'argent doré, étoient travaillés en forme de branchages avec leurs feuilles entrelacées. Sur le support de l'une, un éléphant fait différents mouvements avec sa trompe. Sur les branches de l'autre rampe, est un dragon. Le tout est travaillé d'une manière si naturelle qu'on croiroit ces animaux vivants. Au lambris des plafonds, suivant l'usage chinois, sont suspendues des lanternes de différentes espèces et d'autres ornements avec leurs pendeloques de soieries de différentes couleurs.

Cette salle et les autres salles du trône que l'Empereur a dans la plupart de ses appartements, ne servent que pour les audiences ordinaires. Il y a dans l'enceinte du palais, pour les audiences de cérémonie, une salle particulière dont la grandeur et la magnificence annoncent la grandeur et la majesté du souverain à qui on y rend ses hommages.

Aux deux côtés, est et ouest de la salle du trône, sont deux chambres dont les dimensions sont les mêmes que celles de la salle. La face de ces deux chambres qui regarde le midi, de-

puis la hauteur de trois pieds et demi au-dessus du pavé, jusqu'à deux pieds au-dessous du plafond, est tout en fenêtres couvertes de papier. Quoique l'Empereur ait des glaces de toute espèce et en quantité, il préfère pour l'usage ordinaire le papier, qui est presque toujours du papier de Corée. Dans quelques-uns de ses palais, les fenêtres sont toutes en glaces; mais ces palais sont uniquement pour s'y promener, et non pour y habiter.

Au-dehors des deux chambres du côté du midi, est une galerie couverte qui forme un avant-toit souvent contigu avec le toit du corps de logis. L'usage de cet avant-toit est de garantir les fenêtres, soit des pluies, soit des ardeurs du soleil. La porte de chacune de ces chambres est située sur la salle du milieu. Excepté cette porte et la face qui regarde le midi, laquelle, comme je l'ai dit, est tout en fenêtres, il n'y a, dans ces deux chambres, aucune autre ouverture; l'Empereur est logé dans la chambre située à l'orient. Chez les particuliers, la chambre, située à l'occident, seroit destinée à l'épouse, aux femmes qui le servent, et aux petits enfants. Mais chez l'Empereur, comme l'Impératrice, les reines, les dames d'honneur et tout le sexe qui les sert, ont leur appartement séparé, et que, suivant l'usage

du pays, jamais pendant le jour on ne voit l'Empereur avec une personne du sexe, cette chambre, située à l'occident, est une chambre ordinaire qui n'a aucun usage déterminé.

Dans la chambre où est logé l'Empereur, à la distance d'un quart de la chambre du côté du nord, est une alcove fermée par différentes arcades de menuiserie. Ces arcades soutiennent un plafond élevé d'environ huit à neuf pieds au-dessus du pavé de la chambre. Au-dessus de cette alcove, sont posés différents vases précieux, et des pots de fleurs naturelles ou artificielles qu'on peut apercevoir du bas de la chambre. Sous l'alcove, sont disposées différentes tablettes par étages, en vernis du Japon, garnies de vases précieux et de toute sorte de bijoux. Il y a aussi, et sous l'alcove et dans le reste de la chambre, des vases de différentes espèces de fleurs naturelles; car ici, pendant tout l'hiver, même pendant les froids les plus rigoureux, on a le secret de faire fleurir des plantes et des arbres de toutes les espèces avec beaucoup moins de frais qu'en France. J'ai vu des pêchers et des grenadiers nous donner des fleurs doubles en janvier, et de ces fleurs doubles se former ensuite des pêches et des grenades qui devenoient très grosses; j'aurois eu de la peine à

me persuader qu'elles vinssent de ces fleurs doubles, si plusieurs fois je n'avois vu de mes propres yeux les progrès de ces différents arbres dont on m'avoit fait présent.

Au fond de cette chambre, à l'orient, il y a une estrade de deux pieds d'élévation et d'environ six pieds de profondeur, qui occupe la largeur de la chambre jusqu'à la fenêtre. C'est sur cette estrade que s'assied l'Empereur. Et l'estrade et le reste du pavé étoient alors couverts d'un tapis de soie à fond jaune, parsemé de différents dessins de couleur rouge. Quelquefois ces tapis sont d'écarlate ou d'autres draps fins, de velours ou d'autres étoffes d'Europe. Pour les garantir de l'humidité, on a l'usage de mettre, entre le tapis et le pavé, de cette espèce de feutre qui se place sur toutes les estrades sur lesquelles on s'assied. Le pavé de cette chambre et de tous les appartements de l'Empereur est fait de briques qu'on appelle ici *Kin-tchouen* (briques de métal), parce que lorsqu'on les travaille, elles résonnent comme si elles étoient de cuivre ou autre métal sonore. Elles ont deux pieds en carré et se font dans les provinces méridionales. L'espèce de sable qu'on emploie pour les faire, se prépare comme l'émeri fin qu'on veut employer à polir des ouvrages de métal;

c'est-à-dire, qu'ayant délayé ce sable avec de l'eau dans quelque vase, on laisse reposer l'eau pendant quelque temps, afin qu'elle dépose, au fond du vase, les particules les plus grossières : on la verse ensuite dans d'autres vases, où on la laisse encore reposer assez longtemps pour qu'elle y dépose les particules les plus fines dont elle est imprégnée. C'est de ce dépôt qu'est formée cette espèce de briques, dont le grain est si fin, qu'on en recherche les fragments pour aiguïser les rasoirs et pour polir les différents ouvrages de métal. Chacune de ces briques revient à quarante onces d'argent, ce qui fait cent écus, monnaie de France. En pavant, on unit les briques ensemble avec un mastic composé de vernis ; et, lorsqu'elles sont posées, on les enduit d'un vernis qui rend leur superficie brillante et si dure, qu'en marchant dessus, elles ne s'usent pas plus que si c'étoit un pavé de marbre.

L'Empereur étoit sur le milieu de son estrade, le dos tourné à l'orient, assis à la tartare, les jambes croisées, sur un coussin de damas à fond jaune : un autre coussin de même étoffe étoit contre la muraille pour lui servir de dossier. A ses côtés, il avoit de petites tables de huit à dix pouces de haut, sur lesquelles étoient des pinceaux, de l'encre

rouge et de la noire, des écritaires, différents papiers écrits et quelques volumes de livres. Sa robe étoit doublée d'une fourrure précieuse, dont le prix surpasse neuf ou dix fois celui des plus belles zibelines. Comme on étoit dans les cérémonies de la nouvelle année, l'étoffe qui recouvroit cette fourrure étoit un damas à fond jaune chamarré de dragons à cinq ongles. Ces dragons à cinq ongles sont pour les empereurs de la Chine, ce que les fleurs de lis sont pour nos rois. Si d'autres que l'Empereur emploient quelquefois ces dragons en broderie, en peinture ou en relief, alors ces dragons ne doivent avoir que quatre ongles. L'habit de dessus étoit à fond violet, il descendoit tout autour du corps jusque sur l'estrade, et couvroit toute la robe. Le bonnet qu'il portoit étoit de fourrure noire, avec une perle au sommet. Cette perle, que j'ai vu de près et maniée, a de longueur quatorze lignes. La base est un peu ovale et forme au sommet deux espèces de pointes émoussées.

Une observation que nous avons faite avec quelque surprise, le frère Pansi et moi, à l'occasion de la situation où je viens de dire qu'étoit l'Empereur, c'est que pendant les différentes séances, quelquefois fort longues, qu'on a employées à le peindre, il étoit à quel-

que distance du coussin qui lui servoit de dossier, et jamais nous ne l'avons vu s'appuyer ou s'accouder. Souvent, lorsqu'il s'animoit en parlant, ou bien lorsqu'il prenoit à côté de lui des choses dont il avoit besoin, il faisoit différents mouvements de la tête, des bras et du buste; mais jamais nous ne lui avons vu faire le moindre mouvement des jambes, ni changer tant soit peu de situation. Ce trait ne paroitra et n'est en lui-même qu'une bagatelle : il peut néanmoins servir à confirmer ce que j'aurai peut-être occasion de dire dans la suite, à quel point l'Empereur donne à ses Tartares l'exemple d'éviter tout ce qui ressent l'amour de ses aises. Cet exemple l'autorise à punir ou même à disgracier qui que ce soit qu'il sauroit vivre dans la mollesse et rechercher, avec trop de soin, ses commodités, quand même il auroit d'ailleurs quelque talent.

Dans les chambres de Sa Majesté, il n'y a jamais, ni chaises, ni tabouret, parce que si ce prince fait à quelqu'un la grâce de le faire asseoir, il ne s'assied jamais que sur le pavé, qui est toujours couvert d'un tapis. Si quelquefois l'Empereur veut distinguer d'une manière particulière, un prince du sang, un général d'armée, ou quelque autre personne en qui il reconnoitra un mérite éminent, alors il

le fait asseoir sur l'estrade où il est assis lui-même.

Comme le froid étoit alors excessif, il y avoit au milieu de la chambre, sur un piédestal, un grand vase de bronze rempli de braise bien allumée, mais couverte de cendre, pour entretenir un air tempéré. Outre ces sortes de brasiers, on fait usage à la Chine d'une espèce d'étuve, formée par des canaux qui circulent par-dessous les pavés de la chambre, et y portent la chaleur d'un fourneau auquel ils aboutissent. Ce fourneau est enfoncé en terre hors de la chambre, ordinairement du côté opposé aux fenêtres. La chaleur de ce fourneau, lorsqu'il est allumé, en circulant dans les canaux, échauffe tout le pavé, et par conséquent la chambre, d'une manière uniforme, sans y causer ni fumée, ni mauyaise odeur. Mais l'Empereur qui ne craint point le froid, le fait rarement allumer [†].

Voici à peu près en quoi consistent les ornements de la chambre de l'Empereur. Plusieurs tables de vernis artistement ouvragées, et couvertes de toutes sortes de précieux bijoux, étoient disposées dans différents endroits de la

[†] Les personnes un peu à leur aise ont ordinairement dans leur chambre de ces sortes d'étuves. On en a envoyé en France une description exacte et détaillée.

chambre; des lanternes et autres ornements suspendus au plafond, de même que dans la salle du trône; quelques petits portraits des anciens sages du pays faits à l'encre et posés sur la boiserie de l'alcove. Au lieu de tapisseries, un beau papier blanc, collé sur les murailles et sur le plafond, rend la chambre extrêmement claire, sans fatiguer le vue. L'Empereur a cependant des tapisseries dans plusieurs de ses palais où il va de temps en temps se promener et se reposer. Ces mêmes palais sont aussi ornés de glaces, de peintures, de pendules, de lustres et de toutes sortes d'autres ornements les plus précieux que nous ayons en Europe. Des mandarins des provinces lui en offrent de toutes les espèces; ce que le seul tsong-tou de Canton lui offrit l'année dernière à la 12^e lune revenoit à plus de trente *ouan* (trois cent vingt cinq mille livres). Mais l'Empereur fait peu d'usage de ces ornements dans les lieux où il demeure habituellement.

La magnificence du toit de ce corps de logis annonce celui qui y loge. Les tuiles qui sont vernissées en jaune répandent un tel éclat, que lorsque le soleil y donne, on les croiroit dorées. La crête et les arrêtes de ce toit sont garnies de différents ouvrages en sculpture de la même matière que les tuiles, et vernissées

comme elles. Au reste, on vernit ces tuiles en diverses couleurs, en bleu, en vert, en violet, en couleur de chair, etc. et la plupart de ces couleurs sont belles et très vives : on ne s'en sert guère que chez l'Empereur ou dans les temples; mais pour les appartements où doit loger l'Empereur, on emploie ordinairement le jaune. Ce grand corps de logis, du côté du midi, est, comme je l'ai dit, accompagné est et ouest, de deux ailes de bâtiments beaucoup moins élevées que le corps de logis. Ces deux bâtiments servent de décharge pour les choses qui sont d'un usage continuel pour le service de l'Empereur. Les eunuques qui gardent le quartier y sont logés, et ceux qui sont occupés auprès de l'Empereur, y mangent et s'y reposent.

Après cette digression qui, en donnant une idée de l'appartement d'un Empereur de la Chine, donnera aussi l'idée de la situation dans laquelle étoit Sa Majesté lorsque le frère Pansi fit son portrait, je revins à ce qui regarde ce même portrait.

L'Empereur, avant que le frère mit la main à l'œuvre, nous fit approcher de très près de lui, afin que ce peintre pût le considérer à son aise; et, ayant fait lui-même remarquer quelques-uns de ses traits auxquels ils souhaitoit que le frère apportât une attention particulière,

il me chargea de le lui recommander. Le frère Pansi, après avoir considéré à son aise les traits de Sa Majesté, plaça lui-même le chevalet à sept à huit pieds de distance. Je me mis à côté de lui, et il commença à crayonner la première esquisse. Pendant ce temps là, l'Empereur me fit plusieurs questions sur les noms et la distinction de nos églises, pourquoi nous les nommions *église d'orient*, *église d'occident*, etc. ; ce que nous faisons en Europe avant que de venir à la Chine ; si tous les Européens qui étoient à Peking étoient religieux ; pourquoi il ne venoit guère ici que des religieux ; à quel âge on se faisoit religieux ; si c'étoit depuis que nous étions religieux que nous avions appris les sciences et les arts que nous exerçons ici... Je tâchai de le satisfaire sur tous ces articles. Je lui dis que les noms que portoient nos églises de méridionale, d'orientale, d'occidentale, étoient des noms qu'au palais même on leur avoit donnés, conséquemment à leur situation par rapport au palais : que notre église, par exemple, étant à l'occident du palais, on la nommoit au palais l'église occidentale, quoique dans la ville on la nommât quelquefois l'église boréale, parce qu'elle est située dans la partie boréale de Peking. J'ajoutai ensuite qu'en Europe, avant que de venir ici,

nous étions religieux; que c'est ordinairement à seize ou dix-huit ans qu'on se fait religieux, quelquefois même dans un âge plus avancé; que cet état proprement, comme le désigne le terme de *si-ou-tao* (c'est ainsi qu'on appelle ici les religieux), est de travailler à nous perfectionner et à perfectionner les autres. Pour y parvenir, nous enseignions en Europe à la jeunesse la grammaire, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques: mais, continuai-je, toutes ces sciences, Sire, comme il a été dit plusieurs fois à Votre Majesté, n'étoient que notre second objet. Le premier et le principal étoit d'enseigner la religion, de corriger les vices et de réformer les mœurs. Quant à la peinture, l'horlogerie et les autres arts de cette espèce, lorsqu'on en sait quelques-uns avant que de se faire religieux, on continue quelquefois de les exercer comme un simple amusement; mais on ne les apprend pas, excepté lorsqu'on pense à venir à Peking. Comme on sait que Votre Majesté agrée ces différents arts, ceux qui pensent à venir ici les cultivent et même les apprennent s'ils s'y sentent de la disposition.

Pan-ting-tchang, dit l'Empereur, a-t-il appris la peinture depuis qu'il est religieux? Il y a peu de temps, répondis-je, que *Pan-*

ting-
culie
dans
mari
com
tères
savo
pein
pour
de V
dit l
gieu
Sire
rion
pour
pour
pour
si c'
siez
tère
Can
et n
invi
qui
vo
qu'
les
gré

ting-tchang est religieux. Il étoit peintre séculier, et avoit déjà acquis de la réputation dans son art. Comme il ne vouloit point se marier et qu'il vivoit dans le monde presque comme un religieux, ceux qui en Europe s'intéressent pour nous, et à qui nous avons fait savoir que nous voudrions un ou deux bons peintres, lui ont proposé de se faire religieux pour pouvoir avec nous travailler au service de Votre Majesté, et il y a consenti. Est-ce, dit l'Empereur, que s'ils ne se fût pas fait religieux il n'auroit pu venir ici? Il l'auroit pu, Sire, mais n'étant pas de nos frères, nous n'aurions pu nous intéresser d'une certaine façon pour lui, soit pour le faire embarquer, soit pour le faire proposer à Votre Majesté, soit pour avoir ici soin de lui. Mais, dit Sa Majesté, si c'est un honnête homme que vous connoissiez, pourquoi feriez-vous difficulté de vous intéresser à lui? Sire, lui dis-je, du temps de Cang-hi, nous souhaitions d'avoir ici un peintre, et n'y en ayant point alors de religieux, nous invitâmes un séculier habile dans son art, et qui effectivement eut le bonheur de plaire à votre auguste aïeul pendant plusieurs années qu'il travailla à son service; mais malgré tous les bienfaits dont Sa Majesté le combla, et malgré tous les efforts que nous fîmes pour le rete-

nir, il voulut absolument s'en retourner dans le sein de sa famille. Comme nous le connoissons pour honnête homme et incapable de se comporter d'une manière qui pût faire deshonneur aux Européens, et que d'ailleurs c'étoit nous qui l'avions amené, nous le logions à notre église. Mais si malheureusement il se fût mal comporté, comme il n'étoit point religieux, et qu'il n'avoit ni ici ni en Europe aucun supérieur dont il dépendit pour les mœurs et la conduite, nous n'aurions pu venir à bout de le mettre à la raison et de le retenir dans les bornes de son devoir. Voilà pourquoi nous ne proposons plus à Votre Majesté que des sujets qui soient religieux. Ça été aussi pour ces raisons que le tsong-tou de Canton ayant envoyé ici un séculier pour travailler à la verrerie, votre auguste aïeul, à cause des inconveniens qu'il savoit lui-même, ne nous proposa pas de le loger à notre église, et il le gratifia d'une maison particulière et d'un revenu suffisant pour s'entretenir. Mais ce verrier, après avoir travaillé pendant quelques années au service de Sa Majesté, fit comme le peintre, et s'en retourna en Europe.

L'Empereur m'avoit dit plusieurs fois de rassurer le frère Pansi, de peur qu'il ne fût trop timide en sa présence; autrement, disoit-

il,
effe
toit-
il pe
la pe
aver
ou c
Cett
tout
frèr
con
Eu
mili
trou
tuss
qu'il
bon
à un
mar
d'ail
trait
plus
dit l
qu'il
men
Pans
à pe
pere

dans le
missions
e com-
onneur
it nous
à notre
fût mal
eux, et
supé-
rs et la
out de
dans les
nous ne
es sujets
ces rai-
rant en-
la ver-
incon-
ous pro-
gratifica
nu suf-
, après
nées au
eintre,
fois de
ne fût
, disoit-

il, la crainte de ne pas réussir l'empêchera effectivement de réussir. Qu'il me peigne, ajoutoit-il, avec la même assurance avec laquelle il peindroit un homme ordinaire; qu'il prenne la posture qui lui sera la plus commode, et qu'il avertisse ingénument de ce qui pourroit nuire ou contribuer à la perfection de son ouvrage. Cette attention qu'avoit l'Empereur d'éloigner tout ce qui pourroit gêner ou détourner le frère Pansi, lui fit encore craindre que s'il continuoit à parler, le frère n'en fût distrait. En causant comme nous faisons, me dit-il familièrement, je crains que le peintre n'en soit troublé: ne vaudroit-il pas mieux que je me tusse? Je répondis à ce prince, que tandis qu'il conversoit, son visage avoit un air de bonté et de sérénité qui convient parfaitement à un portrait, et qui ne pouvoit être si bien marqué lorsqu'il s'appliquoit. L'application, d'ailleurs, rend le visage moins ouvert, les traits bien moins marqués, et par conséquent plus difficiles à saisir. Puisque cela est ainsi, dit l'Empereur, en posant sur la table l'écrit qu'il avoit en main, causons donc; et effectivement pendant plus de sept heures que le frère Pansi, dans différentes séances, a employées à peindre, pendant tout ce temps-là, l'empereur m'a fait continuellement des questions

sur toutes sortes de matières, me disant plusieurs fois de m'asseoir, que, vu ma santé foible et mon âge avancé, il craignoit que je ne fusse incommodé de rester si long-temps debout. Je rapporterai quelques-unes de ses questions, et les réponses que j'y ai faites; réunissant ensemble celles qui regardent une même matière, quoique quelquefois elles aient été faites en différencés séances. Mais avant que de rapporter ces questions, je finirai ce qui regarde le portrait de Sa Majesté, et les autres que le frère a faits dans les intervalles que ce portrait lui laissoit de libres.

Vers midi, l'Empereur nous envoya dîner, et nous dit de revenir à midi et demi. Nous allâmes au *Kysiang-Kong*, lieu de la peinture, où notre dîner nous attendoit. Avant midi et demi étant revenus à la chambre latérale où le frère Pansi avoit peint le matin, l'Empereur nous envoya au frère et à moi à chacun une grande pièce de soie semblable à celle dont il nous avoit déjà gratifiés à l'occasion du télescope, et à chacun aussi trois paires de bourses, nous faisant dire en même temps de nous rendre sur le champ auprès de sa personne, pour que le frère Pansi continuât à le peindre. Dès que nous fûmes en sa présence, nous commençâmes à lui faire la cérémonie de remerciement;

mais
dit a
se r
L'Em
qu'il
se fa
il éto
L
inter
envi
le re
cil, a
mém
n'y a
ayan
ratio
Pans
Maje
en s
reur
faut
poin
lorsc
aper
ne fa
il fau
seroi
rides

mais nous ayant fait aussitôt relever, il nous dit avec bonté qu'il étoit très content. Le frère se remit à l'atelier et moi à côté de lui. L'Empereur recommença la conversation, qu'il interrompoit de temps en temps pour se faire apporter le portrait et voir en quel état il étoit.

Le sourcil gauche de l'Empereur est un peu interrompu par un espace vide de la largeur environ d'une ligne, dont le poil qui devoit le remplir est placé sur la convexité du sourcil, au-dessus de l'espace vide. Comme le poil même des sourcils cache cette difformité, on n'y avoit point eu égard; mais l'Empereur nous ayant fait approcher, nous fit voir cette séparation, et me dit de recommander au frère Pansi de la faire paroître. Je lui dis : Si Votre Majesté ne nous eût pas prévenus, nous ne nous en serions pas aperçus. Eh bien, dit l'Empereur en souriant, avertis-le de peindre ce défaut de telle sorte qu'on ne s'en aperçoive point, si on n'a pas été prévenu; mais que lorsqu'on aura été prévenu, on puisse s'en apercevoir. C'est mon portrait qu'il peint : il ne faut pas qu'il me flatte. Si j'ai des défauts, il faut qu'il les représente, autrement ce ne seroit pas mon portrait. Il en est de même des rides de mon visage : il faut avertir le peintre

de les faire paroître davantage. Je dis qu'effectivement elles paroissent très peu, et que le peintre avoit de la peine à s'en apercevoir. Elles paroissent peu, dit l'Empereur; elles ne paroissent pas tant que les tiennes, quoique je sois plus âgé que toi. Aussitôt il nous fit approcher, et s'étant fait apporter un petit miroir, il le tenoit d'une main, et de l'autre il indiquoit chacune de ses rides. Qu'est-ce que cela, si ce ne sont pas des rides? Il les faut toutes représenter et ne pas me faire paroître plus jeune que je ne suis. A soixante ans passés, ne seroit-il pas extraordinaire que je fusse sans rides? Il se fit quelque temps après apporter le portrait, et il en fut si content qu'il le crut fini. Lorsqu'on lui dit que ce n'étoit que la première ébauche, et qu'après quelques jours, lorsque les couleurs seroient sèches, il faudroit encore y remettre une seconde couche: quoi! dit-il, je trouve actuellement ce portrait si bien fait; que sera-ce quand on y aura encore travaillé?

Quelques jours s'écoulèrent, pendant lesquels le frère Pansi retoucha dans notre maison son ouvrage. Lorsque nous rentrâmes dans le palais, on nous conduisit à côté de l'appartement de l'Empereur. Ce prince n'étoit pas dans son appartement ordinaire; il étoit dans

d'av
d'us
On
éto
pon
été
falle
et a
tern
Il f
poi
Co
pré
pré
dre
tab
veu
ajo
I
lun
Par
ajo
rav
d'u
de
co
re
or

d'autres palais, où il assistoit à des spectacles d'usage dans le temps de la nouvelle année. On lui porta le portrait, et on lui dit qu'il étoit censé fini pour le présent. Il nous fit répondre que son premier dessein n'avoit d'abord été que de faire peindre un buste, mais qu'il falloit l'agrandir, en y collant en haut, en bas et aux deux côtés, du papier préparé, et détermina lui-même les dimensions du tableau. Il faut savoir qu'ici les tableaux ne se font point sur de la toile, mais sur du papier de Corée, aussi fort et plus uni que la toile. On prépare ce papier de même que nos peintres préparent la toile sur laquelle ils doivent peindre. En collant de ce papier préparé à un tableau, on peut l'agrandir autant qu'on veut, sans qu'il paroisse qu'on n'y ait rien ajouté.

Le 30 janvier, dernier jour de la première lune, étoit le jour assigné pour que le frère Pansi continuât le portrait de l'Empereur, et y ajoutât le bonnet et les habits; il falloit auparavant que le frère Pansi commençât le portrait d'un autre jeune homme, et que le tableau fût de la grandeur du précédent. Aussitôt on nous conduisit proche de l'appartement de l'Empereur, qui n'étoit point dans son appartement ordinaire, mais au *Thay-Kong*. Un jeune

homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans se présenta alors, et le peintre en ébaucha sur le champ le portrait. Le page le porta lui-même à l'Empereur qui en fut très content, et tant l'Empereur que les eunuques disoient qu'il ne manquoit à ce portrait que la parole. Ce n'étoit cependant qu'une première ébauche. Je vais expliquer ce que c'est que le *Thay-Kong*.

Aux deux solstices et à certains autres jours déterminés, l'Empereur va lui-même sacrifier dans les temples du ciel, de la terre des anciens empereurs, etc. Pour se préparer à ces grandes cérémonies, l'Empereur, les grands mandarins du palais et des tribunaux, et tous les mandarins qui doivent assister ou être employés à ces sacrifices, passent les trois jours qui les précèdent dans une espèce de récollection qu'on appelle *tchay-hiay*, que nous nommons *jeûne*, mais qui à la lettre signifie *abstinence* et *continence*. Ceux qui doivent garder ce jeûne pendant les trois jours qu'il dure, portent à une boutonnière (à peu près comme on porte en France une croix de chevalier), une tablette de deux pouces de long sur laquelle sont écrits les deux caractères chinois *tchay-hiay*. L'abstinence qui s'observe ici, est rigoureuse, si on la suit à la lettre. Non-seu-

leme
qui
On
des
l'ail
les
dus.
jeûn
plus
don
des
de l
don
obte
que
rem
y m
app
ils n
exp
tud
Les
à la
de
ou
et
aya
son

lement la viande, mais le poisson et tout ce qui a eu vie, les œufs, le laitage sont interdits. On ne peut manger que du riz, de la pâte et des légumes; ceux qui ont du haut goût, comme l'ail, l'oignon et une espèce de porreaux dont les Chinois sont fort friands, sont aussi défendus. Quelques-uns gardent effectivement ce jeûne lorsqu'il est indiqué; mais ce n'est pas le plus grand nombre. Cependant ceux à qui on donne à manger aux frais de l'Empereur ou des tribunaux, ne peuvent faire autrement que de le garder. L'Empereur, par exemple, en ordonnant dans quelque temple des prières pour obtenir de la pluie, de la neige, ou pour quelque autre nécessité publique, envoie ordinairement un ou deux grands de son palais pour y maintenir le bon ordre. Ces grands ont leur appartement hors de l'enceinte du temple, et ils ne peuvent s'en éloigner sans une permission expresse de l'Empereur. Je suis sûr de l'exactitude avec laquelle on leur fait observer le jeûne. Les mets qu'on leur sert paroissent appétissans à la vue. Le riz, les pâtes, les légumes sont teints de différentes couleurs; quelques-uns dorés, ou argentés, tous arrangés par compartimens et représentant différentes figures; mais n'y ayant ni jus, ni beurre, ni huile pour les assaisonner, l'éclat de la dorure et la vivacité des

couleurs dont ils sont teints, ne sont pas capables de satisfaire le goût.

Le caractère chinois *tchay* qui exprime cette récollection, ne signifie pas seulement *jeûne* ; mais suivant le dictionnaire chinois, il signifie en général, éloignement de toutes les choses extérieures qui peuvent ternir ou altérer la pureté du cœur. Les Chinois, même infidèles, n'ignorent pas combien la continence contribue à entretenir cette pureté ; c'est pour cela que tous les grands de l'Empire et les mandarins qui doivent être employés au sacrifice, les trois jours qui le précèdent, ne peuvent coucher chez eux ; ils sont obligés d'aller coucher dans les tribunaux auxquels ils sont attachés. L'Empereur même, quoiqu'il soit dans quelque une de ses maisons de plaisance autour de Peking, est exact à se rendre à Peking, pour aller passer ces trois jours dans ce qu'on nomme le *Tchay-Kong*. C'est un palais qui, quoique dans la même enceinte que ce qu'on appelle l'intérieur du palais, est néanmoins fort éloigné de ses appartemens ordinaires, et encore plus des appartemens des femmes.

Le premier des trois jours qui précèdent le sacrifice, l'Empereur va le matin se rendre dans le *Tchay-Kong*, et n'en sort que le troisième jour pour aller au lieu du sacrifice. Pendant

ces
nait
affa
lui
doi
l'Er
les
mat
une
céré
de v
ave
tous
nité
et ti
de k
soie
sieu
lem
jusq
l'en
doit
mat
leve
s'en
ven
une
de s

ces trois jours, les ministres vont à leur ordinaire le matin rendre compte à Sa Majesté des affaires d'état, et pendant le reste du jour, on lui porte les placets et les mémoires qui lui doivent être présentés. Le troisième jour, l'Empereur, après avoir fait avec ses ministres les affaires de l'état, vers les neuf heures du matin, sort du *Tchay-Kong* en triomphe dans une chaise de parade destinée à ces sortes de cérémonies, et portée par un grand nombre de valets habillés de damas rouge à fleurs d'or, avec des bonnets de cérémonie. Ils marchent tous d'un pas très grave et très lent. Une infinité de gens habillés comme eux les précèdent, et tiennent en main différents trophés ornés de banderoles, de houppes et de nœuds de soie de diverses couleurs. Précèdent aussi plusieurs chœurs de musique, chantant continuellement et jouant de différents instruments, jusqu'à ce que l'Empereur soit entré dans l'enclos du temple. Là, il y a un palais où il doit passer la nuit, pour se rendre de grand matin au temple où se fait le sacrifice avant le lever du soleil. Le sacrifice fini, le monarque s'en retourne dans le même ordre qu'il étoit venu. On a envoyé en France une peinture et une explication du cortège de l'Empereur et de sa marche lorsqu'il va au temple de la Terre

pour y faire la cérémonie du labourage. Pour celle des sacrifices, le cortége et la marche sont les mêmes.

C'est donc à ce *Tchay-Kong*, où, comme je viens de le dire, l'Empereur passe trois jours en solitude, qu'on devoit nous mener, afin que le frère Pansi continuât le portrait de Sa Majesté. Dès les huit heures du matin, nous étions rendus au *Ki-siang-Kong* avec une neige abondante qui ne cessa pas jusqu'au soir. On nous dit qu'il étoit survenu quelques affaires auxquelles l'Empereur étoit actuellement occupé, et qu'en conséquence il ne pouvoit nous admettre avant midi; mais à onze heures, on nous vint chercher de la part de Sa Majesté. Il nous fallut sur le champ partir malgré la neige qui tomboit à gros flocons. Nous traversâmes des cours, des terrasses, des galeries, conduits par des eunuques, qui, lorsque nous passions par quelque endroit d'où l'on pouvoit avoir vue sur les appartements où se trouvoit quelque princesse ou autre personne du sexe, faisoient des signaux, tant pour avertir les eunuques qui sont en sentinelle, de fermer les portes et les fenêtres, que pour savoir si quelque princesse ne seroit pas en chemin pour visiter une autre princesse, ou pour quelque autre raison. Car, quoique dans l'intérieur

mén
pers
part
ces a
port
van
qui
que
les f
renc
don
les d
il fa
pass
ces
rop
c'été
gliss
des
por
A
dan
cou
Kor
corp
Le c
du
dée

même du palais, les princesses et toutes les personnes du sexe ne puissent aller d'un appartement à l'autre, quelque proches que soient ces appartements, que dans des chaises fermées portées par des eunuques, et différentes suivant les différents degrés de dignité des dames qui y sont portées : néanmoins, quelqu'autre que ce soit que des eunuques, fut-ce même les fils ou frères de l'Empereur, ne peuvent se rencontrer sur le chemin. Les eunuques ayant donné le signal, on se détourne aussitôt, ou si les circonstances empêchent de se détourner, il faut tourner le dos à la chaise lorsqu'elle passe. Le frère Pansi étoit fort surpris de toutes ces cérémonies si éloignées des mœurs de l'Europe. Mais ce qui l'embarrassoit encore plus, c'étoit la neige fondue, qui rendoit le pavé si glissant, que, peu accoutumé à tout l'attirail des habits chinois que la saison obligeoit de porter, il tomboit à tout moment.

Après un quart d'heure de marche, toute dans l'intérieur du palais, nous arrivâmes à une cour qui est immédiatement avant le *Tchay-Kong*. Cette cour est fermée par trois grands corps de logis qui la bornent de trois côtés. Le quatrième côté regarde le nord, et la sépare du *Tchay-Kong*. Il est borné par une galerie découverte ou terrasse de huit à neuf pieds de

haut, ornée dans toute sa longueur, de distance en distance, de vases et statues de bronze et de différents ornements de pierre. Au-delà de cette terrasse, est situé le *Tchay-Kong* ou palais de retraite, dont le goût est précisément le même que celui de l'appartement de l'Empereur, que j'ai déjà décrit. Les divisions des chambres y sont aussi à peu près les mêmes : néanmoins la structure des toits, les ornements des lambris et tous les autres accompagnements sont d'un goût si varié, si noble et si magnifique, qu'à chaque fois qu'on les voit, c'est toujours avec une nouvelle admiration.

Quoiqu'on fût encore dans le temps des fêtes de la nouvelle année, le cérémonial ne permet pas que, pendant ces trois jours de retraite, l'Empereur porte ses habits de cérémonie : il doit porter les habits de petit deuil, c'est-à-dire, la robe ordinaire d'une seule couleur, telle qu'on la met tous les jours qui ne sont pas de cérémonie, et l'habit de dessus de couleur noire.

Dès que nous fûmes entrés dans l'appartement de l'Empereur, le frère Pansi continua de le peindre. Vers les deux heures, qu'on étoit prêt à servir son souper, il nous envoya reposer, et ordonna à ses eunuques de nous servir une collation dans une chambre voisine.

Pend
lait
fûme

J'a
ticuti
table
lume
les pe
marq
du ta
pelle
Attri
la pe
avoit
tiglio
ayant
frère
dans
ret,
sent
comp
dit C
mais
au pr
que v
nombr
le ch
mém

Pendant son souper, il nous envoya du thé au lait de sa table. A deux heures un quart, nous fûmes rappelés.

J'ai déjà dit que le goût chinois, et en particulier celui de l'Empereur, ne veut dans les tableaux, qu'autant d'ombre qu'il en est absolument nécessaire. Sa Majesté vouloit aussi que les poils de sa barbe et de ses sourcils fussent marqués un à un, de telle sorte, qu'étant près du tableau, on pût les distinguer. Je me rappelle à cette occasion qu'un jour le frère Attiret, dont on connoît le talent éminent pour la peinture, les premières années qu'il étoit ici, avoit peint une fleur, sur laquelle le frère Castiglione, qui étoit ici depuis bien des années, ayant par hazard jeté un coup-d'œil, dit au frère Attiret: Il y a trop d'une ou deux feuilles dans le contour de cette fleur; mais, dit Attiret, dans la quantité de feuilles qui composent ce contour, qui est-ce qui s'avisera de les compter? Un bon peintre d'Europe, répondit Castiglione, trouveroit votre fleur parfaite; mais il n'y a pas ici d'apprentis peintres qui, au premier coup-d'œil, ne vous disent aussitôt que votre fleur n'a pas dans son contour, le nombre des feuilles qu'elle doit avoir; et sur le champ, le F. Attiret s'en convainquit lui-même, en faisant voir sa fleur aux peintres

chinois. J'ai vu arriver la même chose par rapport au nombre d'écaillés qui doivent se trouver dans chaque rang sur le corps d'un poisson. Quoique l'Empereur n'entre pas dans ces sortes de minuties, il souhaitoit cependant, suivant le goût du pays, que sa barbe et ses sourcils fussent peints de telle sorte, qu'au moins un grand nombre de poils fussent distingués les uns des autres par un trait fin du pinceau pour chacun : mais comme ce travail exige un temps considérable, je lui dis que dans la suite le frère Pansi feroit cela à loisir dans son particulier, et qu'il n'étoit pas nécessaire que ce fût en présence de Sa Majesté.

« Il me vient une autre idée, dit alors l'Empereur, je l'ai déjà dit que mon premier dessein étoit de ne faire faire mon portrait qu'en buste : mais il vaut mieux qu'il me peigne en grand. On collera du papier préparé tout autour de ce portrait, comme on a fait à l'autre pour l'agrandir : de telle sorte qu'il ait sept pieds de haut sur quatre et demi de large. On me représentera assis comme je suis, une table devant moi, un pinceau à la main. Je serai en *long-pao* d'hiver. » (*Hong-pao*, robe avec des dragons. C'est la robe de cérémonie à fond jaune, chamarrée de dragons, dont j'ai parlé ci-dessus.) Et pour que

le frère Pansi pût travailler au dessin de la robe, l'Empereur ne fit pas difficulté de permettre qu'un eunuque, à peu près de sa taille, vêtit sa robe de cérémonie. Pendant deux heures que le frère Pansi employa à ce dessin, l'eunuque ne changea pas plus la situation où on l'avoit mis, que si c'eût été une statue. Les peintres chinois reconnurent dans la représentation de cette robe, une main très habile; néanmoins il s'aperçurent qu'il y manquoit beaucoup de ces minuties, dont un habile peintre d'Europe ne fait aucun cas, mais qu'un peintre chinois se feroit un scrupule de ne pas marquer dans la plus grande exactitude; par exemple, de ne pas mettre un certain nombre déterminé d'écaillés sur telle partie du corps du dragon, au lieu de s'appliquer à bien faire une draperie, etc. En conséquence, l'Empereur faisant réflexion que le frère Pansi, étranger et nouvellement venu, ne pouvoit pas savoir tout ce qui étoit nécessaire pour un habillement de cérémonie, et voulant lui faciliter une besogne qui devoit être si embarrassante pour lui, ordonna qu'un tel peintre chinois fit le dessin de tout le tableau, que le frère Pansi n'auroit qu'à le calquer et y mettre ensuite les couleurs. Je fis goûter cette nouvelle disposition au frère Pansi, et je lui dis que, quelque

estimé qu'il fût de Sa Majesté, il devoit s'attendre très souvent à de pareils changements, tels qu'en avoit éprouvés le feu frère Castiglione, que l'Empereur estimoit beaucoup, et qu'il aimoit bien plus qu'un prince n'aime ordinairement; que, quelque habile qu'il fût, il se seroit probablement employé sans succès à faire un dessin qu'un peintre chinois fera comme en se jouant, parce qu'il le fait tout par cœur. Par exemple, ajoutai-je, vous ne pouvez pas savoir comment ici on doit tenir le pinceau pour le tenir avec grâce; dans quelle situation doit être l'Empereur pour être d'une manière décente: la manière de tenir son bras, ses jambes, ou telle autre attitude qui seroit décente en Europe, paroitra peut-être indécente ici. Par de pareilles réflexions, je fis agréer au frère Pansi le nouvel arrangement qui auroit pu l'inquiéter: car quelque bon religieux qu'il soit et de quelque douceur de caractère qu'il soit doué, un peintre a toujours de la peine à se désister du plan qu'il s'est formé, et qu'il croit bon.

Quelques jours après, toute la cour se rendit à la maison de plaisance, dite *Yven-ming-yven*. J'y accompagnai le frère Pansi pour lui servir d'interprète. D'ailleurs, j'avois eu ordre d'y aller dès que le froid seroit un peu adouci,

pou
de s
les
fert
et le
eun
vant
yven
Je
tre,
qui
que
etc.

~~~~~

A  
s'est  
pere  
dans  
emp  
L



pour instruire quatre eunuques de la manière de se servir de la machine pneumatique, que les deux nouveaux missionnaires avoient offerte, et en expliquer à l'Empereur les effets et les différentes expériences, à mesure que les eunuques qu'il avoit désignés les feroient devant lui. Ainsi, c'est actuellement à *Yven-ming-yven* qu'est transporté la scène.

Je réserve, Monsieur, pour une autre lettre, qui suivra de près celle-ci, le détail de ce qui se passa dans cette maison de plaisance, et que je croirai pouvoir vous intéresser. Je suis, etc.

---

## DEUXIÈME LETTRE

Du P. Benoist.

MONSIEUR,

AVANT que de vous faire le récit de ce qui s'est passé à la maison de plaisance de l'Empereur, je reprends les questions qu'il me fit dans les séances fréquentes que le frère Pansi employa à le peindre.

Lorsque j'ai interrompu ces questions, l'Em-

pereur venoit de me demander la manière dont nous venons ici.

*Demande.* Est-ce votre roi qui vous envoie, me dit-il, ou bien est-ce vous-mêmes qui de votre propre mouvement venez à la Chine?

*Réponse.* Sous le règne de Cang-hi, lorsque ce prince eut gratifié les Français de l'église où nous habitons actuellement, dans l'enceinte même du palais, notre roi, dès qu'il fut informé de ce bienfait, donna ordre aux supérieurs de notre compagnie de choisir parmi nous des mathématiciens et différents artistes, qu'il envoya ici, après les avoir fournis des instruments et des autres choses qui pouvoient les mettre en état de remplir les objets pour lesquels ce grand empereur nous avoit fait don d'une église.

Depuis ce temps-là, nos supérieurs d'Europe, que nous avons soin, à toutes les mousons, d'informer des sujets qui nous manquent ici et de ceux dont nous aurions besoin, ont tâché d'y pourvoir et de nous les renvoyer.

*D.* Lorsque vos supérieurs vous ont choisis pour vous envoyer ici, est-il besoin d'en avertir votre roi?

*R.* C'est toujours par ordre de notre roi, et à ses frais, que nous nous embarquons sur les

vaisseaux français qui viennent à Canton.

*D.* Vos vaisseaux viennent donc à Canton ?

*R.* Ils y viennent , et ce sont eux qui ont apporté les estampes et les planches des victoires que Votre Majesté avoit donné ordre de graver.

*D.* Apparemment c'est dans votre royaume que sont les plus habiles graveurs ?

*R.* Il y a aussi, dans quelques autres royaumes d'Europe, des graveurs très habiles; mais le tsong-tou de Canton nous a fait l'honneur de préférer notre royaume, et a confié aux chefs de nos vaisseaux l'exécution de cet ouvrage.

*D.* N'est-ce pas vous autres qui, d'ici, avez indiqué le royaume, et avez écrit pour cela ?

*R.* Nous, qui sommes religieux, et qui n'avons dans le monde aucune autorité, n'aurions garde de prendre sur nous une affaire de si grande conséquence, qui regarde Votre Majesté. Il est vrai que, par son ordre, les européens d'ici ont fait des mémoires qui ont été envoyés en même temps que les premiers dessins, mais dans ces mémoires les Européens avertissoient seulement le graveur, quel qu'il fût, de la conformité totale que Votre Majesté souhaitoit qu'eussent ces planches avec les dessins envoyés, de la quantité d'estampes que vous souhaitiez qu'on tirât, et des autres circonstances que Votre Majesté avoit elle-même indiquées. Ces mémoires ayant

été envoyés au tsong-tou de Canton avec les ordres de Votre Majesté, ce magistrat a donné aux chefs des Français qui sont à Canton, la commission de faire exécuter dans notre royaume les ordres de Votre Majesté par rapport à ces gravures.

*D.* N'y a-t-il pas plus de quatre ou cinq ans que les dessins de ces gravures ont été envoyés?

*R.* Il y a à peu près ce temps-là. Dès que les premiers dessins eurent été envoyés, notre cour en ayant été informée, le ministre qui a le département de ces sortes d'ouvrages, voulut que ces gravures fussent exécutées d'une manière digne du grand prince qui les souhaitoit, et chargea de cette exécution le chef des graveurs de notre roi, lui recommandant de n'employer que ce qu'il y avoit de plus habile. Les premières planches ayant été exécutées, le ministre jugea que, quelque délicat que fût le burin, l'espèce de gravure qu'on avoit employée ne seroit peut-être pas du goût de la Chine; il aima mieux sacrifier ces premières planches, et les faire recommencer dans un goût qu'il désigna lui-même, parce qu'il jugea que ce goût plairoit davantage à Votre Majesté. Cet incident a été la cause que les planches n'ont pas été exécutées aussi promptement que nous aurions désiré.

*D.* Comme le sujet de ces estampes touche peu en Europe, on ne doit pas s'intéresser beaucoup à ce qui se passe dans des pays si éloignés.

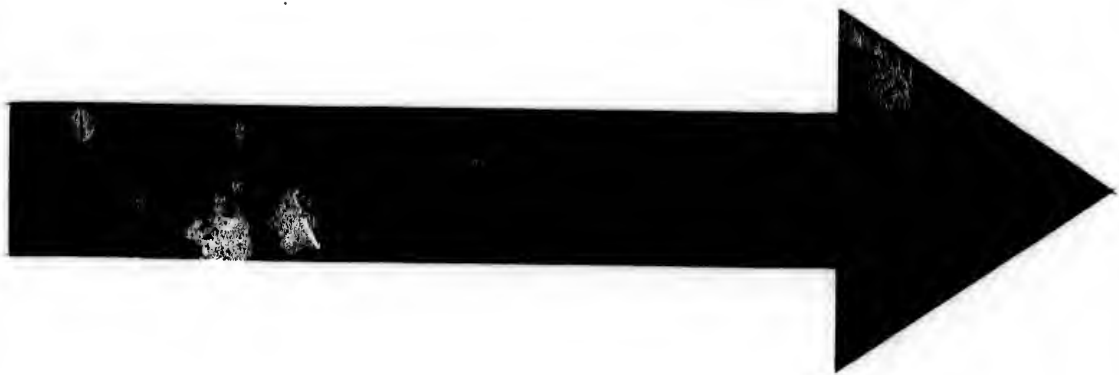
*R.* On s'intéresse en Europe à toutes les belles actions, dans quelque pays qu'elles se fassent. Avant même que les dessins des victoires y fussent parvenus, on admiroit déjà les glorieux exploits de Votre Majesté dans les vastes pays qu'Elle a soumis à son empire; et ces dessins n'ont fait que mettre sous les yeux la réalité et le détail de ce que la renommée y avoit déjà publié.

*D.* Parmi vos estampes d'Europe, il en est plusieurs qui représentent les victoires de vos souverains: contre qui remportent-ils ces victoires, et quels ennemis ont-ils à combattre?

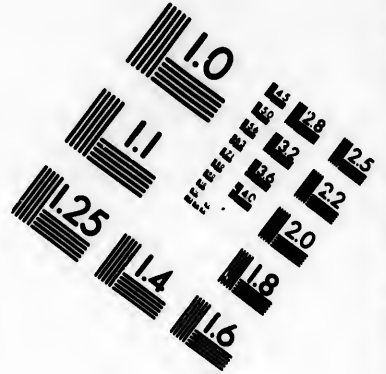
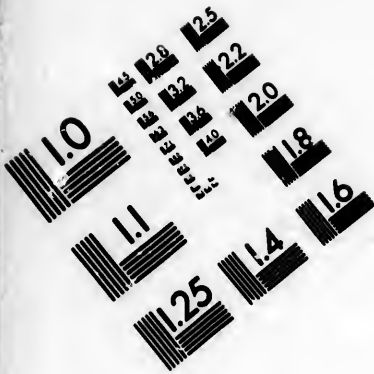
*R.* Ils ont à combattre, pour l'intérêt de leurs propres états, contre d'autres états qui y donnent atteinte.

*D.* Parmi vos souverains d'Europe, n'y en a-t-il pas un qui soit à la tête des autres, et qui par son autorité termine les différends qui pourroient être entre eux, de même qu'autrefois, lorsque cet empire de la Chine a été gouverné par plusieurs princes particuliers, il y en avoit un parmi eux qui étoit à leur tête, et qui conservoit le titre d'Empereur?

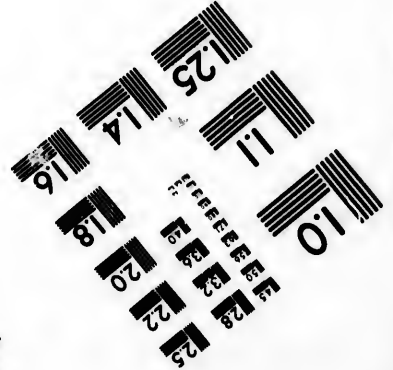
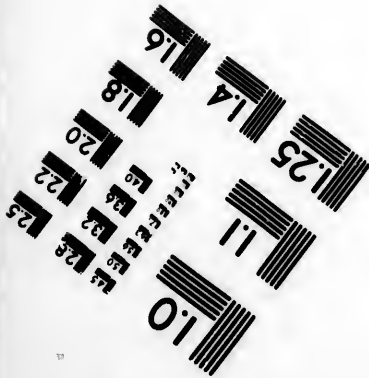
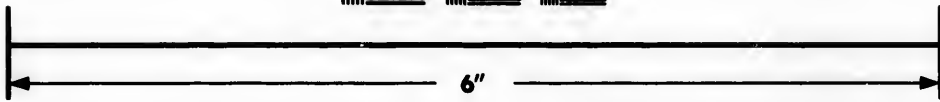
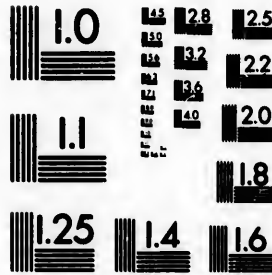
*R.* L'Allemagne est composée de plusieurs







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

états, dont les souverains en ont un à leur tête qui a le titre d'empereur; mais, malgré ce titre, il n'est souverain que de ses états particuliers, et il arrive quelquefois qu'il a à soutenir la guerre contre d'autres états qui la lui font.

*D.* Vos royaumes n'ayant pas tous une égale puissance et une égale force, n'arrive-t-il pas quelquefois qu'un royaume plus fort, après avoir envahi quelques-uns des plus foibles, et avoir par là augmenté ses forces, peu à peu envahisse d'autres plus grands états, et se rende insensiblement maître de toute l'Europe?

*R.* Depuis que tous les royaumes d'Europe ont embrassé le christianisme, on ne doit pas s'attendre à une pareille révolution. La religion chrétienne recommande trop la soumission des sujets à leur prince, et le respect mutuel que les têtes couronnées doivent avoir les unes pour les autres. Un souverain perdra quelques villes, quelques pays, quelques provinces même; mais s'il y avoit danger qu'il perdît ses états, alors les autres souverains se joindroient à lui, et l'aideroient à les conserver.

*D.* Comment se fait la succession de vos rois?

*R.* Dans notre royaume, c'est le fils aîné qui succède ou bien ses descendants, s'il en a. S'il est mort sans postérité, c'est le second fils ou ses enfants.

**D.** En Moscovie, les femmes succèdent à la couronne : cela se fait-il aussi dans quelques-uns de vos royaumes ?

**R.** Il y a quelques-uns de nos royaumes où les femmes succèdent à la couronne ; mais dans le nôtre il est une loi établie depuis le commencement de la monarchie, qui les exclut du trône.

**D.** Si votre souverain mouroit sans enfants, qui est-ce qui succéderoit à la couronne ?

**R.** Depuis bien des siècles Dieu a favorisé notre souverain de descendants suffisants, non seulement pour succéder à son trône, mais encore pour fournir des successeurs à d'autres trônes de l'Europe.

**D.** Ces souverains, qui sont d'une même famille, seront sans doute toujours unis entre eux, et ne se feront pas la guerre ?

**R.** Quoique des souverains soient d'une même famille, cela n'empêche pas qu'ils ne se fassent la guerre, s'il y en a quelque sujet, et ils n'en sont pas moins bons amis. Deux souverains, tandis même qu'ils se font la guerre, dans tout ce qui ne porte pas atteinte aux intérêts de leur couronne, se rendent mutuellement les services qu'on peut attendre des meilleurs amis.....

L'Empereur m'ayant fait différentes inter-

rogations sur la guerre, je lui ai répondu que par rapport à cet objet, à la manière dont on combat, aux différents stratagèmes qu'on emploie, je ne pouvois, étant prêtre et consacré à Dieu, être bien au fait de ces articles. Mais, lorsque je lui ai dit le respect que nous avons pour les têtes couronnées, même lorsqu'elles sont du parti ennemi, le respect qu'ont pour elles les vainqueurs lorsqu'elles tombent entre leurs mains, les attentions qu'on a pour les prisonniers, les secours qu'on rend après une action aux blessés, même du parti ennemi: voilà, dit l'Empereur, ce qui s'appelle faire la guerre en nation policée; notre histoire nous fournit aussi des traits de cette générosité, et il m'en cita quelques-uns. Sur quoi je dis à ce prince qu'il y avoit encore de ces sortes de traits bien plus récents, et dont nous avons été témoins: la manière, par exemple, dont il avoit traité les Eleuthes, soit *Ta-oua-tsi* qui avoit été souverain d'une partie de ces pays, soit plusieurs autres princes qu'il avoit comblés d'honneurs et de bienfaits après les avoir soumis à sa domination.

L'Empereur s'informa encore du nombre des différents états de l'Europe, des troupes que les différents souverains peuvent mettre sur pied. Il s'informa si notre royaume avoit

relation avec la Moscovie; quels étoient les peuples avec qui les Moscovites pouvoient avoir des différends, outre les mahométans avec lesquels ils étoient actuellement en guerre; quels étoient les succès des armes.... Je répondis que nous ne savions que fort superficiellement ce qui regarde les guerres et les différends que les souverains d'Europe peuvent avoir entr'eux; que d'autres royaumes étant situés entre celui de Moscovie et le nôtre, ces deux royaumes n'avoient rien à démêler ensemble; néanmoins que les savants de notre royaume entretenoient des relations avec les savants de Moscovie, comme avec les savants des autres royaumes de l'Europe, pour se communiquer mutuellement les nouvelles découvertes qui peuvent contribuer au progrès des sciences et des arts; mais que ces sortes de communications sont tellement étrangères aux affaires d'état, que même en temps de guerre elles n'étoient pas ordinairement interdites... Sa Majesté demanda aussi comment, depuis un certain nombre d'années, les Moscovites avoient fait tant de progrès dans les sciences et les arts; en quelle langue ils communiquoient avec les savants des autres royaumes. Nos missionnaires, ajouta l'Empereur, qui traduisent ici les dépêches qui viennent de Moscovie, ou bien



qu'on y envoie, entendent-ils la langue moscovite?... J'ai répondu à ces différents articles que les Moscovites avoient attiré chez eux des savants et des artistes de différents royaumes; avoient érigé des écoles et des académies pour faire fleurir les sciences et les arts, et avoient accordé de grands avantages à ceux qui y faisoient quelques progrès; que, par rapport à la langue dans laquelle on communiquoit avec la Moscovie, les autres royaumes ne cultivoient guère la langue moscovite, mais que les Moscovites cultivoient la langue française, qu'on parle même actuellement dans toutes les cours de l'Europe. Outre la langue française, dans laquelle on a écrit ou au moins traduit tout ce qui a été dit jusqu'ici d'important par rapport à l'histoire tant ancienne que moderne, et par rapport aux sciences et aux arts, il y a encore la langue latine, à laquelle on a donné le nom de *langue mandarine d'Europe*, parce que les anciens livres de sciences et d'histoire ont été la plupart écrits en cette langue. C'est en cette langue que sont écrites les prières publiques que font dans les églises des chrétiens les ministres de la religion chrétienne; et les savants de Moscovie aussi bien que de tous les autres royaumes d'Europe la savent.... La cour de Moscovie, lorsqu'elle envoie des dépêches à

la cour de la Chine, les envoie écrites en langue moscovite, mongole, tartare et latine. C'est cet exemplaire en langue latine que nos traducteurs traduisent en tartare. Les dépêches que la cour d'ici envoie en Moscovie, étant aussi écrites en différentes langues, nos mêmes missionnaires traducteurs en traduisent du tartare un exemplaire en latin, qu'on envoie avec les exemplaires traduits en d'autres langues.

Sa Majesté me demanda en tartare si je savois la langue tartare; s'il y avoit ici plusieurs Européens qui la sussent; si quelqu'un de nous savoit la langue moscovite.... Je répondis en tartare à Sa Majesté que j'entendois un peu cette langue, soit lorsqu'on la parloit, soit lorsque j'en lisois les livres; mais que, faute d'exercice, je ne pouvois la parler dans une conversation suivie. J'ajoutai que je ne connoissois dans les autres églises personne qui la sût; mais que dans la nôtre, outre quelques nouveaux missionnaires qui apprenoient cette langue, nous avions les PP. Amiot et Dollières que le tribunal des ministres faisoit appeler lorsqu'il s'agissoit de traduction par rapport à la Moscovie; que cependant ni l'un ni l'autre, ni aucun Européen d'ici ne savoit la langue moscovite.

*D.* Avez-vous actuellement quelque savant de votre royaume à la cour de Moscovie?

*R.* Je ne puis positivement savoir si nous y en avons actuellement, mais nous y en avons eu il y a peu d'années. Lorsqu'en 1760 je présentai une mappemonde à Votre Majesté, outre que je rendis compte, tant de vive voix que par écrit, de la position que je donnois au *Kamstchatka*, et de plusieurs nouvelles découvertes que j'avois ajoutées, je citai pour garant de cette position et pour auteur de ces découvertes, M. de l'Isle et quelques autres Français, que la cour de Moscovie, au service de laquelle ils étoient alors, avoit envoyés pour déterminer par des observations la position de différents pays à l'est de la Moscovie.

*D.* J'ai ouï dire qu'il y avoit des Européens dans les troupes de Moscovie, aussi bien que dans celles du roi d'Ava, contre lequel j'ai envoyé des troupes les années précédentes; parmi ces Européens, savez-vous s'il y en a de votre royaume?

*R.* Parmi les troupes moscovites et celles du roi d'Ava, il se peut faire qu'il y ait des Européens et même des Français: mais, n'ayant nulle relation détaillée de ces troupes, nous ne pouvons savoir au juste ce qui en est.

*D.* N'avez-vous pas ouï dire que le roi d'Ava a fait plusieurs conquêtes, qu'il a subjugué plusieurs royaumes? quels royaumes a-t-il conquis?

*R.* Effectivement nous avons ouï dire que le roi d'Ava avoit subjugué les royaumes de Siam, de Mien, de Pégou et quelques autres royaumes voisins; et qu'il n'y avoit eu que les armées de Votre Majesté, capables non-seulement de mettre des bornes à ses conquêtes, mais encore de l'obliger à demander la paix, à se réfugier dans ses états et à payer à Votre Majesté le tribut.

L'Empereur continua ses questions sur les différents pays de l'univers, sur leurs mœurs et leurs coutumes, sur la manière dont nous les connoissons et en faisons les cartes, sur les possessions des Européens et leurs établissemens dans des royaumes étrangers.

Par rapport à Batavia, Sa Majesté parut ne pas ignorer ce qui s'y étoit passé il y a trente ans, lorsque dans une seule nuit le gouverneur, sous prétexte de révolte, fit massacrer plus de soixante mille Chinois qui, dans des troubles de l'empire ou changements de dynastie, s'y étoient réfugiés. Lorsque la nouvelle de ce massacre fut parvenue à Canton, où j'arrivai peu de temps après, on y disoit que le tsong-

ton en avoit averti l'Empereur, qui avoit répondu que ceux qui avoient été massacrés étoient des fugitifs dont il ne convenoit pas qu'il prît la cause en main.

L'Empereur m'ayant demandé quels sont les Européens qui sont à *Ka-la-pa* (Batavia) et qui le gouvernent, je répondis que c'étoient les Hollandais, et conséquemment aux diverses questions qu'il me fit après avoir expliqué ce que c'est qu'un gouvernement républicain, dont ici l'on n'a point d'idée, je parlai du gouvernement de Hollande, dont les états, qui sont républicains, nommoient les gouverneurs des différentes provinces qui en dépendent, élevoient, abaissoient, récompensent et punissoient avec la même autorité qu'un souverain dans ses états.

*D.* Dans un pays si éloigné d'Europe, tel qu'est *Ka-la-pa*, si celui qui est à la tête vient à abuser de son autorité, comment y apporter remède?

*R.* On y remédie malgré l'éloignement. Si un gouverneur se comporte mal, et ne se rend pas aux remontrances de son conseil, on le rappelle en Europe, et on l'y juge. Lorsque je vins ici, il y a près de trente ans, j'appris que tout récemment un gouverneur ayant fait à Batavia quelques actes de cruauté, dès qu'en

Europe les états de Hollande en avoient été informés, quoique ce gouverneur fût bien d'ailleurs son devoir, ils l'avoient rappelé en Europe, lui avoient fait son procès, et l'avoient jugé.

*D.* Comment un pays si éloigné est-il en la puissance des Hollandais?

*R.* *Ka-la-pa* est une île que les Européens nomment *Java*, et qu'ici on nomme quelquefois *Koua-oua*. Cette île n'a jamais été habitée que par des sauvages errants dans les bois, où ils n'ont que très peu d'habitations. Les Hollandais, il y a plus de cent cinquante ans, étant descendus dans cette île, s'y sont établis, et y ont bâti une ville qu'on nomme *Batavia*, qui, actuellement, ne le cède pas aux villes les plus florissantes de l'Europe, et qui est un entrepôt du commerce immense que font les Hollandais dans les quatre parties du monde. Dans cette île de *Java*, il n'y a que la ville de *Batavia* et les environs qui appartiennent aux Hollandais; les sauvages habitent le reste de l'île comme auparavant.

*D.* Ce sont aussi les Européens qui sont à *Luçon* (*Manille*)? Apparemment qu'ils s'y sont établis de même que les Hollandais à *Ka-la-pa*.

*R.* Il y a environ deux cent cinquante ans



que des Espagnols bâtirent une ville dans la plus considérable des îles auxquelles ils avoient abordé, et qui n'étoient alors peuplées que de sauvages. Cette ville sert d'entrepôt à leurs vaisseaux, lorsqu'ils font le voyage d'Amérique.

*D.* Effectivement, je vois sur vos cartes, dans des pays bien éloignés de l'Europe, *Nouvelle-Espagne, Nouvelle-France, Nouvelle-Hollande* : que signifient ces termes de nouveaux royaumes ?

*R.* Les vaisseaux d'Europe ayant abordé dans quelque pays jusqu'alors inconnu, les Européens qui étoient sur les vaisseaux y sont descendus, et ayant trouvé le pays ou désert, ou habité par des sauvages, quoique pourvu de différentes choses utiles à la vie, et qui peuvent faire un objet de commerce, ils s'y sont établis, et y ont fondé des habitations qui se sont peu à peu agrandies. Les sauvages qui habitoient ces pays se sont peu à peu civilisés, ont bientôt reconnu les avantages qu'ils pouvoient tirer de leurs nouveaux hôtes, se sont joints à eux, et les ont aidés. Ces nouvelles habitations s'étant insensiblement accrues, lorsqu'elles ont eu une étendue considérable, on leur a donné le nom du royaume dont étoient ceux qui y ont fondé les premières habitations.

Ce sont des Espagnols, qui ont découvert et commencé des habitations dans ce qu'on appelle la Nouvelle-Espagne. Il en est ainsi de ce qu'on appelle la Nouvelle-France, la Nouvelle-Hollande.

*D.* Dans vos mappemondes, vous tracez tous les royaumes de l'univers; vous n'avez pas été dans tous ces pays, comment pouvez-vous en tracer la carte?

*R.* Tous les souverains d'Europe ont chacun fait faire la carte de leur pays, et se la sont mutuellement communiquée. Les mathématiciens font des observations dans différents lieux de l'univers pour fixer la situation de ces lieux, et se communiquent mutuellement leurs observations. Quant aux pays qui sont hors de l'Europe, en leur communiquant les cartes de son propre pays et de ceux dont on a déjà la description, ils ne font point difficulté de communiquer la carte de leur pays; ordinairement même, dès que ce sont des peuples policés et amateurs des sciences, ils sont bientôt convaincus de la sûreté et de la justesse des méthodes que les Européens emploient; alors ils imitent l'exemple de Votre Majesté et de son illustre aïeul, et emploient des Européens à faire la carte de leur pays.

*D.* On dit communément que l'univers ren-

ferme dix mille royaumes, c'est-à-dire une infinité. Il y a des pays par eux-mêmes inaccessibles, qui ne sont point habités, et par conséquent où vous n'avez pu pénétrer. Il y en a dans lesquels on ne permet pas que vous entriez, tel que le Japon, qui n'est pas éloigné d'ici. Il vous manquera au moins la carte de ces pays.

*R.* Depuis plusieurs siècles que les Européens voyagent et que leurs vaisseaux parcourent l'univers, il est peu de pays où ils n'aient pénétré. S'il y en a dont ils n'aient pu avoir la carte, ils ont la carte des pays voisins; ils connoissent par conséquent les bornes, l'étendue, la vraie situation de ce pays; les lieux par où entrent et sortent telles et telles rivières, et cela suffit pour une carte générale. Ils peuvent même y marquer telles ou telles habitations qu'ils ont entendu dire à telle ou telle distance de tel endroit déjà connu. Si c'est un pays entouré de mers, et où les vaisseaux n'aient pu aborder, ou dont on ne connoisse qu'une petite partie du rivage qui le borne, on ne marque dans la carte que ce qu'on connoît du rivage, et on y trace, s'il y a moyen, les montagnes considérables et les embouchures de rivières qu'on y aura remarquées. D'autres vaisseaux qui y abordent ensuite, et y font de nouvelles découvertes, les ajoutent sur la

cart  
tièr  
pen  
il y  
les  
rieu  
qu'  
que  
des  
des  
j'ai  
en  
y o  
D  
Jap  
abo  
R  
grâ  
ont  
not  
nou  
pas  
qu'  
na  
en  
vo

carte; et ainsi peu à peu on parvient à une entière connoissance de ce pays. Dans la mappemonde que j'ai présentée à Votre Majesté, il y a des pays dont on ne connoît encore que les bornes, et dont je n'ai pu marquer l'intérieur : il y en a d'autres dont on ne connoît qu'une partie des bornes, et je n'ai marqué que ce qu'on connoissoit. Dans les mappemondes qu'on fera dans la suite, on pourra y ajouter des découvertes qui se seront faites depuis que j'ai tracé la mienne. Par rapport au Japon, nous en traçons la carte, parce que les Européens y ont autrefois pénétré, et en ont eu la carte.

*D.* Pourquoi n'avez-vous plus d'accès au Japon, et ne vous permet-on pas même d'y aborder?

*R.* Les souverains sont maîtres de leurs grâces. Lorsque les souverains du Japon nous ont admis, nous avons tâché de les servir de notre mieux. Lorsqu'ils refusent nos services, nous nous soumettons; mais nous ne sommes pas moins prêts à nous employer pour eux, lorsqu'ils nous feront l'honneur de nous admettre.

*D.* Ce n'est pas précisément que les Japonais ne veulent point de vous, dit l'Empereur en souriant; c'est qu'ils ne veulent point de votre religion.

Alors, sans me donner le temps de répon-

dre , il passa tout de suite à d'autres questions sur les cartes hydrographiques , la manière de naviguer , de mesurer le chemin qu'on faisoit sur mer , de reconnoitre la situation de l'endroit où l'on étoit ; sur la grandeur de nos vaisseaux et le nombre de l'équipage ; sur ce que nos vaisseaux apportoit à la chine , et sur ce qu'ils en emportoient ; sur la manière dont on faisoit les glaces ( par bonheur j'avois vu en France la manufacture de Saint-Gobin ), et une infinité d'autres questions auxquelles je tâchai de satisfaire.

L'Empereur s'informa ensuite combien nous sommes ici d'Européens et de combien de royaumes. Il ne put s'empêcher de témoigner sa surprise, lorsque je lui dis que de vingt-cinq Européens qui sont actuellement à sa cour, nous étions douze dans notre église, dont onze étoient français. En effet, depuis que la cour de Chine a fait l'honneur aux Européens de les admettre, il y a toujours eu parmi eux un grand nombre de Français. Aussi Cang-hi, voyant que les Français pouvoient suffire pour faire eux seuls une résidence, leur fit donner du terrain, qui fait présentement l'église des Français, située dans l'enceinte extérieure du palais.

Ayant rappelé à l'Empereur cette époque de ses bienfaits, il me dit :

*D.* Vous êtes tous français dans votre église ?

*R.* *Pan-ting-tchang* (frère Pansi) ; qui a l'honneur de peindre Votre Majesté, est italien. Tous les autres sont français.

*D.* L'Italie apparemment est alliée avec la France ?

*R.* La France est en paix avec l'Italie : mais, indépendamment de la paix qui règne entre ces deux royaumes, ceux à qui nous nous adressons en Europe pour avoir des sujets, sachant bien que lorsque quelque sujet peut agréer à Votre Majesté, nous ne nous soucions pas de quel royaume il soit, nous ont envoyé celui-ci, supposant qu'il pourroit lui plaire.

*D.* L'Italie a donc de la réputation pour les grands peintres ?

*R.* De tout temps on a eu en Italie, et on y a encore des peintres fameux. Celui que nous amenâmes ici du temps de *Cang-hi* ( M. Gherardini ), qui eut le bonheur de lui plaire, ainsi que le frère Castiglione, que Votre Majesté a comblé de tant de bienfaits, en étoient l'un et l'autre. Actuellement *Ngan-tey* ( le P. Damascène de la S. C. ) qui travaille au *Jou-y-koan* sous les yeux de Votre Majesté, en est aussi.

*D.* De combien de royaumes y a-t-il ici des Européens.

*R.* Il y a ici actuellement des Portugais, des



Italiens et des Allemands qui sont partagés entre les autres églises.

*D.* *Fou-stolin* ( le P. d'Arocha ) n'est-il pas dans votre églises.

*R.* *Fou-stolin* est portugais. Comme il est *Kien-fou* ( assesseur au tribunal des mathématiques ), il demeure au *Nan-Tang* (église méridionale) avec les deux autres qui y travaillent.

*D.* Sais-tu que *Fou-stolin* revient?

*R.* Votre Majesté me l'apprend.

*D.* Combien y a-t-il de temps qu'il est parti?

*R.* Il est parti l'année dernière, vers la fin de la quatrième lune.

*D.* Il n'aura donc pas employé un an dans son voyage ; car il est actuellement en chemin pour revenir.

*R.* Votre Majesté a mis un si bon ordre dans toute la route qui conduit à ses nouvelles conquêtes , qu'à présent on n'y reconnoît plus ces déserts affreux et inhabitables qu'il falloit autrefois traverser , et qu'on y voyage avec autant de sûreté et de commodité que dans le reste de l'empire.

*D.* Voilà déjà plusieurs fois que *Fou-stolin* va dans les pays du nord-ouest pour en faire la carte : est-ce lui-même qui la trace sur le papier, ou bien se sert-il des gens d'ici, qu'il dirige, et à qui il la fait tracer?

*R. Fou-stolin* a été une fois en Tartarie avec *Lieou-song-lin* ( le P. Hallerstein ) pour y faire la carte du pays où Votre Majesté prend le plaisir de la chasse. Il a encore été deux fois avec *Kao-tchin-sse* ( le P. d'Espignha ) au-delà des anciennes bornes de l'empire, au nord-ouest d'ici, pour y faire la carte de ces vastes pays que Votre Majesté y a conquis. Dans ces trois commissions, j'ai vu les cartes qu'il en avoit tracées lui-même; à plus forte raison, cette fois-ci, lui-même l'aura tracée. Cependant il se pourroit faire que, pour que l'exemplaire qu'il a présenté fût tracé plus proprement et d'une manière plus agréable à la vue, il l'eût fait tracer ou calquer sur l'original que je suis sûr qu'il a fait lui-même.

L'Empereur me fit ensuite plusieurs questions sur les méthodes qu'emploient les Européens pour faire la carte d'un pays, et sur la justesse qui en doit résulter pour la position des lieux.

*Lieou-song-lin*, me dit-il, a été aussi autrefois faire la carte de *Mouran* ( lieu de la chasse ). N'est-il pas vrai qu'il est habile dans les mathématiques ?

*R.* C'est un effet des bontés dont Votre Majesté nous honore, de daigner marquer de la satisfaction de nos foibles services. Il est vrai

cependant que parmi les Européens qui sont ici, Votre Majesté ne pouvoit faire un plus digne choix que de *Lieou-song-lin* pour occuper la place de président du tribunal des mathématiques, qu'il remplit depuis près de trente ans.

*D. Pao-yeou-koan* ( le P. Gogais , allemand , assesseur au tribunal des mathématiques ) entend bien aussi les mathématiques ? il doit être âgé : quel âge a-t-il ?

*R. Pao-yeou-koan* est mort l'année passée , tandis que Votre Majesté étoit à Gehol : il étoit alors âgé de soixante-dix ans.

*D. Voilà donc une place vacante dans le Kin-tien-kin* ( tribunal des mathématiques ).

*R. La place est actuellement remplie par Kao-tchin-sse* ( le P. d'Espignha ).

*D. Je ne me le rappelle pas.*

*R. C'est celui à qui Votre Majesté donna un bouton ( mandarinat ) du quatrième ordre lorsqu'il alla avec *Fou-tsolin* faire la carte des pays nouvellement conquis. Au retour du second voyage qu'il y a fait , il s'adressa au ministre d'état *Fou-heng*, qui avoit alors soin de nous , et lui ayant représenté que la besogne pour l'exécution de laquelle Votre Majesté lui avoit donné le bouton , étant finie , il le prioit de faire agréer à Votre Majesté la démission de*

son mandarinat, qui n'étoit plus que *ad honores* : mais *Fou-heng* refusa, et lui dit que, puisqu'il étoit déjà mandarin, dès qu'il y auroit au tribunal une place vacante parmi celles qui sont assignées aux Européens, il y succéderoit; et c'est en conséquence qu'il y a effectivement succédé, et a été présenté à Votre Majesté avec une foule d'autres mandarins qui lui furent présentés à son retour de Gehol.

*D.* Tu sais les mathématiques : sais-tu aussi la philosophie?

*R.* Je l'ai enseignée pendant deux ans, avant que de quitter l'Europe.

*D.* Puisque tu sais la philosophie, comment répondrais-tu à une question que quelquefois on fait ici, en badinant, à nos philosophes : de l'œuf et de la poule, lequel a été créé le premier?

*R.* Pour réponse, j'exposerai simplement ce que nos livres saints nous apprennent de la création du monde; comment, le cinquième jour, Dieu créa les volatiles et les poissons, à qui il ordonna de se multiplier, et, par conséquent, quoique la poule n'ait pu pondre des œufs que lorsqu'elle existoit déjà, la faculté qu'a la poule de pondre des œufs est aussi ancienne que la poule même.

*D.* Ce que ces livres vous apprennent de la création du monde est-il bien sûr?

R. Nos livres sont très anciens ; on a toujours eu pour eux un respect infini, parce que toujours on les a crus inspirés de Dieu ; ils nous ont été transmis de génération en génération, sans avoir souffert la moindre altération.

D. Comme dans nos livres canoniques il n'est point parlé de la création du monde, croira-t-on que ce qui s'en trouve dans d'autres livres soit digne de foi ?

R. Il est probable que les livres qui parloient de cette création ont été consumés dans l'incendie de *Tsin-chi-houang*. Ce n'a été que plusieurs années après cet incendie qu'on a recouvré quelques fragments des anciens livres, et qu'on s'est mis à écrire de nouveau ; il est donc arrivé que ceux qui ont écrit sur l'ancienne histoire, n'en sachant que ce que leur avoient raconté leurs pères (qui probablement eux-mêmes n'étoient nés qu'après cet incendie, et ne savoient que ce qu'ils avoient ouï raconter), ils ont inséré dans leurs écrits, parmi quelques traits vrais dont on se ressouvenoit encore, plusieurs autres, avec des circonstances, soit ajoutées, soit altérées, d'où il ne résulte que des fables, même aux yeux des lettrés. Mais, parmi ces fables, nous y reconnaissons des traits conformes à la vérité et à ce que nous lisons dans nos livres d'histoires.

A l'occasion de la création des astres, l'Empereur fit beaucoup d'interrogations sur le mouvement, la grandeur, l'éloignement et la multitude des astres; sur les éclipses de soleil et de lune; sur l'inégalité des jours et des nuits, suivant les différents temps de l'année et les différents pays. Je n'avois ni globe ni sphère qui pût m'aider à expliquer ces divers phénomènes. Mais comme dans les appartements il y a des tables garnies de toutes sortes de bijoux, je prenois ceux qui étoient propres à représenter ce que j'avois à faire entendre. Malgré le peu de facilité à m'exprimer dans une langue aussi difficile que la chinoise, l'Empereur est fait à mon jargon, et d'ailleurs les matières d'astronomie ne lui sont point étrangères.

Il y a douze ans, lorsque je lui présentai une mappemonde avec une explication chinoise où j'avois exposé le système du mouvement de la terre, Sa Majesté, après m'avoir fait différentes questions sur la manière dont nous établissons ce système, me dit en souriant : Vous avez en Europe votre manière d'expliquer les phénomènes célestes; et nous, nous avons ainsi la nôtre, sans faire tourner la terre. Effectivement, le lendemain, après plusieurs questions sur le même sujet, il m'expliqua plusieurs des phénomènes célestes ordinaires, avec une



netteté et une justesse qu'on n'auroit pas dû attendre d'un prince qui a tant d'occupations. En ayant témoigné ma surprise à un eunuque de l'intérieur, je lui demandai si l'Empereur donnoit encore quelque temps à cette sorte d'étude. Où en trouveroit-il le loisir, me répondit l'eunuque ? Mais ou il va se promener à la classe des princes ses fils, ou il les fait venir dans son appartement, et, par manière d'examen, les interroge sur ces sortes de matières, pour voir s'ils ont profité.

Il faut savoir que, près de l'appartement ordinaire de l'Empereur, soit à Peking, soit à sa maison de plaisance de *Yvem-ming-Yvem*, il y a ce qu'on appelle *Chang-chou-fang*, c'est-à-dire *classe supérieure*, parce qu'elle est uniquement pour les fils de Sa Majesté. Dès qu'ils ont l'âge de profiter, il faut qu'ils soient en classe du matin jusqu'au soir. L'âge avancé et les emplois ne les en exemptent pas. Il y en a actuellement qui ont trente et plus d'années, et qui sont dans de grands emplois. Les jours mêmes qu'ils vaquent à leur emploi, dès qu'ils ont fini ce qui le regarde, il faut qu'ils se rendent exactement à la classe; autrement, si l'Empereur venoit à savoir qu'ils s'en sont exemptés sans raison, il les puniroit malgré leur âge et leur dignité. Il y a, dans cette classe,

des professeurs d'éloquence, d'histoire, de mathématiques; des maîtres pour apprendre à tirer de l'arc, etc., et chacun de ces maîtres à son temps déterminé pour donner sa leçon. J'ai connu particulièrement un mandarin du tribunal des mathématiques que l'Empereur choisit pour enseigner les mathématiques à ses fils et petits-fils. Il me racontoit qu'en le chargeant de cette commission, Sa Majesté lui avoit dit : « Aie soin de te faire obéir, et dans » tout ce qui regarde ton emploi, prends sur » tes élèves la même autorité que tous les » maîtres doivent avoir sur leurs disciples » J'aurai soin de veiller à ce que tu sois obéi. » C'est en effet à quoi l'Empereur est extrêmement attentif, que ses enfants aient à l'égard de leurs maîtres la même subordination que les gens ordinaires doivent avoir à l'égard des leurs. Outre que dans ses moments de loisir, il va quelquefois à la classe et assiste aux explications des maîtres, qu'il fait répéter à ses enfants, il les fait même venir en particulier, et les examine, pour voir s'ils profitent. J'ai été témoin qu'à certains jours de réjouissance, l'Empereur, du lieu même du spectacle auquel il assistoit, faisoit venir un ou deux de ses fils, qui eux-mêmes avoient déjà les leurs en classe, leur donnoit le sujet d'une pièce d'éloquence

qu'il leur faisoit composer dans une chambre voisine, et ne leur accordoit le plaisir de jouir du spectacle qu'après avoir été content de leur composition. C'est quelque chose d'étonnant que cette subordination des fils de l'Empereur, quelque avancés qu'ils soient en âge. Il est vrai qu'ils ont en cela l'exemple de l'Empereur leur père, qui, à l'âge de soixante-trois ans, bien loin de se dispenser, à l'égard de l'Impératrice sa mère, âgée de quatre-vingt-deux ans, d'aucune des cérémonies gênantes que le rit chinois prescrit aux enfants envers leurs pères et mères, croiroit manquer au premier devoir de la nature, dont un prince doit donner l'exemple à ses sujets, s'il ne s'abaissoit pas autant devant sa mère que le dernier de ses sujets doit s'abaisser devant lui.

Je me rappelle encore plusieurs autres questions que me fit l'Empereur; mais ce sera le sujet d'une troisième lettre. J'aurois bien souhaité que, parmi tant de questions, il y en eût eu quelques-unes qui eussent trait à la religion, et qui m'eussent mis à portée de lui exposer les mystères et les saintes lois du christianisme; mais il paroissoit l'éluder. Et quand, à l'occasion du Japon, j'attendois qu'il s'arrêtât un peu, il continua avec tant de rapidité une suite d'autres questions auxquelles il fallut

répondre , qu'il ne me fut pas possible de toucher cette matière importante , dans la crainte de perdre tout-à-coup la confiance pleine de bonté avec laquelle il me parloit , ce qui eût été nuire à la religion même , et perdre l'espérance de trouver un jour quelques moments plus favorables pour lui dire ce que j'avois dans le cœur , et ce qui étoit l'unique objet de mes désirs. Je suis , etc.

---

### TROISIÈME LETTRE

Du P. Benoist.

En lisant ma deuxième lettre , Monsieur , vous avez dû être surpris qu'un Empereur de la Chine , occupé des affaires d'un si grand et si vaste empire qu'il gouverne par lui-même , ait les matières de mathématiques assez présentes à l'esprit pour en pouvoir raisonner aussi juste qu'il en raisonne. Sa curiosité à cet égard l'engagea à me faire une infinité de questions sur les phénomènes célestes. Après y avoir répondu , je lui dis que ces différents phénomènes s'expliquoient encore plus aisément , si , comme je l'avois autrefois exposé à

Se Majesté , au lieu de faire tourner le soleil ,  
on le plaçoit au centre du monde , et on faisoit  
tourner autour de lui la terre et les planètes.  
Je lui fis la comparaison d'un vaisseau qui vo-  
gue sur une mer tranquille. Ceux qui sont dans  
ce vaisseau aperçoivent les montagnes, le rivage  
et les autres objets, qui leur paroissent s'éloi-  
gner, tandis qu'eux-mêmes s'imaginent être en  
repos. « J'ai fait moi-même cette remarque ,  
» dit l'Empereur, surtout lorsque sur ma bar-  
» que, j'y suis ou dans une chambre, ou dans  
» ma chaise à porteur. Cela est encore bien  
» plus sensible, si, après avoir été quelque  
» temps appliqué, je jette un coup-d'œil à la  
» glace de ma portière, ou à la fenêtre, alors il  
» me semble que je suis immobile, et que ce sont  
» les différents objets qui s'éloignent ou s'ap-  
» prochent de moi. » Il me fit cependant, d'une  
manière très enjouée, plusieurs questions ; et,  
quand je lui dis qu'une flèche qu'on tireroit  
perpendiculairement de dedans un vaisseau  
qui vogue rapidement, retomberoit dans le vais-  
seau, il dit que, lorsqu'il en auroit l'occasion, il  
vouloit en faire lui-même l'expérience. Il s'in-  
forma ensuite si en Europe tous les astronomes  
suivoient ce système du mouvement de la terre.  
Je lui répondis qu'en Europe presque tous les  
astronomes l'avoient embrassé. Ce n'est pas ,

ajoutai-je, que nous assurons que l'univers soit effectivement arrangé comme nous le supposons ; nous proposons seulement cet arrangement comme celui qui paroît le plus propre et le plus facile pour rendre raison des différents mouvements des astres et pour les calculer.

A l'occasion de la manière dont on observoit les astres, l'Empereur me fit plusieurs questions. Il me parla du nouveau télescope qui lui avoit été présenté par nos deux nouveaux missionnaires, et en demanda l'explication. Il objecta que le trou qui est dans le miroir du fond devoit diminuer la quantité de rayons que réfléchissoit ce miroir, et que l'autre petit miroir opposé au trou sembloit devoir cacher une partie de l'objet. Ne pourroit-on pas, dit Sa Majesté, donner aux deux miroirs une situation qui levât ces deux inconvénients ? Je répondis qu'effectivement Newton, un des plus habiles mathématiciens qu'ait eus l'Europe, avoit fait un télescope tel que le proposoit Sa Majesté, y plaçant des miroirs de réflexion ; mais que, outre qu'il étoit alors difficile de pointer le télescope à l'objet, il y avoit encore d'autres inconvénients que j'exposai. L'Empereur comprit aisément que très peu de chose ajouté à la circonférence du miroir du fond suppléoit abondamment à ce que le vide du



milieu du miroir pouvoit diminuer de la quantité des rayons qui sont réfléchis. J'expliquai aussi comment le petit miroir, quoique opposé à l'objet, ne pouvoit sensiblement cacher rien de l'objet, moins encore qu'une tête d'épingle, qui seroit à une certaine distance de l'œil, ne pourroit rien cacher d'une montagne qu'on regarderoit dans l'éloignement. Les rayons de lumière partis de l'objet, et réfléchis par le miroir du fond sur le petit miroir objectif, qui les réfléchit à son tour pour les porter jusqu'à l'œil, où ils ne parviennent qu'après avoir traversé des oculaires achromatiques, me donnèrent occasion d'expliquer cette nouvelle invention. Sa Majesté loua beaucoup le génie inventif des Européens, et en particulier l'invention de ce nouveau télescope, et du mécanisme qui le fait mouvoir avec autant de facilité que de promptitude, pour le pointer aux différents objets et suivre celui auquel on l'aura pointé autant de temps qu'on voudra le considérer. Sa Majesté me demanda s'il avoit déjà paru quelques-uns de ces télescopes, et si l'on en avoit déjà apporté à la Chine. Je lui répondis que, l'année précédente, un de nos ministres d'état, qui a beaucoup de bonté pour nous, et qui voudroit nous aider un peu à donner à Sa

Majesté quelques marques de notre reconnoissance pour tous les bienfaits dont Elle nous comble, nous avoit annoncé cette nouvelle invention, et avoit ajouté qu'il n'avoit encore pu en obtenir un pour nous l'envoyer; mais que, vu les ordres qu'il avoit donnés, ce nouveau télescope seroit sûrement fini assez à temps pour que nous pussions le recevoir l'année suivante. Qu'ainsi il n'étoit pas probable que des particuliers eussent pu acquérir et apporter ici ce qu'un ministre n'avoit pu obtenir.

L'Empereur s'étant aperçu qu'il falloit que j'expliquasse au frère Pansi tout ce qu'il disoit en chinois, qui avoit rapport à lui, me demanda s'il ne savoit pas au moins quelques mots de la langue chinoise; je lui répondis qu'il en savoit très peu.

*D.* Ces nouveaux Européens qui viennent de Canton ici, ne sachant pas encore la langue, doivent être bien embarrassés dans le voyage?

*R.* Ils ont un interprète qui les accompagne de Canton jusqu'ici.

*D.* Mais, pour les choses dont ils peuvent avoir un besoin continuel, selon vos usages, comment peuvent-ils se faire entendre de ceux qui les servent?

*R.* Nous leur envoyons ordinairement des

gens de notre église, qui sont au fait de nos usages, pour les accompagner de Canton jusqu'ici.

*D.* Les gens de votre église n'apprennent-ils pas votre langue ?

*R.* Ils ne l'apprennent pas, et ce n'est que très rarement qu'il y en a qui la savent un peu.

*D.* Mais ne savent-ils pas votre loi et ne sont-ils pas de votre religion ?

*R.* Ils professent notre religion sans qu'ils aient besoin de savoir notre langue. Tout ce qui regarde notre religion a été traduit en chinois, et expliqué dans des livres, lesquels, la seconde année de *Yong-tching*, furent présentés à Sa Majesté, qui nous les fit rendre après les avoir donnés à examiner.

*D.* Il est probable que vous n'admettriez pas dans vos églises des gens qui ne seroient pas de votre religion.

*R.* Un infidèle qui est honnête homme et qui passe pour tel, nous ne faisons aucune difficulté de l'admettre dans nos maisons. Mais cet infidèle, après avoir demeuré quelque temps à notre église, et avoir connu ce que c'est que la religion chrétienne, ne manque pas de l'embrasser; et actuellement nous n'avons dans notre église aucun de nos gens qui ne soit chrétien.

*D.* Malgré cela , il vous sera difficile de les conduire , vu le caractère des gens de ce pays-ci , et ils ne manquent pas de vous causer bien des tracasseries ?

*R.* Ils ne nous en causent aucune , parce que nous ne les maltraitons ni d'injures , ni de coups. S'ils ne sont pas contents de nous , ils prennent leur congé ; si nous ne sommes pas contents d'eux , nous les renvoyons.

*D.* Moyennant cela , vous devez avoir de bons sujets , puisque dès qu'ils ne sont pas leur devoir vous les renvoyez ; ils ne sont donc pas vos esclaves ?

*R.* Nous ne sommes pas dans l'usage de nous servir d'esclaves ou de gens achetés ; nous n'avons que des gens loués , qui demeurent chez nous de leur plein gré , et que nous sommes libres de renvoyer.

*D.* Combien leur donnez-vous par mois ?

*R.* Nous leur donnons par mois un *tiao* ( c'est à peu près 4 livres 10 sous , monnaie de France ).

*D.* Comment peuvent-ils se tirer d'affaire avec un *tiao* ? sans doute que vous y ajoutez des *changs* ? ( des récompenses ).

*R.* Outre qu'ils sont nourris dans notre église , qu'ils y vivent retirés , et qu'ils n'ont pas grande dépense à faire en habits , ils sont

exempts d'une infinité de dépenses dont ils ne peuvent se dispenser quand ils servent chez les séculiers; d'ailleurs nous leurs donnons des récompenses proportionnées à leur travail et à leurs talents.

*D.* Ceux parmi vous qui sont *tang-tchay* (occupés au service de l'Empereur) ont besoin de monture, de domestiques, etc.; quels arrangements prenez-vous pour cela?

*R.* Parce que tous ceux de notre église sont *tang-tchay*, sinon habituellement, au moins de temps en temps, ils sont appelés pour des traductions, des opérations de chirurgie, etc. On fournit à chacun une monture ou une charrette suivant son besoin.

*D.* Qui est-ce qui les fournit?

*R.* C'est l'affaire du *tang-kia*<sup>1</sup> d'y pourvoir pour ceux qui doivent sortir.

*D.* Si quelqu'un veut avoir plusieurs domestiques, lui en donne-t-on autant qu'il en veut?

*R.* Comme ici l'usage et même l'éloignement des lieux où nous appelle Votre Majesté ne

<sup>1</sup>Le supérieur et le procureur se nomment ici *Tang-kia*, avec cette différence que quand on veut désigner le supérieur on dit, *Tching-tang-kia* (*Tang-kia* en chef), et l'on nomme le procureur *Fou-tang-kia* (aide *Tang-kia*). Dans notre résidence d'ici, c'est le même qui est supérieur et procureur.

nous permettent pas de sortir à pied, on a soin de nous fournir ou une monture ou une charrette. L'usage exigeant aussi que nous ne sortions pas seuls, et que nous ayons quelqu'un qui nous accompagne, le *tang-kia* assigne à chacun un domestique qui l'accompagne lorsqu'il va dehors, et qui l'aide à la maison, par exemple, à broyer des couleurs, à préparer des remèdes, etc. Mais comme en qualité de missionnaires, nous ne devons avoir que ce qu'il seroit indécent de n'avoir pas, on ne permet qu'un domestique à chacun, hors que dans certaines circonstances la nécessité n'exige qu'on lui ajoute des aides.

*D.* Mais les habits, apparemment chacun se les fera faire selon son goût ?

*R.* C'est aussi le *tang-kia* qui les fournit à chacun selon le besoin. Il n'y a qu'à les lui demander.

*D.* Ceux qui ont des soieries ou autre chose en présent, qu'en font-ils donc, puisqu'on les fournit d'habits ?

*R.* Tout ce que chacun reçoit en présent, soieries, montures, etc. quoi que ce soit, on le remet au *tang-kia*, excepté quelques menus effets, comme bourses, sachets d'odeur, pinces, etc., que l'usage permet à chacun de garder. Par exemple, les soieries dont Votre



Majesté nous a dernièrement gratifiés, nous les avons aussitôt remises entre les mains du *tang-kia*, et nous n'avons gardé que les bourses dont Votre Majesté nous avoit aussi fait présent.

*D.* N'est-ce pas toi qui est *tang-kia*?

*R.* Je ne le suis plus depuis près d'un an. C'est *Tchao-ching-si-eou* ( le P. Bourgeois ) qui l'est actuellement.

*D.* Il est donc plus ancien que toi ?

*R.* Il n'y a que quatre ans qu'il est ici : mais il a pour faire cet emploi, du talent, des forces et du loisir que je n'ai pas.

*D.* Il a du talent, des forces, à la bonne heure : mais depuis si peu de temps qu'il est ici, est-il assez au fait de la langue, des mœurs et des usages d'ici pour gouverner une maison ?

*R.* Quant à la langue, comme il s'y est fort appliqué dès son séjour à Canton, à peine y avoit-il deux ans qu'il étoit ici que je le chargeai du détail de la maison, et il s'en acquitta fort bien. Un an après il fut nommé *tang-kia*.

*D.* Tu dis que votre nouveau *tang-kia* sait déjà assez la langue : mais les mœurs et les usages d'ici, comment peut-il les savoir assez pour gouverner ?

*R.* Comme il a de la prudence, lorsqu'il s'agit de quelque chose qui peut avoir rapport

aux mœurs et aux usages de ce pays, avant que d'agir, il consulte sur ce qui convient.

*D.* Mais pour les affaires du dedans (c'est-à-dire ce qui a rapport au palais), ce sera apparemment toi qui les feras ?

*R.* Le nouveau *tang-kia* m'a chargé de continuer à régler ce qui regarde le dedans, et c'est en conséquence que, de concert avec lui, j'ai arrangé tout ce qui regardoit la présentation des deux nouveaux venus à Votre Majesté.

*D.* Est-ce toi qui n'as pas voulu continuer d'être *tang-kia*, ou bien est-ce qu'on n'a pas voulu que tu continuasses ?

*R.* C'est l'un et l'autre. Je suis souvent appelé au palais, et l'emploi de *tang-kia* exige de l'assiduité et emporte du temps, si on le veut bien faire. Vu mon peu de santé, je ne puis m'appliquer à l'une de ces occupations sans négliger l'autre. Comme ce qui regarde le palais doit passer avant tout, mes obligations de *tang-kia* en souffriroient; ainsi il convenoit de mettre à ma place quelqu'un qui pût bien s'acquitter de cet emploi.

*D.* Il est vrai que tu as toujours eu une santé foible, et que tu as eu de grandes maladies : mais ce n'étoit que de fatigue, et actuellement tu parois te bien porter ?

*R.* Si j'ai été guéri de mes maladies, c'est un bienfait de Votre Majesté qui a eu la bonté de m'envoyer son premier médecin. Depuis quelque temps que je parois souvent en présence de Votre Majesté, comment pourrois-je être malade ?

*D.* Vous autres Européens, usez-vous du vin d'ici ? Un usage modéré de ce vin peut contribuer à fortifier.

*R.* Dans mon voyage de Canton ici, on m'en a fait goûter de différentes espèces, que j'ai trouvés agréables au goût : mais, comme nous avons tous éprouvé que notre estomac européen ne s'y faisoit point, nous n'en usons pas dans notre église.

*D.* Vous faites donc venir du vin d'Europe ?

*R.* Nous en faisons venir de Canton, dont nous usons à table certains jours de fête.

*D.* Et les jours ordinaires, qu'est-ce que vous buvez ?

*R.* Nous buvons du vin que nous faisons faire ici.

*D.* De quoi faites-vous ce vin ?

*R.* Nous le faisons de raisins. C'est de raisins que sont faits tous les vins d'Europe.

*D.* Le vin de raisins est donc meilleur pour la santé que le vin d'ici qui est fait de grains.

*R.* Le vin de raisins, pour une personne qui

n'y seroit pas accoutumée, ne seroit peut-être pas aussi sain qu'il l'est pour nous : mais, comme en Europe on use dans tous les repas d'un peu de vin de raisins, et que notre estomac y est accoutumé de bonne heure, quelque disgracieux que soit au goût le vin que nous faisons, nous nous trouvons bien d'un *tchong-tse* (petit gobelet à boire les liqueurs) qu'on nous donne à chacun à table, et que nous buvons, après y avoir mêlé une quantité d'eau plus ou moins grande, suivant que chacun le souhaite.

*D.* Quoi! vous mêlez de l'eau avec votre vin?

*R.* La nature des vins d'Europe est différente de celle des vins d'ici : le vin d'ici doit se boire chaud, et ne seroit pas potable si on y mettoit de l'eau : au lieu que le vin d'Europe se boit froid, et dans le royaume d'où je suis, on est dans l'usage de le boire avec de l'eau, que chacun avant que de le boire y met plus ou moins, selon son gré.

L'Empereur me fit encore un grand nombre de questions dans le goût des précédentes, sur nos repas, nos jeûnes, nos prières, nos occupations à la maison lorsque nous n'allions pas au palais, et sur toute notre manière de vivre. Je lui détaillai comment nous faisons la prière; comment nous prenions ensemble nos repas à

des heures réglées et au signal qu'on nous en donnoit. Il s'informa ce que c'étoit que l'heure d'oraison que nous faisons le matin ; comment nous faisons l'examen de conscience avant le dîner et avant que de nous coucher ; comment nous prions avant et après le repas ; quel étoit l'objet de nos prières vocales..... Mais, me dit alors Sa Majesté, pour tous ces différents exercices qui vous sont prescrits à certains temps déterminés, comment faites-vous donc lorsque vous êtes supérieur, ou que vous êtes au palais? vous êtes alors obligé de les omettre.

*R.* Le matin, nous nous acquittons à l'ordinaire de nos devoirs de religion, et, s'il est nécessaire, nous nous levons assez matin pour avoir, avant que de sortir, le temps d'y satisfaire. Lorsque, pendant la journée, dans l'endroit où nous sommes occupés, nous pouvons nous mettre un peu à l'écart pour nous recueillir, nous le faisons : si nous ne le pouvons pas, nous pensons que Dieu, qui est partout, est témoin de ce que nous faisons ; nous le prions de nous aider, et nous redoublons nos efforts pour réussir ; persuadés que c'est lui plaire que de nous acquitter avec soin et de notre mieux des devoirs de notre emploi. En pensant ainsi à Dieu, nous suppléons aux prières que nous ne pouvons faire alors, et d'ail-

leurs, nous y suppléons encore le soir lorsque nous sommes de retour à la maison....

Ce détail, sur lequel nos prétendus esprits forts badineroient sans doute, pour ne rien dire de plus, étoit du goût de l'Empereur. La multitude des questions qu'il me faisoit sur ces différents objets, et l'air ouvert avec lequel il parloit, faisoit voir qu'il prenoit plaisir à entendre mes réponses.

Après le récit de ces entretiens, je vais vous informer de ce qui se passa à *Yven-ning-yven*, où l'Empereur, avec toute sa suite, étoit allé demeurer.

Pendant tout le cours de l'année, l'Empereur ne demeura à Peking qu'environ trois mois. Il s'y rend ordinairement quelque temps avant le solstice d'hiver, qui doit toujours se trouver dans la 11<sup>e</sup> lune de l'année chinoise. L'équinoxe du printemps est toujours dans la 2<sup>e</sup> lune de l'année suivante. Le premier degré de *pisces* se trouve dans la 1<sup>re</sup> lune; et, avant le 15 de cette lune, l'Empereur, avec toute sa suite, va demeurer à sa maison de plaisance de *Yven-ning-yven*, qui est située nord-ouest à deux lieues de Peking. Pendant ces trois mois de l'année que l'Empereur passe à Peking, il y est occupé à une multitude de cérémonies qui y exigent sa présence. Tout le reste de l'année,



excepté le temps qu'il est à la chasse en Tartarie, il le passe à *Yven-ming-yven*, d'où il se rend à Peking toutes les fois que quelque cérémonie l'y appelle; la cérémonie finie, il retourne aussitôt à *Yven-ming-yven*. C'est cette maison de plaisance dont le frère Attiret envoya autrefois en France une description exacte et détaillée qu'on a lue avec plaisir (*Tom. XI*), et à laquelle on pourroit ajouter aujourd'hui, non-seulement les embellissements qui ont été faits aux anciens palais, mais encore à grand nombre d'autres palais, tous plus magnifiques les uns que les autres, que Sa Majesté y a fait construire.

On peut dire de cette maison de plaisance, que c'est un bourg, ou plutôt un amas de bourgs entre lesquels elle est située, et qui contient plus d'un million d'ames. Elle a différents noms. La partie de ce bourg dans laquelle notre maison française a une petite résidence, pour y loger ceux des nôtres qui sont occupés à travailler dans le palais de Sa Majesté, se nomme *Hai-tien*. La maison de plaisance de l'Empereur se nomme *Yven-ming-yven* (jardin d'une clarté parfaite). La maison de plaisance de l'impératrice-mère, tout proche de celle de Sa Majesté, s'appelle *Tchang-tchun-yven* (jardin où règne un agréable prin-

temps). Une autre maison de plaisance peu éloignée de celle-ci, se nomme *Quan-cheou-chan* (montagne de longue vie). Une autre à quelque distance de là, a le nom de *Tsing-ming-yuen* (jardin d'une brillante tranquillité). Au milieu de la maison de plaisance de l'Empereur est une montagne appelée *Yu-tsié-chen* (montagne d'une précieuse source). Effectivement, cette source fournit de l'eau à toutes les maisons de plaisance dont je viens de parler, et cette eau forme ensuite un canal jusqu'à Peking; mais depuis que l'Empereur régnant a fait couvrir toute cette montagne de magnifiques édifices, cette source, quoique encore abondante, ne fournit pas la moitié de l'eau qu'elle fournissoit auparavant.

Dans cette maison de plaisance, à l'entrée des jardins, est placé le *Tou-y-koan*, qui est le lieu où travaillent les peintres chinois et européens, les horlogers européens, qui y sont occupés à faire des automates ou différentes autres machines, et des ouvriers en pierres précieuses et en ivoire. Outre ce laboratoire intérieur, où l'Empereur va de temps en temps, il y a autour de ce palais un grand nombre de laboratoires de toutes espèces, où beaucoup d'ouvriers sont continuellement occupés à toutes sortes d'ouvrages pour l'ornement des palais.

Le 8 février ( 17 de la 1<sup>e</sup> lune) étoit le jour auquel rentroient au *Jou-y-koan* les divers artistes qui y travaillaient. Le frère Pansi s'y rendit, et par ordre de l'Empereur, il fut conduit dans un de ses palais pour y retoucher le portrait du second jeune homme qu'il avoit peint. Le P. de Ventavon lui servit d'interprète, en attendant que j'y arrivasse, ce que je fis bientôt après par un ordre exprès de Sa Majesté; je n'y restai pas long-temps, il fallut retourner à Pekin.

Vers le commencement de la 2<sup>e</sup> lune, l'Empereur devoit aller offrir lui-même un grand sacrifice dans le temple du ciel. Il y vint donc pour y passer en retraite dans son *Tchay-Kong* les trois jours qui précédoient ce sacrifice. Pour moi, j'étois depuis quelques jours appelé au palais, pour y diriger les épreuves des planches des victoires qui, par ordre de l'Empereur, avoient été gravées en France. Long-temps auparavant, Sa Majesté avoit fait faire de tout son empire et des pays contigus de nouvelles cartes et de différentes grandeurs, d'un ponce entre chaque degré de latitude, de deux paucés et de deux paucés et demi; je fus chargé de diriger cet ouvrage. Dès qu'il fut fini, l'Empereur fit graver en bois deux de ces exemplaires; et le plus grand, c'est-à-dire celui qui

avoit deux pouces et demi de distance entre chaque degré de latitude, il ordonna qu'il fût gravé en cuivre. Les Chinois gravent en bois très délicatement, et sur cette espèce de gravure ils n'avoient pas besoin de consulter les Européens; mais, par rapport à la gravure en cuivre, quoique autrefois il y eut ici des Européens qui eussent exercé et enseigné cette espèce de gravure et la manière de l'imprimer; quoiqu'on eût dans ce temps-là gravé en cuivre, et imprimé la carte générale que nos anciens missionnaires avoient faite de tout l'empire; néanmoins, comme il n'avoit été fait depuis aucun usage de cette espèce de gravure, on ne put trouver aucun Chinois qui en fût tant soit peu au fait, ni même aucun Européen. On me pressa donc vivement d'en prendre la direction; j'eus beau protester que je n'y entendois absolument rien, il fallut enfin consentir à communiquer, tant de vive voix que par écrit, ce que je trouverois sur ce sujet dans nos livres qui en traitent.

L'exemplaire qu'il s'agissoit de graver contenoit cent quatre planches, dont chacune devoit avoir deux pieds deux pouces en largeur; et comme chaque carte comprenoit cinq degrés de latitude, cela donnoit pour la hauteur de chacune douze pouces et demi, c'est-à-dire,

un pied deux pouces et demi, mesure chinoise. On choisit ce qu'il y avoit de plus habiles graveurs pour graver ces planches : j'aurois souhaité qu'il ne leur fût donné que l'épaisseur qu'on leur donne ordinairement en Europe, afin qu'elles pussent prêter un peu lorsqu'on les imprime; mais ils voulurent, disoient-ils, faire un ouvrage solide, et ils y employèrent bien cinq ou six fois autant de cuivre qu'on y en auroit employé en Europe; au reste, elles étoient très nettement gravées. Pour pouvoir les imprimer, je donnai le modèle de la presse dont nous nous servons, la manière de faire le vernis, de préparer le papier, et de tout ce qui est nécessaire pour opérer. Après plusieurs essais et quelque temps d'exercice, on parvint à en imprimer un exemplaire, c'est-à-dire cent quatre feuilles, qui furent présentées à l'Empereur. Il en fut satisfait, et donna ordre d'en tirer cent exemplaires, c'est-à-dire, dix mille quatre cents feuilles.

Ce fut tandis qu'on étoit occupé à tirer ces exemplaires, que MM. du Conseil français de Canton m'adressèrent un mémoire dans lequel M. Cochin exposoit les difficultés qu'on auroit à imprimer ici les planches des victoires, tant à cause de la délicatesse de la gravure, que pour les autres raisons qu'il détaillait. En con-

séquence, il proposoit d'en tirer en France un nombre d'exemplaires plus grand que celui que l'Empereur avoit demandé; qu'ensuite avec les planches et les estampes qu'on auroit tirées, on enverroit ici du papier d'Europe, les matériaux nécessaires pour la composition du vernis, et un mémoire détaillé de tout ce qui est nécessaire pour réussir dans l'impression de ces gravures. Sur le champ je traduisis en chinois ce mémoire, et le portai au palais de *Yven-ming-yuen*, pour le faire parvenir à l'Empereur, qui étoit arrivé de Tartarie, où, suivant sa coutume, il avoit été jouir du plaisir de la chasse. Mais, comme je m'y étois bien attendu, les mandarins et les eunuques ne jugèrent point à propos de présenter le mémoire et le placet que j'y avois joints. Ils me dirent qu'il falloit que j'écrivisse à MM. de Canton, de s'adresser au *tsong-tou* ou au directeur des douanes, parce que l'un et l'autre ayant reçu de l'Empereur la commission de ces gravures, il n'y avoit qu'eux qui pussent proposer à Sa Majesté les raisons de M. Cochin. Et effectivement les Français, sans attendre ma réponse, s'y étoient adressés; c'est ce qui fit que le tribunal des ministres nous appela, le P. Amiot et moi, pour traduire les dépêches arrivées de Canton. La réponse de l'Empereur fut qu'on imprimât deux cents



exemplaires de chacune de ces gravures, et qu'à mesure qu'elles seroient imprimées, on les envoyât promptement ici avec les planches; qu'il n'étoit pas besoin d'envoyer d'Europe, ni du papier, ni les ingrédients dont est composé le vernis; et ordre a nous de traduire en notre langue ces intentions de l'Empereur.

Cette réponse de l'Empereur, avec la traduction que nous avons faite, détaillée suivant ce qu'on nous avoit dit dans le tribunal des ministres, partirent aussitôt pour Canton par un courrier extraordinaire, qui arriva en douze jours à Canton. Deux ans après, c'est-à-dire au commencement de décembre 1772, arrivèrent ici sept de ces planches, avec le nombre d'estampes demandées par Sa Majesté, qui, les ayant vues et en ayant été très satisfait, ordonna de tirer ici des épreuves de ces sept planches. Sur le champ, on m'envoya signifier, de la part de Sa Majesté, de me rendre au palais pour y consulter sur les moyens qu'il convenoit de prendre pour tâcher de réussir dans un ouvrage si délicat et si difficile. L'impression des cartes avoit eu un heureux succès: mais le burin de cet ouvrage étoit bien grossier, en comparaison de la délicatesse du burin des sept planches qu'avoit dirigé un artiste aussi habile que M. Cochin. Pour pouvoir es-

pérer de réussir, il falloit prendre bien d'autres précautions que celles qu'on avoit prises pour imprimer les cartes. Je fis là-dessus un mémoire, dans lequel j'exposois les difficultés qu'il y avoit d'imprimer des gravures aussi délicates que le sont celles des victoires; les précautions qu'il falloit y apporter, qu'autrement on s'exposeroit à les gâter et à les rendre inutiles: que la rigueur du froid qu'il faisoit empêchoit qu'on pût actuellement mettre la main à l'œuvre; qu'il falloit attendre que les froids fussent radoucis; qu'en attendant on prépareroit la nouvelle presse et les autres choses qui devoient être employées. Les mandarins firent sur le champ parvenir ce mémoire à Sa Majesté, qui consentit que tout ce qui y étoit contenu fut exécuté. L'Empereur, aussitôt après la cérémonie du sacrifice, étant retourné à *Yven-ming-yven*, j'y retournai aussi à sa suite.

Les quatre eunuques que l'Empereur avoit nommés pour apprendre l'usage de la machine pneumatique, avoient déjà un peu saisi la manière de la faire jouer. Les trois missionnaires qui travaillent à l'horlogerie: le P. Archange, carme déchaussé, missionnaire de la sacrée congrégation; les PP. Ventavon et Mericour, tous deux jésuites, avoient étalé toutes les dif-

férentes pièces de cette machine. Les eunuques qui m'attendoient avec quelques autres qu'ils avoient amenés pour les aider, me dirent que l'Empereur étant fort empressé de voir les différentes expériences, viendrait le 10 mars au *Jou-y-koan*. Je m'y rendis ce jour-là de bon matin, et je fis faire aux eunuques des expériences sur la compression, la dilatation et les autres propriétés de l'air. L'Empereur y vint l'après-midi, et me demanda l'explication de chacune. Il voulut savoir le jeu intérieur de la machine. Je tâchai de le lui expliquer par le moyen des planches que j'avois fait dessiner pour représenter toutes les pièces qu'on ne peut voir que la machine ne soit démontée. Il ordonna de préparer encore le lendemain des expériences et de garder le même ordre que j'avois gardé dans l'écrit que je lui avois présenté. Dès que l'Empereur fut de retour dans son appartement, il envoya ordre aux eunuques de lui apporter la machine pneumatique, et leur fit répéter toutes les expériences qu'on lui avoit faites au *Jou-y-koan*.

Le lendemain, 11 mars, lorsque j'arrivai au *Jou-y-koan*, les eunuques me racontèrent ce qui s'étoit passé la veille dans l'appartement de l'Empereur, et me parlèrent de plusieurs questions que Sa Majesté leur avoit faites à ce

sujet, auxquelles ils n'avoient pas été en état de répondre. Comme Sa Majesté avoit donné ordre de préparer de nouvelles expériences, je jugeai à propos, pour bien des raisons, de leur faire démonter la machine; après quoi l'ayant fait remonter et l'ayant essayée, je vis qu'elle étoit en bon état. Effectivement, lorsque Sa Majesté vint l'après-midi, je lui expliquai le jeu des différentes soupapes, des pistons, des robinets, etc. Ce prince comprit bientôt comment, en élevant le piston, la soupape supérieure pressoit contre le piston, et empêchoit l'air extérieur d'entrer dans le corps de la pompe: au contraire, l'air qui étoit dans le récipient, en se dilatant pour en sortir, faisoit ouvrir la soupape inférieure et se dilatoit dans le vide que l'élevation du piston causoit dans le corps de la pompe: de même, comment en abaissant le piston, la soupape supérieure se soulevoit pour laisser sortir l'air qui, du récipient, étoit entré dans le corps de la pompe, et comment au contraire la soupape inférieure empêchoit que l'air ne pût rentrer dans le récipient. Après que l'Empereur se fut informé de l'usage de toutes les pièces dont la machine est composée, il demanda si on pouvoit la mettre en état de faire des expériences. Je répondis qu'il n'y avoit qu'à placer la pompe,

que j'avois fait détacher uniquement pour que Sa Majesté en pût voir tout l'intérieur; que néanmoins il y avoit quelques précautions à prendre, qui ne laisseroient pas d'emporter quelque temps. N'importe, dit le monarque, j'attendrai; et, tandis qu'on mettoit la main à l'œuvre, il se promena dans la salle, s'amusant à voir peindre, et faisant à son ordinaire mille questions.

Dès que la machine fut en état, on commença les expériences. Dans l'écrit que j'avois présenté à l'Empereur, j'expliquai vingt-une expériences que j'avois choisies dans le grand nombre qu'on peut faire avec la machine pneumatique. Les six premières étoient pour prouver la pression de l'air: nous les fimes toutes les unes après les autres; et, dès que l'Empereur avoit entendu l'explication des premières, il s'amusoit à expliquer les suivantes. J'avois apporté dans la salle un baromètre et un thermomètre. L'Empereur me fit plusieurs demandes sur la manière dont le poids de l'air soutient le vif-argent dans le baromètre, fait élever l'eau dans les pompes aspirantes, et sur les causes du changement du poids de l'air, qu'on connoît dans le baromètre par les différentes hauteurs de la colonne du mercure. Je donnai les raisons qu'on donne ordinairement

de ce changement : j'avouai pourtant que, quoique l'expérience prouvât ce changement du poids de l'air, suivant le beau et le mauvais temps qu'il devoit faire, les raisons qu'on en donnoit n'étoient pas satisfaisantes. Nous vîmes ensuite aux expériences qui prouvent l'élasticité et la dilatation de l'air. Cette suite d'expériences plut beaucoup à l'Empereur, qui, après une très longue séance, pendant laquelle il fut toujours debout, tout proche de la machine, retourna dans son appartement, et donna ordre qu'on y portât la machine.

J'avois donné à cette machine le nom de *Nien-ki-tung*, qui signifie mot à mot, *pompe à faire des expériences sur l'air*. Mais le lendemain, lorsque j'arrivai au *Jou-y-kouan*, j'y trouvai un ordre, par lequel Sa Majesté changeoit le nom que j'avois donné en celui de *Heou-ky-tung*. L'Empereur jugea que le caractère de *Heou* qu'il substituoit à celui de *Nien* que j'avois employé, étoit plus noble, étant consacré par les anciens livres classiques à exprimer, tant les observations célestes que les autres observations pour déterminer les différens ouvrages de l'agriculture suivant la différence des saisons. Ainsi actuellement la machine pneumatique a en chinois un nom sûr, puisque c'est Sa Majesté elle-même qui l'a donné.



L'Empereur avoit fait la grâce aux reines et aux autres dames de sa cour de leur faire voir les expériences. Il fallut encore les recommencer, parce que Sa Majesté continuoit d'y prendre plaisir, m'en faisant toujours donner l'explication en détail. Enfin, m'ayant demandé s'il y avoit encore d'autres expériences à faire, je lui répondis qu'on en pouvoit faire beaucoup d'autres; mais que, pour ne pas abuser de la patience de Sa Majesté, j'avois choisi celles que j'avois cru devoir lui faire plus de plaisir, et que les autres s'expliqueroient par les mêmes principes par lesquels avoient été expliquées celles qui venoient d'être faites. Sur quoi l'Empereur fit encore porter la machine dans son appartement, et ensuite dans un des palais européens, pour l'y conserver avec quantité de curiosités d'Europe qui y sont rassemblées. Le lendemain, ce prince pour témoigner sa satisfaction de cette machine pneumatique, qui étoit la première qu'il avoit vue, donna encore trois grandes pièces de soie pour le P. Méricourt et le frère Pansi, sous le nom desquels elle avoit été présentée; à chacun une, et la troisième pour moi.

Je m'aperçois, Monsieur, que je ne vous ai encore rien dit sur les repas de l'Empereur, dont je vous ai promis dans ma première let-

tre que je vous parlerois. Sa Majesté mange toujours seule, et personne n'assiste jamais à ses repas que les eunuques qui l'y servent. L'heure de son diner est réglée à huit heures du matin, et celle de son souper à deux heures après midi. Hors de ces deux repas, l'Empereur ne prend jamais rien pendant la journée, sinon quelques boissons dont il fait usage et vers le soir quelques légers rafraichissements. Il n'avoit jamais usé de vin ni d'autres liqueurs qui puissent enivrer. Mais depuis quelques années, par le conseil des médecins, il use d'une espèce de vin très vieux, ou plutôt de bière, comme sont tous les vins chinois, dont il prend chaud un verre sur le midi et un autre vers le soir. Sa boisson ordinaire pendant ses repas consiste en thé, ou simplement infusé avec de l'eau commune, ou bien mélangé avec du lait, ou composé de différentes espèces de thé pilées ensemble, fermentées et préparées de différentes façons. Ces boissons de thé préparé sont la plupart très agréables au goût, et plusieurs sont nourrissantes, sans charger l'estomac.

Malgré la quantité et la magnificence des mets, Sa Majesté n'emploie jamais plus d'un quart-d'heure à chacun de ses repas. C'est ce que j'aurois eu de la peine à croire, si je n'en

avois moi-même été témoin une infinité de fois que j'ai été dans l'anti-chambre de l'appartement où l'Empereur faisoit ses repas, ou dans d'autres endroits où j'étois à portée de voir entrer et sortir tout ce qui lui étoit servi. Les mets qui doivent se manger chauds sont dans des vases d'or ou d'argent, de telle construction qu'ils servent en même temps de plats et de réchauds. Ces vases ont à peu près la forme de nos grandes écuelles d'argent, avec deux anneaux mobiles tenant lieu de ce que nous appelons les oreilles de l'écuelle. Le fond de ces écuelles est double, et au fond supérieur est soudé un tuyau d'environ deux pouces de diamètre, et plus élevé d'un pouce que les bords du vase. C'est par ce tuyau qu'on introduit entre les deux fonds du charbon allumé, auquel ce tuyau sert de soupirail. Le tout a un couvercle proportionné par où passe le tuyau, et les mets s'y conservent chauds pendant un temps considérable, de sorte que lorsque l'Empereur se promène dans ses palais ou dans ses jardins, il prend ses repas dans l'endroit où il se trouve, quand l'heure du repas est venue. Tous les différents mets qui lui doivent être servis, sont portés par des eunuques dans de grandes boîtes de vernis, dont quelques-unes sont à différents

étages. Par là, ils n'ont rien à craindre du vent, de la pluie, ni des autres injures du temps.

Les grands du palais n'employoient non plus qu'un quart-d'heure à chaque repas. Les mets, lorsqu'on les sert à table, sont déjà tout découpés en petits morceaux. On n'est pas ici dans l'usage de servir plusieurs services, ni du dessert. Les fruits, les pâtisseries et autres mets de dessert se mangent, ou le soir avant que de se coucher, ou quelquefois pendant la journée, par manière de rafraîchissement. On n'use jamais de vin dans les repas qui se font au palais. Ceux à qui il est nécessaire, en prennent le soir lorsqu'ils en sont sortis, et qu'il n'y a plus d'apparence qu'ils paraîtront encore ce jour-là en présence de l'Empereur. J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE

D'un missionnaire de Chine.

A Pekin, année 1775.

MONSIEUR,

Nous venons de perdre un excellent missionnaire. Son zèle, ses talents, son caractère le rendoient bien cher à cette mission et à ses coopérateurs. Je vais soulager la douleur que j'en ai personnellement, en m'entretenant avec vous de tout ce qu'il a fait de bien à la Chine, et des exemples de vertus qu'il y a donnés.

Le P. Michel Benoist naquit à Autun le 8 octobre 1715. Dans le cours de son enfance sa vivacité étoit extrême; l'ardeur pour l'étude et une tendre piété, modérèrent peu à peu cette impétuosité naturelle. Son père le mena à Dijon, où il s'occupa lui-même de son éducation. Le jeune homme se sentant intérieurement appelé aux missions étrangères, pensa à entrer dans une société dont les membres

éto  
mi  
qu  
lui  
me  
Sai  
plu  
pas  
le  
ido  
éch  
nov  
sion  
fit a  
des  
terr  
moi  
Q  
d'ag  
des  
pou  
mar  
Q  
et so  
père  
devo  
à Jé  
n'a j

étoient dévoués par état à ce saint et pénible ministère. Ce n'étoit pas à beaucoup près ce que vouloit son père. Rien ne fut épargné pour lui en ôter la pensée. Il obtint d'aller commencer sa théologie à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice; il s'y lia avec les séminaristes les plus fervents, les plus studieux, et ne tarda pas à découvrir dans quelques-uns d'entr'eux le désir d'aller travailler à la conversion des idolâtres. Un de ces jeunes condisciples s'étant échappé du séminaire pour se jeter dans le noviciat des jésuites de Paris, il en prit occasion de supplier son père de consentir qu'il en fit autant. Il ne reçut pour toute réponse que des reproches d'ingratitude et une menace terrible de réclamer les lois s'il tentoit la moindre démarche.

Quelque temps après il demanda dispense d'âge pour obtenir le sous diaconat; et profitant des droits que cet ordre lui donnoit, il partit pour le noviciat de Nancy, où il entra le 18 mars 1737.

Quelque touchante, quelque respectueuse et soumise que fût la lettre qu'il écrivit à son père pour lui faire agréer ce qu'il avoit cru devoir à la grâce qui le pressoit de se donner à Jésus-Christ, il ne reçut pas de réponse, et n'a jamais depuis reçu aucune lettre de son



père ; ce qui a été la grande croix de toute sa vie , et la seule pour laquelle il ait eu besoin de tout son courage.

Etant entré en religion avec des dispositions et des avances qui ne sont pas ordinaires , on ne fit que veiller sur sa santé et mettre à profit ses vertus et ses talents. Ses supérieurs se déterminèrent à hâter la fin de sa théologie et à lui faire recevoir le sacerdoce.

C'étoit la mission de la Chine qui devoit en recueillir le fruit. Plus la persécution y étoit allumée , plus il fut ardent à demander la permission de s'y consacrer pour le reste de ses jours , et il l'obtint après trois ans de prières et d'instances. Dès que le nouveau missionnaire fut arrivé à Paris pour y arranger son départ, il se vit dans un tourbillon de projets qu'on lui représentoit tous comme infiniment utiles pour accréditer son ministère dans un empire où les mathématiques sont , pour parler ainsi, une science d'état. MM. Delisle , de la Caille, et Lemonier , voulurent bien se partager entre eux le soin de développer , d'exercer et de perfectionner ses connoissances astronomiques ; et ce que ces savants académiciens se promettoient publiquement de la correspondance de leur élève , rend témoignage de la haute idée qu'ils en avoient.

Le P. Benoist, parti de Paris, fut arrêté à Rennes par une maladie si violente, qu'on désespéra de sa vie; mais à peine fut-il un peu rétabli, que, sur la nouvelle du départ prochain des vaisseaux, il se rendit à Lorient, s'y trouva à temps pour s'y embarquer, et arriva heureusement à Macac en 1744. La rechute dont on l'avoit tant menacé en France, l'y attendoit, et fut encore plus terrible qu'on ne l'avoit prédit à Rennes pour l'empêcher de venir à la Chine; mais les remèdes, ou plutôt un nouveau bienfait de la Providence le tira comme une seconde fois des portes de la mort. A peine relevé, il demanda à être envoyé dans les provinces de la Chine. Mais les ordres de l'Empereur l'appelèrent à Peking et l'obligèrent à se désister de ses instantes supplications.

Tout est nouveau pour un Européen dans la capitale de la Chine, la plus grande ville et peut-être la plus peuplée de l'univers. Le P. Benoist ne fit guère d'attention qu'à l'aveuglement, qu'à l'idolâtrie de ce grand peuple; il en fut pénétré, et se pressa de chercher des livres et d'étudier cette langue si difficile, afin de travailler plus tôt à dissiper tant d'épaisses ténèbres, et à faire luire la lumière de l'Evangile. Son application ajoutoit à sa facilité. Avant la fin de l'année, il fut en état d'en-

tendre les livres usuels et de faire toutes les fonctions de missionnaire.

La bibliographie chinoise dans laquelle il avoit commencé de s'initier, lui avoit révélé trop de choses sur les sciences de cette extrémité de l'Asie, pour se contenter de ses premières avances. Aussi se mit-il à étudier les anciens livres, à apprendre à écrire des caractères et à composer en chinois. La faiblesse de sa santé, le changement de climat et de nourriture, les chaleurs extrêmes de l'été, le froid de l'hiver qui est si long et si rigoureux : rien ne pouvoit rallentir son ardeur pour acquérir les connoissances qu'il croyoit nécessaires à son zèle. L'astronomie même pour laquelle il avoit promis tant de choses, ne put rien obtenir. Ce fut une vraie providence, car il se trouva par là en état de remplir avec gloire la carrière difficile et laborieuse où il alloit entrer.

L'Empereur régnant, prince de génie et avide de connoissances, ayant vu en 1747 la peinture d'un jet d'eau, en demanda l'explication au frère Castiglione, et s'il y avoit à la cour quelque Européen en état d'en faire exécuter un semblable. Ce missionnaire artiste, dont la modestie a tant illustré les talents, sentit toutes les suites d'une réponse positive,

et se borna prudemment à dire à Sa Majesté qu'il iroit sur-le-champ s'en informer dans toutes les églises. Mais l'Empereur s'étoit à peine retiré qu'un eunuque vint dire que, si quelque Européen étoit en état d'entreprendre un jet d'eau, il eût à le conduire le lendemain au palais. Ces dernières paroles, dans le langage de la cour, étoient un ordre de trouver quelqu'un à quelque prix que ce fût. Nul missionnaire ne s'y méprit, et tous jetèrent les yeux sur le P. Benoist.

Il se dévoua à cet ouvrage, et fut présenté tout de suite à Sa Majesté, comme pouvant conduire, avec le secours des livres, les ouvriers qu'on lui donneroit, et leur faire exécuter des *choui-fa* ou jets d'eau. L'Empereur en fut ravi, lui parla avec bonté, et lui dit qu'il donneroit des ordres qui assureroient l'exécution de tout ce qu'il prescriroit aux ouvriers.

Un astronome fut donc transformé en fontainier; mais dès qu'il est missionnaire, que lui importe? La terre, les eaux, tout lui est égal, il doit se faire tout à tous, pourvu qu'il contribue au règne de Jésus-Christ. Ce fut l'unique pensée du P. Benoist dans une entreprise qui le laissoit si loin de lui-même. Aussi la sagesse de sa conduite a-t-elle donné à la cour une bien haute idée de notre sainte reli-

gion. Lorsque le P. Benoist étudioit la physique en Europe, soit pour éprouver sa pénétration, soit pour lui donner carrière et hâter ses progrès, il avoit démontré, imité, et imaginé plusieurs machines hydrauliques. Qui auroit dit alors qu'il se donnoit de l'avance pour faire sur-le-champ à la Chine des modèles de jets d'eau ? Le premier qu'il présenta plut tellement à l'Empereur, qu'il le fit porter dans son appartement pour l'examiner à loisir. Il prit en conséquence la résolution de bâtir un palais européen, choisit lui-même l'emplacement dans ses jardins, et ordonna au frère Castiglione d'en tracer le plan de concert avec le P. Benoist.

Que les artistes qui ont porté nos arts chez les nations étrangères, racontent jusqu'à quel point leur génie a eu besoin de toutes ses ressources pour ne pas échouer dans des détails de pratique, vis-à-vis des ouvriers, qu'il falloit créer, et pour qui la langue de l'art n'existoit pas encore. Où en devoit donc être le P. Benoist ? Comment enseigner des arts qu'il n'avoit jamais exercés, ni presque étudiés ? Comment faire exécuter des machines d'une combinaison aussi compliquée et aussi délicate que celle de la haute hydraulique ? Comment diriger la fonte des tuyaux de pompe et des

conduits de toutes les formes et proportions ? Comment suppléer par ses prévoyances à des précisions qu'il ne pouvoit pas même persuader ? Son application, son travail, sa facilité et ce coup-d'œil de pénétration qui domine les objets, lui eussent suffi pour cela ; mais il avoit à lutter contre un monde de préjugés, que la politique du ministre favorisoit pour dégoûter l'Empereur d'une nouveauté dont on n'osoit pas le dissuader. Il falloit se donner une autorité, qui, sans passer les bornes de la modestie la plus timide, pût cependant faire ouvrir le trésor, hâter les travaux et surmonter toutes les difficultés. Il étoit essentiel de se plier au ton et aux manières, à l'étiquette scrupuleuse d'une cour plus ivre de vanité que de toute autre passion, plus adoratrice de la fortune que des idoles, plus divisée d'intérêts que de sentiments, et d'autant plus prodigue de politesses et d'éloges, qu'elle est plus maligne dans ses censures et dans ses calomnies : cela dans des jours de crises continuelles, de manœuvres obliques et d'accusations insidiennes que le ministre avoit conduites à une persécution ouverte de notre sainte religion.

L'Europe ne sauroit bien sentir ce que dicte et exige une pareille position ; mais on est su-



périeur à tout, quand on a mis en Dieu toute sa confiance et qu'on ne cherche que lui. Le B. Benoist commença par dire à l'Empereur que plus Sa Majesté se reposoit sur lui de tout, moins il osoit rien hasarder sur ses propres lumières, dans une entreprise où tout lui étoit nouveau, et qu'avec son agrément il se borneroit à exécuter des plans, qui, ayant déjà été exécutés en Occident, ne pourroient pas manquer de réussir.

Ce début de franchise et de modestie étoit trop naïf pour ne pas plaire à un prince qui se connoît en hommes. Il eut la bonté d'en témoigner sa satisfaction et dit à ses courtisans : « Je connois les Européens mieux que vous ; ils ne me laisseroient pas entreprendre ce qu'ils ne sont pas en état d'exécuter. » Ces paroles dans sa bouche commandoient de faire l'impossible pour seconder le P. Benoist. Le père en profita pour faire mettre la main à l'œuvre. La bonne disposition où l'on étoit accrut de jour en jour, quand on vit avec quelle complaisance il entroit dans toutes les explications qu'on lui demandoit, multiplioit ses plans et ses dessins autant qu'on vouloit, faisoit parler aux yeux de petits modèles qu'il avoit travaillés lui-même, et s'entretenoit aussi familièrement avec les ouvriers mêmes qu'avec les grands et

les seigneurs chargés, sous sa direction, de toute l'entreprise. Il fit plus; pour prévenir des timidités ou des hardiesses qui auroient tout changé, obvier surtout à des méprises dont on ne se défioit pas assez, il se transportoit fréquemment dans les ateliers; suivoit de l'œil tout ce qui s'y faisoit, et obtint par sa sagesse et sa modestie qu'on n'osât rien décider sans son attache. L'ancienne étiquette subsistoit encore : quand il fut question de creuser des bassins, de bâtir des châteaux d'eau, quels que fussent les ordres de l'Empereur, on n'entroit dans les jardins du palais qu'à certaines heures, on n'y alloit que conduit par une nombreuse escorte de mandarins, d'eunuques et de valets de pieds, et on n'y restoit que le moins qu'il se pouvoit. Le P. Benoist fut délivré, après quelques jours, de ces sujétions que les Chinois ont l'art de rendre très sérieuses, très importantes et ennuyeuses à l'excès.

Comme l'Empereur venoit voir tous les jours où en étoient les ouvrages, et faisoit souvent des questions auxquelles le P. Benoist seul pouvoit répondre, des ordres absolus dérogeant pour lui à tous les anciens usages. Les jardins du palais lui furent ouverts à toutes les heures, et il fut libre d'y aller seul comme il voudroit. Cette distinction a été étendue en-

suite à tous les Européens. Nous en avons profité nous-mêmes dès notre arrivée. Si l'on ne voit pas en Europe tout ce que cela dit à la louange du P. Benoist, on n'y comprendra peut-être pas mieux combien il falloit que les ministres et les grands eussent conçu une haute idée de sa sagesse, pour ne pas empêcher qu'il parût ainsi journallement devant l'Empereur, et fût à portée de dire à Sa Majesté tout ce qu'il voudroit. Gloire en soit rendue à celui qui étoit sa lumière et son conseil : sa conduite ne lui a jamais attiré que des éloges et a fait voir, pendant les douze années qu'il a été occupé dans les jardins intérieurs et extérieurs, qu'il étoit l'homme de la Providence pour son emploi.

Notre hospice de *Hai-tien* est à plus d'une demi-lieue du palais, et il y a encore trois quarts de lieue de la porte devant laquelle il descendoit de sa mule jusqu'à la maison européenne. Faire ce chemin, quoique dans de beaux jardins, n'est plus une promenade, quand c'est tous les jours et plusieurs fois dans un jour. Or c'est précisément le cas où se trouvoit le P. Benoist. Dès qu'il avoit mis les ouvriers en train dans le jardin, il falloit qu'il allât tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre à une demi-lieue et quelquefois à deux lieues du palais, puisqu'il revint encore en hâte au jardin pour y attendre

l'Empereur. La chaleur, la pluie, le vent et le soleil ardent de la canicule n'étoient pas des raisons pour rien retrancher de ses travaux. L'endroit même du palais où on lui servoit à manger, étoit assez loin pour que y aller fût une vraie fatigue. Les jours de jeûne et les jours maigres, il étoit souvent réduit à du riz sec et à des herbes salées, et la cuisine chinoise, à laquelle son estomac ne pouvoit s'accoutumer, le dérangement de ses heures pour les repas, qu'il lui étoit impossible de prendre à des heures fixes, l'excès même du travail dans la journée l'épuisoient au point qu'il arrivoit le soir à la maison tout harassé, en sorte que le peu de nourriture plus saine qu'il prenoit n'étoit pas capable de rétablir ses forces. Souvent encore il étoit obligé de se retirer dans sa chambre au sortir de table pour vérifier ses calculs, préparer des dessins et faire des essais sans lesquels il n'osoit rien risquer. Ainsi la nuit étoit déjà bien avancée, lorsqu'il pouvoit enfin prendre un peu de repos.

Les jours de fête étoient les seuls où il pût respirer, parce qu'il n'entroit pas au palais. Mais quelque temps qu'il fit, il venoit la veille à Pekin, qui est éloigné de deux grandes lieues de *Hui-tien*, et, après avoir passé la soirée et le lendemain matin à confesser et à pré-

cher, il s'en retournoit le soir, à moins qu'on ne l'eût invité pour le lundi à quelques assemblées de néophytes; car il mettoit les fonctions de missionnaire au-dessus de tout et ne vouloit jamais s'en décharger sur les autres. Il prenoit aussi occasion de tout avec les grands, les mandarins, les eunuques et les ouvriers pour relever les inconséquences de l'idolâtrie et leur prêcher l'Évangile. S'il n'a pas eu la joie de faire un grand nombre de conversions, il a eu du moins la consolation d'inspirer une grande estime pour notre religion sainte, de la faire connoître, et de lui obtenir les témoignages glorieux que plusieurs lui ont rendus dans des circonstances décisives. C'étoit surtout en distribuant des livres et en les leur expliquant, qu'il faisoit admirer aux plus prévenus la beauté et l'excellence de la morale chrétienne.

Pour attaquer encore avec plus d'avantage ceux qui se piquent de science, de philosophie et d'érudition, il donnoit à l'étude tous les moments qu'il pouvoit dérober à ses occupations, et avoit accoutumé tout le monde à le voir se retirer tantôt sous un arbre, tantôt dans un cabinet avec un livre en quelque endroit des jardins ou du palais qu'il se trouvât. Grâce à sa facilité, il s'étoit mis en état de raisonner avec les lettrés sur tous leurs systèmes, de leur

démontrer la vanité et les erreurs de leur philosophie, et de tourner contre eux les grands et les petits *kings* ( livres canoniques ) dont l'autorité est si révérec.

Quoiqu'il eût lui-même copié les extraits qu'en ont donnés plusieurs savants néophytes et missionnaires, ceux en particulier que le prince Jean avoit revus et enrichis de ses notes, il en fit lui-même pour son usage, d'après ses propres lectures. Bien plus, il entreprit une traduction latine du *chou-king*, et la fit avec tant de soin et d'exactitude, que le P. Gaubil en ayant vu quelques morceaux, l'engagea à la mettre au net et à l'envoyer au Mécène de Moscovie, M. le comte de Rasumoski. Si jamais elle est donnée au public, les connoisseurs, et vous en avez en France, y admireront une science profonde de la langue chinoise, et une fidélité qui ne se dément jamais : car, quoiqu'il ait comme déployé dans sa version les phrases algébriques de ce premier des *kings*, pour en présenter tous les sens d'après les plus savants interprètes, il l'a fait avec tant d'art, qu'on peut voir la lettre toute nue du texte, parce que les mots qui y correspondent sont soulignés et forment seuls un sens. Ses notes et ses remarques sont un second ouvrage singulièrement estimable par le choix,



la clarté, l'exactitude et les détails. Il avoit commencé la traduction du *mong-tsée* sur le même plan ; le dérangement de sa santé et le surcroît continuel de ses occupations ne lui permirent pas de la continuer, quoiqu'il se fût donné une facilité de plus en apprenant la langue tartare. Il lui en coûta peu pour l'entendre et la parler ; car les seigneurs tartares avec qui il étoit tous les jours, se firent un plaisir d'être ses maîtres et de le mettre en état de converser avec eux sans être entendu de leurs gens et des autres Chinois.

Comme les préjugés d'Europe pourroient empêcher de voir dans son vrai jour ce que nous avons dit, voici de quoi lever toutes les difficultés. Quant à la première, qui regarde l'appareil de majesté et de grandeur qui environne l'Empereur, il faut bien distinguer entre la manière dont il se montre en public, dont on le voit quand il représente comme le *fils du ciel*, comme le *père et la mère du peuple*, comme le souverain du vaste et immense *Empire du milieu*, selon qu'on parle ici ; et entre la façon dont il est dans son palais, lorsque abandonné à son génie, à son caractère et à ses inclinations, il permet qu'on s'approche de son auguste personne. Dans le premier cas, il est plus gêné à tous égards que ceux qui sont

prosternés à ses pieds. Tout en lui doit être mesuré sur sa grandeur et digne des louanges de l'histoire. Dans l'autre, c'est un sage, un ami, un homme de lettres, un père de famille qui ne laisse entre lui et ceux qu'il admet en sa présence, que l'espace qu'ils n'osent pas franchir. Une difficulté plus réelle est celle de concilier les soins du gouvernement avec les distractions et les amusements dont nous parlons.

Cette difficulté cependant n'en est pas une. L'Empereur se lève de très-grand matin; et, dès que le soleil paroît sur l'horizon, il va siéger sur son trône, et donner audience aux ministres, aux grands et aux députés des tribunaux. Quand les affaires sont expédiées, il rentre chez lui jusqu'au lendemain, mais il n'y est pas oisif. Il a chaque jour nombre de placets, de requêtes, de mémoires et de représentations à lire et à appointer. Pour s'adoucir la contention que cela demande, il va en barque ou en chaise dans les différents palais qu'il a dans ses jardins, et se délasse à considérer les curiosités de toute espèce qu'il y a rassemblées, ou à voir les ouvrages et les réparations qu'il fait faire; mais son travail le suit partout; jamais rien n'est remis au lendemain. S'il survient quelque affaire, il donne partout ses

ordres. L'Empereur a tant de cérémonies, de séances et de représentations publiques, que, malgré les soins qui le suivent dans ses jardins, ses promenades sont encore un vrai délassement. Du reste, comme il est censé alors dans sa maison, il n'a autour de lui que quelques eunuques, ne porte que des habits communs, et ne garde, pour ainsi dire, de sa grandeur, que ce qu'il ne peut pas quitter. Aussi, quelque timide que fût naturellement le P. Benoist, il paroissoit devant l'Empereur avec confiance, lui répondoit avec facilité sur tout ce qu'il lui faisoit l'honneur de lui demander, et l'avertissoit des nouveaux ordres dont on avoit besoin. Comme l'Empereur porte partout toutes ses pensées, et cherche bien moins à s'amuser qu'à étendre ses connoissances pour la perfection des arts utiles à ses sujets, une question en faisoit souvent naître une autre, puis celle-ci une troisième. Tous les missionnaires qui ont l'honneur de le voir de près, sont témoins qu'il ne faut pas lui répéter ce qu'on lui a dit. Cependant, pour s'assurer qu'il avoit bien saisi les réponses du P. Benoist, il les répétoit lui-même, il les développait à sa manière, et en marquoit sa satisfaction.

Quelque soin que tout le monde se donnât pour hâter les ouvrages, tout y étoit si nou-

veau pour les ouvriers chinois, qu'ils n'avançoient que lentement. La machine hydraulique et le premier jet d'eau ne furent finis qu'à la fin de l'automne. L'Empereur parut très satisfait, et le témoigna avec tant de bonté, qu'il paroissoit se faire honneur devant les grands d'avoir prévu et assuré que le P. Benoist n'auroit pas entrepris ce qu'il n'auroit pas été sûr d'exécuter. Puis il leur expliqua la théorie des jets d'eau qu'il avoit très bien comprise dès la première fois.

Le succès du *choui-fa* fut ce jour-là la grande nouvelle du palais, et puis de toute la cour. Plus le P. Benoist avoit été modeste et réservé dans ses promesses, plus tout le monde fut empressé à lui applaudir et à le féliciter. Il n'est cependant pas vrai, comme on l'a imprimé dans des remarques sur l'éloge historique du célèbre abbé de la Caille, que l'Empereur fit remettre au P. Benoist deux cents onces d'argent et plusieurs pièces de soie. Ce n'étoient point là les récompenses auxquelles il aspirait, l'unique qu'il demandât comme une grande grâce, ce fut d'aller dans les provinces travailler au salut des pauvres et de quitter la cour. Il en fit la demande, et y revint coup sur coup par des prières et des instances si vives, si fortes, si pressantes, que,

pour le dédommager de ce que la considération seule de sa santé ruinée lui auroit fait refuser, ses supérieurs le chargèrent d'élever les jeunes Chinois qui voudroient se faire prêtres et missionnaires. Il s'appliqua donc à former aux études et aux travaux apostoliques les PP. *Yanki* et *Ko*. Il en fit deux missionnaires pleins de zèle, de lumières et de sagesse. On lui donna ensuite jusqu'à six néophytes à élever pour les travaux de la mission ; il en étoit bien capable : mais comment trouver tout le loisir que demandoit un tel emploi ? car, contre son attente et celle de ceux qui l'en avoient chargé, le premier *choui-fa* fini, il fallut en commencer d'autres, d'abord dans les environs de la maison européenne, puis dans les jardins intérieurs du palais de la ville et de *Yuen-Ming-Yuen*, qui est, pour ainsi dire, le *Versailles* de la Chine.

Il n'avoit plus sans doute à lutter contre les préjugés, l'ignorance et les craintes qui contrarièrent ses premiers travaux ; mais il falloit qu'il s'assurât, par une vigilance continuelle et par des soins assidus, qu'on suivoit tous ses plans et ses modèles, ce qui lui occasionoit bien des allées et des venues et ne lui laissoit que très peu de temps. Il y suppléoit par l'ascendant de respect et d'estime qu'il avoit sur

ses disciples. Il ne négligeoit rien d'ailleurs de tout ce qui pouvoit leur faciliter l'étude, et leur en faire une occupation attachante, agréable et vertueuse. Jamais il ne retrancha rien du temps qui leur étoit nécessaire, et celui qui lui restoit ne suffisant pas pour ses autres occupations, il le prenoit sur son sommeil. Il le falloit bien, car, pour contenter le désir que l'Empereur avoit de s'instruire, il lui expliquoit tout le mécanisme de l'hydraulique, et lui composoit lui-même des modèles de jets d'eau, de fontaines de commandement, et de nos autres curiosités de ce genre, afin que ce prince fût en état de choisir et de faire exécuter ce qui lui paroissoit le plus agréable et le plus utile.

C'étoit encore un travail immense pour le P. Benoist surtout, qui étoit d'une exactitude si scrupuleuse, et qui auroit mieux aimé faire cent calculs superflus, que de courir les risques d'une petite méprise.

Enfin l'Empereur en vint jusqu'à former le projet d'un nouveau palais européen, d'une grandeur immense, et dont les jardins auroient rassemblé tout ce qu'on a imaginé de plus magnifique et de plus curieux en eaux jaillissantes. L'ordre d'en faire le plan en fut donné, le terrain assigné, et l'on alloit mettre la main à



l'œuvre, au grand regret de tous les missionnaires, lorsqu'un événement plus que singulier les déliyra de leurs justes craintes. Il ne fut plus question que d'une maison à l'italienne pour orner les jardins où l'on seroit un nouveau *choui-fa*.

L'affoiblissement de la santé du P. Benoist étoit un obstacle à de plus grandes entreprises. L'Empereur eut la bonté de le prévoir, et ordonna qu'on fit tout ce qui seroit possible pour épargner sa peine. Comme ce qui a été dit ci-dessus explique de reste ce qui regarde ces derniers travaux, il suffira d'observer qu'on se hâta d'envoyer ses élèves en Europe pour le soustraire aux soins qu'ils lui coûtoient, et qui alloient toujours en augmentant. D'un autre côté, les grands eurent l'attention de mettre un grand mandarin à la tête des ouvrages pour qu'il fût mieux obéi. La plupart de ceux qui présidèrent à cette seconde entreprise étoient les mêmes seigneurs qui avoient été chargés de la première. Leur ancienne amitié pour le P. Benoist devint si franche et si tendre qu'ils n'avoient rien de caché pour lui, et qu'ils le mettoient au fait de tout ce qui se passoit à la cour, afin qu'il sut mieux ce qu'il devoit dire et répondre. De son côté, il eut toujours la discrétion de ne paroître savoir,

même dans notre maison, que ce qui étoit public. Il n'avoit jamais aucune question à faire que sur ses ouvrages, et se retiroit dès qu'il en avoit le moindre prétexte. Ces seigneurs, pour l'arrêter, disoient alors quelques demimots sur la religion, et le missionnaire ne manquoit pas de faire les fonctions de l'apostolat, de leur reprocher la négligence où ils vivoient par rapport au salut, leur respect pour des idoles qu'ils méprisoient dans le fond de l'ame, leur crédulité sur l'influence des astres, sur les jours heureux ou malheureux.

Le P. Benoist paroît avoir désabusé l'Empereur de cette crédulité, et il ne réussit pas moins à désabuser tout le monde au palais de la crainte antique des éclipses. Un grand-petit-fils de Cang-hi, se mit à apprendre de lui à calculer les éclipses, et l'apprit assez pour en parler sur un ton qui montrait tout le ridicule des propos populaires.

La grâce du baptême nous a environnés de tant de lumières en Europe, que, quand on est ici, on ne peut concevoir l'aveuglement qu'on y trouve; les sciences mêmes n'y sont presque que ténèbres: c'étoit pour les dissiper que le P. Benoist profitoit de toutes les clartés des nôtres, et tiroit parti de nos thermomètres, de nos baromètres, de nos prismes, et

de tout ce qui parle le plus aux yeux dans notre physique expérimentale, pour décrier le galimathias philosophique de nos lettrés chinois.

Les longues séances qu'il faisoit au palais le mettoient à portée de revenir souvent sur les mêmes choses, et de leur donner un jour qui les rendoit sensibles. Sa réputation devint un fléau pour les lettrés qui ne savent que des mots, et le fit rechercher par les vrais savants. Les maîtres des fils de l'Empereur, et quelques mandarins, hommes vraiment instruits, voulurent se lier avec lui. Sa situation ne lui permettoit pas de recevoir ni de rendre beaucoup de visites; mais il y suppléoit en répondant par écrit à leurs questions, et surtout en leur envoyant des livres qui leur faisoient connoître la religion chrétienne : car il n'avoit qu'elle en vue, dans les choses même en apparence les plus indifférentes. Que ne pouvons-nous raconter en détail combien de préjugés il a fait tomber, dissipé de fables qui l'avilissoient, changé de haines et de préventions en estime et en respect, étouffé de persécutions prêtes à s'allumer, rendu méprisables les calomnies dont on le chargeoit, au point que ses ennemis, dans l'arrêt même qui l'interdisoit, ont reconnu qu'elle n'enseigne que la vérité!

La seconde maison européenne des jardins de l'Empereur est ornée de très belles eaux. Il y a des pièces d'un fort bon goût, et la grande soutiendrait le parallèle de celle de Versailles et de Saint-Cloud. Quand l'Empereur est sur son trône, il voit sur les deux côtés deux grandes pyramides d'eau avec leurs accompagnements, et devant lui un ensemble de jets d'eau distribués avec art, et ayant un jeu qui représente l'espèce de guerre que sont censés se faire les poissons, les oiseaux et les animaux de toutes les espèces qui sont dans le bassin, sur ses bords et au haut des rochers, placés, ce semble par le hasard, et formant un hémicycle d'autant plus agréable qu'il est plus rustique et plus sauvage. Mais ce qui donna plus de peine au P. Benoit, fut le buffet d'eau qui est au bas de cette seconde maison, parce que les Chinois ayant personnifié leurs douze heures du jour en douze animaux, il imagina d'en faire une horloge d'eau continuelle, en ce sens que chaque figure vomit un jet d'eau pendant ses deux heures.

L'Empereur, qui le voyoit foible et languissant, ne pressoit aucun ouvrage, lui envoyoit fréquemment des plats de sa table, et lui demandoit souvent des choses qui l'obligeoient de rester à la maison : mais au lieu du repos qu'on croyoit lui procurer par là, il s'y livroit

à un travail plus pénible que celui des jardins. Pour répondre aux questions de ce prince sur la géographie de la Chine, tant ancienne que moderne, le P. Benoist se détermina à faire une carte qui la lui mettoit sous les yeux. Un grand, des amis du P. Benoist, ayant vu cette carte, en fut charmé, et lui dit que la soixantième année de l'Empereur étant prochaine, il falloit mettre au net son ouvrage, et le présenter à l'Empereur. Pour le rendre plus agréable et plus utile à Sa Majesté, il entreprit une mappemonde, dont chaque hémisphère devoit être de cinq pieds de diamètre. On fut effrayé d'un projet qui, vu ses occupations, sa mauvaise santé, et surtout son exactitude, pouvoit achever de l'épuiser. On lui donna un peintre pour copier sa carte, et un lettré pour y écrire les caractères chinois. Il succomba malgré cela, et fut réduit à l'extrémité. L'Empereur en ayant été instruit, lui envoya plusieurs fois son premier médecin, vieillard octogénaire et très habile, qui promit de le tirer de cette crise, mais qui n'osa lui faire espérer plus de six mois de vie, à condition encore qu'il seroit fidèle à un régime qui le réduisoit à du riz sec, à quelques herbages, et à un peu de bouillon.

Sa carte étoit heureusement finie, il la présenta à l'Empereur, en laissant en blanc les

pays nouvellement conquis et leurs limites, ne voulant rien prendre sur lui en cette matière, non plus que pour quelques autres endroits sur lesquels il exposoit ses doutes dans un mémoire. Sa Majesté accepta son présent, et ce qui est ici un grand honneur, elle le loua publiquement, et lui donna plusieurs belles pièces de soie. Afin d'examiner cette carte à son aise, l'Empereur la fit porter dans son appartement, nomma des lettrés pour aider le P. Benoist à perfectionner un projet si bien commencé, et chargea le prince son oncle de présider à ce grand ouvrage.

Bien en prit au P. Benoist d'avoir tant d'avances en fait d'érudition et de géographie. Mis vis-à-vis de lettrés très savants pour une chose à laquelle l'Empereur prenoit intérêt, il fut obligé d'aller travailler au bureau des cartes, de leur faire ses objections, de répondre aux leurs, et de mettre dans tout ce qu'il disoit ou écrivoit, une modestie qui laissoit à ses raisons toute leur force. Ces discussions honnêtes et paisibles plaisoient tellement au prince, oncle de Sa Majesté, qui étoit curieux et savant, qu'il faisoit rédiger tout ce qu'on avançoit de part et d'autre, assistoit pour l'ordinaire à toutes les conférences, et finissoit le plus souvent par être de l'avis du P. Benoist.



Quand la carte fut finie, le prince, oncle de l'Empereur, l'en avertit par un placet public, sur lequel l'ordre fut donné de porter une des copies dans l'intérieur du palais, l'autre dans le tribunal des ministres, et de mettre l'original dans le dépôt des cartes de l'empire; et ce qui étoit encore plus honorable, mais très fâcheux, vu l'état de sa santé, l'Empereur l'invita à examiner et à revoir la carte générale de l'empire qu'on alloit faire en cent feuilles.

Il seroit trop long de raconter combien l'Empereur prit de plaisir aux expériences qu'il fit faire au P. Benoist en sa présence, avec la machine pneumatique, et combien Sa Majesté fut charmée de la description que ce père lui présenta en chinois, d'un oiseau singulier d'Afrique, envoyé par le tsong-tou de Canton, dont aucun lettré n'avoit connoissance. Qu'on se souvienne des longs entretiens dont l'Empereur l'honora pendant qu'il se faisoit peindre par le frère Pansi, nouvellement arrivé d'Europe. Si l'on en excepte un Henri IV et un Stanislas-le-Bienfaisant, jamais souverain n'a traité un étranger avec une bonté plus paternelle.

Le P. Benoist ne s'en prévaloit pas : il étoit à la cour sans y être, pour ainsi dire; rien ne l'y affectoit, rien ne l'y attachoit, rien n'y ex-

citait ses désirs; il n'y paroissoit que pour remplir ses devoirs de reconnoissance pour l'Empereur, et surtout de zèle pour la religion, qu'il faisoit estimer et respecter, et qu'il empêchoit surtout de persécuter.

Il fut chargé de la supériorité de notre maison; et, forcé de recevoir cet emploi que son humilité lui rendoit si pénible, il en remplit les obligations avec un zèle et une prudence rares et admirables dans des circonstances aussi difficiles. Les secours d'Europe étoient presque taris, et il falloit cependant pourvoir à l'entretien des missionnaires, des catéchistes, et au soulagement des néophytes pauvres et malades. La Providence, sur laquelle le P. Benoist comptoit avec confiance, lui fournit d'abondantes ressources; et dans ces moments d'espèces d'abandon et de disette, il trouva le moyen de multiplier les aumônes, de mettre dans notre maison un plus grand nombre de lettrés catéchistes, de donner des retraites où les neophytes étoient logés et nourris gratuitement, et d'augmenter la distribution des livres. Il prêchoit lui-même fort souvent; il alloit porter les sacrements aux moribonds; il distribuoit des remèdes, veilloit sur tous les besoins spirituels et temporels du dedans et du dehors: car notre mission française, et le district de

Pekin nommément, s'étend fort au loin et jusqu'au-delà de la grande muraille; il n'épargnoit rien, en un mot, pour le soulagement de nos chrétiens, et le faisoit avec tant de modestie et de réserve, qu'il offroit en présent ce qu'il croyoit nécessaire, et qu'il n'auroit pas été honnête de donner à titre d'aumône.

Enfin la vigilance, les soins, les instructions, la fermeté pour faire exécuter les décrets de Rome, la douceur, la patience, la charité, toutes les vertus chrétiennes et apostoliques, il les pratiqua avec une nouvelle ardeur, et vint à bout de maintenir tout dans l'ordre, et de pourvoir à tout jusqu'à l'arrivée de ses chers disciples, les PP. *Yang* et *Ko*, qu'il eut la joie d'embrasser et recevoir dans notre maison. Ces jeunes Chinois remirent entre ses mains, comme des fils à leur père, tout ce qu'on leur avoit donné en France pour eux et pour les missions de leur patrie. O mon Dieu! récompensez de leur charité les personnes augustes de la famille royale qui les chargèrent de tant de dons! Quelle consolation pour nous de voir que leur piété prenoit un si généreux, un si tendre intérêt à nos chrétientés et à leurs missionnaires! Quel événement presque miraculeux dans la position où nous étions, que les secours qui nous fu-

rent envoyés pour toutes les espèces d'œuvres de zèle et de charité ! Le souvenir en durera à la Chine autant que la religion.

Quand le P. Benoist vit les instructions données aux PP. Yang et Ko, par le ministre éclairé et bienfaisant qui, voyant la Chine en homme d'état, vouloit enrichir la France de toutes les connoissances de ce vaste empire, il n'épargna rien pour engager ceux de nous qui avoient quelques loisirs, à entrer dans des vues si patriotiques. Il nous y trouva tous disposés; mais, malgré le triste état de sa santé, qui avoit forcé à le décharger de la supériorité de notre maison française, il se mit à la tête de nos travaux, et fournit avec une facilité étonnante beaucoup de notices, de mémoires, de détails et de descriptions qu'on trouve avec les autres ouvrages que nous avons fait passer en Europe, et qui sont imprimés sous le nom de Mémoires sur la Chine.

Le P. Benoist succomba enfin à tant de travaux; et, sur le point de partir pour aller au-devant de l'Empereur, il fut frappé d'un coup de sang qui lui laissa cependant le temps de recevoir les sacrements, et de nous édifier encore par sa résignation, sa patience, et par son amour pour Dieu. Il mourut le 23 octobre 1774.

Si jamais on écrit les annales de l'église de la Chine, il suffira de rapporter ce que les infidèles mêmes disoient et pensoient du P. Michel Benoist, pour apprendre à la postérité combien ses vertus étoient encore supérieures à ses talents. L'Empereur, qui avoit donné cent onces d'argent pour ses funérailles, s'informa en détail de sa dernière maladie, et finit par dire que c'étoit « un homme de bien et très » zélé pour son service; » paroles qui, étant un très grand éloge dans la bouche de ce prince, auroient illustré une longue suite de générations, si elles avoient été dites d'un Tartare ou d'un Chinois.

Mais la louange de cet excellent missionnaire, c'est d'avoir toujours craint et fui celle des hommes, cherché avec ardeur à procurer la gloire de Dieu et le salut des ames, d'avoir vécu en homme qui s'étoit totalement oublié, et ne voyoit de bonheur dans la vie que celui de faire le bien. Le peu que nous avons raconté de sa vie suffit pour faire entrevoir jusqu'où il avoit poussé les vertus chrétiennes, religieuses et apostoliques. Nous ne disons rien de ses vertus sociales. Rien n'égaloit sa douceur, sa modestie, sa générosité, son empressement à obliger, qui lui faisoit trouver tout possible dès qu'il s'agissoit de rendre service.

Il portoit tous les missionnaires dans son cœur; et, de quelque état qu'ils fussent, il les regardoit avec raison comme ses frères, s'intéressoit à leurs succès, et n'attendoit point qu'ils implorassent son secours pour les préserver des persécutions, pour travailler à les délivrer des entraves et des obstacles que l'infidélité mettoit à leur zèle, et pour solliciter leur délivrance lorsqu'ils étoient emprisonnés.

Je suis, etc.

---

## LETTRE

Du P. Ventavon, missionnaire.

A Pekin, ce 15 octobre 1775.

MONSIEUR,

P. C.

Vous m'avez souvent demandé des relations de Chine, vous n'en aurez de ma façon que de bien courtes; mais aussi vous pouvez compter que je dis les choses comme elles sont, et que mon défaut ne sera jamais de les



altérer. Voici les événements les plus essentiels depuis l'année dernière. La révolte qu'il y a eu dans le Cang-tong, au mois d'octobre 1774, a été dans peu de temps apaisée; la plupart de ceux qui y sont entrés sont morts en se défendant, les autres ont été pris, conduits à Pekin, et punis du dernier supplice. La guerre que l'Empereur fait aux *Mia-ot-sée* du Kintchouen, est aussi sur le point d'être finie; on les a poussés jusque dans leur dernière retraite, où ils ne sont plus qu'en très petit nombre; et on attend d'un jour à l'autre la nouvelle de leur entière défaite, après une guerre opiniâtre de cinq ou six ans. Tout autre empereur que celui-ci se fût probablement lassé, et eût abandonné une entreprise où tous ses prédécesseurs avoient échoué; mais il est d'un caractère des plus fermes et des plus intrépides que je connoisse. Il nous a donné cette année-ci deux marques bien singulières de la satisfaction qu'il a de nos services. La grande église Nantang, la plus belle sans contredit qu'il y eût dans tout l'Orient, et la première bâtie dans cette capitale, a été l'hiver dernier entièrement consumée par les flammes, et cela en plein jour, sans qu'on ait pu savoir la cause d'un si fâcheux accident. On venoit de célébrer la dernière messe; on avoit senti quelque légère

od  
cô  
pa  
ve  
l'é  
qu  
ma  
sac  
aut  
voi  
ave  
que  
san  
dén  
l'ég  
qu'  
bue  
il é  
pon  
grâ  
Il y  
app  
dan  
rins  
vri  
à l'  
Que  
Tart

odeur, en conséquence cherché de tous les côtés; aucun vestige de feu ni de fumée ne paroissant, on a cru que c'étoit quelque odeur venue du dehors, on s'est rassuré, on a fermé l'église. A peine s'étoit-il passé une demi-heure, qu'elle a paru en feu de tous les côtés, et le mal sans remède : ornements, vases sacrés, sacristie, tout a été perdu; on n'a pu faire autre chose que de garantir les bâtimens voisins. Dès le lendemain, l'Empereur a été averti. (C'est l'usage de le faire lorsqu'il y a quelque incendie considérable). Tout de suite, sans que nous ayons fait de notre part aucune démarche, il a donné la permission de rebâtir l'église, prêté aux missionnaires dix mille taëls, qu'on rendra quand on pourra, pour contribuer au rétablissement; et quand elle sera finie, il écrira de sa propre main une inscription pour y être placée. Ce n'est pas là une petite grâce; en voici une autre plus considérable. Il y a dans ces contrées une espèce de secte, appelée *Pey-ling-kiao*, accusée d'avoir part dans presque toutes les révoltes. Les mandarins font souvent des recherches pour découvrir ses sectateurs. On en a fait de plus vives à l'occasion de la dernière dont j'ai parlé. Quelques chrétiens ont été aussi arrêtés en Tartarie, dans le propre pays de l'Empereur

ou des Tartares Mant-cheoux, où Cang-hi, tout favorable qu'il étoit à la religion, n'a jamais voulu permettre que les Européens missionnaires allassent l'y prêcher. Ces chrétiens, interrogés par le premier et principal gouverneur, comment, dans un pays si éloigné de Pekin, il y avoit des chrétiens, ont répondu avec autant de lâcheté que d'imprudence, que les Européens de Pekin envoioient toutes les années des prêtres chinois pour les catéchiser et les instruire; ils en ont nommé six par nom et surnom, qui tous réellement avoient été en Tartarie, et l'un d'eux qui se trouvoit précisément alors sur les lieux, fut obligé, comme vous pensez, de se cacher bien vite. Le gouverneur, n'osant apparemment prendre sur lui une pareille affaire, avertit tout de suite l'Empereur, qui depuis peu de jours seulement étoit parti de Pekin pour la Tartarie; l'Empereur reçut la requête, et se contenta d'écrire à côté ce mot, *lan*, qui veut dire, je l'ai vue. La requête fut ensuite portée au tribunal des crimes, qui connut par ce mot que l'intention de l'Empereur n'étoit pas qu'on fit de cette affaire une affaire sérieuse. Cependant des mandarins inférieurs et gens de justice se transportèrent dans deux de nos églises, pour arrêter les missionnaires chinois nommés dans

l'ac  
alo  
sui  
pou  
tiqu  
com  
de  
n'al  
cun  
à l'  
de T  
dem  
chez  
res,  
péen  
des C  
à cet  
nom  
l'égli  
veau  
pond  
« je  
» d'a  
trois  
aucu  
Les  
chos  
flatti

l'accusation. De six, il n'y en avoit qu'un seul alors dans la maison ; on le fit évader tout de suite. Les mandarins arrêterent, seulement pour la forme, deux prosélytes et un domestique de même nom que les accusés, et les conduisirent en prison, où ils se contentèrent de leur faire des interrogations générales qui n'alloient point au but, et sans leur faire aucun mal. Les Européens, chargés de répondre à l'accusation, ont déclaré que les chrétiens de Tartarie, venant de temps en temps à Peking, demandoient des gens qui voulussent bien aller chez eux leur apprendre la religion et les prières, qu'ils oublioient aisément ; que les Européens ne pouvant y aller eux-mêmes, il y avoit des Chinois de bonne volonté qui s'étoient prêtés à cette bonne œuvre, mais qu'aucun des sus-nommés dans la requête n'étoit alors dans l'église. Le tribunal des crimes a fait un nouveau rapport de tout à l'Empereur, qui a répondu ces mots : *mien kieou* ; ils veulent dire : « je fais grâce, et ne veux pas qu'on fasse » d'autres recherches. » La réponse venue, les trois qu'on tenoit en prison ont été élargis sans aucun mal, et l'affaire a été entièrement finie. Les missionnaires chinois sont revenus, et les choses vont comme à l'ordinaire. Nous ne nous flattions pas au commencement qu'elle dût

ainsi se terminer , et quand nous vîmes l'accusation , sans savoir comment l'Empereur l'avoit prise , nous la regardâmes tous comme la plus terrible qu'il y ait eu depuis long-temps , et comme devant avoir les plus funestes suites. Béni soit Dieu qui tient entre ses mains les cœurs des princes , et les tourne comme il lui plaît ! Voilà les seules nouvelles qui peuvent vous intéresser. Priez pour cette pauvre mission , et soyez assuré du sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être , etc.

~~~~~

LETTRE

D'un missionnaire de la Chine, à M....

A Pekin , année 1777.

Je commence , Monsieur , ma lettre par l'état présent de notre chère mission , qui seule devoit occuper toutes nos pensées. Nos pères chinois de l'église du midi et de l'orient , qui avoient été poursuivis l'an passé par le tribunal des crimes , ont repris leurs fonctions. Un mot de l'Empereur a tout calmé. Les plus grands tribunaux sont bien petits devant lui.

Le P. Paul Li-eou , qui est de notre église ,

s vimes l'accu-
mpereur l'avoit
comme la plus
ong-temps, et
unestes suites.
ses mains les
e comme il lui
s qui peuvent
pauvre mission,
spectueux atta-
eur d'être, etc.

~~~~~

ne, à M.....

n, année 1777.

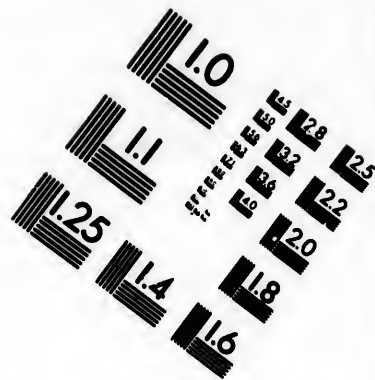
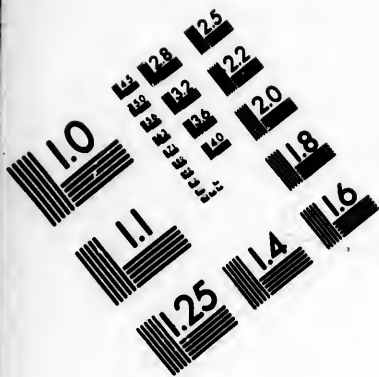
lettre par l'état  
, qui seule de-  
ées. Nos pères  
de l'orient, qui  
par le tribunal  
ctions. Un mot  
es plus grands  
nt lui.

le notre église,

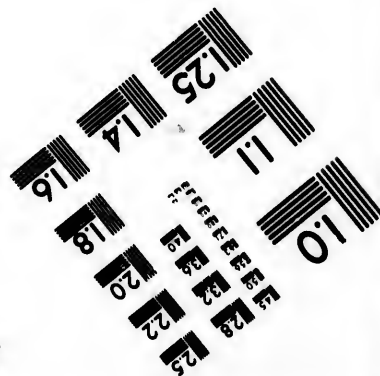
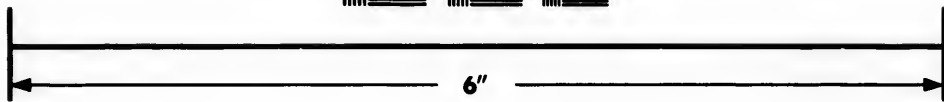
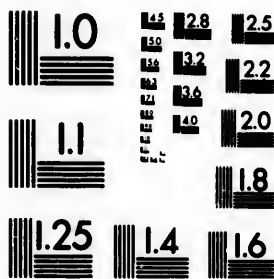
revint ces jours passés de Ou-la-ha-ta, sa mis-  
sion favorite. A son retour, j'appris un trait  
qui fait voir que le bras de Dieu n'est point  
raccourci, et que la foi peut encore tout.  
La sécheresse désoloit les campagnes; encore  
quelques jours sans pluie, les moissons péris-  
soient. Déjà depuis long-temps, les païens in-  
voquoient inutilement leurs idoles. Un bon  
chrétien du pays leur dit : « Vous perdez votre  
» temps, vos dieux sont sourds; il n'y a que le  
» vrai Dieu qui écoute les vœux de ses adora-  
» teurs : je le prierai, et j'attends de sa miséri-  
» corde qu'il m'exaucera. » Aussitôt il partit avec  
sa famille et se rendit sur une haute montagne.  
Là, ils se mirent à genoux à la vue de tout le  
monde. Le bon vieillard, après une courte  
prière, se leva et fit de l'eau bénite à sa façon,  
c'est-à-dire qu'il fit le signe de la croix sur un  
vase d'eau; il prit de cette eau et en jeta à  
droite et à gauche en priant; il recommença  
trois fois cette pieuse cérémonie : à la troi-  
sième fois la pluie tomba. Ce qu'il y a d'éton-  
nant; et ce qui marque bien la stupidité des  
idolâtres, c'est qu'au lieu de témoigner leur  
reconnaissance à leur bienfaiteur, ils vouloient  
qu'il se joignît à eux pour remercier leurs  
idoles de ce que la pluie étoit tombée, ou du  
moins qu'il donnât de l'argent pour leur faire







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

128  
132  
122  
120  
8

101

des fêtes et des comédies. Le chrétien leur répondit en homme qui venoit d'éprouver visiblement la protection du ciel.

L'an passé, l'aîné de la nombreuse famille de *Thear* de *Ou-la-ha-ta*, prit la résolution, malgré son grand âge et le froid, de venir à *Pekin* pour y passer en dévotion les fêtes de *Noël*. Un de ses neveux, âgé seulement de vingt ans, se joignit à lui. Après quatre ou cinq jours de marche, ce jeune homme tomba dangereusement malade. Une fièvre violente et continuelle ne lui donnoit aucun repos. Il devint si foible, qu'il falloit un homme de chaque côté pour le soutenir à cheval. On le pressa de s'en retourner; jamais il ne voulut. Il disoit pour ses raisons que s'il devoit mourir de cette maladie, il seroit charmé de mourir à l'église; que ce seroit pour lui la plus douce consolation de recevoir les derniers sacrements, et en particulier la sainte communion, qu'il n'avoit pas encore eu le bonheur de recevoir. Son oncle se laissa toucher, et, quoiqu'il sentit le danger, il permit à son neveu de continuer sa route. Ils arrivèrent après douze ou quinze jours de marche; j'envoyai aussitôt chercher le médecin de la maison qui le condamna. Le jeune homme se prépara à la mort avec une ferveur admirable; il recut tous ses sacrements,

et mourut trois jours après dans de grands sentiments de piété.

Je finirois volontiers une lettre que les chateurs de la saison, qui permettent à peine d'écrire, m'invitent fort à abrégé. Mais je dois vous dire du moins un mot d'un des plus grands événements qui soient arrivés en Chine depuis bien des siècles : je parle de l'extinction totale des *Mia-ot-sée*. Ces montagnards indépendants se croyant invincibles, parce qu'ils n'avoient jamais été vaincus, insultoient à la majesté de l'Empereur depuis près de deux mille ans. Souvent ils descendoient de leurs rochers par des espèces de fentes presque impraticables, tomboient rapidement et en force sur les troupes chinoises qui défendoient les frontières contre leurs invasions, et, après avoir fait un butin considérable, ils se retiroient dans des gorges, ou au haut de leurs rochers.

Je ne parle pas ici de ces *Mia-ot-sée* qui sont répandus en petit nombre dans plusieurs provinces de l'empire, comme au Fo-kien, au Koeit-heou, à Yun-nan et au Hou-quang : l'état les laisse, parce qu'ils sont peu, sans chef, et soumis à des mandarins chinois. Les *Mia-ot-sée* dont il s'agit ici, formoient deux petits états sur les frontières de Set-chuen et du Koeit-heou, grands à peu près comme la Lorraine

et le Portugal ; l'un s'appeloit *Sia-kirit-chuen*, l'autre *Ta kint-chuen* : l'un et l'autre avoient chacun leur roi ou prince souverain.

Il y a environ vingt-cinq ans qu'ils firent quelques dégâts sur les terres de l'empire ; on arma contre eux. Le premier général qui alla les attaquer ne méritoit pas de réussir ; c'étoit de plus un ennemi furieux de notre sainte religion. L'Empereur lui fit couper le cou. Un autre plus adroit composa avec eux ; il leur fit de beaux présents, avec lesquels ils rentrèrent dans leurs montagnes : on eut grand soin de dire à l'Empereur qu'ils étoient soumis, et qu'ils le reconnoissoient pour leur maître. Cependant les hostilités recommencèrent il y a cinq ou six ans ; l'Empereur en fut extrêmement irrité, et probablement qu'il prit dès lors la résolution de les exterminer. Il fit envelopper leurs montagnes par trois armées, dont chacune étoit composée environ de quarante mille combattants.

Le général *Ou-en-fou* eut ordre de grimper sur ces affreuses montagnes. Les *Mia-ot-sée* défendirent mollement le premier passage. Ce passage franchi, *Ou-en-fou* et ses troupes se retrouvèrent dans une gorge ayant en face d'autres rochers escarpés. Alors les *Mia-ot-sée* parurent en force, fermèrent le retour et tous

les autres passages , et , quand les Chinois furent exténués par la faim , ils firent main-basse sur eux ; il n'en échappa pas un seul , et ce ne fut qu'après plusieurs années qu'on sut comment ils avoient traité le général Ou-en-fou.

Cependant deux autres généraux , pour n'avoir pas secouru Ou-en-fou , furent perdus. L'un fut étranglé , et l'autre envoyé en exil à *Y-ly*. Alors l'Empereur fit *Aquei* généralissime de toutes ses troupes. Il ne pouvoit mieux choisir ; c'est un homme d'un sang-froid et d'une constance inébranlable , ne se rebutant de rien , et ne craignant pas même de mécontenter l'Empereur , si le bien de son service y obligeoit quelquefois.

Il entra par la même route que On-en-fou ; mais il eut soin de faire grimper des troupes sur les rochers voisins , et de tenir ses derrières libres. Les Mia-ot-sée à ce début sentirent à qui ils avoient affaire. Ils firent des prodiges de valeur. Les femmes combattoient comme les hommes. On ne dit pas combien il périt de Chinois dans ces premiers défiles. *Aquei* se maintint dans la première gorge , et se disposa à attaquer le second passage. Les Mia-ot-sée construisirent de nouveaux forts sur les hauteurs. *Aquei* ne précipitoit rien ; il restoit deux ou trois mois autour d'un rocher ; et si enfin

il trouvoit un endroit tant soit peu accessible, il profitoit de la nuit ou d'un brouillard pour y faire grimper un nombre suffisant de soldats, et dès qu'ils y étoient en force, ils attaquoient les Mia-ot-sée, qui, n'étant qu'une poignée de monde en comparaison des Chinois, ne pouvoient mettre qu'un très-petit nombre de soldats sur chaque montagne pour la défendre. Un pas fait étoit un pas; Aquei ne reculoit jamais. Moyennant cette manœuvre, en moins d'un an et demi, il avança de dix à douze lieues, il parvint à la capitale du Sia-kirit-chuen, nommée *Maino*, et l'enleva. Le jeune roi *Seng-ko-sang* s'échappa à temps. Son père, qui depuis plusieurs années avoit quitté le gouvernement et s'étoit fait lama, se croyoit en sûreté dans son espèce de monastère; il se trompa. Il fut pris et mené à Peking, où il a mal passé son temps.

Aquei poussa lentement *Seng-ko-sang* de montagnes en montagnes, de gorges en gorges, jusqu'à l'extrémité de ses petits états. Là il y a un *miao* (temple d'idoles), bien fortifié à la façon du pays. *Seng-ko-sang* s'y défendit en désespéré; mais il fallut céder au nombre. Il s'enfuit dans le Ta-kint-chuen par un défilé où il ne peut passer que deux hommes de front. Son pays tomba dès-lors tout entier entre



les mains des Chinois; mais la guerre n'est pas finie quand le roi n'est pas pris. Il faut *échec et mat*. L'Empereur donna ordre qu'on sommât le roi du Ta-kint-chuen de remettre à ses troupes son ennemi Seng-ko-sang. En cas de refus, Aquei devoit sur le champ porter la guerre dans ses états. *Sonon* ou *Sonunom*, comme disent d'autres, roi du Ta-kint-chuen, fut fort embarrassé; il n'avoit alors que vingt-un ans. Les succès des troupes chinoises l'étonnoient. Son oncle penchoit à contenter l'Empereur; mais un lama, parent de Seng-ko-sang, le grand général du Ta-kint-chuen, et un mandarin chinois qui avoit trahi l'Empereur, l'emportèrent dans le conseil. On se flatta que les montagnes du Ta-kint-chuen, étant encore plus escarpées et plus inaccessibles que celles du Sia-kint-chuen, on laisseroit les Chinois. On hérissa de forts tous les pays, on rendit les passages encore plus difficiles et les montagnes plus inaccessibles. Aquei ne s'étonna de rien; il entra dans le défilé sur les traces de Seng-ko-sang. Petit à petit il gaignoit du terrain, et avançoit toujours malgré tous les efforts des ennemis. Insensiblement il s'approcha de la capitale, nommée *Leonci*. Les autres armées chinoises s'avancèrent aussi de leur côté; cette malheureuse place parut être aux abois.

Alors l'Empereur regardant la guerre comme finie, envoya le P. Félix d'Arocha, aujourd'hui président du tribunal des mathématiques, pour lever la carte du pays. Il partit le 20 août 1774, accompagné d'un comte de l'empire qui devoit avoir soin de lui et répondre de sa personne sur la route. Ce cher et ancien confrère m'a confirmé plusieurs fois tout ce qu'on dit du Ta-king-chaen, de ses chemins impraticables, de ses précipices affreux, de ses chutes d'eau, de ses marais, de ses rochers réellement inaccessibles. En passant, il en vit un très élevé, sur lequel il y avoit un petit fort. On lui raconta comment il avoit été pris par un heureux hasard, après avoir employé pendant plus de deux mois tout ce qu'on avoit pu de courage et d'adresse.

Quelques soldats qui étoient de garde ayant entendu de grand matin le bruit d'une personne qui s'observe en marchant, s'approchèrent doucement : ils s'aperçurent qu'il y avoit quelque chose qui remuoit. Deux ou trois des plus lestes, par le moyen des crampons attachés à leurs souliers, grimpèrent de ce côté-là ; c'étoit une femme qui puisoit de l'eau. Ils l'arrêtèrent. Interrogée qui gardoit ce fort depuis si long-temps, elle dit : C'est moi ; je manquois d'eau, je suis venue ici en chercher

avant le jour; je ne comptois pas vous y trouver. Elle les conduisit par un sentier caché dans le fort, où réellement elle étoit restée seule depuis long temps, tantôt tirant quelques coups de fusil, tantôt détachant des morceaux de rochers, qu'elle précipitoit sur les troupes qui tâchoient inutilement de grimper.

Aquei et les autres repurent le P. d'Arocha avec la distinction qu'on doit ici à un homme envoyé immédiatement par l'Empereur; mais la fatigue et le mauvais air le mirent hors d'état de faire ce pourquoi il étoit envoyé. Les généraux eux-mêmes, par amitié pour lui, prièrent l'Empereur de le rappeler. Le P. d'Arocha laissa Aquei sur une montagne qui dominoit Leonci, capitale du Ta-king-chuen. Une autre armée étoit de l'autre côté au-delà d'une rivière; elle se disposoit à la passer, et sous quatre ou cinq jours on comptoit enlever la place. Seng-ko-sang étoit mort. Sonom, resté seul, faisoit les derniers efforts pour conserver sa capitale, et ce ne fut qu'après huit ou neuf mois, qui durèrent bien à l'Empereur, qu'il prit le parti de l'abandonner secrètement pour se retirer à Karai, son dernier fort et sa dernière ressource. Les Chinois, ne trouvant plus de résistance, s'avancèrent par un défilé fort étroit; ils entrèrent dans la ville, où il n'y

avoit plus que des maisons vides de tout. Pendant ce temps-là, Sonom, ayant tourné une montagne, vint prendre en flanc la colonne chinoise qui filoit vers la capitale. Il la rompit. Aquei fit tout ce qu'il put pour le forcer, mais il n'en vint à bout qu'après neuf ou dix jours d'efforts, pendant lesquels ses troupes, qui étoient déjà entrées dans la capitale, souffrirent prodigieusement de la faim. Après cette victoire, le général envoya le petit étendard rouge; c'est en Chine une marque que la guerre va finir.

L'Empereur s'attendoit à recevoir le grand étendard, qui annonce que la nation ennemie est totalement éteinte et le roi pris. Il pressa de nouveau et avec plus de force que jamais. De dix à douze mille hommes à peu près que les deux rois avoient en commençant la guerre, il n'en restoit plus que quatre ou cinq cents enfermés dans Karai. Après s'être défendus quelques mois dans ce fort, les Mia-ot-sée virent bien qu'ils seroient enlevés; on tint un conseil général, où il fut résolu qu'on mineroit la place et qu'on périroit sous les ruines avec les troupes chinoises qui la forceroient. La reine mère, effrayée de ce parti, parla de se rendre à discrétion, elle, son fils, frère du roi, et une jeune personne de dix-huit ans. Aquei, qui savoit

que l'Empereur avoit une envie démesurée d'avoir toute cette famille entre ses mains, donna de belles paroles. Sonom et son grand général balancèrent long-temps. Tout autre ressource leur manquant, ils coururent enfin le sort de la reine mère. Karai fut rendu, et Aquei devint maître de la personne du roi et de tout ce qui restoit de la nation des Mia-ot-sée; il ne pouvoit lui arriver rien de plus heureux. Le grand étendard tant désiré partit aussitôt. Il arriva à Peking sur la fin du carême de 1776; l'Empereur venoit alors de la sépulture de son père Yong-tching.

Il y eut ordre à tous les regulo, les comtes, les grands de l'empire d'aller au-devant de Sa Majesté pour la féliciter. Nous marchâmes à la suite des six fameux tribunaux. L'Empereur passa, monté sur son grand cheval blanc. Ses prospérités n'avoient point altéré cet air de bonté et d'affabilité qu'il sait si bien prendre quand il veut.

En attendant l'infortuné Sonom, qui étoit en route, l'Empereur visita la province du Chan-tong, où le rebelle Ouanglan avoit causé tant de désordre l'année précédente. Sonom étoit arrivé; on l'amusoit, on le trompoit. Une ou deux fois il se défia des belles paroles qu'on lui avoit données. Il conçut tant de tristesse

qu'il en tomba malade ; on redoubla de soins, de caresses et d'égards, il se remit, et se flatta vainement de meilleures espérances. L'Empereur revint du Chan-tong le 11 juin 1776. Nous eûmes encore l'honneur de le voir à son passage à onze lieues de Pekin. Il n'entra pas dans la ville. Il s'arrêta dans une espèce de parc qui a seize lieues de tour, et qui n'est qu'à une lieue au midi de Pekin ; il y resta le 12. Le 13, accompagné de tout ce qu'il y a de plus grand dans l'empire, il alla au-devant de son général victorieux. Les quarante-huit souverains qui dépendent de l'empire devoient s'y trouver ; mais, n'ayant pu être avertis à temps, la plupart en seront quittes pour aller féliciter le monarque à Gehol, où il est allé prendre le plaisir de la chasse et exercer son monde.

La réception d'un général victorieux est en Chine une des plus belles cérémonies qu'on puisse imaginer. Il y a une vingtaine d'années que le P. Amiot en donna la description en grand ; je n'en dirai que deux mots. Afin que le général Aquei parût à cette cérémonie avec plus de dignité, l'Empereur le fit comte de l'empire et membre de la famille impériale. Il le décora encore de plusieurs ornements que les empereurs seuls peuvent porter. Un mois avant son arrivée, le tribunal des minis-



tres avoit donné ordre qu'à soixante lieues de l'endroit assigné pour la réception, on préparât les chemins en terre jaune comme pour l'Empereur lui-même.

L'endroit assigné par le tribunal des rites étoit à huit lieues de Peking à une assez petite distance d'un palais de campagne que l'Empereur a bâti à Hoang-kin-tchong. Ses environs étoient ornés avec une magnificence surprenante. Il faudroit un volume entier pour faire la description des montagnes artificielles qu'on avoit élevés, des ruisseaux qu'on avoit conduits dans des vallons, des galeries, des salons des bâtimens variés à l'infini qu'on y avoit bâtis. On y voyoit en grand ce qu'on admire à *Ouan-cheou* de l'Empereur et de l'Impératrice, c'est-à-dire, aux réjouissances de leur cinquantième, soixantième, soixante-dixième et quatre-vingtième année.

L'Empereur sortit de son palais en habits de cérémonie. Il marcha entre deux haies de mandarins jusqu'à l'endroit destiné à la réception. Là étoient les princes du sang, les regulo, les comtes, les ministres et grands mandarins avec les six tribunaux de l'empire, et un gros détachement de chacune des huit bannières. Aucun missionnaire ne s'y trouva à cause de la première cérémonie qui devoit s'y faire.



Le général Aquei, à la tête de l'élite de ses troupes victorieuses, s'avançoit de l'autre côté. Dès qu'il fut auprès des deux piliers rouges, il descendit de cheval. Le président du *lypou* invita l'Empereur à monter sur une plateforme élevée, ayant à droite et à gauche une suite de drapeaux et d'étendards; il se tint debout un moment. La grande musique de l'empire commença, et dans un intervalle de silence, un mandarin du *lypou* cria : *Prosternez-vous*. Aussitôt l'Empereur, le général et ses officiers, les princes, les regulo, les comtes, les tribunaux, les grands mandarins, tous se mirent à genoux, frappèrent neuf fois la terre de leur front pour adorer le ciel et le remercier de la victoire.

Cela étant fait, le maître des cérémonies s'approcha de l'Empereur, et le pria de descendre dans une grande salle, où on lui avoit dressé un trône. Aquei et ses officiers lui firent le *keou-teou*. L'Empereur se leva, et, selon l'ancien usage, alla au général et lui donna l'accolade; ce qu'il fit avec un sentiment qui toucha cette prodigieuse assemblée. Puis il dit à Aquei : *Tu es fatigué, viens, repose-toi*; il le fit asseoir à côté de lui, faveur unique en Chine. Les officiers furent placés dans des tentes bleues; on servit du thé; puis cent eunu-

qu  
nè  
pè  
mi  
no  
tril  
reu  
sa  
dit  
de  
con  
et à  
enc  
gra  
la t  
par  
est  
sur  
hau  
avo  
les g  
prin  
mar  
son  
à l'o  
pea  
dra  
etc.

ques, soutenus de la grand musique, entonnèrent le chant des victoires : c'est une espèce d'hymne antique qui a près de quatre mille ans. On m'a dit qu'on en avoit fait une nouvelle pour cette occasion. Le président du tribunal des rites s'avança, et dit à l'Empereur : Tout est fini. L'Empereur remonta dans sa chaise à porteur, et le jour même il se rendit à Peking, pour y faire une autre cérémonie de grand éclat. On l'appelle le *chéo-fou*. Elle consiste à recevoir les prisonniers de guerre, et à déterminer leur sort. L'empire rassemble encore en cette occasion tout ce qu'il y a de grand et d'auguste. La cérémonie se fait dans la troisième cour du palais, terminée au nord par la porte qu'on appelle *Oumen*. L'Empereur est sur un trône dressé dans une galerie élevée sur une terrasse de cinquante-deux pieds de haut, et surmontée d'un bâtiment qui peut en avoir cinquante. A côté de l'Empereur, sont les grands officiers de la couronne. Au bas, les princes, les regulo, les comtes, les grands mandarins. Le long de cette cour immense, sont, sur deux lignes parallèles, à l'orient et à l'occident, tous les *insignia* de l'empire : drapeaux, étendards, piques, masses, massues, dragons, instruments, figures symboliques, etc.; cela ne finit pas. Les porteurs sont en

habits de soie rouge, brodés d'or. Vient un second rang; ce sont les tribunaux de l'empire. Le troisième est formé par les gardes de l'Empereur, armés comme en guerre. Dans la cour avancée, on voit les éléphants de la couronne chargés de leurs tours dorées, ayant à côté d'eux les chariots de guerre; la grande musique et les instruments sont sur les deux flancs de la galerie qui termine la grande cour au nord, et où l'Empereur est assis sur son trône.

Le *lypou* (tribunal des rites) avoit fixé le commencement de la cérémonie à sept heures du matin. L'Empereur donna contre ordre pendant la nuit; il voulut qu'elle commençât dès quatre heures et demie. Dès que la grosse cloche de Peking se fit entendre, on se rendit de toutes parts au palais; ce monde de princes, de grands, de tribunaux, les troupes, tout s'arrangea selon l'ordre prescrit par le *lypou*.

L'Empereur parut sur son trône au son de la musique et de tous les instruments les plus bruyants. Il reçut d'abord les hommages et les félicitations de l'empire. Ensuite un mandarin du tribunal des rites cria à haute voix : « Vous, officiers, qui avez amené les captifs, » avancez, prosternez-vous. » La cérémonie faite au son des instruments, les officiers victorieux se retirèrent; aussitôt le même man-

da  
» t  
» g  
gr  
et  
ren  
red  
péc  
ava  
de  
à c  
més  
cen  
cin  
ver  
offi  
reil  
Son  
mex  
qui  
tern  
On  
col  
les  
dan  
la  
rien

darin cria de nouveau : « Vous, mandarins du tribunal des soldats, et vous, officiers de guerre, venez, présentez les captifs. »

L'infortuné Sonom, son frère cadet, son grand général, le frère cadet de Seng-ko-sang, et trois autres grands du Kin-tchuen, parurent de loin devant l'Empereur et toute cette redoutable assemblée. Ils avoient tous une espèce de corde de soie blanche au cou; ils avancèrent quelques pas, puis ils eurent ordre de se mettre à genoux; on déposa à terre, à côté d'eux, la tête de Seng-ko-sang enfermée dans une cage. Ils avoient derrière eux cent officiers venus de la guerre; à droite, cinquante tant mandarins que soldats du gouvernement de Pekin; à gauche, cinquante officiers du tribunal des princes. A cet appareil qui étoit tout de terreur, le général de Sonom ne put s'empêcher de faire un mouvement de dépit qui ne fut aperçu que de ceux qui étoient près de lui. Il frappa cependant la terre de son front comme Sonom et les autres. On les reconduisit tout de suite dans une salle collatérale; l'Empereur reçut encore une fois les félicitations de tout ce qu'il y a de grand dans l'empire; puis il se retira au son de la musique et des instruments, sans avoir rien décidé sur le sort de ses illustres captifs;

mais on sut bientôt qu'ils étoient perdus.

L'Empereur se transporta tout de suite à un grand palais qu'on appelle *Intai*, et qui touche presque à notre maison. Les instruments des tortures étoient tous étalés dans une grande salle. L'Empereur s'assit dans le fond sur un petit trône. Quelle fut la surprise de l'infortuné Sonom et des autres captifs ! Le grand général dit : « Très puissant Empereur, le roi, » père de Sonom, en mourant, le confia à mes » soins. C'étoit un jeune prince encore incapable de résolution ; c'est moi [qui ai décidé » la guerre ; si en cela j'ai péché, j'ai péché » seul, seul je mérite d'être puni. Je demande » qu'on épargne ce jeune prince qui n'a pu » être coupable. Nous pouvions encore vendre » notre vie bien cher ; nous ne nous sommes » rendus que dans l'espérance qui nous a été » donnée de trouver grâce devant Votre Ma- » jesté. » Il parloit en vain, leur perte étoit assurée par la politique, et peut-être par le ressentiment. Un mot ou un signe de l'Empereur les mit tous à la torture. Au milieu des supplices, ils avouèrent des choses qui les firent augmenter. Sonom, à ce qu'on dit, avoua qu'il avoit tourmenté Ouen-fou pendant cent jours, et qu'ensuite il l'avoit tué lui-même d'un coup de flèche ; d'autres disent qu'il déclara

qu  
da  
vir  
ge  
L'  
un  
qu  
ma  
sûr  
par  
son  
qu  
six  
rig  
un  
dou  
tine  
des  
bell  
ens  
cag  
van  
Mia  
plu  
gen  
pou  
C  
de

qu'il l'avoit fait envelopper de coton trempé dans l'huile et qu'il y avoit mis le feu. Il convint encore que c'étoit lui qui avoit tué le gendre de l'Empereur. Il s'appeloit *Taquefou*. L'Empereur fut charmé de pouvoir immoler une victime de marque à la douleur de sa fille, qui paroissoit inconsolable de la perte de son mari. Le détail de cet interrogatoire n'est pas sûr comme le reste. Il y a même des choses qui paroissent ne pas s'accorder; j'ai eu des raisons pour ne pas questionner là-dessus. Ce qu'il y a de certain, c'est que Sonom et les six autres, après avoir subi des questions très rigoureuses, furent mis sur des tombereaux, un [baillon à la bouche, et conduits, dans ce douloureux et humiliant état, sur la place destinée aux exécutions, où ils furent attachés à des poteaux et coupés en pièces comme rebelles, sur les onze heures du matin. On prit ensuite leurs têtes, et on les exposa dans des cages avec leurs noms au bas. Les jours suivants, on fit des exécutions sanglantes des Miao-tsées d'un moindre rang. Il ne reste plus de cette infortunée nation que quelques gens du plus bas rang, qui ont été donnés pour esclaves aux officiers victorieux.

Ces scènes tragiques m'ont rappelé l'histoire de Chanaan; il faut que les Miao-tsées les

alent imités dans leurs criminels excès. La vengeance les a atteints; ils ont disparu de dessus la terre qu'ils souilloient depuis si longtemps. Je tremble pour certaines contrées. Daigne le Seigneur qu'elles ont oublié ne se souvenir d'elles que dans ses grandes miséricordes!

Quoique nous n'ayons pas reçu vos lettres l'an passé, nous n'avons pas tout-à-fait ignoré l'état de l'Europe. Nous avons su les malheurs de la Pologne, les victoires étonnantes des Russes, la mort de Louis XV et de Clément XIV, etc.

Du reste, cher Monsieur, si vous avez vos croix, soyez persuadé qu'au-delà des mers elles ne nous manquent pas. Quand elles commencent à peser, je relis les lettres de mes bons amis d'Europe; comme ce n'est qu'en Dieu et pour Dieu que nous nous aimons, j'y trouve ordinairement un goût qui m'adoucit bien des amertumes. Plus mes besoins augmentent, plus je vous prie de ne pas m'oublier auprès de notre bon Maître. Je me recommande surtout à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, etc.

---



## EXTRAIT

De plusieurs lettres de missionnaires de la Chine.

Le vaste empire de la Chine jouit actuellement d'une profonde paix. L'Empereur, qui le gouverne avec autant de fermeté que de sagesse, qu'onque dans la soixante-septième année de son âge, jouit encore d'une santé parfaite. Il vient de perdre l'impératrice sa mère, âgée de quatre-vingt-six ans. Il faudroit un volume pour décrire toutes les cérémonies qui ont précédé et suivi son enterrement; mais comme la plupart sont mêlées de superstitions, aucun missionnaire n'a pu y assister: nous avons bien eu quelque crainte d'être molestés à cette occasion, aussi bien que nos mandarins chrétiens; mais il n'en a rien été, Dieu merci.

Dans les papiers publics répandus en Europe, et dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous, on débite que l'Empereur est refroidi à notre égard: c'est un bruit faux; il nous regarde toujours du même œil. Ce prince est trop juste et trop éclairé pour se régler sur la

conduite d'autrui; il mesurera la sienne sur celle que nous tiendrons nous-mêmes ici. En nous comportant bien, aucune puissance étrangère ne pourra nous nuire. Des gens mal intentionnés ont fait tout ce qu'ils ont pu pour faire parvenir jusqu'à lui les plus horribles calomnies contre nous; mais avec cela ils n'ont rien avancé; et j'ai tout lieu de croire qu'ils ne réussiront jamais.

L'Empereur, à ma prière, a permis au procureur de la sacrée congrégation pour les missions de la Chine, de résider publiquement à Canton, où il avoit été obligé de chercher un asile contre les poursuites de certains Portugais qui ne se proposent rien moins que de fermer la porte de la Chine aux missionnaires de toutes les autres nations. Nous avons encore obtenu, dans le courant de cette même année, la délivrance d'un autre missionnaire français, (M. Glayot des Missions étrangères).

Vous savez sans doute que M. Glayot, ancien sulpicien, et depuis plusieurs années missionnaire à la Chine, est toujours en prison depuis 1769. Obligé d'être couché dans un lieu étroit et mal sain, il est attaché par trois chaînes, l'une au cou, l'autre aux mains, et la troisième aux pieds. Malgré ses souffrances, il est content de son sort. Voici comme il s'exprime dans une

lettre du 8 juin 1775, dont j'ai l'original sous les yeux.

« Ne soyez point inquiet de moi, si ce n'est » de prier pour moi. Soyez sûr que Dieu, qui » a assisté Loth dans Sodome et Daniel dans la » fosse aux lions, est ici avec moi, son pauvre » serviteur, et la protection de la Sainte-Vierge » aussi. Je demande instamment que vous ne » fassiez aucune démarche pour me tirer de » prison : selon ce que je connois, cela seroit » inutile. Abandonnez-moi à notre Seigneur » Jésus-Christ et à sa très sainte Mère ; ils m'ont » sauvé de la mort dont l'arrêt étoit venu ; ne » peuvent-ils pas me tirer de la prison, selon » leur sainte gloire ? *Calicem quem dedit mihi* » *Pater, non bibam illum ?* » (Joan. XVII, II).

Ses conjectures se sont vérifiées ; un missionnaire a parlé de lui à l'Empereur, et aussitôt les mandarins l'ont laissé retourner à sa mission.

Nous avons ici un autre exemple de vertus, c'est M. l'évêque de Nankin ; tout en lui est distingué, naissance, érudition, zèle : il a tout. Le beau spectacle, de voir un évêque, un *Lambeckoven*, âgé de soixante-dix ans, accablé d'infirmités, parcourir sans cesse un diocèse plus grand que toute l'Italie ensemble, comme un simple paysan, n'ayant qu'un chapeau de

paille, une chemise de grosse toile, obligé de se cacher dans une petite barque de pêcheur par des chaleurs intolérables, courant des périls continuels, souhaitant de terminer sa carrière par le martyre! Avec de pareils modèles, peut-on se ralentir et ne pas sentir redoubler ses forces?

J'ai perdu cette année deux bonnes protections: le fils aîné de l'Empereur, âgé d'environ quarante ans, prince vraiment bon et affable, et dont j'ai reçu les plus grandes marques de bienveillance; le premier ministre, mon aide et mon conseil dans toutes les affaires un peu épineuses. Ces deux pertes ne seront pas aisées à réparer; mais comptant sur le secours de Dieu, je suis parfaitement tranquille.

Nous espérons que la cour de Rome et celle de Portugal donneront au plus tôt des ordres qui rétabliront la paix et la concorde, si nécessaires pour le progrès de ces missions, et détruiront cette division que la *nationalité* mal entendue entretient entre certains missionnaires.

## LETTRE

D'un missionnaire de la Chine.

Pekin, le 31 juillet 1778.

MONSIEUR,

Nous avons eu une persécution tout récemment et pour ainsi dire à la porte de Pekin; c'est à *Pa-tcheou* qui n'est éloigné d'ici que de douze à quinze lieues. Depuis quelques années, cette chrétienté s'augmentoît sensiblement; la foi s'étendoit d'un endroit à l'autre et gaignoit partout. Dans le seul village de *Ye-kia-Tchouang*, qui n'est pas bien considérable, trente familles venoient d'embrasser la foi. Les nouveaux néophytes étoient fervents et instruits. Ils venoient en foule à Pekin aux grands jours de fête. Leur concours en augmentoît la célébrité; les choses se faisoient peut-être avec un peu trop d'éclat: le mandarin du lieu, frappé du progrès de la religion, voulut l'arrêter.

Pour avoir occasion de faire une mauvaise

affaire aux chrétiens, il leur donna ordre de contribuer à la reconstruction d'un *miao* ( temple d'idoles ). Les chrétiens répondirent qu'ils ne le pouvoient pas, mais qu'ils s'offroient volontiers à contribuer à d'autres charges publiques, comme à rebâtir des ponts et à raccommoder des chemins. Le mandarin s'attendoit bien à cette réponse; au lieu de s'en contenter, comme tant d'autres mandarins idolâtres comme lui, il les chargea de chaînes et les traîna en prison. Ils étoient en tout une vingtaine.

Trois jours après ( le 5 mars 1778 ), il les cita à son tribunal. Là, il fit tout au monde pour les séduire. Il revenoit sans cesse aux lois de l'empire et à la honte dont il prétendoit que les Chinois se couvroient, en suivant une religion étrangère et des *Si-yang-gin* ( Européens ).

Il y avoit parmi les prisonniers un nommé *Sou-Matthias*, baptisé seulement depuis un mois. Il prit la parole et répondit si à propos et si raisonnablement, que le mandarin n'eut rien à répliquer. Il s'en irrita; et, pour s'en venger, il lui fit donner sur le champ la question, qu'on appelle en chinois *kia-koan*; c'est un supplice violent. On met les pieds du patient entre des planches qui sont étroitement liées ensemble à une de leurs extrémités; à l'autre,

il y a deux hommes puissants qui, avec des cordes, serrent ces planches et les rapprochent par secousses. A la première secousse, les plus robustes tombent en défaillance.

Sou-Matthias soutint généreusement cette question à plusieurs reprises : le mandarin, rebuté et humilié de sa constance, le fit jeter de côté. Ensuite il s'attaqua à un catéchumène, s'imaginant que celui-ci n'étant point encore chrétien, il en viendrait plus aisément à bout. Il lui fit donner des soufflets sans nombre. Le catéchumène répondit constamment qu'ayant le bonheur de connoître le vrai Dieu, sa conscience ne lui permettoit pas de s'en écarter, et que très sûrement il embrasseroit la religion chrétienne, la seule où l'homme puisse rendre à Dieu ce qu'il lui doit, et sauver son ame. Le mandarin en fit battre un troisième, et les renvoya tous en prison.

La Chine auroit ses martyrs comme ailleurs, si le premier interrogatoire décidoit du sort des chrétiens ; mais il n'est pas croyable combien on fait jouer de machines pour les tromper et les ébranler. Les Chinois sont en cela d'une industrie qui passe tout ce que l'on peut dire. Il faut que le mandarin l'emporte à quelque prix que ce soit ; il y met son honneur ; jamais il ne se rend.



Quand celui de Pa-tcheou sut que ses gens étoient venus à bout, à force de ruses, de tromper quelques-uns des néophytes, il les fit tous comparoître devant lui pour la seconde fois. Sou-Matthias fut encore souffleté et battu avec le *pant-sé*. Tous les autres chrétiens furent frappés de même. Alors le mandarin dit : « Qu'on les reconduise en prison, et qu'ils » signent l'écrit qu'on demande d'eux. » Les uns dirent : « Nous obéirons ; » d'autres se turent : et afin qu'on n'entendit pas ceux qui pourroient réclamer, les gens du tribunal firent beaucoup de bruit, et les poussèrent hors de la salle. La même chose à peu près arriva à Sin-tchang-hien, petit endroit qui n'est pas loin de Pa-tcheou, mais d'un autre district. Onze chrétiens y montrèrent beaucoup de constance dans les tourments ; et après, ils cédèrent presque tous à de mauvaises raisons, et à une compassion déplacée.

Je ne suis point pour le merveilleux ; il faut cependant dire le vrai. Il est arrivé à Pa-tcheou deux faits singuliers.

Sou-Matthias, après avoir reçu la question *kiao-koan*, fit un mouvement pour se lever. Les gens du tribunal se mirent à rire : deux s'approchèrent de lui pour l'emporter. « Attends, lui dirent-ils, tu n'y penses pas ; tu en

» as pour cent jours sans pouvoir te remuer. »  
Sou-Matthias se sentoît, il les laissa dire, se  
leva seul sans douleur et sans aide, il s'en re-  
tourna en prison, où tout de suite il prépara  
à manger aux autres prisonniers. Dix jours  
après, il vint de son pied à Pekin. Les chrétiens  
nous racontèrent ce qui lui étoit arrivé, et ce  
qu'ils avoient vu eux-mêmes de leurs yeux. Je  
cherchois à expliquer ce fait singulier. Il me  
vint en pensée que peut-être le mandarin n'a-  
voit voulu que l'effrayer, et que les cordes  
qui unissoient les planches à une extrémité,  
se prêtoient, à mesure qu'à l'autre extrémité  
on rapprochoit les planches pour écraser le  
pied et le bas de la jambe. Le P. Dollières  
voulut en avoir le cœur net. Étant seul dans  
la chambre avec Sou-Matthias, il lui dit d'ôter  
ses bas. Alors il vit de ses yeux, au-dessus et  
au-dessous de la cheville du pied, de grosses  
taches noires, formées par un sang extravasé ;  
Sou-Matthias y passa la main, et les frotta,  
sans sentir aucune douleur. La cheville du  
pied n'étoit point entamée, parce que dans  
les planches on fait un tron à l'endroit qui y  
correspond, sans quoi, celui qui auroit reçu  
cette question, seroit hors d'état de marcher  
le reste de ses jours. Au reste, Sou-Matthias  
ne se démentit point, on n'osa pas même

lui présenter le billet apostatique à signer.

Tcheou-Ma-teou ne fut pas si heureux ni si fidèle, quoique, de son propre aveu, Dieu l'ait favorisé d'une grâce qu'il ne connut pas assez. Voici comment je lui ai ouï raconter la chose à lui-même. Le P. Dollières étoit présent. Le mandarin, dit-il, me demanda si j'étois chrétien. Je lui répondis : *Je suis chrétien*. Il me demanda mon saint nom, je répondis, *je m'appelle Ma-teou (Matthieu)*. Il m'ordonna de changer; je lui dis : *Cela ne se peut*. Aussitôt il fit étendre devant moi des chaînes sur le pavé de la salle; on abaissa mes bas, et on me mit à genoux. Dans le premier moment, je sentis une douleur excessive; je fis cette courte prière : *Mon Dieu, ayez pitié de moi; soutenez-moi*. A l'instant la douleur cessa. On me tint sur ces chaînes pendant près d'une heure. Je répondis à tout sans embarras et sans trouble. Le mandarin fit passer une planche sur mes jambes, et ordonna à deux hommes de monter dessus, afin de les presser davantage sur les chaînes; cela ne fit rien. On me fit ensuite étendre les bras en croix, et on les lia en cet état à un gros bâton, long de cinq à six pieds, qui me passoit derrière le dos. Deux hommes eurent ordre de me presser en bas, moyennant ce bâton; on le fit avec violence. Tout fut

inutile; je ne sentis rien; et, après une heure passée dans cet état, je me relevai sans douleur: j'étois content d'avoir sauvé ma foi; mais en prison, ils m'ont tourné la tête; j'ai eu le malheur de la renoncer; je viens me mettre en pénitence.

Je ne pus m'empêcher de lui dire: « Malheureux! votre narré vous condamne. Quoi! celui qui vous avoit soutenu si puissamment dans votre premier combat ne pouvoit-il pas encore vous soutenir dans les autres? Après avoir reçu de sa bonté une si grande grâce, deviez-vous l'oublier sitôt, et le renoncer? Il me répondit: Je ne l'ai pas renoncé dans le cœur. J'ai perdu la tête en prison. »

*Tcheou-Matthieu* est un bon homme; je le connois depuis long-temps, il a eu le malheur de tomber; mais je ne crois pas qu'il ait voulu nous tromper sur le fait en question. D'ailleurs, en racontant ce qui lui étoit arrivé, il ne paroissoit pas s'apercevoir de la grâce spéciale que le Seigneur lui avoit faite. Il avoit la confusion peinte sur le visage, et l'air qu'on donne aux apostats, dans les actes des martyrs, si différent de celui qu'avoient les généreux confesseurs de Jésus-Christ. Nous l'avons admis à la pénitence.

C'est toujours cette misérable secte des *Pei-*

*lin-kiao*, ou quelque-une de ses branches, qui donne lieu à ces sortes de persécutions. Celle de Pa-tcheou est venue à la suite d'une histoire arrivée dans le Chen-si, à quelques journées de Si-ngan-fou, capitale de la province, c'est-à-dire, à près de trois cents lieues d'ici. Elle a été mise dans les gazettes : en voici l'extrait :

« Moi, *Cul-kin*, tsong-tou du Chen-si, présente avec respect ce mémorial à Votre Majesté. Je l'envoie par la poste de six cents lis. ( C'est une poste qui fait soixante lieues par jour ). Il s'agit d'une mauvaise secte, qui est dans le Ho-tcheou. On me donna avis qu'elle faisoit des assemblées et qu'elle récitoit certaines prières ; que le mandarin du lieu ayant envoyé des archers pour arrêter ce désordre, ses gens avoient été maltraités. Je crus la chose assez importante pour me transporter moi-même à Ho-tcheou. Je donnai ordre aux mandarins d'armes de s'y rendre en même temps par différents chemins avec bon nombre de soldats. Cette précaution étoit nécessaire. Ces sectaires rebelles étoient plus de deux mille, et bien armés. Le 13 de la 11<sup>e</sup> lune ( 12 de décembre 1777 ), nous arrivâmes à la vue de Ho-tcheou. Les rebelles se rangèrent en bataille. Leur chef, Ouang-fou-ling, avoit à ses côtés deux femmes fanatiques, les cheveux épars,

tenant d'une main une épée nue, et de l'autre un étendard. Elles invoquoient les mauvais génies, et faisoient d'horribles imprécations. On fit sur ces rebelles plusieurs décharges de mousquets. Ils combattoient en furieux. Enfin on tomba sur eux le sabre à la main. Le combat dura près de cinq heures, depuis trois heures du soir jusqu'à huit. On leur tua quinze cents hommes; le reste fut fait prisonnier. En visitant le champ de bataille, j'ai trouvé leur chef étendu par terre et tué. Il étoit habillé d'une grande robe noire, et il avoit un miroir sur sa poitrine. Les deux femmes qui étoient à ses côtés, ont pareillement été tuées dans le combat; l'une avoit un étendard blanc, l'autre un noir. J'ai fait couper la tête à ces coupables, et après les avoir mises dans des cages, je les ai exposées à la vue du public. Je traîne avec moi cent cinquante-deux prisonniers. Le peuple est dans la joie. Il y a un officier, nommé *Yang-hoa-lou*, qui s'est distingué. Il a reçu un coup de sabre sur le front.

« J'attends les ordres de Votre Majesté, à laquelle je présente ce mémorial avec respect. »

L'Empereur donna aussitôt son édit. Après avoir raconté en abrégé l'affaire comme elle est dans le mémorial de *Cul-kin*, Sa Majesté

ajoute : « Le tsong-tou s'est montré en homme de tête, il est digne de louange; les officiers aussi et les soldats ont combattu avec courage. Je veux que les tribunaux délibèrent comment il faut les récompenser. Pour Yang-hoa-lou, qui a reçu un coup de sabre sur le front en combattant généreusement, qu'on panse sa blessure avec soin, et, quand il sera guéri, qu'on me l'envoie, je veux le voir et le récompenser moi-même. S'il mouroit de sa blessure, qu'on m'en avertisse, je lui ferai rendre les honneurs qu'on rend à ceux qui sont morts dans le combat. Pour les coupables pris les armes à la main, qu'on les juge et qu'on les punisse selon la rigueur des lois.

» Telle est ma volonté, qu'on obéisse avec respect. »

Le vice-roi du *Chen-si*, en informant contre la secte qui s'étoit révoltée, apprit que l'année précédente un certain nombre de chrétiens s'étoient assemblés le jour de Noël, et qu'ils avoient prié ensemble une bonne partie de la nuit. Il sut que c'étoit une des grandes fêtes de la religion chrétienne; qu'il étoit probable que les chrétiens se réuniroient encore pour la célébrer. La chose arriva. Sur le soir de la veille de Noël, les chrétiens, qui ne se doutoient de rien, se rendirent assez ouvertement



chez un néophyte logé au large. Dès que la nuit fut un peu avancée, ils commencèrent à prier, c'est-à-dire à chanter à peu près comme on chante les vêpres en Europe. Aussitôt toute la maison se trouva investie de soldats. Les chrétiens, au nombre de ving-huit, et même des infidèles, qui avoient eu la curiosité de voir comment on prioit dans la religion chrétienne, furent enlevés et conduits à Si-ngan-fou, dont ils n'étoient éloignés que de dix à douze lieues. Là, le vice-roi se donna tout le temps de les examiner; mais il eut beau faire, il ne trouva rien de mauvais ni dans leur doctrine, ni dans leur conduite. Dans le compte qu'il en rendit à l'Empereur deux mois après, il convient que leurs prières ne ressemblent pas à celles des sectes rebelles, qu'ils ne cherchent que le vrai bonheur, et qu'ils tâchent de se le procurer en vivant bien. Il fait plusieurs aveux de cette nature, cependant cela ne l'empêche pas de conclure en bon païen, que, comme la religion chrétienne est un chemin gauche, il faut condamner ceux qui l'ont embrassée au *pan-tsé* et à la cangue. Pour Tchao-kin-tcheng, qui en a attiré plusieurs à la religion, et un autre chrétien qu'il nomme, comme ils sont obstinés et que rien ne peut les ramener, il faut qu'ils soient envoyés en exil.

Nous n'avons reçu cette accusation que vers la mi-mars 1778. D'abord le président du tribunal des mathématiques et ses collègues, ex-jésuites comme lui, s'aperçurent de quelque chose. Ceux des mandarins, qui, pour l'ordinaire, leur faisoient le plus d'amitié, commencèrent à battre froid et à s'éloigner d'eux; c'est ce qui les engagea à demander à leurs amis du *tsing-pou* (tribunal des crimes) s'il n'y avoit rien de nouveau contre la religion. Alors on leur remit la requête du vice-roi.

Toute accusation d'importance va d'abord à l'Empereur. L'Empereur dit en quatre lettres : Que tel tribunal examine cette affaire et m'en rende un compte exact (*Kai-pou-y-tseou*). Le tribunal doit faire son rapport à l'Empereur dans le mois. L'Empereur mitige quelquefois la sentence; plus souvent il la confirme purement et simplement par ces mots : *Je le sais, j'y consens*. Nous attendions la fin du mois avec impatience. Rien ne transpiroit. Les mandarins du *tsing-pou*, interrogés, faisoient la sourde oreille. Ce ne fut que deux mois après que je sus d'un eunuque chrétien, nommé *Lie-ou*, ce dont il s'agissoit. Cet eunuque étoit malade; il avoit demandé la permission de se retirer dans sa famille pour se guérir. Quand il se trouva mieux, il retourna au palais pour

y exercer son emploi à l'ordinaire. Un eunuque d'un grade supérieur lui dit : « Vous avez eu peur pour l'affaire du Chen-si, soyez tranquille, l'Empereur a donné un ordre très favorable. Je l'ai vu moi-même, on ne peut rien de mieux. » Cependant il n'articula pas en quoi la réponse de l'Empereur étoit favorable, et l'eunuque chrétien n'osa le lui demander. Apparemment que le *hing-pou*, qui veut toujours qu'on aille par les grandes voies, n'en fut pas des plus contents. Quoiqu'il en soit, il n'en a rien dit, et, de toute cette histoire, rien n'a paru dans les gazettes.

Il y eut ici, au commencement de cette année, un exemple terrible de sévérité. Il n'est pas tout-à-fait dans nos mœurs; mais, comme il fait connoître celles des Tartares et des Chinois, j'en dirai deux mots tirés des gazettes.

Un lettré du *Kiang-si*, nommé *Ouang-si-heou*, vivoit dans sa patrie en philosophe, loin des emplois et de la cour; il s'amusoit à penser et à écrire. Pour égayer ses ouvrages et leur donner cours, surtout parmi certains lettrés, il les remplissoit d'idées répréhensibles. Il avoit soixante ans. Ses productions l'avoient enrichi et lui avoient fait une espèce de nom. Il eut un ennemi, ou plutôt un jaloux qui l'ac-

cusa. Aussitôt il fut arrêté et conduit ici sous bonne escorte au tribunal des crimes. Il y arriva le 23 de la 11<sup>e</sup> lune (22 décembre 1777). Les princes, les ministres et les mandarins du premier ordre, réunis aux neufs grands tribunaux de l'empire, l'attendoient par ordre de l'Empereur pour le juger. Voici en abrégé quel fut le résultat de leurs procédures, et le compte qu'ils en rendirent à l'Empereur.

« Nous princes du sang, comtes, ministres et mandarins du premier ordre, réunis par édit de Votre Majesté aux neuf tribunaux de l'empire pour juger le lettré Ouang-si-heou, nous nous sommes d'abord fait représenter tous les livres qu'on a saisis dans sa maison. Il y en a de dix espèces. Nous les avons examinés avec beaucoup de soin et d'exactitude.

» Nous avons remarqué, 1<sup>o</sup> qu'il a osé toucher au grand dictionnaire de Cang-hi. Il en a fait un abrégé, dans lequel il n'a pas craint de contredire quelques endroits de ce livre si respectable et si authentique. 2<sup>o</sup> Dans la préface qu'il a mise à la tête de son dictionnaire abrégé, nous avons vu avec horreur qu'il a eu l'audace d'écrire les petits noms de Confucius, de vos illustres ancêtres, et celui de Votre Majesté elle-même. C'est une témérité,

un manque de respect qui nous a fait frémir.  
 3° Dans les registres de sa famille, il a écrit qu'il descendoit de *Hoang-ti* par les *Tchou*.  
 4° Dans ses vers, il a encore insinué cette prétendue origine, en se servant d'expressions répréhensibles. Il paroît qu'en cela il a eu de mauvaises vues.

» Nous avons cité *Ouang-si-heou* pour répondre sur ces délits.

» Interrogé pourquoi il avoit osé toucher au grand dictionnaire de *Cang-hi*, il a répondu : Ce dictionnaire a un grand nombre de volumes. Il n'est pas commode. J'en ai fait l'abrégé ; il coûte peu, et il est aisé à manier.

» Interrogé comment il avoit eu l'audace d'écrire dans la préface de ce dictionnaire les petits noms de *Confucius*, de vos illustres ancêtres, et de Votre Majesté, il a répondu, que c'étoit afin que les jeunes gens qui le liroient connussent ces petits noms, et ne fussent pas exposés à s'en servir par mégarde. D'ailleurs j'ai reconnu moi-même ma faute ; j'ai fait réimprimer mon dictionnaire, et j'ai eu soin d'en ôter ce qui en étoit mal.

» Nous, lui ayant répliqué que les petits noms des empereurs et de *Confucius* étoient connus de tout l'empire, il a protesté qu'il les avoit ignorés long-temps ; qu'il ne les avoit sus

lui-même qu'à l'âge d'environ trente ans, les ayant vus pour, la première fois dans la salle où les lettrés vont composer pour obtenir des grades.

» Interrogé pourquoi il a osé écrire dans les registres de sa famille qu'il descendoit de *Houng-ti* par les *Tcheou*, il a répondu : C'est une vanité qui m'est passé par la tête. J'étois bien aise qu'on crût que j'étois quelque chose.

» Enfin, interrogé pourquoi il s'étoit servi de certaines expressions pour insinuer dans ses vers sa prétendue origine, il a répondu, qu'emporté par le feu de la poésie, il n'avoit pas fait attention à ce que ces expressions pouvoient avoir de mauvais.

» Nous, vos fidèles sujets, avons remarqué que *Ouang-si-heou* étant lettré du second ordre, instruit de nos lois et de nos coutumes, ne pourroit être comparé à un homme du peuple, qui auroit péché par grossièreté et ignorance; que ce qu'il a fait et écrit offense la Majesté impériale, tient à la rébellion, et que c'est un crime de lèze-Majesté au premier chef. Nous avons examiné les lois de l'empire. Selon ces lois, ce crime doit être puni d'une mort rigoureuse. Le criminel doit être coupé en pièces, ses biens confisqués, ses parents au-

dessus de seize ans mis à mort, ses femmes, ses concubines et ses enfants au-dessous de seize ans exilés et donnés pour esclaves à quelque grand de l'empire.

» Nous, vos fidèles sujets, présentons avec respect ce mémorial à Votre Majesté, en attendant ses derniers ordres. »

#### Édit de l'Empereur.

» Je fais grâce à *Ouang-si-heou* sur le genre de son supplice, il ne sera pas coupé en pièces; qu'on lui tranche la tête. Je fais grâce à ses parents. Pour ses fils, qu'ils soient réservés pour la grande exécution de l'automne. Que la loi soit exécutée dans ses autres points. Telle est ma volonté: qu'on respecte cet ordre. »

On a lieu d'espérer que l'Empereur fera encore grâce, du moins de la vie, aux enfants de *Ouang-si-heou*.

Ici un mot contre le gouvernement est puni de mort. Quelque chose de plus, avoir lu un livre qui en parle mal, c'est un crime capital. Cela n'empêche pas que les censeurs de l'empire ne puissent faire à l'Empereur les représentations qu'ils jugent à propos; mais il faut que leurs mémoires soient cachetés et respectueux. Pour



l'ordinaire l'Empereur les publie et y fait droit.

L'Empereur est maintenant occupé à un grand projet. Il y a quelques années qu'il publia dans tout son empire qu'il vouloit faire une collection de tout ce que la Chine avoit de mieux en bons livres. Il ordonna que tous ceux qui avoient des manuscrits estimables eussent à les envoyer à la cour, déclarant qu'après en avoir fait le choix, on les renverroit fidèlement.

L'Empereur reçut des livres à l'infini. Il détermina que la collection seroit de six cent mille volumes. Il fit venir à Peking les plus grands lettrés de l'empire, appelés *hanlin*, et les plus habiles imprimeurs. Il leur donna un nombre infini d'assesseurs, qu'il logea dans de grands palais. Il mit à la tête de l'entreprise des *regulo* et même son sixième fils. Ils répondent des moindres fautes. Un seul point manqué dans les lettres les plus compliquées leur coûteroit une partie de leurs revenus. Il faut que les livres qui sortent de l'imprimerie impériale soient sans faute. Ce qui nous intéresse surtout dans cette magnifique collection, c'est que l'Empereur y a fait entrer trois livres de religion, composés autrefois par des missionnaires jésuites. Le premier est du fameux P. Ricci, connu en Chine sous le nom de *Ly-macou*.

C'est un chef-d'œuvre. Il s'est trouvé des lettrés qui le lisoient sans cesse pour se former le style. Il a pour titre *Tien-tcheou-che-y* (vraie notion de Dieu). On ne conçoit pas comment un homme, qui n'avoit fait sa théologie qu'en voyageant, a pu mettre dans ce livre tant de force de raisonnement, tant de clarté et tant d'élégance.

Le second livre qui entre dans la grande collection est le *Yang-mano*. Il a pour titre ces deux mots, *Tri-ké*. Il est aussi écrit supérieurement et plein de choses. Il traite de la victoire des sept passions dominantes dans l'homme.

Le troisième est du P. Verbiest, qui vivoit du temps de Cang-hi. Il a pour titre *Miao-yao-su-lun* (Abrégé des vérités fondamentales de la religion). Il n'est pas écrit pour les lettrés. Il paroît que l'auteur vouloit se mettre à la portée de tout le monde. Cang-hi l'ayant lu badina sur son style; mais il est d'une analyse et d'une méthode qui l'ont fait juger digne d'être placé au rang des meilleurs livres. Voilà l'inconséquence de l'homme. Les Chinois mettent au nombre de leurs meilleurs livres ceux de notre sainte religion, et ils persécutent les chrétiens.

Sous le dernier empereur des *Ming-tchao*, les missionnaires jésuites eurent le courage de

faire peindre l'embrasement de Sodome et de Gomorre, et de le présenter avec une explication à cet empereur, qui étoit souverainement débauché. Leur intention étoit de le frapper. Il trouva la peinture belle dans son genre; il la fit graver dans un recueil des monuments de son temps, et voilà tout ce qu'il en fut. Il y fit graver aussi l'image du Sauveur portant sa croix à la main. Je suis, etc.

---

## LETTRE

D'un missionnaire de Chine.

A Pekin, année 1778.

MONSIEUR,

J'eus l'honneur de vous écrire l'an passé une dernière lettre, en date du 5 novembre, c'étoit surtout pour vous annoncer les espérances que nous avons de la prochaine délivrance de M. Glayot, ce digne missionnaire de la maison des missions étrangères. Nous nous flattions alors, et si la Providence n'eût remué d'autres ressorts, M. Glayot seroit encore en prison.

Le P. Félix d'Arocha , président du tribunal des mathématiques, étoit lié depuis long-temps d'amitié avec le vice-roi du Se-tchouen ; il prit le parti de lui écrire franchement en faveur du missionnaire détenu dans sa province. Les Chinois , comme vous savez , donnent toujours de belles paroles. Le vice-roi répondit qu'il étoit charmé d'avoir cette petite occasion d'obliger son ami, qu'il alloit donner ses ordres, que M. Glayot seroit délivré à l'instant, qu'on pouvoit regarder la chose comme faite.

Pendant les gens du vice-roi vinrent à Pekin pour le commencement de l'année chinoise, la quarante-deuxième de Kien-long; point de nouvelles. Il s'écoula encore bien du temps, sans qu'on entendit parler de rien. Tout étoit manqué, lorsqu'il vint en pensée à l'Empereur de renvoyer une seconde fois le P. d'Arocha ou Kin-chouen, pour en lever la carte. En voyant cette marche de la Providence, nous dimes tous : M. Glayot sera délivré; l'Empereur a ses vues , la Providence en a d'autres.

D'ici à Kin-chuen il y a six cents lieues. Le P. d'Arocha , quoiqu'agé de soixante-cinq ans, les fit avec une promptitude étonnante. Plus de vingt lieues par jour ne lui faisoient pas peur. On l'attendoit à Tchen-tou-fou, ca-

pitale du Sechouen. Cette grande ville confine au Kin-chouen, pays des Mio at-sée.

Le vice-roi, son ami, vint au-devant de lui avec tous les grands mandarins du pays. Le P. d'Arocha ne le marchandâ pas; après les premiers compliments, il le prit à part, et lui demanda si M. Glayot étoit délivré. Le vice-roi ne se déconcerta pas; il lui répondit qu'il le seroit depuis long-temps, si la chose étoit possible; qu'il s'étoit informé de sa situation; qu'elle étoit telle, qu'il ne pouvoit pas sortir de prison.

Le P. d'Arocha ne prit pas le change; il voulut savoir de quoi il tournoit. Le vice-roi pressé lui dit : *Il est fou*. Le P. d'Arocha, accoutumé depuis long-temps aux tournures chinoises, lui répondit sur-le-champ, « il est » fou tout comme vous et moi. Ce sont vos » gens qui vous trompent, ne les croyez pas. » Il est fort aisé de s'éclaircir du fait; donnez » vos ordres; qu'il vienne ici, nous le verrons, » nous lui parlerons. »

M. Glayot étoit à huit journées de la capitale, détenu en prison depuis neuf ans. Dès les premières années, on voulut se défaire de lui par le poison; mais le géôlier, soit par reste de conscience, ou plutôt par crainte des missionnaires de Pekin, refusa de se prêter à l'iniquité des mandarins.

Il n'est pas croyable combien ce généreux confesseur de Jésus-Christ a souffert dans sa prison. La faim, la soif, les chaleurs excessives, le défaut de sommeil : tout cela et bien d'autres incommodités n'étoient rien en comparaison de l'horreur que lui causoit l'infâme canaille qui étoit avec lui en prison. Ces idolâtres sans honte, sans pudeur quelconque, affectoient de commettre sous ses yeux les crimes les plus abominables. Pour se tirer de là, il n'en eût coûté à M. Glayot qu'un mensonge léger, ou même qu'une équivoque. Jamais on ne put ébranler sa constance; les mandarins lui disoient : « Avouez que vous êtes Cantonien, et nous vous relâcherons. M. Glayot » répondoit toujours : Je ne puis pas mentir. » Je suis Européen; je suis venu en Chine » pour y prêcher notre sainte religion; je » suis missionnaire et non pas Cantonien. » Le mandarin, irrité de sa fermeté, lui fit donner il y a deux ans, vingt-coups de *pant-se*. A la nouvelle année peu s'en fallut qu'on ne le traitât avec encore plus de rigueur.

Cependant l'ordre du vice-roi arriva. On ôta au missionnaire ses haillons; le P. d'Arocha avoit eu l'attention de lui envoyer des habits, afin qu'il pût paroître avec décence. Il le reçut dans un hôtel qu'il occupoit comme envoyé de

l'Empereur. L'entrevue fut touchante; de part et d'autre on ne put retenir ses larmes. On s'entretint long-temps cœur à cœur, et pour ne pas se séparer, le P. d'Arocha logea M. Glayot dans un appartement qui touchoit au sien, d'où, sans être vu, il pouvoit voir et entendre le vice-roi et les grands mandarins, qui venoient souvent rendre visite à l'envoyé de l'Empereur. On entama l'affaire de la délivrance; le vice-roi ne voulut point y paroître: il donna ses ordres à un mandarin subalterne, à qui il enjoignit de se conformer à l'intention de M. d'Arocha.

L'affaire étoit plus délicate qu'on ne pensoit, et plusieurs fois il ne s'en manqua presque de rien qu'elle n'échouât. Il fut d'abord question de renvoyer M. Glayot à Macao sous la garde de deux soldats, c'est l'usage; mais cette façon ne plut pas au P. d'Arocha: elle avoit trop d'appareil et de danger. Les soldats sont obligés sur la route de présenter leur prisonnier aux mandarins des lieux où ils passent; or, quelquefois il arrive que ces mandarins d'un autre district se mettent de mauvaise humeur et en agissent mal. On se souvient encore de Casabrauca, petite ville qui n'est qu'à une demi-lieue de Macao. Le P. Beuth, que vous connoissez, étant arrivé là du Hou-quang,

esco  
qui  
le fi  
en m  
P. d  
retor  
tien  
M  
lique  
fou.  
chrés  
Il lui  
affid  
fut t  
un d  
écriv  
il pa  
appr  
geme  
que  
étoit  
jours  
en E  
ou q  
recon  
sionn  
il ne  
Ce



escorté de deux soldats, le mandarin du lieu, qui n'aimoit pas les chrétiens ni les Européens, le fit battre de façon que huit jours après il en mourut. Après bien des contestations, le P. d'Arocha avoit obtenu que M. Glayot s'en retourneroit à Canton avec un marchand chrétien et que de là il gagneroit Macao.

M. Potier, évêque d'Agat et vicaire apostolique du Se-tchouen, étoit alors à Tchen-tou-fou. Le P. d'Arocha, par le moyen de quelques chrétiens, vint à bout de déterrer où il logeoit. Il lui envoya en cachette un de ses domestiques affidés. On ne peut dire combien ce saint évêque fut touché de tout ce que le père faisoit pour un de ses confrères. Dans les lettres qu'il lui écrivoit, et que j'ai eu la consolation de lire, il parloit avec un sentiment qui attendrit; il approuva de tout son cœur le dernier arrangement qu'on avoit pris; il ne s'agissoit plus que d'y faire consentir M. Glayot; mais on étoit bien loin de son compte; il protesta toujours qu'il ne pouvoit se résoudre à retourner en Europe; qu'il falloit de deux choses l'une, ou qu'on le rendit à la mission, ou qu'on le reconduisît à sa prison; qu'il étoit encore missionnaire, et que, quand le reste de ses jours il ne convertiroit qu'un Chinois il seroit content.

Cette réponse édifia beaucoup le P. d'Arocha,

mais elle l'embarrassa étrangement. Il ne perdit point courage. Il recommanda tout de nouveau à Dieu le succès de cette affaire, et mit les fers au feu pour la faire réussir. Les mandarins vouloient bien le contenter, mais ils n'osoient s'écarter trop de la forme ordinaire des jugements, de peur d'être un jour recherchés eux-mêmes, ce qui ne manqueroit pas d'arriver, si M. Glayot ayant été relâché, il venoit à être pris une seconde fois dans le pays. Ils eurent beau faire, le P. d'Arocha les amena où il vouloit. M. Glayot ne fut plus obligé de retourner en Europe; seulement les mandarins exigeoient un répondant. La difficulté ne fut pas d'en trouver. Pour le coup on crut l'affaire finie; mais l'inflexible M. Glayot déclara qu'il ne vouloit pas que quelqu'un fût exposé à son occasion; que son répondant seroit inquiet, et peut-être inquiétant; en un mot, qu'il vouloit être totalement libre, ou qu'il retourneroit dans sa prison. Il fallut enfin céder à sa fermeté chrétienne; les mandarins consentirent à tout, et ils laissèrent le P. d'Arocha maître d'en disposer comme il jugeroit à propos. Il prit son temps pour le faire secrètement arriver chez M. l'évêque, qui ne savoit plus qu'espérer. On avoit arrêté depuis peu des chrétiens dans quelques endroits de la province, quand on

ap  
ma  
auc  
ren  
vie  
gen  
aur  
pur  
D  
la fi  
un m  
d'av  
une  
O  
C'est  
cure  
Mac  
son  
zèle  
Ve  
pense  
une  
Sikel  
tel jo  
de pla  
retou  
qu'on  
air d

apprit ce qui s'étoit passé dans la capitale ; les mandarins d'eux-mêmes les délivrèrent sans aucune punition , ni sans exiger d'eux qu'ils renonçassent à notre sainte religion. Il ne convient point, disoient-ils, de maltraiter des gens qui pensent comme M. d'Arocha ; il y auroit contradiction à honorer le père et à punir les enfants.

Le P. d'Arocha revint en parfaite santé sur la fin d'août 1777, plus content d'avoir délivré un missionnaire et de pauvres néophytes, que d'avoir plu à l'Empereur en lui rapportant une très belle carte de ses nouvelles conquêtes.

On doit ici une justice au P. de Ventavon. C'est lui qui, à la sollicitation de M. le procureur des missions étrangères, résidant à Macao, a intéressé si vivement le P. d'Arocha son ami, pour M. Glayot ; il l'a fait avec un zèle qu'on ne peut assez louer.

Vers la fin du mois d'août 1777, il vint en pensée à l'Empereur de faire aux missionnaires une grâce d'éclat. Il donna ordre à M. Ignace Sikelpart, ex-jésuite allemand, de se rendre tel jour dans l'intérieur du palais de sa maison de plaisance. Ce n'étoit en apparence que pour retoucher un tableau. A peine étoit-il arrivé qu'on annonça l'Empereur. Il entre avec cet air d'affabilité, qu'il prend mieux que per-

sonne quand il veut. Il va au P. Sikelpart qui peignoit. Il fit semblant de s'apercevoir pour la première fois que sa main trembloit. « Mais, » lui dit-il, votre main tremble. — Ceia ne » fait rien, prince, je suis encore en état de » peindre. — Quel âge avez-vous donc, dit » l'Empereur? Le P. Sikelpart répondit : J'ai » soixante-dix ans. — Et pourquoi ne me » l'avez-vous pas dit! ne savez-vous pas ce que » j'ai fait pour Castiglione à sa soixante-dixième » année? je veux faire la même chose pour » vous. Quand tombe le jour de votre nais- » sance? Prince, répondit le P. Sikelpart, c'est » le 20 de la 8<sup>e</sup> lune (21 septembre 1777.) » L'Empereur se retira. »

Aussitôt il y eut ordre à un mandarin d'aller au Nan-tang (maison des ex-jésuites portugais) pour savoir comment les choses s'étoient passées du temps de Castiglione, et quels présents l'Empereur lui avoit faits.

La grâce faite au P. Sikelpart, dans le style du pays, regardoit tous les Européens; aussi le P. d'Espinha, qui est à la tête du Nan-tang, invita-t-il toutes les églises dès le 18 septembre.

Le 21 au matin le P. So, missionnaire et procureur du Nan-tang, se transporta au palais de Haitien. Les présents et tout ce qui étoit nécessaire pour la cérémonie étoient préparés.

En entrant dans le palais il rencontra le prince, fils aîné de l'empereur, qui lui parla et lui fit amitié. Ce sont de ces rencontres qui paroissent l'effet du hasard, mais qui souvent sont méditées. Le P. So reçut les présents de l'Empereur ; ils consistoient en six pièces de soie du premier ordre, une robe de mandarin, un grand collier d'Agathe, et différentes choses ; mais ce qu'il y avoit de vraiment considérable, c'étoient quatre caractères écrits de la main de l'Empereur, qui contenoient l'éloge du P. Sikelpart. Le missionnaire portoit ces présents dans le palais, les tenant élevés par respect. Le huitième fils de l'Empereur passa. Les mandarins qui accompagnoient le P. So lui dirent, qu'étant chargé des présents de l'Empereur, il ne devoit point faire attention à l'*ago* ; pour eux, ils lui firent les saluts accoutumés.

A la porte du palais, il y avoit un dais préparé ; c'est une espèce de niche ouverte de tous côtés. On déposa avec respect les présents sur la table couverte de soie jaune. Il y avoit vingt-quatre musiciens d'une musique bruyante et huit porteurs ; ils étoient tous habillés d'une houplande de soie avec des fleurs, tels qu'ils sont quand ils accompagnent ou qu'ils portent l'Empereur.

On se mit en marche. Les vingt-quatre

musiciens précédoient. Venoit ensuite quatre mandarins à cheval, puis le dais porté par huit porteurs. Il étoit suivi du mandarin chargé des ordres de l'Empereur; le missionnaire étoit à côté de lui.

Il y a cinq quarts de lieue de Yuen-ming-yuen jusqu'à la porte occidentale de Peking, par laquelle on entre en venant de Hai-tien. Dès que la livrée de l'Empereur parut, le corps-de-garde se mit sous les armes et détacha des soldats pour ouvrir la marche dans la ville et pour faire du bruit; c'est ici une façon d'honorer.

La rue qui aboutit à Si-tche-men (porte de l'occident), est tirée au cordeau. Sa largeur est singulière. On y dresse des tentes de côté et d'autre, et, malgré l'espace qu'elles occupent, il reste encore assez de terrain pour faire comme trois rues. Elle va directement de l'occident à l'orient, et, après un quart de lieue, elle aboutit à la grande rue, qui, du mur septentrional de la ville, aboutit à la porte du midi appelée Tchun-chi-men, à côté de laquelle le collège est situé. Cette rue a une lieue de long, tirée au cordeau comme la première, et a au moins autant de largeur.

Tandis que les présents de l'Empereur faisoient cette route à travers une foule de peuple

qui  
dit  
arr  
dire  
elle  
ne  
dep  
rue  
la p  
app  
A  
voy  
mier  
form  
vétu  
très  
autre  
table  
O  
de sa  
corp  
ment  
droit  
même  
qu'ils  
nière  
glion  
magn

qui accouroit à ce spectacle, nous nous rendîmes au Nan-tang de toutes les églises. J'y arrivai le premier. Je vis à loisir, et je puis dire avec plaisir, les décorations préparées, elles ne ressemblent pas à celles d'Europe, elles ne sont que jolies. On avoit dressé un parvis depuis le collège jusqu'à l'autre côté de la rue; les portes étoient ornées de festons. Dans la première cour, on avoit dressé un petit appartement pour les gens de la suite.

Après être entré dans la seconde cour, on voyoit une enfilade de quatre salons. Le premier salon étoit pour les musiciens; on l'avoit formé avec des nattes; mais il étoit si bien revêtu de soie et de festons, qu'il faisoit un effet très agréable. De ce salon on montoit dans un autre où étoit préparé un repas sur quatre tables.

On descendoit ensuite dans une autre espèce de salle; c'est une cour qui sépare deux grands corps-de-logis : on en avoit fait un appartement champêtre. On y voyoit de grands ifs à droite et à gauche, et des ornements qui d'eux-mêmes ne sont rien, mais arrangés de façon qu'ils plaisent. On montoit enfin dans la dernière et la plus belle salle du collège. Castiglione l'embellit autrefois de deux grandes et magnifiques peintures qui représentent le grand



Constantin sur le point de vaincre, et Constantin vainqueur et triomphant. On y voit aussi sur les côtés deux perspectives qui font illusion; le plafond est très beau. Au milieu de cette salle, il y avoit un dais ou une espèce de niche dans laquelle devoient être déposés les présents.

A tout moment il arrivoit des courriers qui nous annonçoient à quelle distance étoit le convoi. Vers les neuf heures, on nous dit qu'il étoit temps de sortir. Nous étions en habits de palais, comme pour paroître devant l'Empereur. Nous nous plaçâmes sous le parvis sur une seule ligne; là nous attendîmes quelque temps. Nous voyions arriver les soldats des rues, qui faisoient grand bruit; le peuple se précipitoit en foule. Vinrent ensuite des fusiliers sans ordre et sans uniforme; c'étoit pour faire escorte. Enfin nous entendîmes les grosses trompettes et les tambourins. A la barrière, il y avoit des gardes pour contenir la foule; les soldats des rues précédoient et faisoient faire place. La musique bruyante passa la barrière, puis les quatre mandarins à cheval; venoit ensuite la musique que le collège avoit envoyée au-devant des présents, celle-là étoit assez agréable; suivoit le dais ou la niche, puis le *Tong*, mandarin

nommé par l'Empereur pour présider à la cérémonie : c'étoit un homme de soixante ans, bien monté et se tenant de façon qu'on voyoit aisément qu'il représentoit un grand maître. Alors nous nous mimes à genoux, selon le cérémonial chinois : les princes du sang et les rois étrangers s'y mettent quand l'Empereur leur fait une pareille grâce. Je vis avec attendrissement que le dais étoit surmonté d'une croix. Lorsqu'il fut venu jusqu'à nous, nous nous levâmes pour le suivre ; il s'avança jusqu'à la porte de la dernière salle. Alors le mandarin tira doucement les présents de dessus la table, et, les portant avec respect, les déposa dans la niche préparée pour les recevoir.

Tous les missionnaires s'étant mis à genoux, frappèrent trois fois la terre de leur front ; s'étant ensuite relevés, ils se mirent à genoux de nouveau, et firent encore deux fois la même cérémonie, en tout neuf fois, ce qui est le plus grand cérémonial qu'il y ait ici ; ensuite ils saluèrent le mandarin les uns après les autres, en lui prenant les deux mains selon la coutume, et on le conduisit dans la salle à manger. Il demanda d'abord si on étoit venu de toutes les églises ; on lui répondit que oui ; que les missionnaires de la Propagande

n'étoient pas encore arrivés, parce que c'étoit un jour de prières, et qu'ils étoient peu; qu'on s'avoit d'eux-mêmes qu'ils viendroient prendre part à la reconnoissance que nous devons tous à l'Empereur.

Ils arrivèrent en effet au nombre de deux; le mandarin parut content; il nous fit ensuite les politesses ordinaires, qui consistent à demander le nom, l'âge, les emplois, le pays. On prit du thé. Le mandarin nous dit: « Il » faut que je retourne incessamment avertir » l'Empereur de la manière dont les choses se » sont passées; il faut aussi que M. Sikelpart » me suive pour faire son remerciement, il ne peut » pas le différer au lendemain. » La coutume est de l'écrire; le mandarin voulut le voir, il le loua.

Nous nous retirâmes pour lui donner le temps de prendre quelque chose; il ne resta dans la salle que deux missionnaires pour l'entretenir. A la fin du repas, les pères du Nantang lui firent présent de plusieurs curiosités d'Europe, dont il parut fort content. L'Empereur a su tout. Dès le lendemain matin il alla au *Jou-y-koan* (endroit du palais où travaillent les missionnaires), il étoit de bonne humeur; il demanda plusieurs fois au P. Sikelpart s'il se portoit bien.

En  
de la  
me d  
ver t  
pere  
gran  
millie  
Un  
préci  
dix  
prov  
rieur  
rins d  
moin  
nous  
sainte  
voilà  
pensé  
nous

En même temps il vint chez moi un eunuque de la présence ; je crois qu'il avoit ses vues ; il me dit que nous avions bien fait de nous trouver tous au Nan-tang, que la grâce que l'Empereur nous avoit faite ne s'accordoit qu'aux grands, qu'on ne l'achèteroit pas pour un million.

Une circonstance nous la rend encore plus précieuse ; c'est qu'actuellement il y a à Pekin dix mille lettrés qui sont venus de toutes les provinces pour être promus à un grade supérieur ; ils sont destinés à être un jour mandarins dans les différentes villes de la Chine. Témoins des bontés de l'Empereur pour nous, nous espérons qu'ils ne feront rien contre notre sainte religion et contre nos chers néophytes : voilà en dernière analyse où aboutissent nos pensées et nos désirs ; le reste n'est rien pour nous que dégoûts et ennuis. Je suis, etc.

FIN DU TOME TRENTE-HUITIÈME.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

|                                                                                |      |
|--------------------------------------------------------------------------------|------|
| LETTRE du P. Dollers, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame. . . . . | p. 1 |
| LETTRE du P. Benoist, missionnaire, au P. du Gad. . . . .                      | 15   |
| LETTRE sur la mort de <i>Ma Joseph</i> . . . . .                               | 79   |
| LETTRE du révérend P. Cibot, missionnaire, au révérend P. D. . . . .           | 91   |
| LETTRE du même à M. . . . .                                                    | 102  |
| LETTRE du P. Bourgeois, missionnaire à Peking                                  | 112  |
| LETTRE du P. Benoist, missionnaire à Peking, à M. ***. . . . .                 | 131  |
| DEUXIÈME LETTRE du P. Benoist. . . . .                                         | 177  |
| TROISIÈME LETTRE du P. Benoist . . . . .                                       | 207  |
| LETTRE d'un missionnaire de Chine. . . . .                                     | 238  |
| LETTRE du P. Ventavon, missionnaire. . . . .                                   | 269  |
| LETTRE d'un missionnaire de Chine, à M....                                     | 274  |
| EXTRAIT de plusieurs lettres de missionnaires de la Chine. . . . .             | 295  |
| LETTRE d'un missionnaire de la Chine. . . . .                                  | 299  |
| LETTRE d'un missionnaire de Chine. . . . .                                     | 218  |

FIN DE LA TABLE DU TOME TRENTE-HUITIÈME.

ES

# TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES MÉMOIRES DE LA  
CHINE, TOMES XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX,  
XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI,  
XXXVII, et XXXVIII.

Com-  
 . . . . p. 1  
 P. du  
 . . . . 15  
 . . . . 79  
 naire ;  
 . . . . 91  
 . . . . 102  
 a Pekin 112  
 Pekin,  
 . . . . 131  
 . . . . 177  
 . . . . 207  
 . . . . 238  
 . . . . 269  
 M.... 274  
 irés de  
 . . . . 295  
 . . . . 299  
 . . . . 218

## A.

**Acacia**, arbre commun à la Chine ; usage de ses graines pour la médecine ; usage de ses fleurs pour la teinture jaune : manière de faire cette teinture ; quelle doit être la culture de cet arbre pour le conserver. Tome xxxiv , page 246 et suiv.

**Achen ou Achem**, ville et royaume de ce nom dans l'île de Sumatra : situation du port d'Achen ; description de la ville et de ses environs ; le commerce qu'on y fait roule principalement sur le poivre et sur l'or. L'or d'Achen est très estimé. xxvi , 66 et suiv.

**Adoption.** Les Chinois qui n'ont point d'enfants mâles ne manquent guère d'en adopter quelqu'un. Manière de faire les adoptions. xxxvi , 209 et suiv.

**Alisés**, vents qui soufflent surtout vers les tropiques, et presque toujours entre le nord-nord-est et l'est. xxvi , 151.

**Ambassade** des Moscovites à Pekin ; délicatesse des ambassadeurs au sujet du cérémonial chinois : elle est levée par la sagesse de l'Empereur. xxix , 276 et suiv. Arrivée de dom Alexandre Metello Souza Menezes , ambassadeur du roi de Portugal à Macao , et du P. Magalhaens à Pekin. Entretien du troisième frère de l'Empereur avec le P.

TIÈME.

- Magalhaens ; audience donnée à ce missionnaire par l'Empereur. Difficultés faites par l'Empereur et levées ; honneurs qui sont rendus à l'ambassadeur sur sa route ; son entrée dans Peking ; nouvelles difficultés heureusement terminées ; audience donnée à l'ambassadeur par l'Empereur, harangue de l'ambassadeur, présents du roi de Portugal présentés à l'Empereur, fêtes données à l'ambassadeur, son audience de congé ; il est accompagné à son retour à Macao, et régala par les mandarins ; conduite sage et édifiante de ce ministre et de tous ceux de sa suite. xxxii, 188 et suiv. jusqu'à la page 221.
- Amphitrite*, vaisseau qui porta des missionnaires à Canton. xxvi, 96. Ses aventures et sa réception à Canton. xxvii, 181, 228 et suiv.
- Amiot* (le père), missionnaire français à Peking. Son voyage de Canton à la capitale de l'empire ; il est présenté à l'évêque de Peking avec deux missionnaires portugais, et ensuite à l'Empereur. xxvi, 3 et suiv.
- Ananas*, plante qui porte un fruit très-estimé ; sa description. xxx, 7.
- Anatomie* du corps humain par la dissection, inconnue ou en horreur à la Chine. xxv, 54.
- Anecdotes* sur l'état présent de la religion à la Chine ; faits faux et calomnieux imputés au P. de Goville : démenti formel que donne à l'auteur des anecdotes cet ancien missionnaire, avec le défi de prouver ce qu'il avance. xxxiii, 183 et suiv. Caractère d'un nouveau libelle contre ce missionnaire ; variations et contradictions de l'auteur du libelle, ses impostures démenties par les témoignages de ... mêmes qu'il a cités comme témoins ; récapitulation des raisonnements qui confondent cet anonyme. *Ibid.* 199 et suiv. jusqu'à la fin.
- Annales* ; coutume observée à la Chine d'écrire les annales de chaque ville, et ce que contiennent ces annales. xxviii, 174.

Appo  
teu  
37  
Ara  
pl  
Arbr  
tu  
Arit  
tic  
xx  
Atti  
R  
l'E  
do  
pl  
20  
Aver  
de  
Aur  
vu  
Co  
23

BAN  
ge  
Barq  
Cl  
Cl  
te  
co  
19  
Bau  
na  
so  
O  
Baz  
K  
Bel



- Apparitions* de croix dans l'air, dans différents temps et en différents lieux de la Chine xxx, 37.
- Araujo* (le P. d'), confesseur de la foi au milieu des plus violentes tortures. xxxvi, 251.
- Arbres* ; quels sont ceux qui croissent dans les montagnes de Tartarie. xxx, 108.
- Arithmétique*; absurdité de l'application de l'arithmétique binaire de M. Leibniz aux lignes de Fohi. xxxv, 76 et suiv.
- Attiret* (le frère), missionnaire et peintre à Peking. Refus qu'il fait du mandarinat qui lui est offert par l'Empereur. xxxvi, 253 et suiv. Description qu'il donne d'une maison impériale. Voyez *Maison de plaisance*. Sa piété, ses talents et sa mort. xxxvii, 201 et suiv. *Ibid.* 315.
- Aversion* des lettrés pour le christianisme : examen des gradués. xxix, 25.
- Aurores boréales* rares à la Chine ; croix lumineuses vues en 1718, 1719 et 1722. xxxiv, 59 et suiv. Conjectures sur l'origine de ce phénomène. *Ibid.* 231 et suiv. Voy. *Apparitions*.

## B.

- BANCA* (détroit de) ; combien il est difficile et dangereux. xxxv, 161.
- Barques* ; description des barques impériales de la Chine. xxvii, 100. La plupart des voyages en Chine se font sur des barques. Missions que visitent le P. Porquet et le P. le Coutoux en parcourant sur eau une grande étendue de pays. xxix, 196 et suiv. et xxxiii, 53 et suiv.
- Baudory* (le P. de) ; sa sainte mort. Les missionnaires chassés de Canton sont forcés d'y laisser son cercueil sans sépulture. xxxiv, 95. Voy. *Ordonnances*.
- Bazin* (le frère), autrefois médecin de Thamas-Kouli-Kan. xxxvii, 297. Voy. *Ventavon*.
- Belvédère* (la), plante moins négligée à la Chine

qu'en Europe ; propriété que les Chinois lui attribuent ; sa tige , ses feuilles , sa racine peuvent servir de nourriture dans le besoin ; vertus médicinales de cette plante. xxxiv , 264 et suiv.

*Benoist* ( le P. ) ; missionnaire à Pekin ; ses talents , ses travaux , sa piété , sa mort. xxxviii , 466 et suiv. Voy. *Questions*.

*Bonzes* , prêtres des idoles ; ils sont en très grand nombre et très méprisés en Chine. xxvi , 87. Description d'un de leurs monastères. xxv , 165. Leur austérité. xxxviii , 313 et suiv.

*Bourbon* ( ile de ) ; description de cette ile ; sa grandeur , ses habitations ; plan des bourgades de Saint-Denis et de Saint-Paul ; arbres , fruits , animaux singuliers qui se trouvent dans l'ile. xx , 4 et suiv.

*Brossia* ( le P. de ) ; missionnaire en Chine ; sa mort et son éloge. xxviii , 25 et suiv.

## C.

**CALOMNIES** extravagantes que débitent les infidèles contre la religion ; dangers où elle s'est trouvée , le censeur de l'empire ayant voulu la proscrire. xxix , 46 , 56 et suiv.

*Cambie* , voy. *Gambie*.

*Camboye* ou *Camboge* ( royaume de ) ; mœurs , coutumes , religion des peuples de la Cochinchine , de Tsiompa et de Camboge. xxx , 18.

*Camphre de la Chine* ; manière de s'en procurer peu connue en Europe ; erreur de croire qu'il se tire de l'arbre par incision , manière de le tirer de l'arbre et de le préparer. xxxiv , 271. Camphre de *Borneo* meilleur que celui de la Chine , 277. Description de l'arbre d'où se tire le camphre. Qualités attribuées au camphre et même au bois qui est imprégné de sa substance. *Ibid.* et suiv.

*Cang-hi* , célèbre empereur de la Chine ; son portrait , son caractère , son amour pour les sciences et les arts , son estime pour la religion chré-

tienne dont il favorise les ministres , etc. Tom. xxv , *préface*, pag. 16 et suiv. Sa mort. *Ibid.* pag. 22. — tom. xxxv , 150 et suiv. Voy. *Sciences*.

**Canton**, ville à l'entrée de la Chine , capitale d'une de ses provinces méridionales ; elle est plus grande et pour le moins aussi peuplée que Paris ; description de cette ville. xxvi , 85 et suiv. Honneurs qu'on y rend au chevalier de la Roque , qui y avoit conduit des missionnaires. *Ibid.* 105 et suiv. Il y a sept églises à Canton ; raisons pour lesquelles il s'y fait peu de conversions. *Ibid.* 224 et suiv. xxx , 25.

**Cap de Bonne-Espérance** ; il appartient aux Hollandais ; description du jardin de la compagnie hollandaise. xxvi , 63 , et xxxv , 155 et suiv.

**Cap-Vert**, cap très considérable d'Afrique entre les bouches de la Gambie et celles du Sénégal. xxvi , 150 et 151.

**Capucin**, rocher détaché de la grande île de Java , sur lequel on voit de loin un arbre qui se replie en forme de capuce. xxxvii , 114.

**Caractères** de la langue chinoise , les difficultés qu'ils présentent à ceux qui les étudient , et nécessité de les bien apprendre. xxvi , 280. Ils ne sont hiéroglyphiques qu'imparfaitement. xxxiv , 202.

**Caractères** des Chinois au temps de *Fo-hi*. xxxv , 76.

**Catherine**, princesse du sang impérial de la Chine ; sa mort précieuse devant Dieu , et celle d'un médecin. xxxv , 150. Conversion d'une princesse tartare. *Ibid.* 152. Etat actuel de la religion à Peking et dans les environs. *Ibid.* 153.

**Causés** qui ont toujours retardé à la Chine le progrès des sciences , surtout de l'astronomie. xxxiv , 193 et suiv.

**Cérémonies**. Description de la cérémonie pour le choix et la déclaration de l'impératrice de la Chine. xxxiii , 225 et suiv. Cérémonie qui s'est observée l'an 1725 , lorsqu'on a présenté à l'Empereur l'histoire de la dynastie tartare. xxxiii , 139 et suiv.

**Chang-chou-fang**, classe supérieure uniquement éta-

blie pour les fils de l'Empereur : ils y sont du matin au soir avec des maîtres ; l'Empereur y va quelquefois pour s'assurer de leurs progrès. xxxviii, 204.

*Chauve-souris* de l'île Bourbon ; sa description. xxx, 7 et suiv.

*Chemins publics* ; soin qu'on doit prendre à la Chine pour leur entretien. xxix, 248.

*Chine* : richesse, fertilité de cet empire, magnificence de l'Empereur et de sa cour ; population si grande, que la terre, quoique bien cultivée, y fournit à peine à la subsistance des habitants. xxvi, 110 et suiv. Quelles sont les qualités, le caractère et les talents les plus essentiels à un missionnaire de la Chine. xxvii, 226 et suiv. A quelle occasion les jésuites français furent envoyés en Chine : projet de M. Colbert en leur communiquant son projet ; ce qu'exige l'emploi de missionnaires en Chine ; départ des premiers qu'on y envoya ; récit de tout ce qu'ils y ont fait jusqu'à l'année 1703. Observations astronomiques dans leur premier voyage ; ils passent par Siam. Eloge de monsieur et madame Constance. xxvii, 44 et suiv. Antiquité de l'empire de la Chine : ce n'est pas une colonie égyptienne. xxxv, 47 et suiv.

*Chinois* ; leur mépris pour toutes les autres nations est un des obstacles à leur conversion. Ils se persuadent que la Chine occupe au moins les trois quarts du globe. xxvii, 28. Peinture et caractère des Chinois. xxxvii, 129. *Voy. Réponses.*

*Chi-tsé*, arbre qui croît à la Chine, sa beauté et la bonté de son fruit, comment on le cultive, vertus et qualités de son fruit, manière dont les Chinois font sécher ce fruit pour le conserver. xxvii, 27 et suiv.

*Cire* ; mémoire sur la cire d'arbre ; les Chinois l'appellent *pela* ou *cire blanche*. xxxvi, 104. Quels arbres et quels insectes la produisent ; manière de placer les insectes sur l'arbre ; description de ces insectes. *Ibid.* 105 et suiv. Manière de purifier cette cire, sa beauté et son usage. *Ibid.* 110.

Cloc  
m  
de  
Coch  
sit  
l'e  
ch  
xx  
de  
le  
au  
tre  
m  
Il  
lin  
se  
tie  
Ri  
M  
na  
de  
de  
Hi  
et  
25  
la  
de  
fer  
da  
ap  
po  
pi  
tur  
pe  
su  
Colle  
pr  
ve  
y  
fa

*Cloche* ; celle de Pekin pèse , à ce qu'on dit , cent milliers ; sa forme est cylindrique , elle a dit pieds de diamètre. xxvii , 89 et suiv.

*Cochinchine* ( la ) n'étoit encore vers la fin du xvi.<sup>e</sup> siècle qu'une province du *Tunquin*. La guerre que l'empereur de la Chine y porta , y occasiona un changement et la séparation de la *Cochinchine*. xxv , 149. Quelles sont les principales productions de ce royaume. *Ibid.* 151. L'argent du Japon est le seul qui ait cours à la *Cochinchine* , on le reçoit au poids. *Ibid.* 153. Persécution qui s'y élève contre les chrétiens en 1698 ; courage et fermeté des missionnaires et des chrétiens. xxvi , 129 et suiv. Il s'en élève une terrible encore en 1750. *Kain-antlin* , confident et favori du roi de la *Cochinchine* , se déclare l'ennemi des missionnaires et des chrétiens ; il fait arrêter l'évêque de Noelene et M. M. Rivoal et d'Azemar , tous trois français , et ensuite M. l'évêque d'Eucarpie , et sept autres missionnaires du séminaire des missions étrangères , deux de la sacrée congrégation de la Propagande , neuf de l'ordre de saint François , et neuf jésuites. Histoire détaillée de cette persécution. xxv , 165 et suiv. Notice historique sur la *Cochinchine*. *Ibid.* 251 et suiv. xxx , 18 et suiv. Etat de la religion à la *Cochinchine* en 1754. Le roi ordonne à ses sujets de marcher sur le *crucifix* ; motif de cet ordre , fermeté des chrétiens , supplice auquel on les condamne ; apostasie d'un mandarin , suite de son apostasie. xxxvi , 235 et suiv. Un vaisseau qui portoit deux missionnaires est attaqué par des pirates , un des missionnaires est massacré , aventures de l'autre missionnaires. *Ibid.* 242 et suiv. La persécution y continue. *Ibid.* 318 , et xxxvii , 299 et suiv.

*Collection* : l'Empereur régnant de la Chine en entreprend une de tous les bons livres de la Chine qu'il veut faire réimprimer ; il nomme ceux qui doivent y présider ; soins qu'ils doivent y apporter. On y fait entrer trois ouvrages des missionnaires jésuites ,

- et en particulier celui du P. Ricci, dont nous espérons que nous pourrons bientôt faire paroitre une traduction. xxiv, 316 et suiv.
- Commerce* : fausse idée de M. Huët sur le commerce de la Chine. xxxv, 84 et suiv.
- Comparaisons* ; employées à propos, elles font plus d'impression sur les Chinois que les démonstrations. xxvi, 242.
- Confrérie* : établissement d'une confrérie à Pekin pour la conversion des infidèles; réglemens de cette confrérie. xxx, 49 et suiv.
- Conversion et mort d'une dame chinoise alliée à la famille impériale.* xxviii, 73.
- Corée (la)* ; royaume entre la Chine et le Japon; il paie le tribut à l'empereur de la Chine. xxvi, 89, et xxvii, 91.
- Coupe-Kou*, endroit situé vers le passage de la grande muraille de la Chine; chrétienté florissante établie par le P. Pârennin. xxix, 9.
- Cour* : différence de la cour de Pekin et de celles de l'Europe; quelle est la vie qu'y mènent les missionnaires qui y sont employés. xxvii, 178.

## D.

- DÉSINTÉRESSÉMENT* : exemple de désintéressement donné par un homme et une femme du peuple de la Chine. xxxiii, 168 et suiv.
- Disettes* : causes des différentes disettes qui arrivent à la Chine. xxxiv, 219. Greniers établis dans les provinces pour le soulagement du peuple. *Ibid.* 223 et suiv.

## E.

- EAGLETT* volant; sa description. xxx, 17.
- Edit* de l'empereur de la Chine, qui permet de prêcher la religion chrétienne dans toute l'étendue de son empire; il a été donné en 1692, et enre-

gis  
en  
Ed  
des  
ma  
les  
Ed  
orp  
cet  
les  
cet  
ne  
que  
nés  
ren  
lain  
des  
cet  
mi  
Eglise  
l'e  
sui  
ma  
xx  
mis  
ses  
et  
cor  
12  
et  
sui  
pou  
cat  
Emou  
Chi  
En fur  
y a  
de p  
et s  
enf

gistré dans tous les tribunaux; le P. de Goblen en a fait l'histoire. xvii, 5 et suiv. *Ibid.* 191. Edit portant défense de noyer les enfants. Edit qui destine un lieu aux sépultures de charité; remarques sur cet édit. Edit sur le soin d'exciter les laboureurs au travail; remarques sur cet édit. Edit sur la compassion qu'on doit avoir des pauvres orphelins et des pauvres veuves; remarques sur cet édit. Edit sur le soin de rendre aux voyageurs les chemins aisés et commodes; remarques sur cet édit. Edit par lequel on exhorte les maîtres à ne pas traiter leurs esclaves avec dureté; remarques sur cet édit. Edit sur l'éducation de la jeunesse; sur la compassion envers les prisonniers; remarques. Formules de prières à l'esprit tutélaire d'une ville; remarques. Edit pour l'entretien des barques de miséricorde destinées à secourir ceux qui font naufrage; remarques. xxix, 235 et suiv.

*Eglise.* En 1700, l'empereur de la Chine donne dans l'enceinte de son palais un emplacement aux jésuites français pour y bâtir une église à côté de la maison qu'il leur avoit déjà donnée. xxvi, 225, et xxvii, 29. Le P. Grimaldi, supérieur de la mission, accompagné de tous les jésuites, va faire ses remerciements à l'Empereur de l'emplacement et de la somme que Sa Majesté avoit donnée pour contribuer à élever ce temple au vrai Dieu. xxvi, 126; 207, et xxvii 4 et 147. Cette église est finie et ouverte en 1703. Sa description. xxviii, 2 et suivantes. Inscriptions données par l'Empereur pour mettre sur le devant de l'église, leur explication. *Ibid.* 71.

*Emouy*, port de mer de la province de Fokien en Chine. xxvii, 163.

*Enfants livrés à la mort par les Chinois*, facilité qu'il y a de leur procurer le baptême; divers traits de providence sur ces enfants moribonds. xxxi, 213 et suiv. Projet d'un hôtel de miséricorde pour les enfants exposés; remarques sur les coutumes des



Chinois par rapport à ce projet. *Ibid.* 222. Nombre des enfants exposés qu'on baptise. xxxii, 112 et suiv. Voy. *Hôpital*.

*Etablissement* nouveau à Peking ; combien il est avantageux à la conversion des infidèles. xxxv, 149 et suiv.

*Etat* de la religion à la Chine en 1738. Catéchiste arrêté pour avoir conféré le baptême à des enfants moribonds ; occasion d'une nouvelle persécution ; il est interrogé, mis à une double question, condamné à la cangue et la bastonnade. xxxv, 1<sup>re</sup> et suiv. Défense d'embrasser la religion chrétienne. *Ibid.* 7. Mémoire des missionnaires, présenté à l'Empereur et renvoyé au tribunal des crimes. 10. Ordre de l'Empereur donné par un mandarin ; réponse du P. Parennin ; nouvel ordre de l'Empereur plus radouci. 23. Second mémoire des missionnaires. 28. Ce mémoire et la réponse de l'Empereur, mis dans les gazettes pour en informer les provinces. 32. Chrétiens inquiétés dans quelques provinces, nonobstant la réponse favorable de l'Empereur. *Ibid.* 34, et xxxvi, 134. *Etat* de la religion à la Chine en 1769. xxxviii, 306 et suiv. Voy. *Chine* et *Catherine*.

*Expériences* de la machine pneumatique, faites devant la cour de Peking. xxxviii, 461 et suiv.

*Explication* de quelques notes honorables et de quelques autres légères récompenses et punitions. xxxiii, 124 et suiv.

*Extrait* d'un livre chinois où sont les ordonnances d'un mandarin pour le bonheur des peuples. xxix, 221 et suiv.

## F.

**FAMINE** arrivée en Chine en 1704 ; aumônes que fait l'Empereur ; marques de confiance qu'il donne aux missionnaires. xxviii, 21 et suiv. Causes des fréquentes famines qui désolent la Chine, moyens inefficaces qu'emploie le gouvernement pour y remédier. xxxiv, 219. Voy. *Disettes*.

*Femmes* : modestie et réserve des femmes chinoise

ces  
nen  
la d  
xx  
pré  
ont  
xxv  
Fer (   
nar  
Fer ;   
de  
40  
Fertil  
les  
nal  
qu'  
don  
péc  
de c  
mar  
pré  
plus  
ble  
titic  
god  
god  
pag  
Fête ;  
l'E  
tiér  
120  
Pek  
Pol  
tou  
et  
sen  
sion  
per  
soit  
suis

a. Nombre  
II, 112 et

est avan-  
49 et suiv.

Catéchiste  
des enfants

éducation; il  
on, con-

xv, 1<sup>re</sup> et  
ariétienne.

présenté à  
imes. 10.

andarin;  
de l'Em-

orial des  
ponse de

en infor-  
étés dans

onse favo-  
134. Etat

VIII, 306

aites de-  
suiv.

es et de  
unitions.

onnances  
es. XXIX,

que fait

l donne

uses des

moyens

pour y

chinoise

ces qualités, excellentes en elles-mêmes, deviennent cependant un obstacle à leur conversion, par la difficulté qu'il y a à leur parler et à les instruire. xxvi, 329. Précautions qu'il faut prendre pour les prêcher et leur administrer les sacrements; elles ont leurs églises séparées de celles des hommes. xxvii, 3 et 33.

*Fer* (île de); c'est la plus occidentale des îles Canaries. xxvi, 151.

*Fer*; éclaircissement sur la découverte du fer connu de tout temps à la Chine et ignoré ailleurs. xxxv, 40 et suiv.

*Fertilité de la Chine*: ses grains, ses fruits, les arbres les plus communs, les herbes, les racines médicinales; la cire, tant celle des abeilles que celle qu'on cueille sur certains arbres; les fleurs; le bétel dont on y fait usage, le thé et ses différentes espèces; le vin; les mines, tant d'or que d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb; la monnaie, les manufactures, la nourriture, la manière d'apprêter les viandes; les animaux qui y sont les plus communs; les chemins, les canaux navigables, les poissons les plus singuliers, les superstitions des Chinois. Description d'une grande pagode d'Emouy les bonzes qui desservent cette pagode et leurs usages. xxviii, 240 et suiv. jusqu'à la page 281. Voy. *Bonzes*.

*Fête*; description d'une fête magnifique ordonnée par l'Empereur de la Chine à l'occasion de la soixantième année de l'Impératrice sa mère. xxxvi, 120. Préparatifs sur la rivière, sur ses rives et dans Pekin; variété infinie dans tout cet appareil. 122. Police remarquable observée dans les rues durant tous ces préparatifs. 127. Entrée de l'Empereur et de l'Impératrice sa mère dans Pekin. 130. Présents faits à l'Empereur à cette occasion. Les missionnaires lui offrent une machine singulière; l'Empereur la reçoit avec satisfaction et la garde avec soin; travaux des missionnaires à Pekin. 131 et suiv. Voy. *Missionnaires*.

- Fête du sacré cœur* ; avec quelle solennité elle se célèbre à Pekin. xxxvii, 374 et suiv.
- Finistère* ; cap qui est à la pointe la plus occidentale de l'Espagne dans la province de Galice. xxvi, 151.
- Fleurs artificielles* : adresse singulière des Chinois pour ce genre d'ouvrage. xxxii, 175. Arbrisseau qui fournit la matière dont on fait ces fleurs artificielles ; description de cet arbrisseau nommé *tong-tsao* ; sa nature, ses propriétés. *Ibid.* 177. L'art des Chinois à réduire la moëlle de cet arbrisseau en feuilles minces et déliées. *Ibid.* 180. Observations sur les couleurs qu'ils appliquent aux fleurs ; manière dont ils leur donnent du lustre. *Ibid.* 183. Adresse des ouvriers Chinois à imiter les fruits, les insectes, les papillons avec cette moëlle, comment ils s'y prennent. *Ibid.* 185. Citron de figure extraordinaire. 186.
- Fo-chan*, village immense de la Chine ; il n'est point entouré de murailles, mais il y a plus de maisons et de peuple qu'à Canton, où l'on compte au moins un million d'ames. xxvii, 128.
- Foaé*, imposteur honoré à la Chine, son histoire. xxxviii, 512 et suiv.
- Fo-hien*, province de la Chine ; en 1724, il s'y élève une persécution contre les missionnaires ; elle s'étend dans toute la Chine ; la religion chrétienne en est solennellement proscrite, les temples démolis, tous les missionnaires, à l'exception de ceux de Pekin, renvoyés à Macao. xxx, 3 et suiv. *Voy. Persécutions.*
- Formose (île)*, sa description et sa carte ; cruautés exercées par quelques Chinois dans l'île ; carte du fort de Zélande, qui appartenoit autrefois aux Hollandais. Gouvernement, mœurs et coutumes des habitants de Formose ; en quel temps cette île a été conquise par les Chinois ; une escadre chinoise s'empare des îles *Pong-hou* ; colonie établie par les Japonais dans l'île Formose ; adresse des Hollandais pour s'y établir ; ils y bâtissent un fort ; les Japonais abandonnent l'île et la laissent

AUX  
tain  
île  
sou  
jusq  
est  
rial  
France  
leur  
dit

GAB ( )  
fran  
Pro  
se t  
bou  
par  
de  
Gamb  
fait  
Gaubi  
tère  
mis  
ses  
l'Es  
ave  
apc  
prè  
int  
tar  
da  
pé  
ma  
ca  
l'a  
soc  
mo  
Gaze

aux Hollandais , qui en sont chassés par un capitaine chinois , lequel se fait roi de Formose ; cette île est subjuguée par le vice-roi de Fo-hien et soumise à l'Empereur de la Chine. xxix , 76 jusqu'à la page 114. L'île Formose se révolte et est réduite à l'obéissance par les troupes impériales. xxix , 279.

France ; idée que les Chinois ont de la France et leur estime pour ce royaume : extrait de ce qu'en dit un livre chinois. xxxvi , 295.

## G.

Gao (le P. du), supérieur général de la mission française à la Chine. Protection singulière de la Providence au milieu des nombreux périls où il se trouve. xxxvi , 247 et suiv. Il ne peut venir à bout d'entrer dans les terres, ni obtenir une place parmi les missionnaires de Peking , ce qui l'oblige de s'en retourner. xxxvii , 208.

Gambie et Sénégal, deux royaumes d'Afrique où l'on fait le grand et triste trafic des nègres. xxvi , 156.

Gaubil (le P. ), missionnaire en Chine ; son caractère , son érudition , les services qu'il a rendus à la mission , son entrée chez les jésuites , ses études , ses succès, son entrée à la Chine, accueil que lui fait l'Empereur ; il traduit le *Chou-hing* ; ses relations avec M. Freret , ses divers ouvrages , ses travaux apostoliques ; il est nommé par l'Empereur interprète des missionnaires nouvellement arrivés , et interprète impérial de la langue latine et de la tartare-Man-tcheou ; il succède au P. Parennin dans la place de premier professeur du collège impérial ; l'Empereur veut le forcer à accepter un mandarinat : il est admis sur sa réputation à l'académie impériale de Pétersbourg , et agrégé à l'académie royale des sciences de Paris , et à la société royale de Londres ; il tombe malade , sa mort , etc. xxxvii , 9 et suiv. jusqu'à la page 25.

*Gazette chinoise* ; combien elle est utile au gouver-

- nement. *xxxii*, 93. Ce qu'elle renferme d'important. *Ibid.* 94 et suiv. — 221 et suiv.
- Gin-seng* ; propriété de cette fameuse plante, manière de la préparer, lieux où elle croît, ordre et méthode que gardent ceux qui vont la cueillir : figure de la plante, sa description bien détaillée. *xxviii*, 84 et suiv.
- Glacé* : élogé d'une savante dissertation sur la glace, par M. de Mairan. *xxxiv*, 182. Eau chaude glacée auprès du feu en présence des ministres et des grands mandarins ; leur extrême surprise ; mouvement qu'ils se donnent pour s'assurer de la vérité de cette opération ; égale surprise de ces mandarins à la vue de la poudre fulminante. *Ibid.* 183 et suiv. Ces expériences sont, entre les mains des missionnaires, des moyens de faire goûter la religion chrétienne aux grands et aux lettrés. *Ibid.* 190 et suiv. Causes qui arrêtent à la Chine le progrès des sciences, et surtout de l'astronomie. *Ibid.* 194.
- Glayat (M.)*, missionnaire du séminaire des Missions étrangères ; il sort de prison après y avoir été détenu neuf ans ; histoire de sa délivrance. *xxxviii*, 296, 521 et suiv.
- Gorée*, île sur la côte d'Afrique ; elle fut prise sur les Hollandais par le maréchal d'Estrées. *xxvi*, 150, 152 et 154.
- Goville (le P. de)*, pendant vingt-quatre ans missionnaire à la Chine. *xxxiv*, 82. *Voy. Anecdotes.*
- Gradués* : les Chinois en ont dans les armes comme dans les lettres ; examens établis pour les uns et pour les autres. *xxvi*, 237.
- H.**
- HABITS** et usages des missionnaires en Chine ; raison qui les a déterminés à prendre l'habit, et en quelle sorte les mœurs et coutumes des lettrés. *xxvi*, 237 et suiv.
- Hia-tSao-tom-chom*, plante chinoise semblable à un ver ; sa description et ses vertus. *xxx*, 88.

*Hoan-h*  
rivier  
*Ho-nan*,  
Chine  
pays  
97 et  
*Hôpital*  
donné  
enfant  
suiv.  
*Hou-qua*  
Chine  
que in  
est de  
missio  
perséc  
*xxxvi*

**JARDINS**  
et suiv  
*Japon. V*  
*Java* : ag  
caract  
grand  
tienne  
Batavi  
*Idoles* :  
rent.  
*Idolâtrie*  
au suj  
condu  
*xxviii*  
*xxxv*,  
*Illumina*  
*Impératr*  
pereu  
*Incendie*  
vent

*Hoam-ho* ou *Fleuve Jaune* ; c'est une des plus grandes rivières de la Chine, xxvii, 97 et 270.

*Ho-nan*, une des provinces des plus fertiles de la Chine, elle est arrosée par le *Fleuve Jaune* ; le pays est plat, fertile et très bien cultivé. xxvii, 97 et suiv.

*Hôpital* : il y en a à la Chine pour les enfants abandonnés ; comment on s'y comporte à l'égard des enfants baptisés qui ne meurent point. xxx, 41 et suiv. Voy. *Enfants*.

*Hou-quang*, province située presque au milieu de la Chine. xxvii, 207. On y voit des montagnes presque inaccessibles ; on y a établi une mission qui est devenue très florissante, et sert de retraite aux missionnaires et aux chrétiens dans les temps de persécution. xxxi, 262 et suiv. xxxv, 194 et suiv. xxxvi, 316. xxxvii, 29 et suiv. — 151 et suiv.

## J.

*JARDINS* : description des jardins chinois. xxxvii, 139 et suiv. Voy. *Maison de plaisances*.

*Japon*. Voy. *Nangasacki*.

*Java* : agréments des côtes de Java et de Sumatra ; caractère des Javanois. xxx, 8 et suiv. Cette grande île est à l'entrée de l'Asie ; les Hollandais tiennent tout le pays en respect par le moyen de Batavia. xxxvii, 113 et suiv.

*Idoles* : description de celles que les Chinois honorent. xxvii, 38 et suiv.

*Idolâtrie* : délicatesse du P. Bouvet, missionnaire, au sujet d'un instrument qu'il croyoit idolâtrique ; conduite de l'empereur de la Chine à ce sujet. xxviii, 7 et suiv. Origine de l'idolâtrie à la Chine. xxxv, 53.

*Illuminations*. Voy. *Lanternes*.

*Impératrice* : mort de l'Impératrice, mère de l'Empereur ; son deuil, etc. xxix, 192 et suiv.

*Incendies* : causes ordinaires des incendies qui arrivent dans les villes chinoises. xxxiv, 229.



**Infestations** : elles sont assez ordinaires à la Chine, comme généralement dans tous les pays où Jésus-Christ n'est pas connu ; exemples de ces infestations. xxvi, 248, 260, et xxvii, 16 et suiv., et 36 et suiv., et xxxv, 212 et suiv.

**Inoculation. Voy. Petite vérole.**

**Inondations** : elles sont communes à la Chine ; l'Empereur, pour les prévenir, charge les missionnaires de lever le plan d'un pays très fertile qui se trouve entre deux rivières, pour en prendre le niveau, et faciliter, par des digues et des canaux, l'écoulement des eaux. xxviii, 35. Description d'une maison de plaisance de l'Empereur. *Ibid.*, 37. Actions édifiantes de quelques nouveaux fidèles. *Ibid.*, 39 et suiv. Baptême et mort de deux enfants de la famille impériale. *Ibid.* 43. Mort sainte du P. Dolzé. *Ibid.*

**Instructions** que l'Empereur donne à l'occasion du caractère chinois qui signifie *bonheur*. xxxiii, 159 et suiv.

**Juifs.** Colonie juive établie à la Chine ; remarques sur la découverte de cette synagogue. xxvii, 268 et suiv. Mémoire sur ces juifs ; le P. Ricci premier auteur de cette découverte ; il envoie un jésuite chinois à *Cai-fong-fou*, pour y examiner la synagogue des juifs et en tirer des éclaircissements ; succès de cette entreprise. xxxvii, 256. Les jésuites obtiennent une copie des inscriptions attachées à la synagogue des juifs. 259. Différents noms des juifs de la Chine ; leur opinion sur l'origine de leur établissement dans l'empire. Description des monuments qui se trouvent dans leur synagogue. 259. Le P. Domenge confronte la bible d'Amsterdam avec les anciens *takings* de la Chine. 272. Ignorance des juifs de la Chine ; leur vénération pour Confucius ; leur manière de prier. 279. Description et explication des inscriptions attachées à la synagogue de *Cai-fong-fou*. 280. Entretien du P. Gaubil avec les juifs ; nouvelles découvertes du P. Gaubil. 283. Réflexions sur l'établissement des

Juifs à  
en Ch

KIANG, g  
en ori  
près ég  
nord e  
dance.

Kien-lon,  
d'Yong  
conçoi  
11. *Ibid.*  
305.

LANGOU ;  
est la  
monde  
fils ain  
suiv. D  
xxxvii,  
lence ;  
étudian  
cheliers  
*Ibid.* 32

Lanternes  
empere  
210 et s

Lao-hium ;  
toire. x

Lézard vol

Lieou-Kieo

Lieou-K

bassade

quatre

graphiq

entre la



Joifs à *Cai-fong-fou*, et sur le temps de leur entrée en Chine. *Ibid.* 290 et suiv.

## K.

**KIANG**, grand fleuve qui traverse la Chine d'occident en orient, et qui la séparant en deux parties à peu près égales, dont l'une contient les provinces du nord et l'autre celles du sud, porte partout l'abondance. xxvii, 99.

**Kien-long**, empereur de la Chine, fils et successeur d'*Yong-Tching*. Les bonnes espérances que l'on conçoit de son caractère doux et bienfaisant. xxxv, 21. *Ibid.* 91. Voy. *Yong-Tching* et *Questions*. xxxvii, 305.

## L.

**LANGOU**; chaque nation est prévenue que sa langue est la plus belle et la plus abondante qui soit au monde. Le P. Parennin guérit de cette erreur le fils aîné de l'empereur de la Chine. xxx, 55 et suiv. Difficultés et pauvreté de la langue chinoise. xxxvii, 311. Des quatre livres chinois par excellence; des cinq livres classiques. 318. Examen des étudiants; des degrés militaires; examen des bacheliers d'armes, examen des docteurs d'armes. *Ibid.* 320 et suiv.

**Lanternes**; origine de la fête des lanternes, sous quel empereur elle a commencé d'être célèbre. xxxiv, 210 et suiv.; xxxv, 241.

**Lao-hium**, imposteur vénéré à la Chine; son histoire. xxxviii, 310 et suiv.

**Léopard volant**; sa description. xxx, 17.

**Lieou-Kieou** (îles), mémoire du P. Gaubil sur les îles Lieou-Kieou; l'empereur Cang-hi y envoie un ambassadeur, qui fait une relation de son voyage en quatre articles. xxxvi, 136. *Article I.* Détail géographique des îles de Lieou-Kieou, leur situation entre la Corée, Formose et le Japon, étendue de

la grande île, de la capitale, du palais du Roi; description du port. 137. *Article II.* Annales du royaume de Lieou-Kieou; origine fabuleuse de ces peuples; l'empereur de la Chine se les rend tributaires; suite des rois; abrégé de leur histoire depuis 605 jusqu'en 1719 p. 145. *Article III.* Religion des habitants, cérémonies pour les serments; femmes consacrées au culte des esprits; mœurs et usages des insulaires; mariages, respect pour les morts; mandarins, revenus du Roi; commerce, manufactures, tribunaux, langage, fertilité de la grande île et ce qu'elle produit. 170 et suiv. Notice des autres îles; caractère de ces insulaires. 184. *Article IV.* Cérémonial pour l'installation du roi de Lieou-Kieou comme tributaire de la Chine. 187 et suiv.

*Ligne équinoxiale*; cérémonie qu'observent les matelots au passage de la ligne. xxvi, 156; xxx, 3.

*Lit-Chi*, arbre chinois dont le fruit est excellent; ses qualités, ses vertus, manière de le conserver pour le transporter de Canton à Peking. xxxiv, 237. Circulation du suc des plantes connue de tout temps à la Chine. *Ibid.* 247.

*Livres*: le P. Ricci, le P. Aleni et plusieurs autres missionnaires ont composé des ouvrages sur la religion qui font des biens infinis, et sont des moyens presque sûrs de conversion. xxvi, 244; xxvii, 183 et suiv. Dans les temps de trouble et de persécution, ces livres sont les seuls prédicateurs qui puissent se faire entendre; exemples qui prouvent leur utilité et le succès qu'ils produisent. xxxvi, 196, et suiv.

*Long-co-to*: prince, des parents de l'empereur de la Chine; il est condamné à mort; l'Empereur adoucit sa sentence. xxxiii, 106, et suiv.

## M.

*Ma Andae*. Voy. *Ma Joseph*.

*Macao*, ville bâtie sur une péninsule ou plutôt à la

point  
qui l  
les P  
qu'il

xxxv

*Mahom*  
des C  
empi

*Ma Jos*

nonc  
déma  
force

cher

ses c

raison

le br

minis

ner à

dam

meté

*Ibid.*

*Ma J*

fil

et sui

suiv.

*Maison*

descr

cette

Chin

jusqu

*Malais*,

étonn

pays

*Malaca*,

éloigr

un gr

et be

la for

*Mandar*

*Règle*

pointe d'une île ; elle appartient aux Portugais , à qui les empereurs de la Chine l'ont cédée ; mais les Portugais y sont bien déchus de cette puissance qu'ils avoient autrefois dans l'Inde. xxvi , 81. xxxv , 163.

*Mahométans* ; il y en a en Chine et ils y sont méprisés des Chinois. xxix , 280. Leurs progrès dans cet empire. xxx , 31. xxxii , 138.

*Ma Joseph*, mandarin de police de Pekin ; il se dénonce lui-même comme chrétien ; suites de cette démarche. xxxvii , 165, et xxxviii , p. 15. On veut le forcer à renoncer au christianisme , sa fermeté ; on cherche à le surprendre , ses réponses ; on lui ôte ses chaînes , on l'élève à un nouveau mandarinat , raisons de ce procédé. *Ibid.* 15 et suiv. On répand le bruit qu'il a apostasié. 24. Le fils du comte ministre veut perdre *Ma Joseph* , il le fait condamner à l'exil ; conduite de *Ma Joseph* après sa condamnation , son départ , ses souffrances , sa fermeté , honneurs qu'on lui rend lors de son départ. *Ibid.* 32 et suiv. Histoire de *Ma Jobe* , cousin de *Ma Joseph*. 34. Relation de la mort d'*André* , fils unique de *Ma Joseph* et notice sur sa vie. 53 et suiv. Mort de *Ma Joseph* dans son exil. 79. et suiv.

*Maison de plaisance* de l'empereur de la Chine , sa description ; petite ville bâtie dans l'enclos de cette maison , pour quel usage ; sentiments des Chinois sur notre architecture. xxxv , 227 et suiv. jusqu'à la page 262.

*Malais* , nation répandue dans toutes les Indes ; il est étonnant que les géographes leur aient donné un pays particulier. xxxvii , 115.

*Malaca* , ville appartenant aux Hollandais ; elle est éloignée d'Achen de cent cinquante lieues ; il y a un grand concours de nations , un grand commerce et beaucoup d'Européens ; la ville est séparée de la forteresse par une rivière. xxvi , 72.

*Mandarins* ; règlement pour leur examen. Voyez *Règlement*.

**Man-tchoua**, petite nation de la Tartarie orientale ; elle s'est rendue fameuse depuis près de deux siècles par la conquête de la Chine où elle règne aujourd'hui. xxx, 52.

**Mappemonde** et cartes géographiques présentées à l'Empereur par le P. Bendist. xxxvii, 142 et suiv.

**Mariage** : lois, usages et cérémonies des Chinois au sujet du mariage ; en quoi le mariage des Chinois diffère du nôtre ; adoption en usage à la Chine ; règles qu'on doit suivre dans les adoptions ; des femmes légitimes, des concubines, du divorce ; cas où le divorce est permis à la Chine ; cas qui empêchent et annullent le mariage. xxxvii, 56 et suiv. jusqu'à 89.

**Marsouin** ; c'est un vrai cochon marin ; sa description. Il est vivipare. xxx, 36.

**Masson** (le P.), missionnaire ; sa maladie et sa mort, xxxvi, 306.

**Médecins chinois**, quelle est leur habileté. xxx, 109.

**Mémoire** sur l'état des missions de la Chine, envoyé en Europe en 1703 ; on y voit les progrès de la religion, le nombre des églises, la ferveur des chrétiens, les projets des missionnaires pour entretenir et étendre la foi chrétienne. xxvii, 1 et suiv.

**Memorial** présenté par un vice-roi à l'empereur de la Chine, sur une inondation, et sur les secours qu'il a donnés au peuple. xxxiii, 133 et suiv.

**Métempsychose**, doctrine des Indiens détestée par les lettrés chinois. xxxiv, 204. Castes ou tribus inconnues à la Chine. *Ibid.* Quelles sont les professions à la Chine qui rendent infâmes ceux qui les exercent. 205 et suiv.

**Miao-tsée**, montagnards indépendants dans quelques provinces de la Chine ; leurs irruptions, comment on les arrête : nécessité à la Chine de s'opposer promptement aux émeutes et de les étouffer dès leur naissance. xxxv, 73 et suiv. En 1776 ils sont totalement défaits, ce n'est pas sans difficultés ;

deux  
réus  
déta  
des  
131.  
*Mission*  
la C  
nou  
miss  
dem  
*Mission*  
arré  
suiv  
déta  
men  
Voy  
*Moscou*  
ils tu  
Mos  
Tart  
vites  
prop  
Mos  
l'em  
sade  
billo  
billo  
s'éle  
clur  
et as  
nistr  
Soza  
et su  
*Moussa*  
de la  
et p  
xxvi  
*Moyens*  
dans  
pas

deux généraux y succombent, un troisième y réussit à force de temps, de patience et de courage; détail et succès de cette entreprise; mort du roi des Miao-tsée fait prisonnier, etc. t. xxxviii 131.

*Mission* : état de celle de Peking et de toutes celles de la Chine. xxxiv, 176, xxxv, 180 et 257. Mission nouvelle dans la Tartarie; le P. Paul Liéou, missionnaire chinois, la visite et en jette les fondemens. xxxviii, 124.

*Missionnaires*. Deux missionnaires dominicains sont arrêtés dans la province de Fo-kien. xxxi, 251 et suiv. Bannissement des missionnaires à Macao; détails de cette vexation, et des mauvais traitements exercés contre eux et contre leurs disciples. Voy. *Ordonnance*.

*Moscovites* : leurs découvertes du côté de la Chine; ils trouvent moyen de se faire un chemin depuis Moscou jusqu'à trois cents lieues de la Chine; les Tartares s'opposent aux entreprises des Moscovites, l'empereur de la Chine les soutient : on propose enfin de fixer les limites : le czar de Moscovie envoie des plénipotentiaires à Nipcou, l'empereur de la Chine y envoya aussi des ambassadeurs, et voulut que les PP. Pereira et Gerbillon leur servissent d'interprètes : le P. Gerbillon eut le bonheur d'applanir les difficultés qui s'élevoient entre les négociateurs, et de faire conclure un traité de paix qui satisfait les deux cours, et assura de plus en plus à la religion et à ses ministres la protection de l'Empereur et du prince Sozan, chef de l'ambassade chinoise. xxvii, 107 et suiv.

*Mousson*, vent qui souffle dans les mers de l'Inde et de la Chine, pendant six mois, de l'ouest à l'est, et pendant six autres mois, de l'est à l'ouest. xxvi, 172.

*Moyens* dont se servent les missionnaires pour entrer dans les provinces intérieures de la Chine et n'être pas découverts. xxxv, 142 et suiv. Comment ils les

parcourent pour y exercer leurs fonctions. *Ibid.* 262 et suiv.

*Muraille* (la grande); elle entoure la Chine du côté de la Tartarie dans l'espace de quatre cent quarante-cinq lieues. C'est, selon le frère Attiret, excellent artiste, un des plus beaux et des plus surprenants ouvrages qu'il y ait au monde. xxxvi, 260.

*Musc*: origine du musc et où il se forme; nourriture de l'animal qui produit le musc. xxix, 188 et suiv.

## N.

*NAISSANCES*: nait-il chaque année à la Chine plus de garçons que de filles, et la polygamie est-elle un obstacle à la population? xxxv, 44 et suiv.

*Nangasachi*, ville du Japon; description de cette place et de la loge hollandaise; précautions qu'on y prend contre les étrangers. xxvii, 200 et suiv.

*Nankin*, deuxième ville de la Chine. xxvii, 100.

*Néophytes*: délicatesse de la conscience des néophytes chinois; leur constance dans les persécutions, leur charité et leur zèle pour la conversion de leurs compatriotes. xxix, 19 et suiv.

*Ngo-kiao*, drogue chinoise, réputation de cette drogue, manière de la préparer, ses vertus. xxx, 101 et suiv.

*Notices* des livres composés ou traduits en chinois par différents missionnaires. xxxiii, 181.

*Nyctalopie*, maladie des yeux extraordinaire, en quoi elle consiste; remède souvent éprouvé pour la guérison de cette maladie. xxxiv, 280 et suiv.

## G.

*OBJECTIONS* contre la conduite, les travaux dans le palais, et la manière de s'habiller des missionnaires de la Chine, et réponse à ces objections. xxvii, 252 et suiv. xxxvi, 220 et suiv.

Obsè  
d'  
bi  
pè  
à  
fra  
et  
re  
ils  
ple  
Obsè  
xx  
Offic  
fèr  
ta  
tr  
ni  
ré  
bli  
et  
Ordo  
dis  
de  
pr  
mi  
de  
pa  
na  
et  
de  
86  
rel  
tiv  
ell  
ga  
na  
ch  
Ca  
lè  
Ca

*Obsèques*; on les fait à la Chine avec beaucoup d'appareil; description des obsèques du P. Verbiert, mort à Peking en 1688; c'était comme le père et le restaurateur de notre sainte religion à la Chine; c'était aussi à lui que les jésuites français devoient la permission d'entrer à la Chine, et la protection spéciale que leur accorda l'Empereur dès le moment de leur arrivée; manière dont ils furent introduits à la cour; questions et accueil plein de bonté que leur fit l'Empereur. xxvii, 82.

*Observatoire de Peking*, instruments astronomiques. xxvii, 90.

*Offices*: bons offices que les jésuites rendent indifféremment aux missionnaires des autres ordres, tant séculiers que réguliers, et dont ils n'admettent les preuves que pour se justifier de la calomnie qu'on ne cessoit de répandre en Europe, en répétant de tous côtés qu'ils traversoient les établissemens des autres missionnaires. xxvii, 160 et suiv.

*Ordonnance de l'empereur de la Chine au sujet d'une disette* dont on étoit menacé. xxxiii, 112. *Ordre* de ce prince pour faire défricher des terres et procurer l'abondance. *Ibid.* 116 et suiv. *Ordre* admirable qu'on garde pour renvoyer de Peking plus de quarante mille pauvres chacun dans son pays. *Ibid.* 151 et suiv. *Ordre* donné aux missionnaires exilés à Canton d'en sortir dans trois jours, et de se retirer à Macao. xxxiv, 83. *Ordonnance* des mandarins affichée à la porte de leur maison. 86. *Audience* demandée par les missionnaires et refusée. 89. *Nouvelle ordonnance* pleine d'invectives contre la religion. 90. *Durété* des mandarins; elle cause la mort à M. Appiani, de la congrégation de saint Lazare. 95. *Arrivée* des missionnaires à Macao. 100. *Leurs domestiques* et les chrétiens sont chargés de chaînes et renvoyés à Canton. *Chrétiens* condamnés à la bastonnade, leur constance; charité des Français qui sont à Canton à l'égard de ces chrétiens persécutés. 101.



Maison des jésuites français pillée à Canton. 105.  
 Conjecture sur la cause de cette persécution. 106.  
 Autre ordonnance des mandarins pour renvoyer les missionnaires en Europe. 108. Suites de cette persécution. *Ibid.* 113. Placet violent et calomnieux des mandarins de Canton contre les missionnaires envoyés à l'Empereur; réponse des missionnaires aux différents articles de ce placet. xxxiv, 118. Audience accordée par l'Empereur aux missionnaires; nouvelles calomnies portées au tronc de l'Empereur, et qui paroissent tendre à chasser de Pekin les missionnaires qui y restoient. 133. Acte dressé par les missionnaires de ce qui se passe dans cette audience; reproches faits par l'Empereur et réponse des missionnaires. 134. Placet apologétique donné aux ministres, pour être présenté à l'Empereur. 138.

## P.

ПА-ТЧКОВ, chrétienté à peu de distance de Pekin; il s'y élève une persécution; un néophyte nommé *Sous-Mathias* s'y distingue par sa patience et son courage. xxxviii, 295.

*Pansi* (le frère), peintre; l'Empereur pour connoître son habileté, lui fait faire le portrait d'un de ses pages, et ensuite le sien; description de l'appartement où se tenoit l'Empereur; diverses questions que fait l'Empereur au P. Benoist, interprète du frère *Pansi*. xxxviii, 131 et suiv. Voy. *Questions*.

*Paracel*, banc de roche qui a plus de cent lieues dans la mer des Indes. xxvi, 74. Aventures de quelques Chinois naufragés sur cet écueil. *Ibid.* 166.

*Parallèle des Egyptiens et des Chinois*. Voy. *Traditions*.

*Parennin* (le P.), missionnaire célèbre de la Chine; son caractère, ses talents, qui lui attirent l'estime et la confiance de l'empereur *Cang-hi*, ses fréquents entretiens avec ce prince, ses voyages à sa suite en Tartarie, ses travaux continuels et les

fru  
 fid  
 bic  
 ges  
 cut  
 rific  
 hon  
 suiv  
 Pâtes  
 dan  
 app  
 gué  
 ave  
 auss  
 ce r  
 par  
 avoi  
 s'ob  
 s'en  
 sion  
 son  
 fut  
 versi  
 plus  
 Pêche  
 275.  
 Pekin,  
 ville  
 popu  
 39 de  
 Persécu  
 en 17  
 buer  
 ges,  
 Edit  
 relig  
 cées  
 suiv.  
 Petite-  
 traite

fruits qu'ils produisent pour la conversion des infidèles ; sa facilité à parler diverses langues et à bien écrire en différents genres d'érudition ; sa sagesse et sa fermeté à défendre la religion persécutée sous l'empereur *Yong-tching* ; sa vertu purifiée par de longues souffrances ; sa sainte mort ; honneurs qu'on rend à sa mémoire. xxxv, 127 et suiv. jusqu'à la page 142.

*Pâtes médicinales* que Louis XIV faisoit distribuer dans son royaume, dont les missionnaires avoient apporté provision en Chine, qui y opéroient des guérisons, et dont l'Empereur se servit lui-même avec succès contre l'avis de ses médecins ; il prit aussi du quinquina dans une fièvre intermittente ; ce remède étoit inconnu en Chine, et ce prince par confiance dans les missionnaires, et après en avoir fait faire l'expérience sur d'autres malades, s'obstina à en prendre malgré ses médecins, et s'en trouva bien ; pour en récompenser les missionnaires français, il leur donna une maison dans son palais l'année 1695 ; cette faveur du prince fut utile à la religion et suivie de plusieurs conversions ; celle d'un colonel tartare est une des plus touchantes. xxvii, 133 et suiv.

*Pêche des perles* dans un fleuve de Tartarie. xxxii, 275. Voy. *Secrets*.

*Pekin*, capitale de la Chine ; magnificence de la ville, ses portes, ses murailles, son étendue, sa population ; hauteur du pôle à Pekin ; elle est de 39 deg. 52 min. 55 sec. xxvii, 89.

*Persécutions*. Il s'en élève une violente à la Chine en 1746. Défense faite aux missionnaires de distribuer aux néophytes livres, croix, médailles, images, etc. xxxv, 278 et suiv. xxxvi, 16 et suiv. Edit de persécution en 1771, où la vérité de la religion chrétienne est reconnue. Cruautés exercées envers plusieurs néophytes. xxxviii 97 et suiv. Voyez *Ordonnance* et *Relation*.

*Petite-vérole* : manière dont les médecins chinois la traitent. xxix, 31. Insertion de la petite vérole

en usage à la Chine depuis plus d'un siècle , de quelle manière on l'y pratique ; sentiment d'un auteur chinois contraire à cet usage ; régime que prescrit cet auteur à ceux qui sont atteints de cette maladie ; secret d'insérer la petite-vérole né à la Chine , inconnu aux Tartares ; médecins envoyés en Tartarie pour y introduire cette méthode ; recette de ce qu'il faut observer en insérant la petite-vérole , tirée d'un médecin chinois ; troisième recette d'un autre médecin chinois ; remèdes dont on doit user dans la petite-vérole artificiel. xxxii, 142 et suiv. Recette pour modérer ou détourner la petite-vérole. *Ibid.* 160. Méthode chinoise de procurer la petite-vérole aux enfants, plus douce et moins dangereuse que celle d'Angleterre. *Ibid.* 165. Quelle est l'habileté des médecins chinois. *Ibid.* 168. Explications de diverses drogues qui entrent dans les recettes dont on a parlé. *Ibid.* 170 jusqu'à 174.

*Piend-so* : espèce de queue en cadenette que portent les Tartares ; plusieurs se plaignent qu'on la leur a coupée comme par surprise et par une espèce de sacrilège : on en prend occasion de persécuter les chrétiens. xxxvii, 161 et suiv.

*Planches* qui représentent les victoires de l'Empereur , gravées en France, et ensuite exécutées à Peking sous la direction du P. Benoit. xxxviii, 229.

*Poisson cornu* : sa description , sa figure. xxx, 35.

*Poisson volant* , de deux espèces. xxx, 36.

*Polauré* : île habitée par les Malais ; police, gouvernement, couleur, usage et caractère des Malais. xxvi, 162.

*Pong-hou* , petit archipel de trente-six îles stériles qui ne sont habitées que par une garnison chinoise ; description de *Pong-hou*. xxix, 74.

*Population* : par qui la Chine a commencé d'être peuplée. xxxv, 57. Uniformité constante des Chinois dans leurs lois et leurs usages. Difficulté de s'instruire parfaitement de tout ce que la Chine offre de curieux. *Ibid.* 59 et suiv.

Porc  
te  
D  
de  
D  
po  
la  
se  
lai  
me  
la  
po  
leu  
y s  
nié  
de  
18  
pr  
fou  
pe  
nié  
21  
on  
pos  
à la  
che  
lai  
ma  
exé  
réu  
226  
qu  
sec  
un  
des  
lair  
cel  
le l  
est  
bor

*Porcelaine* : ce que les annales de *Fou-Leam* rapportent de l'origine de la porcelaine. xxviii, 174. Différence de la porcelaine de *King-te-Tching* et de celle qu'on fait dans d'autres provinces. 176. Description de *King-te-Tching*, sa situation, la police qui s'y observe. *Ibid.* 177 et suiv. Quelle est la matière de la porcelaine et la manière dont elle se prépare, où se prend la matière de la porcelaine, quelle est la composition du vernis qu'on met sur la porcelaine; manière dont se travaille la porcelaine; de quelle terre se font les moules pour les différentes espèces de porcelaine; couleurs différentes des porcelaines, comment elles y sont appliquées par les peintres, de quelle manière ces couleurs se préparent; espèces différentes de porcelaine; manière dont on y applique l'or. 183 et suiv. Comment se fabriquent les fourneaux propres à cuire la porcelaine, description de ces fourneaux. 207 et suiv. Secret que les Chinois ont perdu d'une sorte de peinture magique. 209. Manière dont le vernis s'applique sur la porcelaine. 211. Caisse propre à renfermer la porcelaine quand on la met dans les fourneaux, comment elle se pose dans les caisses. 213. Quelle terre est propre à la construction de ces caisses. 217. D'où vient la cherté de la porcelaine. 221. Modèles de porcelaine impraticables; ouvrages de porcelaine commandé par le prince héritier, comment ils sont exécutés. 223. Ouvrages difficiles où les Chinois réussissent; ouvrages ordonnés par l'Empereur. 226. Idole de la porcelaine, son origine. 228. En quoi l'ancienne porcelaine diffère de la moderne; secret d'imiter l'ancienne porcelaine trouvé par un mandarin. 232. Ce que pensent les Chinois des verres et des cristaux comparés à la porcelaine. 233. Quel usage on fait des débris de la porcelaine et des fourneaux. 235. Moyen de rendre le lustre à l'or appliqué sur la porcelaine lorsqu'il est effacé. xxix, 282. Comment on empêche le bord de la porcelaine de s'écailler. *Ibid.* Porcelaine

soufflée ; finesse d'une porcelaine travaillée pour l'Empereur. 284. Espèce de crâie appelée *houache*, qui est une nouvelle matière trouvée depuis peu pour composer la porcelaine ; manière de mettre un *teuvre l'houache*. *Ibid.* Nouvelle espèce de vernis appelé vernis d'or B. uni, comment il se fait. 288. L'art de peindre la porcelaine en violet, nouvellement inventé. 289. Espèce de porcelaine qui est maintenant à la mode en Chine. 290. Comment le noir éclatant ou noir de miroir se donne à la porcelaine ; comment se fait le rouge à l'huile. 291. Comment la grenaille de cuivre se prépare. 292. Nouveau dessin d'ouvrage de porcelaine qu'on a exécuté ; pièces de porcelaine qui sont l'effet du hasard. 294. Comment se fait le vernis qui rend la porcelaine extrêmement blanche ; comment se font les diverses couleurs qu'on donne à la porcelaine. 296. Ce que c'est que la couleur appelée *tsiu*, l'usage qu'en font les orfèvres, quelle en est la préparation. 299 et suiv. Manière de dorer ou d'argenter la porcelaine. 301. Autres espèces de porcelaine colorée, comment se préparent les couleurs qui leur sont propres. 302. Précautions à prendre pour placer la porcelaine dans des fourneaux ; comment on connoît que la porcelaine est cuite. 303. Manière de tracer des figures en bosse sur la porcelaine ; quelques particularités sur la préparation de l'azur ; où se trouve l'azur. 306. Tentative inutile de peindre en noir avec l'encre de la Chine. 308. Voyez *Secrets*.

*Poulo-condore* (île de) ou île d'*Orléans*, son plan, description de cette île, arbres, fruits, animaux qui y croissent. xxx, 14 et suiv.

*Poussa*, divinité des Chinois ; honneurs ridicules qu'on lui rend. xxxviii, 129 et suiv.

*Précepteur* ; l'empereur de la Chine fait l'éloge de son précepteur et lui rend de grands honneurs après sa mort. xxxiii, 147 et suiv.

*Prêtres chinois*. On en ordonne le plus qu'on peut pour les missions de la Chine. xxxvi, 229. Histoire

de  
de  
*Princ*  
tré  
*Princ*  
me  
acc  
pri  
san  
son  
pre  
que  
ver  
à la  
leur  
reu  
ave  
prin  
nain  
fin,  
où t  
part  
du r  
prim  
au d  
ces  
cou  
du p  
et d  
perc  
pré  
dans  
sont  
pris  
jésu  
prin  
ces  
cond  
neuv  
que

de l'emprisonnement d'un missionnaire chinois, de ses souffrances et de son exil. *Ibid.* 232 et suiv.

*Prince* (Ile du); elle est près de l'île de Java à l'entrée du détroit de la Soude. xxvi, 159.

*Princes du sang de la Chine*; idée qu'on s'en doit former; tribunal établi pour les princes du sang, titres accordés aux princes du sang, occupations des princes du sang, conversion à la foi d'un prince du sang, ses entretiens sur la religion avec le régulo son père; il compose un livre sur la religion, l'impression que fait ce livre sur ses frères; obstacles que ces princes eurent à surmonter pour leur conversion, tout ce qu'ils font pour s'instruire, obéir à la grâce, éclairer et convertir leurs femmes et leurs domestiques. Memorial présenté à l'Empereur contre ces princes; ils sont exilés en Tartarie avec le régulo leur père; leur départ; la mort du prince Xavier; lettre du prince Paul aux missionnaires sur cette mort. xxx, 185 et suiv. jusqu'à la fin, p. 285. Description de *Fourdane*, ville tartare où sont exilés ces princes du sang impérial; usage particulier par rapport aux domestiques des princes du sang; suite de la persécution qu'on fait à ces princes; ils sont chassés du Fourdane et relégués au désert de *Sin-pou tsé*. Mort du régulo, père de ces princes; zèle d'un médecin chrétien pour secourir les princes exilés; sentiments pleins de piété du prince Jean et du prince Paul; trait de modestie et d'humilité d'une des princesses du sang; l'Empereur fait dégrader ces seigneurs du rang et des prérogatives de princes du sang, leur fermeté dans cette épreuve; les princes Louis et Joseph sont chargés de neuf chaînes et conduits dans les prisons de Pekin; description de cette prison. Un jésuite chinois va à *Sin-pou-tsé* pour consoler les princes exilés et leur administrer les sacrements; ces princes réduits par ordre de l'Empereur à la condition de simples cavaliers; le beau-frère du neuvième frère de l'Empereur étant mort, ainsi que le régulo, père des princes exilés, leurs os



sont déterrés, brûlés et jetés au vent. xxxi, 68. Les princes et leurs enfants même à la mamelle sont chargés de chaînes; ces princes sont partie renvoyés aux casernes, partie exilés dans différentes provinces; on conduit les nouveaux exilés sur des charrettes à Peking; pieux et naïf entretien d'un néophyte avec ces princes. *Ibid.*, 1<sup>re</sup> et suiv. jusqu'à la pag. 192. Etat de ces princes persécutés; zèle du prince François; tentatives inutiles d'un officier de guerre pour arrêter ou du moins modérer ce zèle; nouveaux efforts pour faire renoncer ces princes à leur foi; empressement des princesses à confesser le nom de Jésus-Christ et à partager les souffrances des princes leurs époux, égale ardeur dans les jeunes enfants; doutes du prince Jean proposés aux missionnaires; mémorial qui condamne deux de ces princes à la mort, présenté à l'Empereur et renvoyé à l'assemblée générale; confiscation des biens de ces princes; ordre de l'Empereur pour interroger ces princes et les faire renoncer à la foi; mémorial présenté à l'Empereur, qui contient l'interrogatoire et les réponses du prince Joseph. Sentence de neuf tribunaux qui le condamne à la mort; le prince Jean est resserré dans une prison plus étroite; description de cette prison; occupation du prince Jean dans sa prison; ordre de l'Empereur de faire venir à Peking les autres princes qui étoient exilés au Fourdane; interrogatoire et réponse de ces princes; peine de mort conclue par les tribunaux, changée par l'Empereur en une dure et perpétuelle prison; description de ces prisons, fermeté de la princesse Cécile; mémoire instructif donné par le prince François à ses domestiques sur ce qui regardoit sa personne; dureté des traitements exercés envers ce prince et sur son frère le prince Jean; lettre de la princesse Cécile au P. Parrenin; son inquiétude et celle des autres princesses; mort du prince Joseph; triste sort de deux mandarins accusateurs des princes; grands exemples de patience et de

to  
au  
A  
pri  
so  
tro  
ar  
m  
pa  
toi  
pa  
ex  
m  
de  
pé  
ce  
Fo  
d'  
da  
su  
Je  
ju

Qu  
au  
ge  
les  
et  
Be

R  
na  
d'  
da  
25



toutes les vertus donnés par les princesses arrêtées au Fourdane. *Ibid.* 93 et suiv. jusqu'à la page 210. A quelle occasion l'Empereur a permis que les princes persécutés fussent délivrés de leurs prisons et revinssent au Fourdane; le général des troupes les traite avec douceur et modération; arrangement qu'il prend pour loger toutes les familles de ces princes et princesses; leur extrême pauvreté; sainte mort de la princesse Ursule; histoire de sa conversion. *Ibid.* 210 et suiv. jusqu'à la pag. 251. Quelle est la situation présente des princes exilés au Fourdane; leur ferveur, leur attachement à la religion; conversion de la princesse, dernière fille du chef de cette famille du sang impérial. xxxii, 1<sup>re</sup> et suiv. jusqu'à la pag. 11. La ceinture rouge accordée aux princes exilés au Fourdane; leur indifférence pour cette marque d'honneur; l'une des princesses exilées au Fourdane rappelée de son exil et comment. *Ibid.* 56 et suiv. jusqu'à la pag. 62. Motifs qu'a eus le prince Jean pour embrasser la religion chrétienne. *Ibid.* jusqu'à la pag. 89.

**QUESTIONS :** l'empereur *Kieng-Long* en fait plusieurs au P. Benoit sur les missionnaires, sur leurs usages, sur leur manière de vivre, de prier, etc. Sur les princes d'Europe, sur la France, sur les arts et sciences. xxxviii, 177 et suiv. jusqu'à 220. Voy. *Benoist*.

**R.**

**RECETTE** pour faire une pierre artificielle médicamenteuse; pourquoi on lui a donné le nom de pierre d'automne. xxxiv, 251. Pierre d'aimant en usage dans la médecine chinoise et comment. *Ibid.* 253.

- Recueil de préceptes moraux tirés des livres chinois.* Le P. Parennin en evoile la traduction avec l'original en langue tartare. xxxv, 95 et suiv.
- Règlements différents pour honorer la vieillesse, le mérite, et différents exemples de vertus.* xxxii, 233 et suiv. Règlement nouveau sur l'examen des mandarins, et ordre qui regarde le même examen général. xxxiii, 161 et suiv.
- Réjouissances à la Chine pour la soixantième année de l'empereur régnant.* xxix, 277.
- Relation d'une course évangélique du P. de Prémarc, du bien qu'il y fit avec le secours de la grâce; ferveur et caractère des Chinois; dispositions à la piété, surtout dans les habitants de la campagne.* xxvi, 269 et suiv.
- Relation de la persécution élevée à la Chine contre les chrétiens en 1746; le vice-roi du Fo-kien auteur de cette persécution; quels en furent les prétextes et les premiers effets; cruautés d'un officier nommé Fan.* xxxvi, 10 et suiv. On arrête l'évêque de Mauricastre et quatre pères dominicains. 21. On accuse les chrétiens de magie. 26. La persécution s'étend dans les autres provinces. 41. Les missionnaires sont forcés de se retirer à Macao; arrivée dans cette ville, de l'évêque d'Ecrimée, du P. Baburier et du P. Brulh; ce dernier meurt au bout de huit jours des mauvais traitements qu'on lui a faits; les missionnaires qui restent dans les provinces ont peine à trouver un asile. 44 et suiv.
- Etat de la religion à Pekin; sentiments du premier ministre.* 64. Entretien du frère Castiglione avec l'Empereur. 69. Sentence contre les prisonniers de Fo-kien confirmée par l'Empereur, exécutée dans la personne de l'évêque de Mauricastre; un idolâtre va recueillir le sang de ce vénérable prélat. 72 et suiv. Deux jésuites sont mis à mort pour la foi dans la province de Kiang-nang; détails sur leur emprisonnement, leur interrogatoire, leur constance et leur mort. *Ibid.* 84 et suiv. jusqu'à 104.

*Relatio*  
 deu  
 eur  
 vete  
 nois  
 à la  
 le C  
 trou  
 vicc  
 nois  
 faus  
 livre  
 l'au  
 emp  
 tabl  
 dan  
 des  
 leur  
 pag  
*Répon*  
 nois  
 sect  
 arré  
 xxx  
 élév  
 logi  
 gue  
 ces  
 hist  
 par  
 cien  
 chi  
 ma  
 Doc  
 l'at  
 Cir  
 Chi  
 par  
 reu  
 vre

*Relations* : diverses faussetés qui se trouvent dans deux relations de la Chine écrites par des Arabes, sur les noms de quelques villes chinoises, sur les vêtements, la monnoie et divers usages des Chinois; de l'entrée de S. Thomas ou de ses disciples à la Chine; absurdité faussement attribuée au P. le Comte; traduction infidèle d'une inscription trouvée sur un monument découvert dans la province de Chen-si. De l'antiquité de la langue chinoise, du caractère et du génie de cette langue; fausses idées sur cette langue réfutées; des anciens livres chinois; objection vaine et puéile contre l'antiquité de ces livres; raisons qui porteraient un empereur à auéantir ces livres si respectés; de la table composée de lignes et de ses combinaisons dans l'ancien livre intitulé *Yi-king*: de la religion des Chinois, de leur physique, de leur morale, de leur gouvernement. xxxiii, 1<sup>re</sup> et suiv. jusqu'à la page 52.

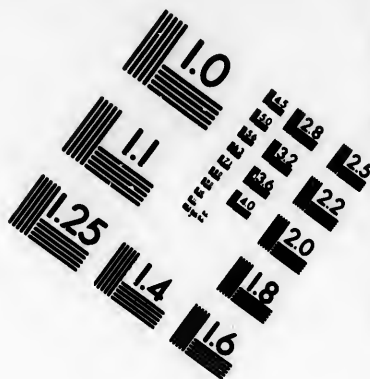
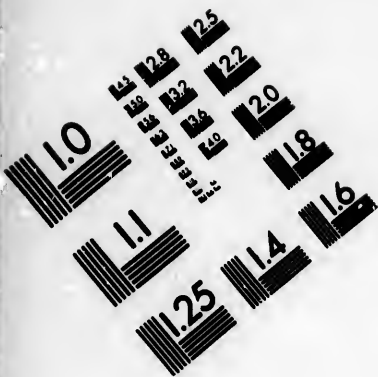
*Réponses à plusieurs doutes sur les sciences des Chinois*; raisons qui ont empêché les Chinois de perfectionner l'astronomie; diverses causes qui ont arrêté les progrès de cette science parmi eux. xxxiv, 2 et suivantes. Quelles sont les sciences qui élèvent les Chinois aux charges de l'état. 16. Astrologie judiciaire en vogue parmi les Chinois. 21. Langue chinoise, elle n'est pas un obstacle aux sciences spéculatives. 22. Fidélité et sincérité de leur histoire. 26. Comment leurs anciens livres proscrits par un empereur ont été conservés. 28. Si leur ancien livre nommé *Chi-king* a été falsifié. 29. Papier chinois, temps auquel il fut inventé; de quelle manière on y suppléoit avant son invention. 32. Doctrine des Chinois, combien elle est contraire à l'athéisme qu'on leur a faussement attribué. 35. Circulation du sang connue depuis long-temps des Chinois. *Ibid.* Découverte extraordinaire de la partie où se trouve le fiel de l'éléphant. 39. Horreur qu'ont les Chinois de la dissection des cadavres. 43. Embarras qu'ont les Chinois pour excuser

- l'usage où l'on est à la Chine d'exposer les enfants.
- 44.** Plusieurs faussetés rapportées dans deux relations arabes sur les coutumes des Chinois. 49. Phénomènes observés dans le ciel à la Chine; ils n'ont point de rapport avec l'aurore boréale. *Ibid.* 60 et suiv.
- Requête** d'un mandarin chinois, présentée à l'Empereur contre la religion chrétienne et les Européens; la requête est renvoyée aux tribunaux pour être examinée; sentences de ces tribunaux; inquiétudes et mouvements des missionnaires à ce sujet; ils obtiennent avec peine une audience de l'Empereur; ce qui se passa à cette audience; réponse apologétique à la requête du mandarin. xxix, 126 et suiv. jusqu'à la page 187.
- Requin**, monstre marin, sa description. Il est vivipare. xxix, 35.
- Retraites** spirituelles faites par les néophytes chinois; méthode qui s'observe pendant les huit jours de retraite; fruits qu'on en retire. xxviii, 104 et suiv.
- Rhodes** ( le frère ), missionnaire en Chine; son habileté dans la chirurgie connue des mandarins et de l'Empereur; préventions des Chinois contre les médecins étrangers; éloge du frère Rhodes par les mandarins du palais; charité du frère Rhodes, sa maladie, sa mort, ses obsèques. xxix, 1<sup>re</sup> et suiv.
- Rhubarbe**: sa description, quelle est la meilleure espèce; manière dont les Chinois l'emploient; comment ils la préparent; effets de ce remède; erreur de M. Pomet sur la rhubarbe. xxx, 94 et suiv.
- Rivière**: observations sur le cours d'une rivière dont une partie se perd sous son propre lit pour aller se rendre à quelques lieues de là. xxxiii, 77 et suiv. Etendue et beauté des rivières et des lacs de la Chine. xxxv, 64 et suiv.

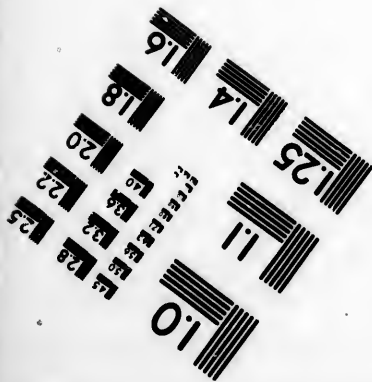
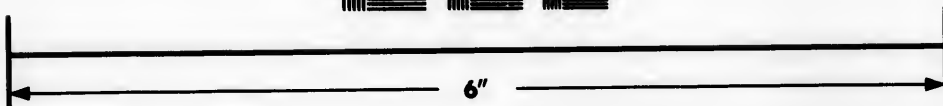
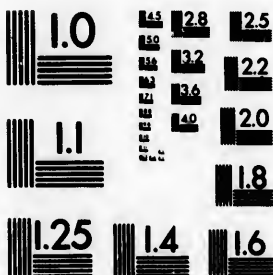
SACR  
me  
por  
Ina  
est  
Sancie  
vie  
Sants  
usa  
Saule  
sau  
usa  
mé  
de  
de  
con  
stru  
Scien  
scie  
The  
de  
ma  
pri  
113  
Secre  
fai  
na  
len  
14  
bri  
dè  
na  
fai  
fer  
15  
es

- S.**
- SACRIFICE** : l'Empereur offre un sacrifice au commencement du printemps, et va labourer la terre pour obtenir une récolte abondante. xxxii, 286. Instruction par laquelle l'Empereur déclare quel est l'objet de son culte. *Ibid.*, 291 et suiv.
- Sancian**, Ile déserte où mourut saint François-Xavier, à la vue de la Chine. xxvi, 76.
- Santsi**, plante médicinale; sa description, son usage, ses vertus. xxx, 91 et suiv.
- Saule** : observations sur le coton et les fleurs de saule; ce qu'en dit l'herbier chinois; différents usages qu'on en fait à la Chine; ses propriétés médicinales. xxxiv, 255. Manière de planter et de cultiver le saule; autre manière de le planter de bouture. 262. Usage du bois de saule dans la construction des puits; comment ces puits se construisent. *Ibid.*, 263 et suiv.
- Sciences** : l'empereur Cang-hi veut apprendre les sciences de l'Europe, et donne ordre aux PP. Thomas, Gerbillon et Bouvet de lui composer et de lui expliquer des traités élémentaires sur ces matières; facilité, application et goût de ce prince pour les sciences; son caractère. xxvii, 113 et suiv. xxx, 50 et suiv. Voy. *Cang-hi*.
- Secrets** : différents secrets des Chinois; manière de faire des perles artificielles semblables aux perles naturelles. xxxiv, 142. Secret de rendre aux perles leur première beauté quand elles l'ont perdue. 146. Moyen de rétablir les vases de porcelaine brisés. 148. Moyen de peindre une porcelaine déjà cuite. *Ibid.* Moyen de rendre leur couleur naturelle aux vieilles cannes entrelacées dont on fait des fauteuils et des chaises, 150. Moyen d'affermir les ongles pour pincer le luth et la guitare. 151. Manière de laver et de rajennir les vieilles estampes. *Ibid.* Secret pour donner un air antique





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



1.5 1.28  
1.5 1.32 1.25  
1.5 1.22  
1.5 1.20  
1.5 1.18

1.5 1.17  
1.5 1.10  
1.5 1.07

à des vases de cuivre, pour les colorer en jaune ou bien en un beau vert. 152. Manière de faire des parfums et de donner à la vapeur qui s'élève une figure agréable. 157. Secret, soit pour conserver du feu sur l'eau sans qu'il s'éteigne, soit pour avoir une lampe qui éclaire un mois, ou une bougie qui dure toute la nuit, sans presque se consumer. 159. Secret pour se procurer du mercure, en le tirant du bouffier sauvage; avantage de ce secret s'il est certain. 160. Moyen de vérifier l'aiguille d'une boussole sans avoir recours à l'aimant. 164. Secret de la pierre philosophale en vogue en Chine; trait de supercherie d'un de ces alchimistes. 167 et suiv.

**Sel.** Une sorte de terre répandue çà et là par arpents dans le partie nord de l'île de *Tsong-Ming*, produit une grande quantité de sel; manière de l'extraire et de le préparer. xxviii, 148 et suiv. Voy. *Tsong-Ming*.

**Sem :** la Chine peuplée par les descendants de Sem; vainqueurs des Chinois assujettis à leurs usages. xxxv, 213. Entrée de la Chine fermée de tout temps aux étrangers.

**Serigny :** village malais dans la grande île de Java; pays montagneux couvert partout de superbes forêts; quelles en sont les productions. xxxvii, 115 et suiv.

**Sévérité des jugements à la Chine ;** exemple analogue et remarquable. xxxviii, 511 et suiv.

**Siam :** ce royaume a été détruit par les Barmans l'année 1766, presque tous les chrétiens y ont péri; l'église et le collège des Missions étrangères ont été totalement ruinés et renversés. xxxvii, 122.

**Sikelpert (le P.)**, missionnaire et peintre; honneur que lui fait rendre l'empereur de la Chine, à raison de son âge de soixante et dix ans. xxxviii, 516.

**Siphon.** C'est un tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne. On l'appelle aussi *trombe*. xxvi, 181, 213, xxix, 269.

Sim  
et M  
qu  
Stérilit  
hous  
des  
sont  
sava  
Suppos  
sue  
mort  
des  
Séparat  
mier  
titieu  
certain  
sant  
sustar  
TAM-CO  
Tartare  
la tra  
comp  
flexio  
ouvro  
ce ta  
sile et  
langu  
abonc  
dictio  
pereu  
tartar  
des O  
son es  
quatr  
explic  
poven  
Tarta  
tartar  
Thay-ho  
retire

**Sunda** (détroit de la), il est formé par l'île de Java et l'île de Sumatra. xvi, 64, 158. xxv, 189 et suiv.

**Sterilité** causée par la sécheresse; un mandarin exhorte les missionnaires à faire des prières au Dieu des chrétiens pour demander de la pluie; elles sont exaucées, et le mandarin donne un édit en faveur du christianisme. xviii, 117 et suiv.

**Succession**: le successeur à l'empire de la Chine est au choix de l'Empereur; un mandarin est mis à mort pour avoir osé prier l'Empereur de désigner son héritier. xix, 193.

**Superstition**: idées superstitieuses des Chinois au premier jour de l'an. xix, 121. Le sens y est superstitieux à l'excès. *Ibid.* 135.

**T**.  
**Tan-cout**, racine aromatique; sa vertu. xx, 99.

**Tartare** (langue); ordre de l'empereur Gang-hi pour la traduction en langue tartare d'une anatomie complète et d'un corps de médecine; sages réflexions de l'Empereur sur la traduction de ces ouvrages; mandarins associés au P. Parennin dans ce travail; entretien de ce missionnaire avec le fils aîné de l'Empereur sur la langue tartare et les langues d'Europe; singularité de la langue tartare; abondance des termes dans la langue tartare; dictionnaire tartare achevé par les ordres de l'empereur Gang-hi; anatomie de *Dionis* traduite en tartare; circulation du sang connue anciennement des Chinois; diverses questions de l'Empereur; son estime pour les découvertes faites en France; quatre façons d'écrire la langue tartare; on les explique; application des Tartares lorsqu'ils composent; plumes de bambou en usage parmi les Tartares, de même que le pinceau; caractères tartares, lisibles en tout sens. xix, 81 et suiv.

**Thay-hong**, bâtiment où l'Empereur de la Chine se retire à certains jours déterminés pour sacrifier

dans le temple du ciel; retraite et jeûne rigoureux observés par tous ceux qui sont employés à cette cérémonie pendant les trois jours qui la précèdent. xxxviii, 166 et suiv.

*Tchou-Lao-yo*, nom d'un favori de l'empereur Cang-hi, condamné à porter la cangue par le successeur de ce prince. xxxiv, 64. Inquiétudes des missionnaires au sujet de la disgrâce de ce seigneur. 66.

Trait singulier de la Providence dans le moyen dont on s'est servi pour lui administrer le baptême dans sa prison. *Ibid.* 67 et suiv.

*Tcheou-chan*, excellent port de la Chine; les Anglais y ont un président de leur commerce; la conduite qu'ils y tiennent leur fait honneur et à tous les Européens. xxvii, 205 et suiv.

*Tchong-kar*, souverain d'un canton de la Tartarie; révolution arrivée dans cette contrée; un lama usurpateur veut rendre ses tributaires les Tartares *Kalkas*, qui payent tribut à l'empereur de la Chine, à qui il déclare la guerre. xxxvi, 254.

L'Empereur entreprend de l'assujettir; plusieurs Tartares, mécontents de l'usurpateur, se réfugient sur les terres de l'empire; ils y sont bien reçus, bien traités. *Ibid.*, 255. L'Empereur, pour leur donner une idée de sa grandeur, part pour Géhol, en Tartarie, accompagné de toute sa cour; description de cette marche et du désordre qui y régnoit; l'Empereur appelle à Géhol le frère Attiret; description de Géhol; l'Empereur y reçoit en cérémonie le serment de ses nouveaux sujets. 262 et suiv.

Le frère Attiret a ordre de peindre cette cérémonie; il y réussit au gré de l'Empereur, qui lui demande encore les portraits de onze des principaux seigneurs tartares; il obéit, et l'Empereur satisfait veut le faire mandarin; le frère Attiret a la modestie de refuser cette dignité, et le bonheur de faire agréer son refus; les idolâtres et les chrétiens en sont très édifiés. *Ibid.*, 266 et suiv. Voy. *Attiret*.

*Tibet*: mémoire sur le Thibet et sur le royaume des

le U  
son  
non  
clé  
entr  
jaun  
prin  
seco  
est d  
Les  
l'Em  
dem  
223  
me d  
éten  
ches  
à son  
tion  
céré  
et su  
*Tortue*  
Bour  
*Traditi*  
gypt  
ont é  
Diffé  
teres  
hiéro  
une r  
suiv.  
seté  
mun  
de n  
Chin  
veille  
*Traduc*  
scien  
reur  
l'ouv

Bleuthes nouvellement subjugué par l'empereur de  
 la Chine; différents noms du Thibet; sa situation,  
 son étendue, obscurité de son origine; son éléva-  
 tion, sa décadence. xxxvii, 210. Un bonze est dé-  
 claré prince du Thibet; ce royaume est partagé  
 entre huit bonzes. 213. Origine de la loi du chapeau  
 jaune. 214. Guerre entre le roi des Bleuthes et les  
 princes du Thibet; l'empereur Gang-hi envoie du  
 secours aux Thibetains; le royaume des Bleuthes  
 est détruit et devient province de l'empire. 218.  
 Les Moscovites donnent asile aux ennemis de  
 l'Empereur; mort de leur général; l'Empereur  
 demande son cadavre; les Russes le refusent.  
 223 et suiv. L'Empereur se rend maître du royaume  
 de Casghar; situation de ce royaume, son  
 étendue, sa population, son commerce, ses ri-  
 chesses. 226 et suiv. Accueil que fait l'Empereur  
 à son général; ce prince rend de solennelles ac-  
 tions de grâces à l'esprit qui préside aux victoires;  
 cérémonies observées par l'Empereur. *Ibid.*, 251  
 et suiv.

**Tortue.** Il s'en trouve de très grandes dans l'île  
 Bourbon. xxx, 6.

**Traditions de la Chine:** si elle tire son origine d'E-  
 gypte. xxxiv, 197. Conquêtes de Sésostris; si elles  
 ont été poussées jusqu'à la Chine; preuves que non.  
 Différence des hiéroglyphes d'Égypte et des caractères  
 chinois; ceux-ci ne sont pas proprement des  
 hiéroglyphes. 200. Perpétuité des métiers dans  
 une même famille inconnue à la Chine. 203. et  
 suiv. Parallèle des Egyptiens et des Chinois; faus-  
 seté de l'opinion qui leur attribue une origine com-  
 mune; preuves de l'antiquité chinoise; différence  
 de mœurs et d'usages entre les Egyptiens et les  
 Chinois. xxxv, 52 et suiv. Exagération des mer-  
 veilles qu'on raconte de l'Égypte. *Ibid.* 80 et suiv.

**Traduction de plusieurs ouvrages de l'académie des  
 sciences en langue chinoise par ordre de l'empereur de la Chine.** xxx, 49. et suiv. Traduction de  
 l'ouvrage d'un auteur chinois moderne, dans le-

- quel il donne des règles de conduite propres à perfectionner les mœurs de ses concitoyens. xxv, 90 et suiv.
- Tremblement de terre** : on en essaya un considérable à Pehin en 1720. Sa description. Il y périt un néophyte respectable par sa vertu et ses souffrances. xxix, 205 et suiv.
- Traits édifians et zèle des néophytes chinois**. xxix, 211 et suiv.
- Troubles arrivés dans la famille impériale** ; déposition du prince héritier, son rétablissement ; punition du fils aîné de l'Empereur et des lamas qui lui avoient conseillé d'accuser le prince héritier. xxvii, 50 et suiv. Maladie de l'Empereur causée par ces troubles ; elle est guérie par les soins et les remèdes du frère Rhodes. 56. Eloge que fait l'Empereur de la conduite des missionnaires et de leur attachement pour sa personne. *Ibid.* 57.
- Tion-Ming**, île de la province de Nankin ; sa description. xxviii, 131 et suiv. Gouvernement et partage des habitans de l'île en quatre classes. *Ibid.* 156 et suiv. Caractère et mœurs de ces insulaires. *Ibid.* 163 et suiv. Moyen dont ils se servent pour rétablir les affaires d'un particulier lorsqu'elles se sont dérangées. *Ibid.* 167 et suiv.
- Tsong-tou** : c'est le nom d'un grand mandarin qui a la surintendance de deux provinces ; il est au-dessus des vice-rois. xxx, 113.
- Tunquin (le)**, royaume placé entre la Chine et la Cochinchine : les PP. Alexandre de Rhodes et Antoine Marqués, jésuites, furent les premiers qui y annoncèrent l'évangile en l'année 1527 ; succès des missionnaires bientôt traversés par les bonzes et les grands, qui réussirent à faire proscrire la religion et les missionnaires ; caractère et mœurs des Tunquinois ; manière de vivre des missionnaires ; ordre qu'ils observent dans leurs courses évangéliques. xxxv, 26 et suiv. Persécution élevée dans le Tunquin vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ; témoignage rendu en faveur des chrétiens par le gouverneur

d'  
Pa  
P.  
de  
l'é  
les  
sui  
qui  
son  
55  
en  
min  
la  
obj  
roit  
Fra  
valc  
sui  
pel  
insc  
pel  
auc  
quin  
pers  
et n  
trav  
211  
quin  
l'on  
prati  
naire  
sui  
céré  
visite  
donn  
*Ibid.*  
y a  
qu'on  
quin  
long



d'une province de Tunquin; mort et éloge du P. Parraud, missionnaire; extrait de ce que le P. Royer a fait au Tunquin de plus considérable dans l'espace de huit ans; l'évêque d'Aurore et l'évêque de Basile sont chassés du Tunquin, et leurs biens et effets saisis et confisqués. *Ibid.* 54 et suiv. Nouvelle persécution qui s'allume au Tunquin, en 1721; deux jésuites et neuf Tunquinois sont mis à mort; relation de leur martyre. *Ibid.* 55 et suiv., et t. xx, 37. Autre persécution élevée en 1737; histoire de la mort glorieuse de quatre missionnaires jésuites qui ont la tête tranchée pour la foi. xxv, 93 et suiv. Le mûsse et la soie sont les objets les plus étendus du commerce qu'on pourroit faire avec les Tunquinis; avantage que les Français pourroient en retirer, et moyens de faire valoir cette branche de commerce. *Ibid.* 162 et suiv. Le P. Paleceuk, jésuite allemand, est rappelé à la cour du Tunquin pour y expliquer des inscriptions qui étoient sur des canons; ce rappel ranime les espérances et ne produit cependant aucun succès réel. *Ibid.* 202. Idolâtrie des Tunquinois, fausses divinités qu'ils adorent; leur superstition est extrême; ils donnent dans la magie et ne font rien sans consulter les devins; idée extravagante des Tunquinois sur les éclipses. *Ibid.* 211 et suiv. Température et productions du Tunquin; médecine: cette science y est cultivée, et l'on y trouve des médecins habiles; quelle est leur pratique; quelles sont les maladies les plus ordinaires et les remèdes qu'on emploie. *Ibid.* 217 et suiv. Conversion surprenante d'une magicienne; cérémonial qu'on observe au Tunquin dans les visites qu'on se rend et dans les festins qu'on se donne; idée de leurs comédies et de leur musique. *Ibid.* 227 et suiv. Confucius y est fort honoré, il y a plusieurs temples; détail sur des sacrifices qu'on lui offre. *Ibid.* 236 et suiv. Il croit au Tunquin plusieurs espèces de riz dont le grain est long, menu, alongé et transparent, et, sans con-



rendit, le plus délicat; le riz sec croît dans des terrains arides et n'a pas besoin d'eau que de la pluie; il n'est pas plus de trois mois en terre; le P. Nuptius de Horta en a apporté à l'île de France où il n'a pas réussi, parce qu'on en a abandonné la culture à des esclaves négligents et mal-adroits. *Ibid.* 241 et suiv. Manière dont on cultive au Tunquin la canne de sucre; ils y ont des cotonniers, des mûriers, des poivriers, des arbres de vernis, de l'indigo, du thé, du safran; le pays est abondant en gibier, mais la chasse y est dangereuse, à cause de la grande quantité de tigres, d'éléphants, de rhinocéros, etc. *Ibid.* 244 et suiv. Manière dont ils rendent la justice; portrait de quelques montagnards du Tunquin. *Ibid.* 248 et suiv. Mémoire historique sur le Tunquin; tableau des révolutions de ce royaume, de son origine, de ses progrès, des princes qui l'ont gouverné. xxvi, 1<sup>re</sup> et suiv. Eclaircissement sur les cartes du Tunquin. 59. Progrès que fait la religion dans le Tunquin au milieu des persécutions. xxxvi, 78. Une lettre écrite en 1754 annonce que l'exercice de la religion est libre au Tunquin. *Ibid.* 245. xxxvii, 8 et 299.

U. *Ibid.* 245. xxxvii, 8 et 299.

Usur, l'un des obstacles à la conversion des Chinois. Exemple analogue. xxvii, 31.

V.

VAISSEAUX de guerre chinois, leur description. xxix, 69 et suiv.

Ventavon (le P.); il entre à la Chine et va jusqu'à Pékin avec le frère Bazin, chirurgien, qui y étoit appelé pour le cinquième fils de l'Empereur. xxvii, 296. Le P. Ventavon est employé au palais

Y  
po  
V  
du  
V  
Ch  
me  
sea  
l'op  
pol  
xxv  
Wang  
Chi  
mor

YANG-T  
son  
ville  
fleuv  
seau  
Yong-T  
octob  
déliv  
frère  
xxxii  
senté  
quête  
à ce  
tion.  
reur  
peup  
grand  
les a  
touch  
de l'

en qualité de machiniste; ses occupations à la cour; il a plusieurs entretiens avec l'Empereur; portrait de ce prince. *Ibid.* 305 et suiv.

*Veues chinoises*; leurs coutumes différentes selon la différence de leur condition. xxix, 59 et suiv.

*Voyage du P. Charavase*, qui donne une idée de la Chine, de ses villes, de sa population, de son commerce, de ses arts, de la construction de ces vaisseaux, de ses préjugés contre les étrangers, de l'opinion exclusive qu'elle a de sa grandeur, de sa politesse, etc., obstacle à la conversion des grands xxvii, 23 et suiv.

*Wangt de Saint-André*, jeune missionnaire de la Chine; histoire de sa vocation aux missions; sa mort sainte et prématurée. xxxvi, 1<sup>re</sup> et suiv.

## Y.

*YANG-TSE-KIANG*, grand fleuve de la Chine très poissonneux. xxviii, 268. Son cours et description de villes fort peuplées qui sont sur le bord de ce fleuve. Le Nil comparé à ce fleuve n'est qu'un ruisseau. xxiv, 64 et 176.

*Yong-Tching*, empereur de la Chine; il meurt le 7 octobre 1755. xxxii, 11; xxxiv, 233. Son successeur délivre de prison le quatorzième et le dixième frère du feu empereur. Histoire de cette délivrance. xxxii, 14 et suiv. Requête contre la religion présentée au nouvel empereur; extrait de cette requête. Memorial en faveur de la religion, présenté à ce prince et assez bien reçu; fin de la persécution. *Ibid.* 23 et suiv. Caractère du nouvel empereur de la Chine; le soin qu'il a de soulager les peuples. 90 et suiv. Instructions qu'il donne aux grands à ce sujet. 92. Formalités observées dans les affaires criminelles. 94. Ecrit de l'Empereur touchant les calamités publiques. 97. Attention de l'Empereur aux souffrances des prisonniers.

99. Règlements de l'Empereur au sujet des laboureurs et des veuves, sur les devoirs des enfants envers leurs parents, et pour les mandarins. 100. et suiv. Belle réponse de l'Empereur faite à un tsoong-tou. 106. Attention de l'Empereur quand il s'agit de porter une sentence de mort. 107. Conduite que le tribunal des crimes a tenue cette année. *Ibid.* 108. Voy. *Kiang-Long*.

FIN DE LA TABLE DES MÉMOIRES DE LA CHINE.





